

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

**RÉPERCUSSIONS DE LA MONTÉE DU TERRORISME
INTERNATIONAL AU CAMEROUN (2013-2023)**

Mémoire rédigé et soutenu publiquement le **13 septembre 2024** en vue de l'obtention du
diplôme de master en histoire

Spécialité
Histoire des relations internationales

Par
Germaine Brinda BELLA MAMA

Licence en Histoire

Matricule
19N042

Jury

Président : Virginie WANYAKA BONGUEN, (Pre), Université de Yaoundé I

Rapporteur : Jeanne Marie MBARGA MESSOMO, (CC), Université de Yaoundé I

Membre : Cassimir TCHUDJING, (CC), Université de Yaoundé I



ATTENTION

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

À Ma mère Thérèse Mbassi qui m'a inculqué la valeur de l'effort et m'a transmis le culte de l'endurance. Sa bienveillance et sa sagesse m'ont permis de cheminer sur la voie de la vie avec résilience et détermination.

REMERCIEMENTS

Ce travail a été élaboré grâce à la précieuse collaboration de plusieurs personnes à qui nous souhaitons exprimer une profonde et sincère reconnaissance. Nous tenons tout d'abord à manifester notre gratitude la plus sincère envers notre Directrice de recherche, Dr Jeanne Marie Mbarga Messomo, chargée de cours, qui, malgré ses multiples obligations, a fait preuve d'une grande disponibilité, et d'une patience remarquable à notre égard pour la réalisation de cette recherche. Ses conseils éclairés, les articles et ouvrages qu'elle a mis à notre disposition ont grandement contribué à l'avancement de notre rédaction. Nous lui exprimons notre profonde reconnaissance pour nous avoir accompagnées avec bienveillance, aussi bien en tant que figure maternelle que directrice de recherche.

Nous adressons nos remerciements à l'ensemble du corps enseignant du Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I pour nous avoir préparés à affronter les étapes et les exigences de la recherche depuis la première année. À tous ces hommes et femmes de valeur qui ont contribué, chacun à sa manière, à notre épanouissement intellectuel et personnel, nous adressons l'expression de notre gratitude infinie.

Ce labeur est également le fruit d'innombrables efforts. Nous exprimons notre gratitude envers le service de la 402ème compagnie d'incendie de Kousseri, en particulier envers Monsieur Loick Ignace Onana, pour avoir gracieusement ouvert les portes de leur unité et mis à notre disposition une documentation des plus riches, ainsi que pour les précieuses orientations vers des sources d'information sur le terrain. Un remerciement tout particulier est adressé à ma seconde mère Marguerite Ntsama et à son époux Bernard Ntsama pour leur soutien indéfectible et les efforts consentis tout au long de ces années d'étude. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers les frères et sœurs Jean de Dieu Bidzanga, Sylvain Mbassi, Frédéric Ntsama, Francine Angoni Ntsama, Grâce Liliane Ntsama, pour leurs encouragements, leur soutien moral et leur encadrement précieux dans le cadre de cette recherche. Nous souhaitons adresser un sincère remerciement à nos camarades de promotion et aux aînés dans la discipline, Abdougani Youmeni, Eric Ytembe, Bernadette Menounga Bengono et Estelle Beyala pour leurs conseils avisés, leurs encouragements et leurs relectures qui ont grandement contribué à l'amélioration significative de ce travail.

Enfin, que tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail de recherche, trouvent ici un profond remerciement.

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	iv
TABLES DES ILLUSTRATIONS	vi
RÉSUMÉ	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE I : CONTEXTE HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN	25
I. ORIGINE ET ÉVOLUTION DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN	25
II. FACTEURS INTERNES ET EXTERNES FAVORISANT L'ÉMERGENCE DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN.....	32
III. LES GROUPES TERRORISTES ACTIFS DANS LE PAYS ET LEURS MODES OPÉRATOIRES : BOKO HARAM, ANTI-BALAKA	35
CHAPITRE II : LES CONSÉQUENCES DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN	54
I. CONSÉQUENCE HUMANITAIRE DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN	54
II. IMPACT DU TERRORISME SUR LES INFRASTRUCTURES ET LES ACTIVITÉS AGRICOLES.....	61
III. RÉPERCUSSIONS DU TERRORISME SUR LES ACTIVITÉS SÉCURITAIRES... ..	79
CHAPITRE III : LES MESURES ÉCONOMIQUES ET SÉCURITAIRES ADOPTÉES PAR LE GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS	84
I. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DANS LES ZONES TOUCHÉES PAR LE TERRORISME ET PROMOTION DE L'INCLUSION ÉCONOMIQUE.....	84
II. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE FORCES DE SÉCURITÉ ET COORDINATION DES OPÉRATIONS MILITAIRES	96
III. OPÉRATIONS MILITAIRES CONTRE LES GROUPES TERRORISTES ACTIFS DANS LES RÉGIONS SEPTENTRIONALE ET ORIENTALE DU CAMEROUN	106
CHAPITRE IV : ÉVALUATION DES MESURES PRÉCONISÉES POUR LUTTER CONTRE LE TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN	111
I. ÉVALUATION DE L'IMPACT SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTÉS CIVILES	111
II. ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DÉFIS PERSISTANTS.....	121
III. DÉFIS EXTERNES ET CONTEXTE RÉGIONAL	130
CONCLUSION GÉNÉRALE	136
ANNEXES	139
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	166
TABLE DE MATIÈRES	187

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

ARR	: Alliance pour la Renaissance et la Refondation
BH	: Boko Haram
BIM	: Bataillon d'Infanterie Motorisé
BIR	: Bataillon d'Intervention Rapide
BRIM	: Brigade d'Infanterie Motorisée
BTAP	: Bataillon des Troupes Aéroportées
BTP	: Bâtiment et Travaux publics
CAA	: Centre d'Apprentissage en Artisanat
CASSRT	: <i>Centre for Applied Social Science Research of Training</i>
CBLT	: Commission du Bassin du Lac Tchad
CCCE	: Caisse Centrale de Coopération Économique
CDF	: Convention sur des Disparitions Forcées
CECI	: Commandement des Écoles et des Centres d'Instruction
CEDEAO	: Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	: Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CEMAC	: Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFMA	: Centres de Formation aux Métiers de l'Artisanat
CGN	: Chargé de la Gendarmerie Nationale
CPS	: Conseil de Paix et de Sécurité
CSLP	: Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté
DCSD	: Direction Centrale de la Sécurité et de la Défense
DSRP	: Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté
EEI	: Engins Explosifs Improvisés
EI	: État Islamique
EIAO	: État Islamique en Afrique de l'Ouest
ENS	: École Normale Supérieure
FFR	: Forces Françaises Repositionnées
FICR	: Fédération International de la Croix Rouge
FMI	: Fonds Monétaire International
FMM	: Force Multinationale Mixte

GANE	: Groupe Armé Non Étatique
HCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IDH	: Indicateurs de Développement Humain
IPPTE	: Initiative Pays Pauvres Très Endettés
IRIC	: Institut des Relations Internationales du Cameroun
ISWAP	: État Islamique de l’Afrique l’Ouest
MBOSCUDA	: Association de Développement Social et Culturel des Mbororos
MINDEF	: Ministère de la Défense
MINEPAT	: Ministère de l’Économie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire
MISCA	: Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique
OIT	: Organisation Internationale du Travail
ONAF	: Office National d’Affrètement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisations des Nations Unies
PAOEI	: Province d’Afrique de l’Ouest de l’État Islamique
PIB	: Produit Intérieur Brut
RASS	: Régiment d’Artillerie Sol-Sol
RCA	: République Centrafricaine
REDHAC	: Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale
RMIA	: Région Militaire Inter-Armées
SED	: Secrétaire d’État à la Défense
TI	: <i>Transparency International</i>
UA	: Union Africaine
UFR	: Union des Forces Républicaine
ULI	: Unité Légère d’Intervention

TABLES DES ILLUSTRATIONS

- LISTE DE TABLEAU

1 : Aperçu des violences ayant entraîné des morts dans le cadre de la lutte contre les Groupes Armés Non Étatiques (GANE).....	43
2: Statistiques des réfugiés planifiés par le HCR	59

- LISTE DES PHOTOS

1: Les Anti-balaka	46
2 : Fusils AK-47	47
3 : Hôpital de Tourou en feu.	65
4 : École Publique de Doursoungo à l'Extrême Nord du Cameroun	86
5 : Mohammed Yusuf arrêté par les forces de l'ordre du Nigeria.....	108
6 : Cérémonie de livraison de matériel destiné au renforcement des capacités opérationnelles.	132

- LISTE DES CARTES

1: Le découpage départemental de la région de l'Extrême-Nord.....	36
2: Localités frontalières camerounaises en proie aux exactions de Boko Haram	44
3 : Zone formellement déconseillée (zone rouge).	69

- LISTE DES GRAPHIQUES

1 : Baisse de la fréquentation des champs dans les terroirs de Mora.	76
2 : Baisse de la main d'œuvre dans les terroirs de Mora.....	77

RÉSUMÉ

Le présent travail de recherche, intitulé : "Répercussions de la montée du terrorisme international au Cameroun (2013-2023)", met en lumière la nécessité d'une réponse concertée et stratégique à l'échelle nationale et internationale, face au terrorisme. La question centrale sous-tendant cette réflexion est celle de savoir quelles sont les conséquences de la montée du terrorisme international au Cameroun ? Pour répondre à cette préoccupation, nous avons mobilisé une approche socioconstructiviste et utilisé une méthode de travail mixte, permettant une collecte et une analyse minutieuse de données écrites et orales. Le terrorisme international au Cameroun a généré des conséquences profondément déstabilisantes, nécessitant des réponses économiques et sécuritaires robustes. Les attaques perpétrées par des groupes extrémistes tels que Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord, et les anti-balaka à l'Est, ont semé la terreur parmi la population et menacé la stabilité du pays. Face à cette menace grandissante, le gouvernement camerounais a mis en place une série de mesures visant à contrer le terrorisme tout en préservant l'intégrité économique du pays. Sur le plan économique, les résultats de ces mesures ont été mitigés. Bien que des politiques de diversification économique aient été entreprises pour atténuer les effets négatifs des attaques terroristes sur les secteurs traditionnels, des défis subsistent. Les investissements dans les infrastructures critiques ont permis de renforcer la résilience économique du pays, mais la reconstruction des régions affectées par le terrorisme reste un défi majeur. Malgré les progrès réalisés, des lacunes persistent en termes de mobilisation des ressources et de mise en œuvre efficace des politiques économiques. Sur le plan sécuritaire, les aboutissements ont été plus encourageants. Les opérations militaires concertées et la coopération internationale ont permis des avancées significatives dans la neutralisation des groupes terroristes et la sécurisation des frontières. Des progrès ont été réalisés dans la dégradation des réseaux terroristes et la protection des citoyens, bien que des défis subsistent en termes de coordination entre les différentes forces de sécurité et de protection des populations civiles. La coordination entre les acteurs nationaux et internationaux est essentielle pour assurer une réponse intégrée et efficace, afin de garantir la sécurité et la prospérité du Cameroun dans les années à venir.

Mots clés : Terrorisme international, mesure économique, mesure sécuritaire, lutte, fléau.

ABSTRACT

The present research work, entitled "Repercussions of the rise of international terrorism in Cameroon (2013-2023)" highlights the need for a concerted and strategic response against terrorism, at the national and international levels. The central question underlying this reflection is to know what are the consequences of the rise of the international terrorism in Cameroon. To answer this concern, we employed a socioconstructivist approach and utilized a mixed-methods research design, allowing for meticulous collection and analysis of written and oral data. International terrorism in Cameroon has generated profoundly destabilizing consequences, necessitating robust economic and security responses. Attacks perpetrated by extremist groups such as Boko Haram in the Far North region and the anti-balaka in the East have sown terror among the population and threatened the country's stability. Faced with this growing threat, the Cameroonian government has implemented a series of measures aimed at countering terrorism while preserving the country's economic integrity. On the economic front, the results of these measures have been mixed. Although economic diversification policies have been undertaken to mitigate the negative effects of terrorist attacks on traditional sectors, persistent challenges remain. Investments in critical infrastructure have bolstered the country's economic resilience, but the reconstruction of regions affected by terrorism remains a major challenge. Despite progress made, gaps persist in terms of resource mobilization and effective implementation of economic policies. On the security front, the outcomes have been more encouraging. Coordinated military operations and international cooperation have led to significant advances in neutralizing terrorist groups and securing borders. Progress has been made in degrading terrorist networks and protecting citizens, although challenges remain in terms of coordination among different security forces and protecting civilian populations. Coordination between national and international actors is essential to ensure an integrated and effective response, to guarantee the security and prosperity of Cameroon in the years to come.

Keywords: *International terrorism, economic measures, security measures, fight, scourge.*

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Contexte général de l'étude

Le Cameroun a connu un grand nombre d'attaques terroristes au cours des dernières décennies. Le terrorisme est une notion d'actualité et comme toute histoire est contemporaine¹. Ce phénomène s'est manifesté par des attaques terroristes perpétrées par des groupes tels que Boko Haram, également connu sous le nom de l'État islamique en Afrique de l'Ouest² (EIAO) ou la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (PAOEI), (arabe : ولاية السودان الغربي, Wilāyat al-Sūdān al-Gharbī) est un groupe armé salafiste djihadiste et l'une des "provinces" de l'État islamique. Le groupe apparaît le 7 mars 2015 lorsque Boko Haram a prêté allégeance à l'État islamique, une déclaration officiellement acceptée cinq jours plus tard³. Il faut aussi citer un groupe tel que les anti-balaka. Ces groupes ont mené des attaques meurtrières dans différentes régions du pays, notamment dans les zones frontalières avec le Nigéria et le Tchad. Cette situation a eu un impact considérable sur la sécurité et l'économie du Cameroun. Les attaques terroristes ont entraîné la perte en vies humaines, des déplacements massifs de populations, la destruction d'infrastructures et une insécurité généralisée. Aussi, le tourisme et les échanges commerciaux ont été fortement affectés, ce qui a eu des répercussions négatives sur l'économie du pays. Face à cette menace, le gouvernement camerounais a adopté des mesures économiques et sécuritaires pour lutter contre le terrorisme. Sur le plan économique, des efforts ont été déployés pour diversifier cette activité et réduire la dépendance aux secteurs vulnérables tels que le tourisme. Des politiques de développement ont été mises en place pour stimuler la croissance économique et créer des opportunités d'emploi, afin de réduire les facteurs socio-économiques favorisant le recrutement des terroristes.

Sur le plan sécuritaire, le Cameroun a renforcé sa coopération avec les pays voisins, en particulier le Nigéria et le Tchad, pour mener des opérations conjointes contre les groupes terroristes. Des forces de sécurité ont été déployées dans les zones à risque. Des mesures de

¹ Nous paraphrasons l'historien Benedetto Croce. Cité par J. Pycke, *La critique historique. Un long chemin à parcourir entre le témoignage et la synthèse*, Belgique, Academia Bruylant, Pedasup, 3^e édition, 2000, p. 57.

² ISWAP : acronyme pour *Islamic State West Africa Province*, c'est une organisation terroriste affiliée à l'État islamique qui opère principalement dans la région du lac Tchad, comprenant, le Tchad, le Nigéria, le Niger et le Cameroun.

³ J. Tilouine, L'organisation État islamique tente de reprendre en main Boko Haram [archive], *Le Monde*, 4 août 2016, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/08/04/l-etat-islamique-tente-de-reprendre-en-main-boko-haram_4978410_3212.html. Consulté le 14 mai 2024.

surveillance ont été renforcées et des efforts ont été faits pour améliorer le renseignement et la coordination entre les différentes agences de sécurité. Ces mesures économiques et sécuritaires visaient à affaiblir les groupes terroristes, à prévenir de nouvelles attaques et à rétablir la stabilité et la prospérité dans le pays. Cependant, la lutte contre le terrorisme reste un défi complexe qui nécessite une approche multidimensionnelle et une coopération internationale continue. Ce pays d'Afrique centrale a été confronté à une augmentation de l'activité terroriste au cours des années 2000, ce qui a eu un impact significatif sur son contexte historique, géopolitique et économique.

2. Raisons du choix du sujet

Cette rubrique consiste à mettre en évidence les motivations qui ont contribué au choix de notre sujet. Comme le souligne Paul N'da " Une recherche entreprise sans motivation peut devenir pénible et être vouée à la stagnation " ⁴. En accord avec cette idée, Michel Beaud a mentionné que le sujet de recherche doit être formulé d'une manière simple et claire en fonction du domaine auquel appartient le chercheur ⁵. Le choix de ce thème semble approprié, car le terrorisme international est une menace croissante dans le monde entier, et il est important de comprendre ses causes et ses conséquences pour pouvoir y faire face efficacement. En effet, comme l'a souligné John Mukum Mbaku, " le terrorisme est devenu un problème majeur pour de nombreux pays en Afrique subsaharienne, y compris le Cameroun " ⁶.

Une autre raison émane de l'impératif scientifique qui nous incite à insuffler une contribution éminente à l'historiographie camerounaise. La contemporanéité de cette thématique, ancrée dans le contexte du terrorisme et de la sécurité, revêt une motivation d'autant plus prégnante puisqu'elle se situe au cœur des préoccupations étatiques. De surcroît, nous avons entrepris de sélectionner ce thème en raison de la médiatisation croissante des actes " terroristes ". À cet effet, la complexité de ce sujet offre une opportunité d'analyser les défis multidimensionnels liés à la lutte contre le terrorisme, alliant aspects économiques, politiques et sécuritaire. Cette approche multidimensionnelle présente une perspective holistique des défis rencontrés dans la lutte contre le terrorisme, mettant en lumière les interactions complexes entre les aspects économiques, politiques, et sécuritaires soulignant la nécessité d'une approche intégrée pour surmonter ces défis.

⁴ P. N'da, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.53.

⁵ M. Beaud, *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La découverte, 2006, p.26.

⁶ J. Mukum Mbaku, "Terrorism and International Relations An African perspective ", *Journal Of Third world studies*, Florida, University Press, 2015.

Enfin, en étudiant ce cas spécifique, il sera possible de contribuer à la compréhension globale du phénomène terroriste et d'élaborer les stratégies de prévention et de lutte contre le terrorisme à l'échelle internationale. La coordination entre les gouvernements du monde entier est primordiale pour lutter contre le terrorisme. Cela peut se faire par le biais d'accords internationaux, de forums de coopération et d'échanges réguliers d'informations. En combinant une analyse approfondie des causes du terrorisme avec une coopération internationale renforcée, il est possible de progresser vers un monde plus sûr et plus pacifique.

3. L'intérêt scientifique du sujet

Dans cette partie, il est important de montrer la plus-value que la société gagne de voir aboutir ce travail. Sur un angle pragmatique, cette étude est une réalité concrète dans la mesure où la montée du terrorisme international est encore aujourd'hui la plus grande menace à la paix et à la sécurité⁷. À travers cette étude, nous souhaitons modestement contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de sécurité nationale et internationale dans la région dans le but d'aider les gouvernements et les organisations internationales à développer des politiques plus efficaces pour lutter contre le terrorisme. Il faut préciser qu'une recherche n'intéresse que dans son aspect pratique et sa dimension utilitaire⁸.

L'intérêt scientifique de ce sujet réside dans la compréhension des dynamiques du terrorisme international et de ses conséquences sur la sécurité et le développement économique d'un pays spécifique, en l'occurrence le Cameroun. Cela permettra d'identifier les stratégies efficaces de lutte contre le terrorisme et de proposer les recommandations pour renforcer la sécurité et promouvoir le développement économique dans les pays confrontés à cette menace. Au plan sécuritaire, l'intérêt de ce sujet réside dans sa tentative d'identifier les vulnérabilités sur le plan de la sécurité nationale, d'analyser les capacités de prévention et de réaction face au terrorisme, tout en favorisant une approche globale et coordonnée pour assurer la sécurité des citoyens et du territoire.

L'intérêt économique de ce thème réside dans la nécessité de proposer des mesures de sécurité efficaces pour protéger les investissements et encourager le développement économique du Cameroun. En outre, à travers ce thème l'on étudie l'impact du terrorisme sur l'économie du pays et les mesures prises pour atténuer ses effets. Soulignant ainsi l'importance de la stabilité économique pour faire face aux défis sécuritaires et les liens entre sécurité nationale et prospérité économique.

⁷ C. Boukhzara et A. Street, *Revue Africaine sur le terrorisme*, Volume7. n°2, décembre 2019, p.2.

⁸ P. N'da, *Méthodologie du mémoire*, Paris, l'Harmattan, 2007, p.106.

4. Justification des bornes chronologiques

La notion de temps est indispensable dans la réalisation de tout travail scientifique en Histoire, car il faut nécessairement définir les bornes chronologiques incluant la fourchette temporelle de l'évènement qu'on doit décrire⁹. C'est dans cette mouvance que les bornes chronologiques de ce thème de 2013-2023 ont été choisies pour permettre une analyse approfondie de la montée du terrorisme international au Cameroun et les mesures économiques et sécuritaires prises pour y faire face. En ce qui concerne la justification des bornes chronologiques, Joseph Ki-Zerbo déclarait ce qui suit : "L'historien qui veut remonter le passé sans repère chronologiques ressemble au conducteur qui parcourt dans une voiture sans compteur une piste sans bornes kilométriques"¹⁰. Cette citation de Joseph Ki-Zerbo signifie que pour un historien, il est important de connaître les dates et les évènements clés de l'histoire pour pouvoir comprendre et reconstituer le passé de manière précise. Parti de ce postulat, nous pouvons considérer l'histoire comme l'organisation par l'intelligence des données se rapportant à une temporalité¹¹. Conformément à la vision de l'historien Jacques Pycke pour qui la chronologie constitue la " charpente du passé "¹².

L'année 2013 peut être dépeinte comme une période obscure dans le récit historique du Cameroun, caractérisée par une série d'enlèvements traumatisants. À cet effet, la prise d'otages, ou encore le kidnapping de ressortissants étrangers et de personnalités influentes a permis à Boko Haram de faire pression sur les autorités camerounaises et de gagner en visibilité médiatique. En outre, Boko Haram s'est étendu au Cameroun en raison de sa proximité géographique avec le Nigeria, où le groupe est originaire. Boko Haram a amplifié ses activités au Cameroun en exploitant les frontières poreuses entre le Nigeria et le Cameroun. Les membres du groupe terroriste ont pu traverser facilement la frontière pour mener des attaques dans les régions frontalières du Cameroun. Les attaques initiales de Boko Haram au Cameroun visaient principalement à étendre leur zone d'influence et à affaiblir les forces de sécurité camerounaises. En ciblant des villages, des postes de police et des personnalités locales, le groupe terroriste cherchait à semer la terreur parmi les populations locales et à affaiblir la confiance envers le gouvernement.

⁹ I. Mfonte, " Les politiques de financement du logement au Cameroun : Des premiers projets de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) aux programmes du Crédit Foncier au Cameroun (CFC) 1952-2010 ", Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2014, p.5.

¹⁰ J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978, p.16.

¹¹ P. Veyne, *Comment on écrit l'histoire ?* Paris, Le Seuil, 1971, p.33.

¹² J. Pycke, *La critique historique : un long chemin à parcourir entre le témoignage et la synthèse*, Belgique, Academia Bruylant, 2000, p.33.

Par ailleurs, à partir de l'année 2013, les anti-balaka ont fait leur apparition au Cameroun, en réponse à l'escalade du conflit en République centrafricaine (RCA). Cette émergence s'inscrit dans le contexte d'un conflit croissant dans le pays voisin, où les anti-balaka se sont formés en tant que milices principalement composées de chrétiens, en opposition aux groupes armés à prédominance musulmane, tels que la Séléka. Face à l'aggravation de la situation en RCA, les anti-balaka ont étendu leur influence et leurs activités transfrontalières vers le Cameroun, contribuant ainsi à la complexité et à la volatilité de la situation sécuritaire dans la région. Cette expansion des anti-balaka au Cameroun a eu des implications significatives sur la sécurité et la stabilité régionale, nécessitant une réponse concertée des autorités nationales et internationales pour atténuer les tensions et promouvoir la paix dans la région.

L'année 2023 est perçue comme un repère temporel crucial afin d'évaluer la pertinence des mesures prises pour contrer ce fléau et analyser leur impact sur la stabilité et le développement économique du pays. Ce choix offre la possibilité d'explorer une période récente, permettant ainsi d'analyser les tendances actuelles du terrorisme. De plus, l'analyse de cette période de 10 ans permet de mettre en évidence les évolutions et les tendances du terrorisme international au Cameroun, ce qui peut contribuer à une meilleure anticipation des menaces futures et à une planification stratégique plus efficace.

Enfin, les bornes chronologiques de 2013-2023 sont pertinentes, car elles permettent d'étudier une période clé de la montée du terrorisme international au Cameroun et d'analyser les mesures économiques et sécuritaires adoptées pour lutter contre ce fléau. Ces deux bornes chronologiques permettent donc de cerner les défis et les actions mises en place pour lutter contre ce fléau.

5. Clarification conceptuelle

La clarification conceptuelle est une démarche analytique visant à définir et à clarifier les concepts clés utilisés dans une étude historique. Cette approche consiste à examiner les termes, les idées et les notions centrales du sujet étudié afin de les définir de manière précise et cohérente, d'éviter les confusions, les malentendus et les interprétations erronées. En adéquation avec Émile Durkheim qui mettait en garde le chercheur qui devra toujours apporter des éclaircis sur les mots du langage afin de ne pas verser dans de graves confusions¹³. De cette

¹³ E. Durkheim, *Le suicide*, Paris, PUF, 1930. Cité par Y. A. Chouala, "Désordre et ordre dans l'Afrique Centrale actuelle : Démocratisation, conflictualisation et transitions géostratégiques régionales", <https://doi.org/10.57054/codesria.pub.1410>. Consulté le 30 octobre 2023. p.1.

façon, le passage du " mot " ¹⁴au "concept ", oblige la mise en évidence de ces différentes acceptations, ceci en vue d'une meilleure exploration dudit concept¹⁵. D'après Madeleine Grawitz, la clarification conceptuelle est indispensable, car : " le chercheur prudent indiquera la définition adoptée pour les concepts qu'il utilise "¹⁶. Pour une compréhension exhaustive de toutes les facettes scientifiques de cette étude, il est essentiel de clarifier les termes clés qui étayaient les fondements de notre raisonnement. Ainsi, les concepts de notre sujet sont : terrorisme international, mesures économiques, mesures sécuritaires, lutte contre le terrorisme, et fléau.

Il est primordial de se pencher attentivement sur la question de terrorisme. Le terrorisme est un terme qui fut défini et qui continue à l'être selon l'évolution des relations internationales dans le temps et dans l'espace¹⁷. On entend par terrorisme international une forme de terrorisme qui transcende les frontières nationales et qui est souvent motivée par des idéologies politiques ou religieuses. Il peut être mené par des groupes ou des individus et vise généralement à causer des dommages économiques et psychologiques importants. Selon le *Dictionnaire Universel*, le terrorisme correspond à l'usage systématique de la violence (attentat, destructions, prises d'otages...) à laquelle recourent certaines organisations pour favoriser leurs desseins¹⁸. D'après Paul Tavernier, pour les États occidentaux, le terrorisme doit être considéré comme un crime et pour les pays du Tiers Monde, un combat¹⁹. C'est dans cette logique cohérente et constante que se situe également cette idée de Jean Servier : Ce que nous appelons terrorisme englobe les violences commises par un ou plusieurs individus contre des victimes arbitrairement choisies, uniquement pour affirmer un pouvoir, une volonté de puissance, par la peur, la terreur vite devenue contagieuse sur toute une population²⁰. Cette infraction a été définie à profusion, telle que rappelée par le professeur Moneboulou Minkada Hervé²¹, par plusieurs doctrinaires à

¹⁴Le mot contient un sens unique, alors que le concept quant à lui présente au moins deux acceptations.

¹⁵ A. Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p.127.

¹⁶ M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, 11^e édition, Paris, Dalloz, 2001, p.385.

¹⁷ V. Dzeumkoe Mawah, "La problématique de la sécurisation de l'espace maritime du Golfe de Guinée à la lumière de la montée en puissance du terrorisme : stratégies diplomatiques-militaires et dispositions internationales (1979-2002)", Mémoire de DIPES II, École Normale Supérieure, Université de Yaoundé I, 2011-2012, p.2.

¹⁸ C. Braucourt-Sahlas et L. Loric (S/d), *Dictionnaire Universel*, Paris, Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), Hachette/Edicef, Agence Intergouvernementale de la Francophonie, 2^e édition, 1995, p.1191.

¹⁹ P. Tavernier, "L'évolution de l'attitude des Nations Unies vis-à-vis du terrorisme", *Les cahiers du Centre d'Études de Défense et de Sécurité Internationales* (CEDSI), Grenoble, 1989, pp.17-21.

²⁰ J.Servier, *Le terrorisme*, Paris, PUF, Coll. " Que sais-je ? ", 4^e édition, 1992, p.5.

²¹ H. Minkada Moneboulou, " La loi portant répression des actes de terrorisme au Cameroun ", *Droit international, droits nationaux et lutte contre le terrorisme en Afrique*, Actes du colloque international organisé par le département de Droit international de l'institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), Yaoundé, juin 2016, Presses de l'UCAC, Yaoundé, octobre 2017, p.546.

l'instar d'Éric David²², Gérard Cornu²³, Jean Salmon²⁴ et Henri Donnedieu De Vabres²⁵. Si un consensus n'a pas encore été trouvé autour d'une définition, nous retiendrons celle du droit positif camerounais, qui définit ce fléau comme tout acte ou menace d'acte en violation des lois pénales de l'État susceptible de mettre en danger la vie, l'intégrité physique, les libertés d'une personne ou d'un groupe de personnes, qui occasionne des dommages aux biens privés ou publics, aux ressources naturelles, au patrimoine culturel et commis dans l'intention d'intimider, provoquer une situation de terreur forcée²⁶.

En outre, les actes terroristes visent souvent à créer le chaos, la peur et l'insécurité au sein de la population civile. Les groupes terroristes peuvent cibler des individus, des institutions gouvernementales, des infrastructures ou des symboles politiques, religieux ou culturels. Ce fléau est généralement considéré comme une menace pour la sécurité nationale et internationale. La logique conceptuelle dont il est question ne restitue pas intégralement la substantifique moelle du terme " terrorisme ", car l'usage de la " violence pour tenter de changer l'ordre politique²⁷ " n'est aucunement suffisant pour justifier la teneur sémantique qui caractérise ce mot. Ainsi, il est primordial de développer une conceptualisation spécifique du terrorisme comme le mentionne Isabelle Sommier :

Il faut interroger ce terme qui nous est devenu familier et qui est l'un des mots les plus émotionnellement chargés de notre siècle, suscitant à sa seule évocation l'angoisse, mais aussi la fascination, la condamnation morale en même temps qu'une certaine forme d'attrait. Mais, il s'agit aussi d'un mot mystérieux, dans la mesure où personne ne s'accorde sur sa définition²⁸.

Le concept de terrorisme international désigne l'utilisation délibérée de la violence, agissant au-delà des frontières nationales. C'est dans ce même ordre d'idée que Jakkie Celliers affirme que le terrorisme est le recours illégitime à la violence contre des individus ou des biens afin de contraindre et intimider des États et des sociétés pour des revendications politiques exprimées la plupart du temps en termes sociaux, économiques ou religieux. Il se distingue

²² L'acte de terrorisme est considéré en général, comme un acte de violence grave commis par un individu ou un groupe d'individus contre des personnes innocentes dans la poursuite d'un objectif idéologique. in David Éric, *Éléments de droit pénal international : La répression nationale et internationale des infractions internationales*, Bruxelles, 4^e éd. Bruylant, 1994, p.212.

²³ Il affirme : " Le terrorisme est l'ensemble d'actes de violence commis par une organisation politique pour renverser le gouvernement ", in G. Cornu, *Vocabulaire Juridique*, Paris, 7^e éd, Association Henri Capitant, 1995, p.177.

²⁴ Le terrorisme est défini comme "un fait illicite de violence grave commis par un individu ou un groupe d'individus, agissant à titre individuel ou avec l'approbation, l'encouragement, la tolérance ou le soutien d'un État, contre des personnes ou des biens dans la poursuite d'un objectif idéologique et susceptible de mettre en danger la paix et la sécurité internationale", in S. Jean, *Dictionnaire du Droit International Public*, Bruxelles, ed. Bruyant, 2001, p.1031.

²⁵ "Le terrorisme est une organisation collective agissant par des moyens d'épouvante", Donnedieu De Vabres, "Répression du terrorisme ", *Revue internationale de droit comparé*, n° 4, Paris, éd. Bayart, 1973, p.23.

²⁶ Cf. article 2 de la loi n° 2014/028 du 23 décembre 2014 portant répressions des actes de terrorisme.

²⁷ I. Ramonet, *Guerres du XXI^e Siècle, Peurs et menaces nouvelles*, Paris, Galilée, 2002, p.52.

²⁸ I. Sommier, *Le terrorisme*, Paris, Flammarion/Dominos, 2000, p.6.

fondamentalement de la criminalité, organisée ou non, par le fait que son objectif premier n'est pas un gain financier. Sa forme varie sans cesse, notamment en fonction des cycles de la répression dont il fait l'objet²⁹.

Par ailleurs, les mesures économiques désignent les actions et décisions prises par les gouvernements, les institutions financières et les acteurs économiques³⁰ pour influencer l'économie d'un pays ou d'une région. Elles visent à stimuler la croissance économique de la population. Ces mesures peuvent prendre différentes formes, telles que des politiques budgétaires, monétaires, des réformes structurelles, des incitations fiscales, des réglementations et des subventions. Elles sont mises en place en fonction des objectifs économiques spécifiques d'un pays ou d'une région tels que la stabilité macro-économique³¹, la compétitivité internationale, la réduction des inégalités et la protection de l'environnement. Les mesures économiques peuvent être mises en œuvre à court terme ou à long terme, et leur efficacité peut varier en fonction du contexte économique et politique. Elles peuvent inclure des réformes structurelles visant à stimuler la croissance économique, à contrôler l'inflation³², à réduire le chômage et promouvoir le développement durable.

En revanche, les mesures sécuritaires désignent les actions mises en place par les gouvernements ou les autorités compétentes dans le but de garantir la sécurité des individus, des biens de l'État. Elles englobent un ensemble d'actions visant à prévenir les actes criminels, terroristes ou toute autre menace pour la sécurité publique. Ce postulat démontre bel et bien que le terme " sécuritaire " découle de celui de " sécurité ", lequel désigne l'état de protection ou de préservation face aux dangers, aux menaces ou aux risques éventuels. À cet effet, la sécurité apparaît comme un " concept essentiellement contesté "³³. Contesté en raison de maintes utilisations erronées malgré les diligences apportées à sa conceptualisation. C'est dans cette même logique qu'affirme Arthur Koetler : les choses les plus évidentes sont celles-là mêmes

²⁹ J. Celliers, " L'Afrique et le terrorisme", *Afrique contemporaine*, n°209, 2004, pp.81-82.

³⁰ Les acteurs économiques tels que le gouvernement jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des mesures économiques, nous avons aussi les entreprises privées qui contribuent à la création d'emplois et à la production des biens et services, ensuite nous avons les institutions financières telles que les banques et les compagnies d'assurance, et enfin les consommateurs, ils jouent un rôle clé dans la demande de biens et services, ce qui influence la production économique.

³¹La stabilité macroéconomique peut être interprétée comme le maintien de l'économie sur son sentier de croissance potentiel, sachant que ce taux de croissance est déterminé par les seules conditions d'offre sur les marchés de produit et du travail.

³² L'inflation est une augmentation générale et durable du niveau des prix des biens et services dans une économie sur une période de temps donnée. Cela entraîne une diminution du pouvoir d'achat de la monnaie.

³³ S. Smith, "The contested concept of security" in K. Boeth (ed), *Critical security studies and world politics*, Boulder (colorado), Lynne Rienner,2005, pp.30-60.

qui méritent plus d'être examinées³⁴. Ainsi, la sécurité s'apparenterait donc à " la poursuite de la liberté de toute menace " ³⁵. En d'autres termes, la sécurité induit à la fois le danger (peur) et les mesures prises pour contrecarrer, éliminer et neutraliser celui-ci³⁶. Kenneth Waltz quant à lui l'appréhende comme une préférence fondamentale, c'est-à-dire " l'ambition première " des États et la condition sine qua non de leur survie, de leur tranquillité et de leur puissance³⁷.

En effet, les mesures sécuritaires comprennent les actions préventives visant à réduire les risques et à sensibiliser la population aux dangers potentiels. Ces mesures sont indispensables pour prévenir les actes criminels, terroristes ou toute autre menace pour la sécurité publique, et contribuent ainsi à garantir le bien être de chacun. La lutte contre le terrorisme se présente comme un ensemble d'initiatives et stratégies mises en place pour prévenir, combattre et éliminer le terrorisme, notamment la coopération internationale, l'échange de renseignements, la déradicalisation, l'éducation, le respect des droits de l'homme et la sensibilisation. Autrement dit, elle peut être définie comme l'ensemble des actions entreprises par les gouvernements, les organisations internationales et la société civile pour prévenir et contrer les activités terroristes. Cette lutte vise à protéger les populations contre les attaques terroristes, à démanteler les réseaux terroristes, à tarir leurs sources de financement et à promouvoir la sécurité et la stabilité régionales et mondiales.

Parallèlement, le fléau dans ce contexte fait référence à un grave problème ou une calamité qui affecte profondément la société. La montée du terrorisme international au Cameroun peut être considérée comme un fléau en raison de son impact dévastateur sur la sécurité, la stabilité et le bien-être des populations. Ce phénomène menace la paix sociale, perturbe l'économie et crée un climat de peur et d'incertitude. On peut ainsi définir fléau comme une catastrophe par son caractère nuisible importun. Un fléau est un événement ou une situation catastrophique qui entraîne des conséquences graves et durables pour une société ou une communauté, mettant en lumière les fragilités et les défis auxquels elle est confrontée.

6. Revue critique de la littérature

Une revue critique de la littérature est une analyse systématique, approfondie et critique des travaux de recherche existants sur un sujet spécifique. Elle vise à examiner et à synthétiser

³⁴ A. Ceyhan, "Analyser la sécurité : Dillon, Waever, Williams et les autres, in culture et conflits", 31-32 printemps-été 1998, mis en ligne le 16 avril 2006, <http://journals.openedition.org/conflits/541>, DOI: <http://4000/conflits.541>. Consulté le 30 octobre 2023.

³⁵ B. Buzan, *People, States and Fear. An Agenda for international security studies in the post-cold war Era*, Hermel Hempstead, Harvester-Wheatheaf, 1991, p.18.

³⁶ M. Dillon, *Politics of security: toward a political philosophy of continental thought*, London, New York, Routledge, 1996, p.121.

³⁷ K. Waltz, *Theory of international politics*, New York, Random House, 1979, p.126.

de manière critique les recherches, les études et les publications académiques publiées dans des revues, des thèses ou d'autres sources pertinentes. En adéquation avec Yves-Alexandre Chouala qui estime que : " la recherche est une combinatoire, (une) création nouvelle à partir du déjà là "³⁸. Conformément à la même vision, Paul N'da avoue que : " la revue de la littérature consiste à faire le point des connaissances sur le sujet choisi ou le domaine concerné"³⁹. Toujours dans cette optique, Bissaya a écrit " l'historien chercheur est celui-là qui est appelé à chaque fois qu'il veut aborder un thème de recherche à soumettre ses sources à la critique et à la confrontation pour plus de fiabilité dans l'analyse des faits à examiner "⁴⁰. En effet, dans le but de mener à bien notre recherche, nous avons emprunté les chemins des historiens et exploité différents types de sources (orales, écrites...) car une diversité de sources permet une meilleure visibilité ainsi qu'une bonne lisibilité du thème de recherche⁴¹. Dans le cadre de notre revue critique de la littérature, nous avons répertorié plusieurs travaux se penchant sur la montée du terrorisme et les mesures économiques et sécuritaires adoptées pour contrer ce fléau :

Olivier Chopin⁴² explore les différents défis auxquels sont confrontés les acteurs internationaux dans la prévention et la lutte contre le terrorisme, en mettant l'accent sur les enjeux de gouvernance. Il analyse également les différentes approches adoptées par les États et les organisations internationales pour faire face à la menace terroriste, en examinant les politiques de sécurité nationale et internationale. Par conséquent, il ne propose pas suffisamment de solutions concrètes pour améliorer la gouvernance mondiale de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme.

Isabelle Sommier⁴³ quant à elle dresse un bilan intéressant de la situation du terrorisme dans le monde et examine différentes facettes du terrorisme, en se concentrant sur son origine, son évolution et ses manifestations. Elle explore également les motivations et les idéologies qui peuvent conduire des individus ou des groupes à recourir au terrorisme. L'auteure analyse les diverses formes de terrorisme, qu'elles soient nationales, internationales en examinant les dynamiques qui sous-tendent ces actions violentes. L'ouvrage offre une perspective critique et approfondie sur le terrorisme, tout en fournissant aux lecteurs une compréhension plus nuancée

³⁸ Chouala, "Désordre et ordre dans l'Afrique...", p.51.

³⁹ N'da, *Méthodologie et guide pratique...*, p.109.

⁴⁰ C. M. Bissaya, " La commune de Bokito et la question de développement économique et social 1959-2010 ", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2011, p.11.

⁴¹ C. D Onnana, " Les institutions financières françaises et la problématique du développement au Cameroun : le cas de la Caisse Centrale de Coopération Économique (1941-1997) ", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2012, p.10.

⁴² O. Chopin, *Sécurité et lutte contre le terrorisme : enjeux d'une gouvernance mondiale*, Paris, L'Harmattan, 2005.

⁴³ Sommier, *Le terrorisme...*,

du terrorisme et une réflexion sur les moyens de le prévenir et de le combattre de manière efficace. Comme pour tout ouvrage sur un sujet l'auteur pourrait avoir une perspective particulière qui influence son analyse et ses conclusions.

D. Th. Esamesame⁴⁴ analyse l'importance du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine dans la quête de la paix et de la sécurité continentale. L'auteur ne s'intéresse guère aux dispositions juridiques prises par l'organisation afin de lutter efficacement contre le terrorisme.

Saibou Issa, Henri Mbarkoutou Mahamat, Bana Barka et Abdoul-Aziz Youba⁴⁵ proposent une analyse approfondie de la crise liée à Boko Haram. L'ouvrage examine les origines du groupe Boko Haram, son idéologie, ses actions et son impact sur la société et la région du lac Tchad. Ils mettent en lumière les différents facteurs qui ont contribué à l'émergence de Boko Haram et proposent des perspectives pour faire face à cette crise. Cet ouvrage nous permet de mieux assimiler les terminologies utilisées dans le cadre de cette crise. Une critique possible de cet ouvrage pourrait être qu'il se concentre sur l'analyse des origines et des activités de Boko Haram, et moins sur les solutions possibles pour résoudre la crise.

L'ouvrage publié sous la direction de François Wassouni et Adder Abel Gwoda⁴⁶, ressort le déclenchement du phénomène Boko Haram et ses attaques spectaculaires qui ont sérieusement perturbé le cours de l'histoire des pays comme le Nigeria, le Cameroun et le Tchad. Dans cet ouvrage, les analyses montrent le degré de bouleversement de divers pans de la société : économie, politique, patrimoine, diplomatie et éducation. Des villages se sont vidés de leurs populations, laissant de nombreux morts sur le carreau, des dégâts matériels considérables, l'économie du pays en général et celle de l'Extrême-Nord a été fortement ébranlée, la circulation des biens et services a connu des restrictions sans précédent, des écoles ont été fermées. Cet ouvrage, qui constitue l'une des meilleures synthèses actuelles sur cette crise sécuritaire, abonde de données empiriques et d'observations ancrées dans la réalité du terrain camerounais.

Dans son ouvrage, Marc-Antoine Pérouse de Montclos⁴⁷, donne la parole à ceux qui ont vécu le phénomène Boko Haram au Cameroun. Il s'agit d'un croisement de regards et de

⁴⁴ D. Th. Esamesame, " Paix et sécurité en Afrique : la nouvelle approche de l'Union Africaine ", Rapport de stage Diplomatique, IRIC, 2007-2008.

⁴⁵ I. Saibou, H. Mbarkoutou Mahamat, et al. (eds.), *Boko Haram : Les mots d'une crise*, Yaoundé, L'Harmattan, 2017.

⁴⁶ F. Wassouni, A. Gwoda, et al., *Boko Haram au Cameroun : dynamiques plurielles*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang S.A., Edition Scientifiques Internationales, 2017.

⁴⁷ M. A. Pérouse de Montclos, *Regards croisés sur Boko Haram au Cameroun*, Yaoundé, Schabel, CEPER, 2017.

perspectives pluridimensionnelles qui permet non seulement de révéler des contours peu connus du phénomène, mais aussi, et surtout de comprendre la manière dont la société camerounaise a fait face à ce contexte difficile. La protection des droits de l'homme, le dialogue interreligieux, la situation du patrimoine dans le contexte de cette menace sécuritaire, le décryptage des discours du président camerounais sont quelques-uns des aspects qu'analyse ce livre.

Patrick Artus et Marie Paule Virard⁴⁸ proposent une analyse approfondie des différentes mesures économiques, en mettant l'accent sur les politiques macroéconomiques et les décisions prises par les gouvernements pour influencer l'économie d'un pays. Ils explorent les différentes approches et outils utilisés pour atteindre des objectifs tels que la croissance économique, la stabilité des prix, le plein emploi et l'équilibre des paiements. Malheureusement, ils restent focalisés sur les politiques mises en œuvre par les gouvernements, sans accorder suffisamment d'attention aux politiques menées par d'autres acteurs économiques telle que les banques, les organisations internationales ou les entreprises.

OCDE⁴⁹ est un rapport qui examine les principales tendances économiques du Cameroun y compris les défis économiques et les opportunités de développement. Le rapport propose également des recommandations pour améliorer la situation économique du pays en analysant les principales caractéristiques de l'économie, les tendances de croissance économique, l'emploi et le marché du travail, le commerce international et les investissements étrangers. Le rapport identifie également les principaux défis auxquels est confronté le Cameroun notamment la pauvreté, l'inégalité, la corruption et le manque d'infrastructure. Enfin, le rapport propose des mesures économiques.

Dans son ouvrage, Paul Ango Ela⁵⁰ propose une analyse de la situation politique, économique et sociale de l'Afrique Centrale, en mettant l'accent sur les conflits armés qui y sont présents. L'auteur fait également un tableau noir de l'Afrique Centrale touchée par une série d'instabilités qui la prédisposent à des actions terroristes de toutes sortes perpétrées par des groupuscules issues de ces conflits. L'auteur propose des pistes de réflexion pour prévenir ces conflits et promouvoir une culture de la paix, notamment en renforçant la coopération régionale et en encourageant le dialogue entre les différents acteurs politiques et sociaux.

⁴⁸ P. Artus et M. Paule Virard, *Politiques économiques*, France, Fayard, 2017.

⁴⁹ OCDE, *Perspectives économiques en Afrique Cameroun*, Paris, BAFD, 2002.

⁵⁰ P. Ango Ela, *La prévention des conflits en Afrique Centrale. Prospective pour une culture de la paix*, Paris, Karthala, 2001.

L'ouvrage de l'auteur Zachée Betché⁵¹, intitulé *Le phénomène Boko Haram au-delà du radicalisme* propose une analyse approfondie de Boko Haram, en mettant l'accent sur les origines historiques, politiques et socioculturelles du groupe. L'auteur examine les racines de l'extrémisme violent au Nigeria, en remontant aux tensions historiques entre le nord majoritairement musulman et le sud majoritairement chrétien, ainsi qu'aux conflits ethniques et politiques qui ont marqué le pays. En outre, l'ouvrage explore les facteurs socio-économiques qui ont contribué à la montée de Boko Haram, notamment la pauvreté, le chômage et les inégalités sociales. L'auteur analyse également le rôle des institutions politiques et des élites dans la marginalisation de certaines communautés, favorisant ainsi un terreau fertile pour l'extrémisme. L'ouvrage met en lumière la complexité du phénomène Boko Haram en examinant les dynamiques internes du groupe, ses objectifs politiques, ses liens avec d'autres organisations terroristes et ses stratégies de recrutement. En outre, l'auteur aborde les réponses gouvernementales et internationales à la menace de Boko Haram, offrant une perspective critique sur l'efficacité des mesures prises jusqu'à présent.

Andreas Mehler, docteur en science politique de l'Université de Hambourg, ainsi que professeur de science politique à l'Université de Fribourg, présente dans son ouvrage⁵² une analyse approfondie confirmant les épreuves vécues par les citoyens de la République centrafricaine sur une décennie entière. Ces difficultés ne se limitent pas au seul événement de 2013, lorsque les rebelles Séléka ont conquis la capitale Bangui. La diversité des zones de conflit exige une approche complexe pour appréhender les dynamiques locales et les alliances entre les acteurs impliqués. Les influences extérieures ont perturbé les affaires intérieures du pays et ont entravé son développement socio-économique. Parallèlement, les crises humanitaires en RCA, notamment l'ampleur de la situation des réfugiés et des personnes déplacées internes, ont suscité des réponses internationales d'une ampleur sans précédent pour un pays qui a désormais quitté l'ombre du statut traditionnel d'orphelin de l'aide.

Dans son ouvrage intitulé *Un État ça meurt aussi*, Laurent Gomina-Pampali⁵³ entreprend une analyse approfondie des différentes crises qui ont émaillé la vie sociopolitique de la République Centrafricaine de 1979 à 2015, ainsi que de leurs répercussions sur les populations centrafricaines et les États voisins, y compris le Cameroun. À travers cette démarche, l'auteur contribue à éclairer le lecteur sur des événements malheureux découlant du

⁵¹ Z. Betché, *Le phénomène Boko au-delà du radicalisme*, Paris, L'Harmattan, 2016.

⁵² A. Mehler, *Une décennie en République Centrafricaine. Politique, économie et société de 2009-2018*, Hambourg, Brill, 2020.

⁵³ L. Gomina-Pampali, *Un État ça meurt aussi ! (Histoire de l'instabilité politique et de la violence armée, facteurs de la déchéance de l'État Centrafricain : 1979-2015)*, Yaoundé, L'Essentiel, 2017.

conflit qui compromettent la sécurité et la paix en République centrafricaine au cours des dernières décennies. Gomina-Pampali explore les différentes étapes de ce cheminement tumultueux, depuis les premières décennies d'autocratie politique jusqu'aux "rebellions-coups d'État", en passant par le difficile retour au multipartisme, marqué par la pauvreté qui a alimenté les mutineries et les rebellions. Bien qu'il n'aborde pas de manière spécifique les problèmes de terrorisme dans l'Est du Cameroun, l'auteur évoque néanmoins les répercussions de cette crise sur le Cameroun. Loin de remettre en question les recherches de cet auteur, nous visons plutôt à les compléter autant que possible en mettant en évidence l'influence des crises centrafricaines sur la stabilité de la région orientale du Cameroun.

L'ouvrage intitulé *L'insécurité en RCA. Quel rôle pour le droit international ?* de l'auteur Augustin Dour-Wawaye⁵⁴, se penche sur la question de l'insécurité en République Centrafricaine et explore le rôle que le droit international peut jouer dans la résolution de ce problème complexe. L'auteur analyse les différents aspects de l'insécurité en RCA, qu'il s'agisse des conflits armés, des violations des droits de l'homme, de la fragilité des institutions étatiques ou de la présence de groupes armés sur le territoire. Il met en lumière les limites et les lacunes du droit international dans la résolution des conflits et propose des pistes pour renforcer son efficacité dans ce contexte spécifique. L'ouvrage aborde également la responsabilité des acteurs internationaux, tels que les organisations régionales, les États voisins et la communauté internationale, dans la promotion de la paix et de la sécurité en RCA. Bien que l'ouvrage examine en profondeur le rôle du droit international dans la résolution de l'insécurité en RCA, il pourrait être critiqué pour sa focalisation exclusive sur cet aspect au détriment d'autres dimensions des conflits.

Hilaire de Prince Pokam⁵⁵, maître de conférences en Relations Internationales à l'Université de Dschang au Cameroun, s'intéresse dans son ouvrage à la question de l'insécurité en Afrique centrale. Depuis le début du nouveau millénaire, le Cameroun est confronté à des défis d'ordre international : les guerres civiles dans les pays voisins tels que le Nigéria et la République centrafricaine, ainsi que l'accueil des populations victimes de ces troubles politiques, l'insécurité maritime dans la péninsule de Bakassi, le terrorisme de Boko Haram et les ravages des anti-balaka dans la région de l'Est, frontalière de la RCA. Tout ceci crée un contexte d'insécurité alimenté par des acteurs étatiques et transnationaux générant des risques politiques susceptibles de fragiliser les fondements de l'État camerounais depuis l'extérieur,

⁵⁴ A. Dour-Wawaye, *L'insécurité en RCA. Quel rôle pour le droit international ?* Paris L'Harmattan, 2015.

⁵⁵ H. Prince Pokam, *Le Cameroun à l'épreuve de l'insécurité en Afrique Centrale depuis le nouveau millénaire*, Paris, L'Harmattan, 2018.

avec des répercussions tant sur le plan politique, économique que social. C'est pourquoi divers acteurs internationaux participent à la gouvernance sécuritaire au Cameroun en mobilisant différents moyens d'action, qu'ils soient des puissances établies ou émergentes, des États de la sous-région ou des organisations internationales. Leurs actions sont motivées par des enjeux collectifs et spécifiques. Cependant, leurs interactions sont soumises à un ensemble de contraintes qui offrent des perspectives pour surmonter l'insécurité au Cameroun, dans le but de favoriser son développement et l'épanouissement de ses relations avec ses partenaires internationaux.

L'ouvrage portant le titre *Persistance de la Crise en République Centrafricaine : Comprendre pour agir*⁵⁶ explore en profondeur les raisons derrière la durabilité de la crise en République Centrafricaine. L'auteur plonge le lecteur au cœur des raisons sous-tendant la longue crise que traverse la République Centrafricaine. À travers une analyse rigoureuse et approfondie, il explore les différentes dimensions de cette crise, mettant en lumière les facteurs historiques, politiques, économiques et sociaux qui l'ont alimentée et maintenue. Le récit débute par un retour sur l'histoire mouvementée de la République Centrafricaine, soulignant les tensions interethniques, les conflits politiques et les enjeux économiques qui ont marqué le pays depuis son indépendance. En examinant les politiques et les pratiques gouvernementales, l'auteur met en évidence les défis institutionnels et de gouvernance qui ont contribué à l'instabilité chronique du pays. De plus, l'ouvrage aborde l'expansion des milices anti-balaka, acteurs majeurs dans le conflit. Ces groupes armés, réagissant souvent aux exactions des rebelles musulmans de la Séléka, ont exacerbé les tensions intercommunautaires et participé activement aux violences qui déchirent le pays. Leur expansion dans les pays limitrophes a également eu un impact significatif sur la dynamique régionale, amplifiant les conflits et fragilisant davantage la stabilité de la région. En intégrant ces éléments, l'auteur offre une analyse approfondie et nuancée de la crise en République Centrafricaine, mettant en lumière ses multiples facettes et soulignant l'importance de comprendre ces dynamiques pour agir efficacement vers une résolution durable de la crise.

L'auteur, Léon Koungou⁵⁷, est un spécialiste de la sécurité et du terrorisme en Afrique. Dans son ouvrage, il examine les racines historiques et idéologiques de Boko Haram, ainsi que ses tactiques et stratégies opérationnelles. Il analyse également l'impact du groupe sur les populations locales, l'économie et la stabilité politique du Cameroun. En outre, l'ouvrage

⁵⁶ P-C Beninga, *Persistance de la Crise en République Centrafricaine : Comprendre pour agir*, Yaoundé, Friedrich Ebert, 2017.

⁵⁷ L. Koungou, *Boko Haram le Cameroun à l'épreuve des menaces*, Paris, L'Harmattan, 2014.

explore les réponses du gouvernement camerounais à la menace de Boko Haram, y compris les opérations militaires, les politiques de sécurité intérieure et les efforts diplomatiques pour contrer le groupe terroriste. L'auteur met en lumière les défis auxquels est confronté le Cameroun dans sa lutte contre le terrorisme, ainsi que les implications régionales et internationales de cette lutte.

Jacques Fulbert Owono⁵⁸, est un écrivain et enseignant-chercheur à l'université de Bamberg en Allemagne. Il déploie dans son ouvrage une analyse érudite des facteurs propices à l'implantation de Boko Haram au Cameroun. Il met en lumière, à travers une approche historique et socioculturelle, les mécanismes qui ont favorisé l'expansion de cette secte terroriste dans le pays. Dans une première démarche, l'auteur remonte aux origines de cette secte islamiste au Nigeria, puis expose de manière rigoureuse le processus de ramification de Boko Haram au Cameroun. Ses recherches se concentrent principalement dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. En s'appuyant sur des données qualitatives et quantitatives, il offre une analyse approfondie permettant une compréhension éclairée des racines de cette organisation terroriste. Par sa démarche méthodique et son expertise académique, Jacques Fulbert Owono apporte une contribution significative à la connaissance des origines de Boko Haram, enrichissant ainsi le débat sur la présence de cette menace dans la région.

L'article de Dze-Ngwa Willibroad⁵⁹ examine l'efficacité et les implications des interventions militaires menées par la Force Multinationale contre Boko Haram. L'auteur situe le phénomène Boko Haram dans un cadre plus large de crise sécuritaire au Nigeria et dans la région du lac Tchad. Il souligne les défis auxquels sont confrontées ces interventions, notamment le manque de coordination entre les pays participants, les problèmes de financement et le besoin urgent d'une approche plus intégrée qui inclut des solutions politiques et sociales, en plus de l'action militaire. Il plaide pour une réflexion approfondie sur la manière dont ces interventions peuvent être optimisées pour ne pas seulement contenir la violence, mais aussi pour s'attaquer aux causes profondes du terrorisme dans la région. L'auteur plaide pour une réévaluation des stratégies militaires en faveur d'approches plus intégrées qui incluent le développement socio-économique et le dialogue communautaire. Il insiste sur l'importance d'aborder les causes profondes du conflit, telles que la pauvreté et l'exclusion sociale, plutôt que de se concentrer uniquement sur des solutions militaires. En fin de compte, l'article appelle à

⁵⁸ J. F. Owono, *Terrorisme ou paraterrorisme en Afrique Centrale : le cas de Boko Haram au Cameroun*, Saint Denis, connaissances et savoirs, 2017.

⁵⁹ W. Dze-Ngwa, "The multinational joint task Force against Boko Haram: Rethinking Military Interventions", *International Journal of liberal Arts and Social Science*, Vol. 6, N°7, August 2018, pp.18-24.

une stratégie plus holistique qui englobe le développement économique et le renforcement des institutions locales.

L'article de Tchudjing Cassimir⁶⁰ examine les efforts de la Force Multinationale Mixte (FMM) pour contrer Boko Haram dans la région du bassin du Lac Tchad entre 2012 et 2020, en soulignant l'évolution et les défis de cette initiative de sécurité collective. Il retrace le processus diplomatique ayant abouti à la réactivation de la FMM, tout en mettant en lumière les intérêts divergents des États membres et des partenaires internationaux, ce qui a compliqué la coordination des efforts. Malgré des succès notables, notamment la réduction des attaques de Boko Haram et l'affaiblissement du groupe entre 2014 et 2018, la FMM continue de faire face à de nombreux obstacles. Ceux-ci incluent un manque de coopération entre les armées nationales, des opérations unilatérales qui fragmentent les efforts régionaux, une dépendance financière excessive vis-à-vis des financements extérieurs, et des retards bureaucratiques dans le déblocage des fonds. De plus, la capacité logistique et l'effectif de la FMM restent limités, malgré une augmentation autorisée à 11 000 membres. L'article recommande une révision du concept opérationnel de la FMM, avec une meilleure coordination en matière de renseignement, l'intégration du dialogue et des programmes de déradicalisation, ainsi qu'une transformation de la FMM en une force plus autonome avec une capacité accrue de maintien de l'ordre, afin d'améliorer durablement la sécurité régionale et renforcer la coopération militaire et politique entre les États membres.

7. La problématique

Une problématique est une question ou une situation complexe qui nécessite une analyse approfondie et la recherche de solutions. Comme le dit Bernard Dionne " la problématique est la mise en perspective de l'ensemble des liens qui existent entre les faits, les acteurs, et les composantes d'un problème donné "⁶¹. Elle représente le point central d'un sujet ou d'un thème donné, et elle guide la réflexion et la recherche pour trouver des réponses et des stratégies appropriées. C'est dans cette même logique que Michel Beaud affirme que la problématique s'apparente à un " ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettent de traiter le sujet choisi "⁶². En accord avec Jacques Chernier qui dit que la problématique est " l'ensemble des éléments formant le

⁶⁰ C. Tchudjing, "La sécurité collective contre Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad de 2012-2020", in Z. Beine et E. Messina Mvogo (dir), *Extrémisme religieux et violences dans le Sahel*, éditions Connaissances et Savoirs, Paris, 2022, pp.219-257.

⁶¹ B. Dionne, *Guide méthodologique pour les études et la recherche*, 3^e éd. Montréal, Études vivantes, 1998, pp.190-196.

⁶² Beaud, *L'art de la thèse...*, p.55.

problème et la structure d'information dont la mise en relation engendre chez un chercheur un écart se traduisant par un effet de surprise ou de questionnement assez stimulant pour le motiver à faire une recherche "⁶³. Prolongeant cette réflexion, Robert Pinto et Madeleine Grawitz définissent la problématique comme étant une approche ou la perspective théorique que l'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question du départ⁶⁴.

La question centrale ne saurait facilement se dégager vu l'actualité de ce sujet. En effet, pour définir une problématique pertinente, il est important de prendre en compte les différents facteurs qui ont contribué à la montée du terrorisme international au Cameroun et les mesures économiques et sécuritaires adoptées pour lutter contre ce fléau. À cet effet, la problématique soulève ainsi une réflexion sur la montée du terrorisme international au Cameroun et ses conséquences. Les activités terroristes ont un impact direct sur la sécurité des citoyens et sur le développement économique du pays. Les attaques terroristes ciblent souvent des civils innocents, des écoles, des marchés et d'autres lieux publics, ce qui entraîne une détérioration du tissu social et économique. Sur le plan sécuritaire, des opérations militaires ont été menées pour affaiblir les groupes terroristes et rétablir la sécurité dans les zones touchées⁶⁵. À cet effet, une question retient notre attention et constitue à ce titre la charpente de notre travail. C'est celle de savoir : Quelles sont les conséquences de la montée du terrorisme international au Cameroun ? À cette question centrale, se greffent des questions secondaires :

- Quels sont les facteurs ou les origines et les manifestations de l'implantation du terrorisme international au Cameroun ?
- Quelles sont les conséquences humaines et matérielles ?
- Quelles sont les différentes mesures économiques et sécuritaires mises en place pour contrer ce fléau et assurer la stabilité du pays ?
- Quelle est l'efficacité ou les limites de ces mesures ?

Répondre à ces questions nous est d'une importance capitale pour mieux appréhender les enjeux qui gravitent autour de la menace du terrorisme international au Cameroun.

8. Objectifs de recherche

L'objectif est une déclaration affirmative qui explique ce que le chercheur vise, cherche à réaliser. Il exprime l'intention générale du chercheur ou le but de la recherche en insistant sur

⁶³ J. Cherner, *La spécification de la recherche* citée par L. Olivier, *L'élaboration d'une problématique de recherche*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.11.

⁶⁴ P. Bakenga Shafali, *Cours d'initiation à la recherche scientifique*, G1, FSEG, 2013, p.37.

⁶⁵ Des efforts de renseignement ont été déployés pour anticiper et prévenir les attaques terroristes. Des réformes législatives ont été entreprises pour renforcer le cadre juridique de lutte contre le terrorisme et faciliter la coopération internationale dans ce domaine.

les aspects et les points du problème étudié et les opérations menées pour les atteindre. Les objectifs de recherche constituent des énoncés affirmatifs visant à expliciter les intentions du chercheur et les buts de la recherche. Par ailleurs, il convient de distinguer deux catégories d'objectifs auxquelles on peut aspirer : l'objectif général et les objectifs opérationnels.

L'objectif général de ce thème réside dans l'exploration approfondie des mécanismes de propagation du terrorisme transnational sur le territoire camerounais, ainsi que dans l'analyse des politiques économiques et sécuritaires mises en place pour endiguer cette menace insidieuse. Cette démarche vise à éclairer les acteurs politiques, et la société civile sur les défis multidimensionnels posés par la présence de groupes terroristes, tout en mettant en exergue les réponses stratégiques élaborées pour contrer efficacement cette périlleuse réalité.

En outre, l'objectif opérationnel précise l'objectif général en insistant sur les points ou les aspects du problème étudié à observer et les opérations à mener pour atteindre l'objectif général formulé⁶⁶. L'objectif opérationnel de ce thème consiste à analyser les liens entre le terrorisme international au Cameroun et les conflits régionaux, tels que ceux en cours en République Centrafricaine et au Nigéria. Cette approche permettrait de mieux comprendre les dynamiques transfrontalières du terrorisme et d'identifier les facteurs qui favorisent son expansion dans la région. Il serait également pertinent d'examiner le rôle des acteurs internationaux, tels que les organisations régionales et les puissances étrangères, dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun et de proposer des recommandations pour renforcer la coopération internationale dans ce domaine.

9. Considérations méthodologiques et théoriques

A. Cadre méthodologique

La méthode de travail est une approche structurée et organisée utilisée pour accomplir des tâches et atteindre des objectifs de manière efficace. Elle peut inclure la planification, la priorisation des tâches et l'évaluation des résultats. La méthode de recherche est le fil conducteur qui guide l'historien dans l'exploration du passé⁶⁷. Elle peut être aussi le moyen par lequel une discipline cherche à traquer la vérité scientifique⁶⁸. Il s'agit également d'un ensemble de règles, de plans d'observations, de modes d'investigations au travers desquels le chercheur soumet l'objet d'étude, l'éprouve dans le but de déceler la vérité qui s'y affère⁶⁹. Selon Pinto et Grawitz, la méthode est l'ensemble des règles et de principes qui organisent les mouvements

⁶⁶ N'da, *Méthodologie et guide pratique* ...p.61.

⁶⁷ N. Zemon Davis, *Le retour de Martin Guerre*, Harvard University Press, 1982, p. 42.

⁶⁸ Grawitz, *Méthode en sciences sociales*..., p.34.

⁶⁹ Pycke, *La critique historique*..., pp.31-32.

de connaissance, c'est-à-dire les endroits entre l'objet de la recherche et le chercheur, entre informations concrètes rassemblées à l'aide des techniques et le niveau de la théorie et des concepts⁷⁰. Au demeurant, la rédaction du présent travail s'est faite sur la base d'une méthodologie bien établie. Elle s'articule autour de la collecte et du traitement des données.

On peut faire un certain nombre d'analyses concernant la posture épistémologique et les instruments de collecte des données. L'épistémologie en tant qu'examen réflexif des sciences humaines, constitue le fondement intrinsèque de toute entreprise de recherche, elle est le pilier fondamental de toute recherche historique. En effet, elle vise à examiner la nature, les origines et les bornes de la connaissance, tout en explorant les fondements, les méthodes et les critères de validité propres aux différentes disciplines scientifiques et aux connaissances en général.

Afin d'accomplir la rédaction de ce présent travail, nous avons fait usage de la collecte des données et d'informations indispensables dans des centres universitaires et documentaires. C'est dans cette logique que Jean-Marc Ela affirme : "le four où cuit le pain intellectuel dont une société se nourrit"⁷¹. Autrement dit, le développement intellectuel d'une société est essentiel pour son épanouissement, cela explique que la société a besoin d'un accès à l'éducation, à la culture et à la recherche pour se développer⁷². Pour ce faire, nous nous sommes rendus à la bibliothèque de la Fondation Paul Ango Ela (FPAE), à la médiathèque de l'Institut Français du Cameroun (IFC) de Yaoundé, à la bibliothèque de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines (FALSH), et au Cercle-Histoire-Géographie-Archéologie (CHGA). La bibliothèque de l'institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) en tant que dépôt de savoir et de culture, a mis à notre disposition une vaste gamme de ressources documentaires, couvrant les domaines des relations internationales, de la diplomatie, du droit international et des sciences politiques. Nous avons fait usage du numérique ce qui a facilité l'accès à des informations d'une importance capitale. Autrement dit, l'ère du numérique, nous a permis d'exploiter les ressources en ligne afin de mener à bien cette recherche. Nous exposons ici les données que nous avons recueillies, sur Google Scholar et sur d'autres sites Internet qui ont enrichi notre compréhension de la problématique relative à l'essor du terrorisme international au Cameroun. La rédaction de ce travail a aussi été le fruit d'un jeu d'équilibre entre les divers guides méthodologiques qui règlementent le monde universitaire et pédagogique de notre pays

⁷⁰ Bakenga Shafali, *Syllabus d'initiation à la recherche scientifique*, UOB/BKV, inédit, GIECO, 2011, pp.25-26.

⁷¹ J. M. Ela, *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2001, p.12.

⁷² Tout comme le pain nourrit le corps, les idées et les connaissances nourrissent l'esprit d'une société, car c'est en cultivant l'intelligence et en encourageant la réflexion critique que la société peut trouver des solutions aux problèmes auxquels elle est confrontée et améliorer sa condition.

ceci afin de fixer les balises de la production et de l'évaluation des documents scientifiques au sein du panthéon de la grande instance de la pensée à savoir l'école⁷³.

Toutefois, afin d'accéder aux sources et de les analyser, nous avons opté pour une approche mixte en associant les méthodes qualitatives et quantitatives. Cette approche, apporte des ressources pour appréhender et disséquer les problèmes. L'enjeu de la méthode mixte est de saisir la complexité d'une situation en utilisant des outils complémentaires tels que : l'analyses statistiques qui est un outil clé pour examiner les tendances et les schémas du terrorisme au Cameroun, telles que la fréquence des attaques, les zones les plus touchées, les groupes impliqués, etc. Cela permet d'obtenir des données quantitatives pour évaluer l'ampleur du phénomène et identifier les tendances à long terme. Ensuite nous avons, les entretiens en profondeur avec des experts en sécurité, des responsables gouvernementaux, des membres des forces de sécurité, des victimes de terrorisme, pouvant apporter des perspectives qualitatives essentielles sur les facteurs sous-jacents du terrorisme, les motivations des acteurs impliqués et les lacunes dans les politiques de sécurité. Enfin les études de terrain, impliquent une immersion directe dans les zones affectées par le terrorisme, et peuvent fournir des données de première main sur les réalités locales, les perceptions des populations, les effets socio-économiques des attaques terroristes, et les besoins en termes de sécurité et de développement.

B. Cadre théorique

Le terme théorie vient du Grec "θεωρία" (*theoría*) qui signifie observer avec émerveillement ce qui se passe, pour décrire, l'identifier et le comprendre⁷⁴. La théorie permet de donner un sens aux faits internationaux et d'en fournir une explication⁷⁵. Pour Raymond Aron, elle s'apparente à un système hypothético-déductif⁷⁶, constitué par un ensemble de propositions dont les termes sont rigoureusement définis et dont les relations entre les termes relèvent le plus souvent une forme mathématique⁷⁷. En effet, la théorie permet de développer une compréhension approfondie et structurée du sujet en formulant des recommandations. Dans le cadre de cette étude, nous aurons à présenter différentes théories.

⁷³ R. L. Ombga et al., *Normes de présentation et d'évaluation des Mémoires et de thèses*, Université de Yaoundé I, Octobre 2008, p.1.

⁷⁴ D. Battistella, *Théories des Relations Internationales*, 2^e Ed, Paris, Presses des sciences politiques, 2006, p.28.

⁷⁵ H. Morgenthau, *Politics among Nation, the struggle for power and peace*, 6^e edition, New York, Alfred A. Knoff publisher, 1985, p.4.

⁷⁶Un système hypothético-déductif est une approche utilisée en sciences pour formuler des hypothèses, les tester et en déduire des conclusions. Le processus hypothético-déductif commence par l'observation d'un phénomène ou d'un problème. Sur la base de cette observation, le chercheur formule une hypothèse, c'est-à-dire une proposition explicative qui peut être testée. Ensuite des expériences ou des observations sont menées pour tester cette hypothèse. Les résultats de ces tests permettent au chercheur de tirer des conclusions.

⁷⁷ R. Aron, " Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? ", *Revue Française de science politique*, 17^e année, n° 5,1967, p.838.

De prime abord, nous avons le réalisme qui peut être utilisée pour analyser les interactions entre les acteurs internationaux impliqués dans la lutte contre le terrorisme international au Cameroun. De ce point de vue, " l'État, unité pertinente et rationnelle, apparaît comme le principal réducteur de risques "⁷⁸. Le réalisme, en tant que théorie classique des relations internationales, souligne la nature égoïste des États ainsi que la dynamique compétitive qui les anime dans leur quête de pouvoir. Dans ce cadre théorique, le terrorisme est appréhendé comme une menace significative pour la sécurité nationale et l'intégrité territoriale des États. Les penseurs tels que Hans Morgenthau et Kenneth Waltz ont contribué à cette perspective en analysant les enjeux de pouvoir et les intérêts nationaux qui prévalent dans un système international anarchique. Dans le même contexte, nous avons le constructivisme qui postule que les menaces et les notions de sécurité sont le fruit d'une construction sociale, façonnées par les identités, les idéologies et les perceptions réciproques entre les États. Ce courant théorique met en lumière l'importance des représentations partagées et des interactions entre acteurs internationaux dans la définition des enjeux sécuritaires. Parmi les principaux penseurs de cette approche, l'on compte Alexander Wendt et Peter Katzenstein.

Le transnationalisme est une théorie qui explique les interactions entre les individus, les groupes, les réseaux, et parfois même les États, qui transcendent les frontières nationales. Le terrorisme international au Cameroun, particulièrement marqué par la menace de groupes comme Boko Haram, a des répercussions significatives sur la sécurité, la stabilité sociale et le développement économique du pays. Cette situation est intimement liée au concept de transnationalisme, qui se réfère à des phénomènes et des réseaux qui dépassent les frontières nationales, influençant ainsi les dynamiques locales. Le transnationalisme, tel que défini par des auteurs comme Saskia Sassen et William Robinson, implique des interactions complexes entre différents acteurs non étatiques et étatiques à travers les frontières. Dans le contexte du Cameroun, on peut observer comment le terrorisme s'inscrit dans un réseau transnational de violence qui ne respecte pas les délimitations géographiques traditionnelles. Par exemple, les opérations de Boko Haram et des anti-balaka ne se limitent pas aux frontières camerounaises; elles s'étendent aux pays voisins comme le Nigeria, le Tchad, le Niger, République Centrafricaine.

La théorie économique⁷⁹ peut être utilisée pour analyser les conséquences économiques de la montée du terrorisme international au Cameroun, ainsi que les coûts, les effets des

⁷⁸ J. J. Roche, *Théorie des relations internationales*, Paris, Montchretien, 2001, p.23.

⁷⁹ La théorie économique inclut la théorie de la croissance économique, la théorie du développement économique, des investissements étrangers et celle des finances internationales.

investissements et les bénéfices des politiques économiques mises en place pour lutter contre le terrorisme. À cet effet, la théorie de la croissance économique, illustrée par les travaux de Robert Solow et Paul Romer, offre un cadre précieux pour comprendre les dynamiques économiques. Selon le modèle de croissance de Solow, la croissance économique résulte de l'accumulation de capital, de l'augmentation de la productivité du travail et des progrès technologiques. De son côté, le modèle de croissance endogène de Romer souligne l'importance des innovations et des connaissances dans le processus de croissance. Cependant, l'impact du terrorisme sur ces facteurs de croissance est indéniablement négatif. En effet, le terrorisme déstabilise les investissements en créant un climat d'insécurité, réduit la productivité du travail en instaurant un sentiment de peur et d'incertitude, et entrave l'innovation ainsi que les avancées technologiques, compromettant ainsi les perspectives de développement économique à long terme.

En outre, la montée du terrorisme international au Cameroun a entraîné l'adoption des mesures économiques et sécuritaires pour lutter contre ce fléau. Bien que des progrès aient été réalisés, la menace terroriste reste un défi persistant qui nécessite une vigilance continue et une coopération internationale accrue.

10. Difficultés rencontrées

Dans la réalisation de ce travail, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés dans certains aspects liés à notre recherche. Il est évident que la tâche n'était pas aisée malgré les efforts déployés. Parmi les obstacles rencontrés, nous pouvons mentionner la réticence de certains sujets enquêtés à répondre aux interrogations de notre questionnaire, ainsi que les diverses peines éprouvées pour accéder à la documentation nécessaire à la collecte des données essentielles pour notre recherche. Comme l'affirment Louis Malfatto et David Morin :

Les milieux criminels nationaux et internationaux se prêtent mal à la recherche universitaire. Le manque de données empiriques fiables et de témoignages vraiment crédibles complique considérablement l'analyse, qui se cantonne trop souvent à un traitement journalistique, pour ne pas dire sensationnaliste. Tant l'opacité qui entoure ces activités criminelles par nature clandestine, que le secret des enquêtes policières présentent comme gage de leur succès expliquent une telle carence⁸⁰.

Nous avons d'ores et déjà relevé la difficulté d'avoir facilement accès aux ouvrages consacrés à Boko Haram et aux anti-balaka implantés dans la région orientale du Cameroun, en particulier ceux adoptant une perspective historique, ou traitant de la défense armée et populaire. Nous nous sommes également heurtés à des entraves dans l'accès aux archives des administrations locales et centrales, encore assujetties au secret. C'est pourquoi nous avons

⁸⁰ L. Malfatto et D. Morin, "Criminalité transnationale organisée", in Macleod et al. (dir), *Relations internationales: théories et concepts*, Outremont, CEPES, 2008, pp. 53-57.

largement exploité les journaux "*L'Œil du Sahel*" et "*Cameroon Tribune*", etc. La majorité de nos requêtes d'accès à des documents sont restées infructueuses. En outre, la plupart des bibliothèques étaient dépourvues de documents sur les anti-balaka.

11. Plan de travail

Pour mener à bien cette réflexion sur la montée du terrorisme international au Cameroun, il a été judicieux de la structurer autour de quatre chapitres.

Le chapitre premier, intitulé : "Contexte historique et évolution du terrorisme international au Cameroun", met en évidence les origines, les manifestations et l'évolution du terrorisme international au Cameroun. Il retrace les principaux événements et groupes terroristes qui ont marqué le pays depuis les premières attaques de Boko Haram et des anti-balaka.

Le second chapitre, intitulé : "Les conséquences du terrorisme international au Cameroun", met en lumière l'impact dévastateur du terrorisme international sur le Cameroun. Il examine les conséquences sur la sécurité nationale, l'économie, la société et la gouvernance.

Le troisième chapitre, intitulé : "Les mesures économiques et sécuritaires adoptées par le gouvernement camerounais", met en relief les actions entreprises par le gouvernement camerounais pour renforcer la sécurité intérieure, telles que le déploiement des forces de sécurité supplémentaires et la mise en place de mesures de surveillance renforcées. Il met également en lumière les initiatives économiques visant à atténuer l'impact du terrorisme.

Enfin, le dernier chapitre, intitulé : "Évaluation des mesures préconisées pour lutter contre le terrorisme international au Cameroun", met en évidence l'efficacité et les limites des mesures préconisées pour lutter contre le terrorisme international au Cameroun. Il examine la mise en œuvre des politiques de sécurité, la coopération régionale et internationale, ainsi que les efforts de prévention et de déradicalisation. L'évaluation souligne les progrès réalisés dans la lutte contre le terrorisme, tout en mettant en lumière les défis persistants tels que la coordination entre les agences de sécurité et les lacunes dans les capacités de renseignement.

CHAPITRE I : CONTEXTE HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN

L'histoire sinueuse du terrorisme international au Cameroun, marquée par une évolution labyrinthique et énigmatique, révèle les défis cruciaux auxquels le pays est confronté en matière de sécurité et de stabilité. Globalement, ces exactions dans la région septentrionale et orientale sont attribuables à un facteur central : la perpétuelle instabilité engendrée par les actes terroristes. En effet, le contexte historique de ce sujet remonte à l'émergence de Boko Haram au Nigeria dans les années 2000, ainsi qu'à la montée en puissance des groupes d'autodéfense connus sous le nom d'" anti-balaka" en République centrafricaine en 2013-2014¹. Ces groupes ont par la suite étendu leurs activités dans les pays voisins, incluant le Cameroun. Il s'agit donc dans ce chapitre, d'exposer d'abord, l'origine et l'évolution du terrorisme international, puis d'analyser les éléments internes et externes favorisant l'émergence du terrorisme international au Cameroun, et enfin, de présenter les groupes terroristes opérant dans le pays.

I. ORIGINES ET FACTEURS D'IMPLANTATION DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN

Le Cameroun, situé en Afrique centrale, demeure non exempt de la croissance progressive du terrorisme à l'échelle mondiale, suscitant légitimement des préoccupations au sein du pays et des nations voisines. Depuis environ une décennie, le Cameroun a été le théâtre d'une augmentation significative du fléau terroriste, dont les origines dépassent les seules considérations religieuses ou culturelles pour englober des enjeux politiques, voire économiques. Cette situation impacte directement les structures familiales, entrave les activités économiques et engendre diverses formes d'atteintes aux droits fondamentaux de l'individu. Le terrorisme, notamment le terrorisme international, a une longue histoire et est devenu un fléau récurrent, il est donc compréhensible qu'il préoccupe non seulement l'opinion publique du monde civilisé, mais également les institutions et organes d'État aussi bien nationaux qu'internationaux².

¹ Lombard, " Rébellion et limites de la consolidation de paix en République Centrafricaine", *Politique africaine*, vol.1, n° 125,2012, pp.189-203.

² Eustathiades, " La cour pénale internationale pour la répression du terrorisme et le problème de la responsabilité internationale des États ", *Revue générale de droit international public*, n°1 (janvier-février) 1936, p.385.

1. Les origines du terrorisme international au Cameroun

La montée du terrorisme international au Cameroun, notamment avec l'implication des groupes terroristes tels que Boko Haram venant du Nigeria et les anti-balaka de la République centrafricaine, trouve son origine dans des conflits régionaux et des tensions politiques qui ont favorisé l'émergence de ces groupes extrémistes. Boko Haram, par exemple, est un groupe terroriste fondamentaliste islamiste basé au Nigeria, dont les origines remontent à la fin des années 1990. En effet, Mohamed Yusuf, un jeune prédicateur de retour de formation en Arabie Saoudite, fonde à Kanama, très petite ville sur la frontière entre le Niger et le Nigeria, un mouvement contre l'école occidentale. Ainsi naquit l'expression haoussa " Boko Haram" qui, littéralement, veut dire : "l'école occidentale est un péché"³. Le groupe prône une interprétation radicale de l'islam et cherche à instaurer un État islamique dans la région⁴. Ses activités se sont progressivement étendues au-delà des frontières du Nigeria, notamment vers le Cameroun, en raison de la porosité des frontières et des liens transnationaux entre les groupes terroristes. Toutefois, l'une des causes sous-jacentes à l'émergence du groupe Boko Haram réside dans la conjoncture socioéconomique prévalant dans le Nord du Nigeria. Il est à noter que tout acte terroriste, même de portée internationale, trouve ses racines ancrées localement. Il se nourrit essentiellement des problématiques spécifiques à un pays ou à une région donnée du monde⁵.

De plus, le Nigeria, État d'Afrique parmi les plus densément peuplés, se distingue par une disparité marquée en termes de répartition des richesses, engendrant un clivage profond entre sa région méridionale (Sud) prospère et son Nord demeuré en marge du développement⁶. Malgré son statut de géant économique sur le continent, le Nigeria ne parvient pas toujours à faire bénéficier le nord des avancées enregistrées par le pays. Cette situation cristallise une fracture géopolitique entre une partie septentrionale majoritairement musulmane et une partie méridionale majoritairement chrétienne. La région sud est davantage insérée dans la mondialisation et les échanges internationaux que sa contrepartie septentrionale. Cette situation a suscité un sentiment d'aliénation répandu parmi la population des régions du nord du Nigeria, qui perçoit l'État comme illégitime et incapable de répondre à ses besoins en matière de santé, d'éducation, de transport et de sécurité. La pratique généralisée du clientélisme politique et de la corruption économique entraîne le détournement des fonds publics au profit des élites

³ S. Abba et A. Abdoukader, *Pour comprendre Boko Haram*, Paris, L'Harmattan, 2021, p.13.

⁴ A. Higazi, "Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria", *Politique africaine*, n° 130, 2013, pp.137-164.

⁵ J. Celliers, "L'Afrique et le terrorisme", *Revue Afrique Contemporaine*, n°209, 2004, pp.81-100.

⁶ P. Gendt, "Boko Haram le reflet des problèmes nigériens", *Service International de recherche, d'éducation et d'action sociale*, n°51, 2012, p.10.

politiques du nord. Cette réalité a exacerbé les tendances au repli identitaire, marquées par des considérations ethno-religieuses⁷.

Dans ce même sillage, dans les États du Nord du Nigeria à prédominance musulmane, les populations ressentent un fort sentiment de marginalisation de la part du pouvoir central. Dans cette situation, il est compréhensible que la nostalgie d'un passé glorieux et prospère sous le califat de Sokoto prédispose de nombreux jeunes musulmans à se rebeller contre l'État nigérian. Afin de retrouver leurs repères, les partisans du djihadisme islamique optent pour la restauration de la loi divine qu'est la charia. Cela leur permettrait de contrôler les dirigeants politiques en proie à la corruption et à toutes formes de malversations financières. C'est ainsi que ces raisons socio-économiques seraient l'une des causes majeures de la création de la secte Boko Haram⁸.

Par ailleurs, les anti-balaka, quant à eux, sont nés en République Centrafricaine en réaction aux exactions commises par la coalition rebelle Séléka. Ce groupe milicien majoritairement chrétien s'est engagé dans des violences intercommunautaires visant les musulmans, ce qui a contribué à déstabiliser la région et à favoriser l'émergence d'un climat propice à l'implantation de groupes terroristes. À cet effet, Le conflit centrafricain (2012-2014) oppose des groupes issus de l'ex-rébellion Séléka, qui avait pris le pouvoir en Centrafrique par un coup d'État le 24 mars 2013, et des formations d'auto-défense dites anti-balaka, qui s'en prennent aux communautés musulmanes et mettent en scène une violence extrême sur le corps de leurs victimes. Depuis le XIX siècle, le clivage religieux entre les combattants musulmans et les factions armées chrétiennes a marqué les échanges et les affrontements entre les populations en Centrafrique et celles originaires de la région tchado-soudanaise. Cependant, les objectifs de la Séléka, bien que présents dans ces tensions, demeurent peu clairs⁹.

Au Cameroun, la montée du terrorisme s'est manifestée par une série d'attaques terroristes, notamment contre les forces de sécurité, les civils et les infrastructures. Les premiers attentats terroristes ont eu lieu dans les régions frontalières du pays, où les groupes terroristes ont cherché à étendre leur influence et à recruter de nouveaux membres. Les commanditaires de ces groupes terroristes sont souvent difficiles à identifier précisément en raison de la complexité des réseaux de financement et de soutien. Cependant, il est connu que Boko Haram a des liens avec des organisations terroristes internationales telles que l'État islamique (EI) et Al-Qaïda, ce qui lui permet de bénéficier d'un soutien logistique et financier. Les modes

⁷ R. A. France Pitroipa, "Le Nigeria à l'épreuve du terrorisme : une analyse des racines sociohistoriques et politique de la violence revendiquée par Boko Haram", Mémoire de Maîtrise en science politique, Université de Laval, 2015, pp.74-75.

⁸ Higazi, "Les origines ...", p.147.

⁹ T. Berthemet, "Centrafrique : Bangui sous la menace des rebelles" in *Le figaro* du 27 décembre 2012.

d'opération de ces groupes terroristes incluent des attaques armées, des enlèvements, des attentats-suicides et des actes de violence indiscriminée visant à semer la terreur et à affaiblir les autorités locales. Le recrutement de combattants se fait souvent à travers la radicalisation de jeunes vulnérables et marginalisés, ainsi que par le biais de réseaux de trafic d'armes et de drogue. En réponse à cette menace, le gouvernement camerounais a mis en place des mesures économiques et sécuritaires pour lutter contre le terrorisme, en renforçant la coopération régionale et internationale, en améliorant le contrôle aux frontières et en investissant dans le développement des régions touchées. Cependant, la lutte contre le terrorisme reste un défi majeur qui nécessite une approche multidimensionnelle et une coordination efficace entre tous les acteurs concernés.

Le phénomène du terrorisme international au Cameroun est un problème ancien. En effet, le pays a été confronté à des actes de terrorisme perpétrés par des groupes extrémistes bien avant que cette menace ne devienne une préoccupation majeure à l'échelle mondiale. Ces groupes, souvent motivés par des idéologies radicales et des revendications politiques, ont mené des attaques violentes visant à semer la terreur et à déstabiliser le pays. Les racines profondes du terrorisme au Cameroun remontent à des conflits historiques, des tensions ethniques et des luttes pour le pouvoir, qui ont créé un terrain fertile pour l'émergence de groupes extrémistes. Ces groupes ont exploité les failles de la gouvernance et les inégalités sociales pour recruter des partisans et mener des opérations terroristes dans différentes régions du pays. Nous pourrions prendre à titre d'exemple le cas des organisations telles que Boko Haram et anti-balaka. Leur utilisation de tactiques sophistiquées, telles que les attentats-suicides, les enlèvements et les attaques coordonnées, a engendré une insécurité généralisée et a profondément perturbé l'équilibre social et politique du pays¹⁰. Ils ont cherché à affaiblir l'autorité de l'État, à perturber l'ordre public et à instaurer un climat de peur et d'insécurité. Le terrorisme international au Cameroun s'est également nourri de facteurs externes, tels que les influences régionales et mondiales, les conflits transfrontaliers et les alliances avec des organisations terroristes étrangères. Ces liens internationaux ont contribué à la diffusion d'idéologies extrémistes, au recrutement de combattants étrangers et à l'importation d'armes et de financements illicites.

Ainsi, le Cameroun est devenu un théâtre d'opérations pour des groupes terroristes opérant à l'échelle mondiale, ce qui a complexifié davantage la lutte contre le terrorisme dans le pays. En outre, le terrorisme est l'emploi de la terreur à des fins idéologiques, politiques ou

¹⁰ <https://www.hrw.org/fr/news/2021/04/05/cameroun-les-attaques-de-boko-haram-sintensifient-dans-la-region-de-lextreme-nord>. Consulté le 2 janvier 2024.

religieuses¹¹. En d'autres termes, il représente un phénomène multifactoriel. Il est possible d'affirmer que, même si l'histoire du terrorisme remonte aussi loin que celle des conflits, celui qui sévit en Afrique est contemporain¹². Aussi, les confins du Cameroun sont des espaces de désordre où l'autorité de l'État peine à s'imposer du fait de la prolifération des bandes armées de rebelles, de trafiquants divers et de bandits de grands chemins¹³ ; reconnus sous l'appellation de "coupeurs de routes"¹⁴ ou encore désignés par le terme "Zargina"¹⁵. Usant et abusant de la porosité des frontières et des solidarités transfrontalières dans des aires culturelles qui transcendent les limites des États, ces organisations criminelles se nourrissent de la floraison des vecteurs de violence issus de l'instabilité politique qui les caractérise.

L'évolution du terrorisme international au Cameroun s'est caractérisée par une escalade de la violence, des attaques ciblées contre des civils innocents, et une propagation inquiétante de l'extrémisme violent. Les groupes terroristes ont cherché à étendre leur influence dans certaines régions du pays, exploitant les tensions ethniques, religieuses et politiques pour semer la terreur et le chaos. Leurs tactiques meurtrières ont engendré un climat de peur et d'insécurité parmi les communautés locales, compromettant ainsi le tissu social et la cohésion nationale. Par ailleurs, l'évolution du terrorisme international au Cameroun a également mis en lumière les défis complexes liés à la coopération transfrontalière en matière de sécurité. Les groupes terroristes opérant dans la région ont profité des frontières poreuses pour se déplacer librement et échapper aux poursuites. Cette situation a nécessité une réponse régionale concertée impliquant plusieurs pays voisins afin de contrer efficacement cette menace transnationale. À cet effet, l'évolution du terrorisme international au Cameroun soulève des questions fondamentales sur les stratégies de prévention, de lutte contre la radicalisation, et de reconstruction post-conflit.

Au demeurant, le terrorisme au Cameroun a connu une évolution significative et dangereuse, principalement due à l'activité de groupes tels que Boko Haram et les anti-balaka. Le Cameroun a été et est toujours confronté à des attaques terroristes perpétrées par des membres de ces groupes, ce qui a accru la menace terroriste dans le pays. Ainsi, l'insécurité transfrontalière a engendré de nouveaux comportements et attitudes au sein des populations

¹¹ G. Chaliand (dir.), *Les stratégies du terrorisme*, Paris, Desclée de Brouwer, 2002, p. 10.

¹² P-H. Sandaogo, *Armées Ouest-Africaines et terrorisme : Réponses incertaines ?* Paris, Les 3 colonnes, 2021, p.27.

¹³I. Saibou, "La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : Une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier", *Polis/ C.S.P.R.*, Vol.13, Numéros 1-2, 2006, p.119.

¹⁴ I. Saibou, *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010, p.109.

¹⁵ C. Seignobos, "Le phénomène Zargina dans le nord Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales Mbororo", *Afrique contemporaine*, 2011/3, n°239, pp.35-59.

camerounaises. De l'Extrême-Nord jusqu'à la région orientale du pays, les attaques et les actions de Boko Haram et des anti-balaka, affectent directement ou indirectement l'ensemble de la population. Dans une perspective d'adaptation face aux violences et aux exactions internes, cette réflexion se penche sur les comportements des habitants du Cameroun à l'ère du terrorisme commis par les terroristes¹⁶. Elle met en lumière la manière dont, à travers les espaces intimes et publics, les individus s'organisent pour résister, s'adapter aux menaces sécuritaires et poursuivre leur existence.

2. Les facteurs d'implantation

La montée du terrorisme international au Cameroun, en particulier dans la région de l'Extrême-Nord, s'explique par plusieurs facteurs, parmi lesquels les conditions environnementales dégradées jouent un rôle prépondérant. Située au cœur du bassin du lac Tchad, une zone partagée entre le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigéria, cette région se révèle particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques et à la dégradation de son environnement. Ces transformations ont contribué à l'instabilité sociale et économique, exacerbant ainsi la propagation du terrorisme dans la région. Le lac Tchad, qui constituait autrefois un vaste étendu d'eau couvrant environ 25 000 km² dans les années 1960, a vu sa superficie drastiquement réduite, ne représentant aujourd'hui plus que 10 % de sa taille d'origine. Ce rétrécissement alarmant est principalement imputable aux changements climatiques et à la surutilisation des ressources hydriques à des fins agricoles. Les conséquences de cet assèchement sont dramatiques pour les populations locales, traditionnellement dépendantes du lac pour la pêche, l'agriculture et l'élevage. Des millions d'individus se trouvent ainsi privés de moyens de subsistance viables, plongeant de nombreuses communautés dans une pauvreté extrême. Il convient de mentionner le cas de la crise climatique à Kousseri. Le 5 décembre 2021, de nouvelles violences intercommunautaires ont éclaté dans l'arrondissement de Logone Birni, à 38 km au Sud-ouest de la ville de Kousseri, dans la région de l'Extrême-Nord¹⁷. Selon les sources locales une dispute entre des personnes issues de deux communautés locales autour d'un point d'eau dans le village Ouloumsa situé à environ 3 km au Nord-Est de Logone Birni serait à l'origine de ces violences. Le conflit s'est intensifié, donnant lieu à des affrontements, ainsi qu'aux incendies de maisons et de commerces. Ces violences se sont progressivement étendues sur d'autres villages de Logone Birni et à l'arrondissement voisin de Zina, précisément dans les villages Galam et Galami situés à environ

¹⁶ Guibbaud, "Boko Haram : Le Nord-Cameroun dans la tourmente ?" *Note d'éclairage du GRIP*, Bruxelles, 2014, p.6.

¹⁷ <https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroun-extr-me-nord-violences-intercommunautaires-de-logone-bir-ni>. Consulté le 23 septembre 2024.

22 km de la ville de Zina, puis au département du Mayo-Danay, dans les localités de Maga et Pouss. Le 8 décembre, des affrontements ont éclaté entre les ressortissants des deux communautés dans la ville de Kousseri, Chef-lieu du département du Logone et Chari, occasionnant la mort et plusieurs blessés, ainsi que des dégâts matériels importants. Les différentes activités restent paralysées dans la ville. La tension reste perceptible et laisse craindre la poursuite des affrontements et du cycle de violence¹⁸.

La dégradation de l'écosystème du lac Tchad a, ouvert la voie à l'émergence de groupes terroristes tels que Boko Haram. Ces derniers exploitent la vulnérabilité économique et sociale des jeunes, souvent privés de perspectives d'avenir, pour les recruter en leur offrant une alternative, fût-elle violente. Ainsi, le manque de stabilité économique, directement lié à la raréfaction de l'eau et des ressources naturelles, a alimenté un profond sentiment de frustration sociale, que les groupes terroristes ont su exploiter en promettant des avantages matériels ou une forme de sécurité. Nous pouvons noter le cas de nombreux pêcheurs et agriculteurs vivant autour du lac, incapables de subvenir aux besoins de leurs familles en raison de la raréfaction des ressources, ont été contraints d'abandonner leurs terres.

En outre, la région du bassin du lac Tchad est régulièrement frappée par des sécheresses prolongées, accentuant les tensions autour de la gestion des ressources naturelles. Les communautés pastorales, qui dépendent de la végétation pour nourrir leurs troupeaux, ont vu les pâturages considérablement réduits du fait de la désertification croissante. Ces pénuries ont engendré des conflits de plus en plus récurrents entre agriculteurs et éleveurs pour l'accès à la terre et à l'eau. Les périodes de sécheresse et les inondations répétées réduisent la fertilité des sols. Les agriculteurs voient ainsi leurs récoltes diminuer et les communautés ont du mal à trouver suffisamment d'eau potable¹⁹. Les groupes terroristes exploitent ces tensions pour asseoir leur influence et étendre leur contrôle. En effet, ces querelles, exacerbées par la compétition pour des ressources limitées, ont été habilement instrumentalisées par des organisations telles que Boko Haram. Ces groupes profitent ainsi de la fragmentation sociale pour renforcer leur pouvoir, en promettant tantôt une protection, tantôt une vengeance à des communautés marginalisées qui se sentent délaissées par les autorités nationales, incapables de gérer ces crises écologiques.

Les fléaux naturels, tels que l'assèchement du lac Tchad, les sécheresses récurrentes et la désertification, ont des répercussions profondes sur la stabilité sociale et économique de l'Extrême-Nord du Cameroun. En intensifiant la pauvreté, en suscitant des tensions autour des

¹⁸ <https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroun-extr-me-nord-violences-intercommunautaires-de-logone-bir-ni>. Consulté le 23 septembre 2024.

¹⁹ <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/cameroon/b197-curbing-feuds-over-water-camerouns-far-north>. Consulté le 23 septembre 2024.

ressources et en précipitant des mouvements de populations, ces facteurs environnementaux ont indirectement nourri la montée du terrorisme dans cette région déjà fragilisée. Dès lors, une réponse adaptée à cette menace ne peut faire l'économie d'une prise en compte globale des dimensions écologiques, économiques et sociales afin de renforcer la résilience des communautés locales et de contrer efficacement les dynamiques terroristes. La répression violente exercée contre Boko Haram au Nigéria et les anti-balaka en République Centrafricaine a contraint ces deux mouvements à considérer le Cameroun comme un refuge stratégique pour le recrutement de nouveaux membres. Cette dynamique est facilitée par les affinités socioculturelles qui unissent les populations des zones transfrontalières. En effet, les liens ethniques, linguistiques et culturels qui caractérisent ces régions créent un terrain propice à l'infiltration de groupes armés. Les communautés locales, souvent en proie à des difficultés économiques et à une instabilité chronique, peuvent être tentées par des promesses de protection ou d'appartenance offertes par ces mouvements. Le Cameroun se retrouve ainsi au cœur d'un phénomène complexe où les enjeux de sécurité régionale s'entrelacent avec des réalités sociales et culturelles profondes, rendant la lutte contre le terrorisme plus délicate.

II. FACTEURS INTERNES ET EXTERNES FAVORISANT L'ÉMERGENCE DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN.

La montée du terrorisme international au Cameroun résulte de divers facteurs, à la fois internes et externes, qui ont favorisé son émergence. Ces facteurs sont souvent interdépendants et contribuent à créer un environnement propice à l'activité terroriste.

1. Facteurs internes

Un facteur interne, dans le contexte de la montée du terrorisme, fait référence à un élément ou une condition qui émerge ou se développe à l'intérieur d'un pays, d'une société ou d'une entité politique donnée, et qui influence directement ses événements, sa trajectoire historique, ou ses relations internes. Ces facteurs sont endogènes, ce qui signifie qu'ils sont générés à l'intérieur du système ou de l'entité étudiée, et ne dépendent pas de puissances extérieures. Les facteurs internes peuvent inclure des éléments tels que les structures politiques, les conflits sociaux, les mouvements culturels, les crises économiques, les croyances et les mentalités populaires, les institutions politiques, les révolutions internes, ou d'autres dynamiques propres à la société étudiée. Pour rendre ce postulat plus opérationnel, nous l'avons décomposée en trois variables indépendantes : Le chômage, la pauvreté et la corruption. Ils jouent un rôle essentiel dans la compréhension des développements historiques et des

évolutions au sein d'une entité donnée, en mettant en lumière les forces et les dynamiques internes qui ont façonné son histoire.

En outre, la situation du chômage et de la pauvreté dans certaines régions du Cameroun constitue un terreau fertile pour la radicalisation et le recrutement des groupes terroristes. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le chômage est la situation de la main-d'œuvre disponible à travailler qui est à la recherche d'un emploi mais ne réussit pas à en trouver²⁰. En effet, ces conditions socio-économiques précaires rendent certaines populations vulnérables à la propagande extrémiste et à la promesse d'une vie meilleure. En tant que groupe social fragilisé, les jeunes résidant dans le septentrion et la partie orientale sont, de manière croissante, enrôlés par le mouvement extrémiste Boko Haram et anti-balaka²¹. Cette réalité ne laisse point Priscilla Sadatchy indifférente. D'autant plus qu'elle fera savoir en ces termes : " Loin de constituer une entité homogène, Boko Haram présente de multiples facettes : le noyau dur adhérant pleinement à un islam radical ; des jeunes sans emploi et sans perspective d'avenir et autres bandes criminelles agissant pour des raisons purement économiques"²². Selon l'auteure, le manque d'opportunités d'emploi décent pour les jeunes de cette région les pousse à chercher des moyens de subsistance au sein de cette secte terroriste. En adhérant à cette analyse, il est clair que les jeunes enrôlés, dont l'âge varie entre 16 et 26 ans, exercent principalement des métiers tels que chauffeurs de mototaxis et vendeurs de carburant. Leur niveau d'éducation est souvent faible, voire inexistant pour la plupart d'entre eux. Il est donc possible que ces jeunes soient susceptibles d'être recrutés par la secte, qui leur promet en retour une somme d'un million de FCFA et des motos dont ils deviendront les propriétaires légitimes²³.

Dans ces régions, les jeunes en particulier, confrontés à un avenir incertain et dépourvu de perspectives, sont souvent séduits par les discours radicaux prônant un changement radical de la société. Ces jeunes, désespérés et en quête de sens, se retrouvent ainsi embrigadés dans des activités terroristes, perpétrant des attaques violentes au nom d'une idéologie extrémiste. Toujours dans le même ordre d'idée, 50 % des chômeurs débrouillards à la recherche d'un emploi stable, quoique dans le secteur de l'économie souterraine, vivent encore malgré un âge

²⁰ <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=cmr&codeThe me=8&codeStat=sl.tlf.prim.zs>. Consulté le 14 mai 2024.

²¹ Guedegbe Capko, " Boko Haram : bras armé du terrorisme international, déstabilisation du Nigeria et reconfiguration géopolitique de la zone sahélienne", IRIS-Observatoire géopolitique du religieux, <http://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2015/02/Obs-religieux-Boko-Haram-f>. Consulté le 08 avril 2024.

²² Priscilla Sadatchy, " Boko Haram : un an sous état d'urgence", *Notes d'analyse du GRIP*, 3 juin 2014, Bruxelles, pp.1-20. <http://www.grip.org/fr/node/1311>. Consulté le 08 avril 2024.

²³ Aboya Endong, "Terrorisme: quand Boko Haram recrute au Cameroun", *Jeune Afrique économique*, 2004, <http://www.jeuneafrique.com/45350/politique/terrorisme-quand-boko-haram-recrute-au-cameroun/>. Consulté le 08 avril 2024.

avancé dont la moyenne est de 35 ans sous le toit de leurs parents²⁴. Toute cette grande masse de diplômés sans emploi en veut pratiquement à l'État qui, à leurs yeux, ne remplit pas pleinement ses fonctions régaliennes. Raison pour laquelle ces personnes ayant subies à longueur de journées des frustrations au sein de la société et davantage du noyau familial finissent par rejoindre des groupes terroristes dans l'espoir d'y trouver des solutions.

De plus, la pauvreté généralisée dans certaines régions du Cameroun contribue à l'instabilité sociale et politique, créant un climat propice à l'émergence de mouvements radicaux. Les inégalités économiques flagrantes et l'absence de politiques de développement efficaces favorisent le ressentiment et la frustration au sein des communautés marginalisées, les rendant plus enclines à adhérer à des idéologies radicales prônant un changement violent. Face à cette réalité alarmante, il est impératif pour les autorités camerounaises de mettre en place des politiques socio-économiques visant à réduire le chômage et à lutter contre la pauvreté dans ces régions vulnérables²⁵.

La gouvernance déficiente au Cameroun a joué un rôle dans la montée du terrorisme. À cet effet, la corruption endémique qui gangrène les institutions gouvernementales a sapé la confiance des citoyens et a alimenté un sentiment d'injustice et d'impunité²⁶. Les détournements de fonds publics destinés aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé et l'emploi ont contribué à l'aggravation des inégalités et à l'exclusion de certaines populations, les rendant plus vulnérables à la radicalisation. Enfin, le manque de transparence et de reddition de comptes dans la gestion des ressources publiques a alimenté un climat de méfiance et de frustration parmi la population, favorisant ainsi le recrutement par les groupes terroristes qui promettent une alternative au système corrompu en place.

2. Facteurs externes

Les facteurs externes qui favorisent la montée du terrorisme international sont multiples et variés. De prime abord, il appert qu'une instabilité régionale résultant des conflits en cours dans les nations limitrophes, tels que celui avec Boko Haram et les anti-balaka ayant généré un environnement propice aux activités terroristes transfrontalières. Les groupes terroristes exploitent les frontières poreuses²⁷ et les flux de réfugiés pour élargir leur base opérationnelle. Sur ces motifs de l'insurrection de Boko Haram, Marc Antoine de Pérouse de Montclos²⁸ écrit :

²⁴ Francophonie, "Chômage et pauvreté au Cameroun", <https://www.francophonie-actualites.com/3-economie/7-emploi/24/chomage-et-pauvrete-au-cameroun.php>. Consulté le 14 mai 2024.

²⁵ Francophonie, "Chômage et pauvreté..."

²⁶ R. Klitgaard, *Combattre la corruption*, Paris, Nouveaux Horizons, 1998, p.18.

²⁷ La porosité des frontières est un problème majeur dans la lutte contre le terrorisme, car elle permet aux terroristes de franchir les frontières sans être détectés, facilitant ainsi leur infiltration dans le pays.

²⁸ M-A Pérouse, " Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ?" *Question de recherche*, n°40, Paris, CERI.

qu'au-delà de ses connexions avec une mouvance djihadiste internationale, il est en effet un révélateur du politique parce qu'il dénonce un État [...] incapable de remplir ses missions régaliennes". Selon Corentin Cohen²⁹, les terroristes ont surfé sur des problèmes locaux pour étendre leur mouvement. Ainsi " le mouvement a su canaliser les frustrations et les sentiments d'oppression "³⁰.

En outre, il convient de mentionner l'influence de l'idéologie extrémiste mondiale et de la propagande en ligne, qui a exercé un impact significatif en inspirant et en radicalisant certains individus au Cameroun, les incitant à embrasser des idéologies terroristes et à perpétrer des actes de violence³¹. À cet effet, l'extrémisme mondial et la propagande en ligne représentent une menace sérieuse qui nécessite une action concertée au niveau international pour contrer leur influence néfaste. En dépit de ça, le concept de mouvement social renvoie à une action de protestation collective menée contre un adversaire donné. Les trois éléments essentiels de cette définition sont le caractère intentionnel de l'action collective (l'intention d'agir ensemble pour obtenir un résultat tout en élargissant ces mouvements au-delà des frontières), l'orientation revendicative du mouvement (la défense d'une cause ou d'un intérêt matériel) et l'identification d'un adversaire³².

Enfin, les dissensions observées dans les états avoisinants, notamment en République centrafricaine et au Nigeria, ont incontestablement eu un impact direct sur la sûreté au Cameroun, facilitant l'incursion de groupes terroristes. Les causes profondes des actes terroristes ont été examinées sous l'angle des liens historiques avec la population voisine du Nigéria et de la Centrafrique. L'effet de contagion (propagation) de l'extrémisme violent a entraîné, la vulnérabilité socioéconomique sous-jacente de l'Extrême-Nord et de l'Est du Cameroun. De surcroît, il convient de noter que la riposte militaire des autorités complexifie la situation.

III. LES GROUPES TERRORISTES ACTIFS DANS LE PAYS ET LEURS MODES OPÉRATOIRES : BOKO HARAM, ANTI-BALAKA

Le paysage du terrorisme international au Cameroun présente une diversité d'entités extrémistes aux ramifications multidimensionnelles et souvent insaisissables. Ces groupes,

²⁹ C. Cohen, " Boko Haram, une impossible sociologie politique ? Un groupe armé catalyseur de la violence armée régionale", *Afrique contemporaine* 2015/3, n°255, pp.75.92.

³⁰ Ibid.

³¹ J. Ramsès Mpela, "La radicalisation et l'extrémisme violent dans la région orientale du Cameroun : cas du département du Lom et Djerem, 2003-2022", Mémoire de Master II en Histoire, Université de Yaoundé I, 2023, p.121.

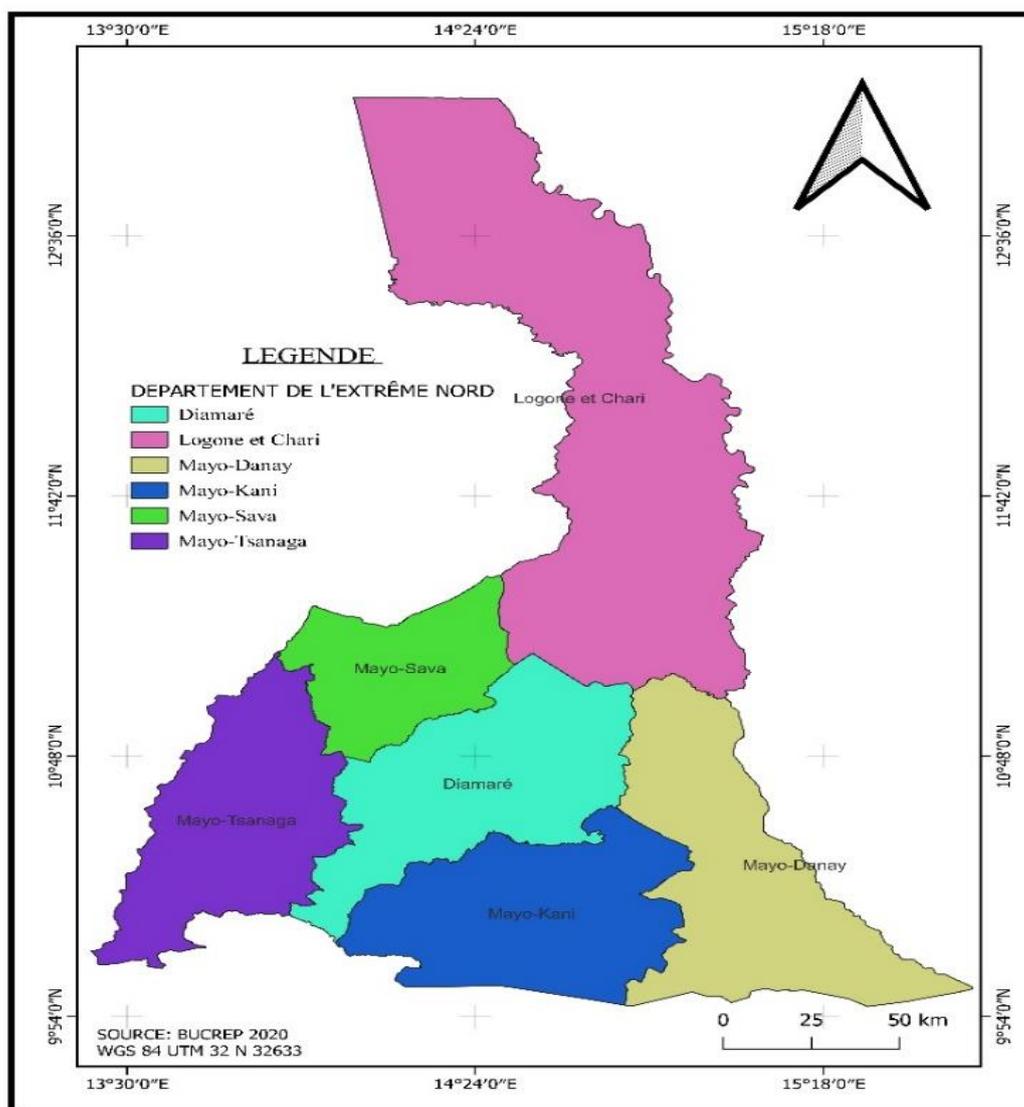
³² E. Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, la découverte, 6^{ème} édition, 2011, pp.9-10.

agissant de manière insidieuse, s’immiscent dans les tissus sociétaux, exploitant les méandres géographiques et politiques pour propager leur obscure emprise. Les populations camerounaises subissent des menaces et des attaques, tant dans la partie septentrionale, que dans la région de l’Est³³.

1. Boko Haram

La région de l’Extrême-Nord du Cameroun (voir carte 1) fait sans cesse face à des situations embarrassantes. La question de l’insécurité, qui demeure une problématique générale et complexe, fait appel à de nombreuses réflexions. Au cours de cette dernière décennie, la région a connu de multiples attaques sur les civils et l’armée, perpétrées par les groupes armés non étatique à l’instar de Boko-Haram, les anti-balaka ; ainsi que d’autres cas de violences et violations des Droits humains.

Carte 1: Le découpage départemental de la région de l’Extrême-Nord



Source : Réalisée à partir des données du BUCREP, 2020.

³³ F. Wassouni, A. Gwoda et al., *Boko Haram au Cameroun...*, p.515.

Dans cette étude qui s'inscrit dans le cadre d'une réflexion approfondie sur le phénomène du terrorisme, en prenant pour illustration les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est Cameroun, il est essentiel de présenter l'emplacement et la situation desdites régions. Pour ce qui est de l'Extrême Nord, la carte 1 représente cette partie septentrionale du Cameroun, limitrophe du Nigeria et du Tchad. La région de l'Extrême-Nord, avec pour capitale Maroua, est composée de six départements : le Diamaré, le Logone et Chari, le Mayo-Danay, le Mayo Sava et le Mayo Tsanaga, Mayo Kani.

L'ouvrage *Au Cameroun de Paul Biya*³⁴, illustre que les actes de terreur à grande échelle dont sont victimes les populations de l'Extrême-Nord ne sont pas un fait nouveau. En effet, en dehors des conflits tribaux qui ont rythmé la cohabitation des différentes communautés, l'Extrême-Nord du Cameroun fit aussi face aux razzias précoloniales³⁵. Dans un passé relativement récent, cette zone a été marquée par un banditisme transfrontalier à travers des prises d'otages et la spoliation des populations rurales³⁶. Dans cette contrée aux innombrables paradoxes, les intrusions de Boko Haram³⁷ au Cameroun n'ont guère étonné, étant donné que depuis des lustres, la présence de ses membres dans les monts Mandara était signalée, avec la connivence de certains notables locaux. Exploitant la candeur des laissés-pour-compte du progrès, ils tissèrent des liens sociaux avec cette population démunie et analphabète. Dans un élan de naïveté, un djihadiste capturé par les forces tchado-camerounaises disait : "Nous sommes les combattants de l'islam, on fait le djihad. Les moudjahidines n'ont peur de rien même pas de la mort, on m'a dit que c'était le chemin de Dieu et du prophète et que j'irais au paradis en le suivant"³⁸. En effet, lors d'une allocution devant l'ensemble du gouvernement et des membres du corps diplomatique accrédité au Cameroun, le président de l'Assemblée nationale, originaire de l'Extrême-Nord, déclara : "Nous le savons, beaucoup sont parmi nous, les uns tapissent dans l'ombre, les autres très actifs mais dans l'hypocrisie, faisant semblant d'apporter leur aide aux autorités, leur objectif étant de brouiller les pistes, certainement pour mettre le

³⁴ F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, pp.4-8.

³⁵ C. Seignobos, "Boko Haram Innovation guerrière depuis les monts Mandara. Cosaquerie motorisée et islamisation forcé", *Afrique contemporaine* 2014/4(n°252), pp.149-169 Doi 10.3917/afco.252.0149. Consulté le 10 janvier 2024.

³⁶ I. Saïbou, " La prise d'otage aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Lac Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier ", *Politique africaine*, 2006 n°94, pp.119-146.

³⁷ Le nom officiel du mouvement est *Jama'atu ahlis-Sunna lidda' wati wal-jihad*, qui signifie "groupe sunnite pour la prédication et le djihad". Depuis Mai 2016, le groupe est divisé en deux factions : celle qui se fait appeler "Province État Islamique en Afrique de l'Ouest" (PEIAO) et la faction originelle dirigé par Abubakar Shakau. C'est cette dernière qui est à l'origine de la quasi-totalité des attentats suicides en territoire camerounais.

³⁸ Reportage de l'armée tchadienne au front : <https://www.facebook.com/video.php?v=10153207492939575>. Consulté le 10 janvier 2024.

pays à feu et à sang ³⁹. En d'autres termes, de nombreuses personnes, agissent discrètement en coulisses et d'autres sont très actives, mais de manière hypocrite. Ces individus prétendent aider les autorités mais en réalité, leur but est de semer la confusion et peut-être même de provoquer des troubles violents dans le pays.

Depuis l'année 2013, ce territoire est le théâtre d'une conjoncture conflictuelle liée à la présence de Boko Haram, dont l'origine et le foyer principal sont enracinés dans le Nord-Est du Nigéria, spécialement dans l'État de Borno. Il s'agit d'un mouvement sectaire qui met en surface des frustrations sociales et des tensions religieuses assez lointaines⁴⁰. Ce conflit s'étend sur un quadrilatère incluant le Nigéria, le Cameroun, le Tchad et le Niger. De ce fait, cette région⁴¹ initialement associée à des activités de trafics et de banditisme⁴² s'est paradoxalement transformée en un terreau propice au djihadisme caractérisé par l'infiltration de Boko Haram dans ses confins. C'est de surcroît l'une des contrées les plus démunies au sein du territoire camerounais, présentant le taux d'alphabétisation le plus bas (20,53%)⁴³ et affichant simultanément le taux de fécondité le plus élevé (5,9 enfants/femme)⁴⁴. Ainsi, des milliers de jeunes issus de milieux défavorisés, sans emploi stable, se trouvent contraints à la débrouillardise, devenant malheureusement une cible privilégiée pour de multiples organisations terroristes à travers l'Afrique. Dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, secouée par une vague croissante d'actes terroristes, Boko Haram⁴⁵ a réussi à infiltrer ses agents (dans la population) en recrutant de nombreux jeunes en proie à la précarité, exerçant des métiers marginaux. Parmi eux figurent notamment les maîtres coraniques, les moto-taximen, les opérateurs de call box, les jeunes pêcheurs et éleveurs, ainsi que les jeunes commerçants locaux⁴⁶. Ces opportunités de recrutement se sont principalement manifestées dans des environnements marqués par une précarité généralisée, où les dispositifs sociaux étatiques demeurent largement insuffisants. Ces circonstances se concentrent particulièrement dans les

³⁹ Camnews 24, "Cameroun - Cavaye Yéguié Djibril: les complices de Boko Haram sont au Cameroun", <https://www.camnews24.com/fr/societe/cameroun/45831-cameroun-cavaye-yeguie-djibril--les-complices-de-Boko-Haram-sont-au-Cameroun>. Consulté le 11 janvier 2024.

⁴⁰ L. Koungou, *Boko Haram. Parti pour durer*, Paris, L'Harmattan, 2016, p.13.

⁴¹ La région de l'Extrême-Nord.

⁴² Saibou, *Les coupeurs de route...*, p.72.

⁴³ BUCREP, "Analyse thématique-Résumé scolarisation-alphabétisation-instruction", 2019, bucrep.cm/index.php/p/fr. Consulté le 11 janvier 2024.

⁴⁴ MINSANTE, "profil analytique complète : Extrême-Nord", 2016, onsp.minsante.cm/profil. Consulté le 12 janvier 2024.

⁴⁵ Il convient de relever que cette organisation est en majeure partie constituée de jeunes radicalisés et/ou criminalisés, sans emploi, ni perspective d'avenir. Voir Priscilla Sadatchy, " Boko Haram : un an sous état d'urgence ", *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 2014.

⁴⁶ "Rapport général du symposium international sur la déradicalisation des jeunes et la réinsertion des repentis de Boko Haram ", Université de Diffa, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, République du Niger, Diffa, 17 mai 2017, p. 18.

départements administratifs frontaliers du Nigeria, à savoir le Mayo Tsanaga, le Mayo Sava, et le Logone et Chari. La conjonction entre la faible intégration nationale de la région de l'Extrême-Nord et la négligence historique des zones frontalières par les autorités étatiques a transformé cet espace en un territoire hautement perméable aux activités criminelles. En conséquence, Boko Haram a su tirer parti de ces fragilités pour faire de l'Extrême-Nord à la fois une base logistique, un sanctuaire, un lieu de recrutement et un centre d'approvisionnement.

En outre, ce mouvement socioreligieux né au Nigeria, est entré dans la clandestinité et la violence à partir de 2009⁴⁷. L'affrontement entre l'État fédéral du Nigeria et ce mouvement a fini par s'étendre à l'Extrême-Nord du Cameroun⁴⁸ en 2013. Les groupes terroristes actifs au Cameroun comprennent des entités telles que Boko Haram⁴⁹, qui a mené des activités violentes dans la région. " Avant ses assauts répétés au Cameroun, très peu de personnes savaient ce qu'était véritablement Boko Haram et la plupart n'imaginaient pas que cette nébuleuse franchirait les frontières de leur pays, au point de perturber sérieusement toute la vie socioéconomique ⁵⁰". Par conséquent, les premiers enlèvements de l'organisation dans la zone de l'Extrême-Nord ont été initiés le 19 février 2013 marqués par l'enlèvement de la famille Moulin Fournier à Waza⁵¹, À partir de ce moment, les opérations de Boko Haram sur le territoire camerounais ont pris de l'ampleur. Allant dans le même sens un caporal affirme ce qui suit :

Au sein de la région de l'Extrême-Nord, Boko Haram a su exploiter la surprise et les embuscades pour laisser ses adversaires constamment abasourdis et plongés dans une panique généralisée, cette stratégie a permis à Boko Haram de semer la terreur en créant un climat d'insécurité permanent. La brutalité et l'extrême violence de Boko Haram ont créé un sentiment d'impuissance au sein des communautés touchées⁵².

C'est dans ce même ordre d'idée qu'affirme un sergent :

Rien qu'évoquer le nom de Boko Haram dans certains hameaux de la région de l'Extrême-Nord suffit à instaurer une angoisse profonde parmi les populations et même parmi les forces chargées du maintien de l'ordre. Cette angoisse est le résultat direct des actions, passées et présentes du groupe terroriste, ainsi que sa réputation de violence extrême et d'impitoyabilité⁵³.

⁴⁷ B. Moussa, "Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun : L'arbre qui cache la forêt", *IFRI*, 2022, Note n°9, p.13.

⁴⁸ Moussa, "Boko Haram dans...", p.13.

⁴⁹ P. C. Oyono, *Le terrorisme et l'État en Afrique dynamiques dysfonctionnelles et perspectives pour une étatisation intelligente*, Paris, l'Harmattan, 2022, p.107.

⁵⁰ Wassouni, Gwoda et al. *Boko Haram au Cameroun...* p28.

⁵¹ *Le jour* n°1379 du mercredi 20 février 2013 pp.2-3.

⁵² Entretien avec Yangué, 29 ans, Caporal en service de la 402^e compagnie d'incendie Kousseri, Kousseri, 30 mars 2024.

⁵³ Entretien avec Onambélé, 32 ans, Sergent-chef au Bataillon de commandement spécial Kousseri, Kousseri, 30 mars 2024.

En suivant une logique d'audace, le groupe terroriste sème le trouble sans faire de distinction dans la brutalité de ses actions⁵⁴. Il adopte une approche de tout ou rien, caractérisée par une intransigeance absolue. Ayant acquis une certaine crédibilité à travers de nombreuses attaques contre les postes de sécurité aux frontières, Boko Haram intensifie la pression sur le dispositif de sécurité camerounais. Les assauts lancés contre les cibles militaires ciblent principalement les villages frontaliers avec le Nigeria et le Tchad.

Les combattants de Boko Haram utilisent des tactiques, des techniques et des procédures professionnelles acquises via des réseaux en lignes de propagande djihadiste ou transmises par d'anciens cadres de l'armée nigériane ou par d'autres membres de mouvements terroristes agissant au Sahel ou encore par des mercenaires fort de cette capacité stratégique, Boko Haram va faire irruption vers les rives du lac Tchad particulièrement au Cameroun qui est devenu son deuxième terrain de bataille⁵⁵.

On peut évoquer ainsi les incidents du 14 novembre 2013 et du 05 avril 2014, liés par le rapt de religieux catholiques⁵⁶. D'autre part, les attaques concomitantes du 27 juillet 2014 à Kolofata et à Dabanga ont marqué un tournant stratégique décisif. En l'espace d'une matinée, les combattants de Boko Haram ont lancé deux incursions simultanées et spectaculaires sur le territoire national, visant spécifiquement Kolofata, où se trouvait le vice-premier ministre Amadou Ali, annoncé dans son village pour les festivités de la fête de Ramadan⁵⁷. En juillet 2014, l'épouse du vice-premier ministre et seize de ses proches (tous Camerounais) étaient enlevés à Kolofata⁵⁸

Tout au long de l'année 2014, Boko Haram a systématiquement pénétré le territoire camerounais. Ainsi, en décembre 2014, le Cameroun déclare avoir démantelé un camp djihadiste, capturé 45 instructeurs, tué " un nombre plus important " et récupéré 84 enfants âgés de 7 à 15 ans qui étaient entraînés sur place⁵⁹. L'armée camerounaise et Boko Haram s'affrontent pour la première fois le 2 Mars 2014, lors d'un combat à Fotokol⁶⁰. Cette

⁵⁴ M-A Perouse de Montclos, "Boko Haram, Islamism, Politics, Security and the state in Nigeria", Leiden, *African studies centre*, 2014, pp.12-13.

⁵⁵ Entretien, Anonyme, Maroua, 03 avril 2024.

⁵⁶ Le père Georges Vandenbeusch, curé français de la paroisse de Nguetchewe, avait été enlevé en 2013 dans le nord du Cameroun, près de la frontière avec le Nigeria. Ainsi que la Sœur Gilberte Bussière et les deux prêtres Giampaolo et Gianantonio Allegri enlevés en avril 2014 dans la ville de Tchéké. https://lemonde.fr/afrique/article/2013/11/14/un-pretre-francais-enleve-par-boko-haram-dans-le-nord-du-cameroun_3513968_3212.html. Consulté le 03 avril 2024.

⁵⁷ Général Nouma Joseph, *La guerre du Cameroun contre Boko Haram : l'expérience du Général de brigade*, Yaoundé, B.I.R, 2017, p.9.

⁵⁸ International Crisis Group, "Cameroun : faire face à Boko Haram", Rapport n°241, 16 novembre 2016. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/Cameroon/Cameroon-confronting-boko-haram>. Consulté le 11 janvier 2024.

⁵⁹ Le figaro : "Cameroun un camp de Boko Haram démantelé". <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/12/2/97001-20141222FILWWW00270-cameroun-un-camp-de-boko-haram-dementele.php>. Consulté le 11 janvier 2024.

⁶⁰ "La drôle de guerre du Cameroun contre Boko Haram", *Jeune Afrique*, 01 décembre 2014. Consulté le 11 janvier 2024. <https://www.jeuneafrique.com/38726/politique/la-dr-le-de-guerre-du-cameroun-contre-boko-haram/>. Consulté le 11 janvier 2024.

organisation a engagé une tentative d'invasion militaire des États voisins du Nigéria, au-delà des batailles quasi classiques gagnées contre les forces nigérianes. La plus grande victime de ces attaques est le Cameroun.⁶¹ La ville camerounaise de Kolofata a notamment subi ce sort le 13 janvier 2015. Située dans le département du Mayo-Sava⁶², elle a été prise d'assaut par une importante vague de djihadistes en provenance du Nigéria. Une attaque finalement repoussée par les forces camerounaises, avec à la clé, la neutralisation de 143 combattants ennemis⁶³, qui ne sont pas finalement parvenu à leurs fins.

En outre, une autre attaque de cette nature a visé la région de l'Extrême-Nord du Cameroun le 28 décembre 2014. Dans la localité d'Achigachia précisément une base militaire de la Brigade d'Infanterie Motorisée (BRIM) a été prise d'assaut par des assaillants autour des premières heures du matin par des combattants de Boko Haram, dont la ténacité face aux forces régulières a permis de hisser leur drapeau noir dans le village après une réplique de tactique de l'armée⁶⁴. En 2015, selon une estimation faite par Boko Haram lui-même, le nombre de bœufs volés en territoire camerounais s'élèverait à 4200, sans compter les petits ruminants⁶⁵.

Confronté à la pression des forces de défense des pays autour du lac Tchad (Nigeria, Niger, Cameroun, Tchad, Benin), Boko Haram ne se limite plus aux méthodes conventionnelles de guerre, mais adopte de nouvelles tactiques terroristes inspirées d'Al-Qaïda et de l'État islamique⁶⁶. Ses combattants multiplient les attaques meurtrières, les enlèvements, les exactions, contre les populations civiles et les forces armées régulières du Cameroun. Boko Haram est devenu une menace globale difficile à cerner tant ses contours et sa typologie opérationnelle sont polymorphe et mutants. Cette nouvelle forme de menace, diffuse et imprévisible, qui se substitue à la menace unique requiert de ce fait, la mise en place d'approches multiples afin d'éradiquer Boko Haram.

Ce mouvement a orchestré des embuscades contre les forces armées camerounaises dans la localité de Limani, située dans la région de l'Extrême-Nord, le 17 octobre 2015, précisément en soirée. Les djihadistes ont attaqué une unité du Bataillon d'Intervention Rapide (BIR) en

⁶¹ Oyono, *Le terrorisme et l'État...*, p.107.

⁶² Le Mayo-Sava est un département du Cameroun situé dans la région de l'Extrême-Nord du pays. Son chef-lieu est Mora.

⁶³ RFI, "Cameroun : Kolofata, une ville plusieurs fois ciblée par Boko Haram", 14 septembre 2015, <http://www.rfi.fr/Afrique/20150914-Cameroun-kolofata-ville-matyr-Boko-Haram>. Consulté le 18 janvier 2024.

⁶⁴ RFI, "Prise d'un camp militaire par Boko Haram au Cameroun", 28 décembre 2014, <http://www.rfi.fr/afrique/20141228-cameroun-violents-combats-entre-armée-boko-haram-asigashiya>. Consulté le 18 janvier 2024.

⁶⁵ *L'Œil du Sahel*, n° 588 du 27 mars 2015, p.6.

⁶⁶ M-M. Ould Mohamedou, "D'Al Qaïda à l'État islamique : acteurs non-étatiques mondialisés et évolution de la violence politique post-moderne", *Relations internationales*, 2017/4 (n° 172), pp.3-14. DOI 10.3917/ri.172.0003.

patrouille, provoquant des échanges de tirs ayant abouti au décès d'un militaire⁶⁷. Dans le cadre du harcèlement, une troupe de l'armée nigérienne positionnée à la Pile de Karamga, dans le Lac Tchad, a été surprise par une attaque menée le 25 avril 2015 par des insurgés circulant à bord de pirogues à moteur. Cette même unité avait déjà subi une attaque similaire le 20 février 2015, entraînant la mort de sept (7) soldats nigériens et de 15 djihadistes⁶⁸. À la suite de cette embuscade orchestrée en soirée du 19 septembre, un policier a perdu la vie⁶⁹. Depuis décembre 2020, le groupe armé islamiste Boko Haram a intensifié ses attaques contre les civils dans les villes et villages de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, tuant au moins 80 personnes et pillant des centaines de domiciles⁷⁰.

La guérilla y mène des actions non seulement en zone rurale, mais également en milieu urbain. La lutte contre Boko Haram doit tenir compte d'une nouvelle menace : les engins explosifs improvisés. L'une des menaces sécuritaires qui pèsent sur la région de l'Extrême-Nord du Cameroun actuellement est le retour à l'utilisation des engins explosifs improvisés (EEI) par les différentes factions de Boko Haram. Depuis 2021, cette région n'avait pas enregistré d'attentats spectaculaires à la bombe. Le dernier en date était celui du 8 janvier 2021 à Mozogo⁷¹, qui avait fait 15 morts. Or, le 21 mars 2023, à Amchidé, un véhicule du Bataillon d'intervention rapide (BIR) a heurté un EEI⁷². Le bilan humain faisait état d'un mort et de six blessés au sein de l'armée. Un mois plus tard, notamment le 24 avril, 06 militaires du 42e Bataillon d'infanterie motorisé (BIM) ont trouvé la mort dans l'explosion d'une mine au passage de leur véhicule sur le trajet Hitere Bavongola – Tchebetchebe. Plus tôt, le 18 mars 2023, l'explosion d'une grenade à Djibrili⁷³ a fait deux morts et un blessé. Au total, entre le 18 mars et le 24 avril 2023, l'ISS⁷⁴ a recensé au moins six incidents sécuritaires relatifs aux EEI dans l'Extrême-Nord du Cameroun, allant des déflagrations aux infiltrations des présumés Kamikazes au sein des communautés en passant par les tentatives d'explosion. À cet effet, seize

⁶⁷"Embuscade de Boko Haram : Un officier tué et trois autres blessés", 18 Octobre 2015, <https://www.cameroonweb.com/CameroonHomePage/health/Embuscade-de-Boko-Haram-Un-officier-tu-et-trois-autres-ble-s-333293?Channel=D1>. Consulté le 02 février 2024.

⁶⁸ AFP, " Niger : attaque de Boko Haram contre l'armée nigérienne dans le Sud-Est (armée)", 27 avril 2015, <http://news.aniamey.com/h/48743.html>. Consulté le 02 février 2024.

⁶⁹Lassaad Ben Ahmed, " Cameroun/Crise anglophone : un policier tué dans une embuscade à Bamenda", 20.09.2020, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/cameroun-crise-anglophone-un-policier-tu%C3%A9-dans-une-embuscade-%C3%A0-bamenda-/1979456> . Consulté le 02 février 2024.

⁷⁰ <https://www.hrw.org/fr/news/2021/04/05/cameroun-les-attaques-de-boko-haram-sintensifient-dans-la-region-delextremenord#:~:text=Selon%20le%20Bureau%20des%20Nations,morts%20et%20de%2012%20en%20C3%A8vements>. Consulté le 02 février 2024.

⁷¹ Mozogo est une commune du Cameroun située dans la région de l'Extrême-Nord et le département du Mayo-Tsanaga.

⁷²ARDHU-ASPDE, "Rapport mensuel sur l'aperçu sécuritaire et des cas de violations des droits humains dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun", Yaoundé, juin 2023, pp.1-25.

⁷³ Djibrili est une localité du Cameroun située dans la commune de Mozogo, le département du Mayo-Tsanaga et la région de l'Extrême-Nord.

⁷⁴ Institut d'Étude et de Sécurité.

civils avaient été tués vendredi après-midi 3 novembre 2023 par des membres présumés du groupe terroriste Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun⁷⁵. Selon des membres des comités de vigilance sur place, les victimes, tous des commerçants rentrant du marché à bord de tricycles, avaient été prises au piège d'une mine artisanale posée par les combattants de Boko Haram, d'après des sources locales. Quatre autres personnes ont été blessées lors de l'explosion, et il a été signalé que les membres de Boko Haram avaient soigneusement dissimulé l'engin explosif improvisé dans un trou creusé au milieu de la route empruntée régulièrement par les villageois pour se rendre au marché. Le drame s'était déroulé à Limani, dans la commune de Mora, située dans le département du Mayo-Sava, à la frontière avec le Nigeria⁷⁶.

Le tableau ci-après montre qu'au Cameroun, la lutte contre le groupe armé non étatique Boko Haram a été marquée en juin 2023 par de nombreuses violences ayant entraîné des morts, tant du côté des forces de sécurité que des civils. Ces violences ont eu des conséquences dévastatrices sur la population et ont suscité de vives inquiétudes quant à la sécurité et à la stabilité du pays. Boko Haram a mené de nombreuses attaques terroristes au Cameroun, ciblant aussi bien les forces de sécurité que les civils. Ces attaques ont souvent été meurtrières, causant la mort de nombreux Camerounais et provoquant un climat de peur et d'insécurité dans les régions touchées comme Kolofata, Logone et Chari, et Amchidé.

Tableau 1 : Aperçu des violences ayant entraîné des morts dans le cadre de la lutte contre les Groupes Armés Non Étatiques (GANE).

Dates et localisation	Descriptions
Dimanche, 04 Juin 2023, localité Gossi, arrondissement de Tourrou, département du Mayo-Tsanaga, région de l'Extrême-Nord.	Un soldat du B.I.R le Caporal ELOUGA NDZEBE Laurent Eric tué sur l'axe GOSSIHIDOUA aux environs de 3h du matin. C'est lors d'une patrouille Pédestre que le soldat est monté sur un EEI et trouve la mort.
Dimanche, 04 Juin 2023, localité de Matakaya vers Amchidé, arrondissement du Kolofata, département du Mayo-Sava, région de l'Extrême-Nord.	Quatre (04) éléments du groupe armé non étatique Boko-Haram et un (01) blessé dans la localité de Matakaya vers Amchidé. Après une incursion ratée aux environs de 22h, le Groupe Armé Non Étatique a été poursuivi par les éléments du B.I.R et quelques-uns rattrapés.
Mardi, 13 juin 2023, localité d'Amchidé, arrondissement de Kolofata, département du Mayo-Sava, région de l'Extrême-Nord.	Le groupe armé non étatique Boko-Haram a attaqué le camp de la force mixte dans la localité d'Amchidé aux environs de 22h. Elle a été repoussée par l'armée avec la participation de la population.
Mardi, 27 Juin 2023, localité Waza au lieu-dit maison blanche, arrondissement de Waza, département du Logone et Chari, région de l'Extrême-Nord	Deux (02) civils ont été tué et deux motos emportées lors d'une embuscade menée par le groupe armé non étatique (GANE) Boko-Haram dans la localité de Waza au lieu-dit maison blanche aux environs de 17h.

Source : ARDHU-ASPDE (Association Action pour le Respect des Droits de l'Homme et Dignité Humaine et l'Association d'Appui au Progrès et au Développement).

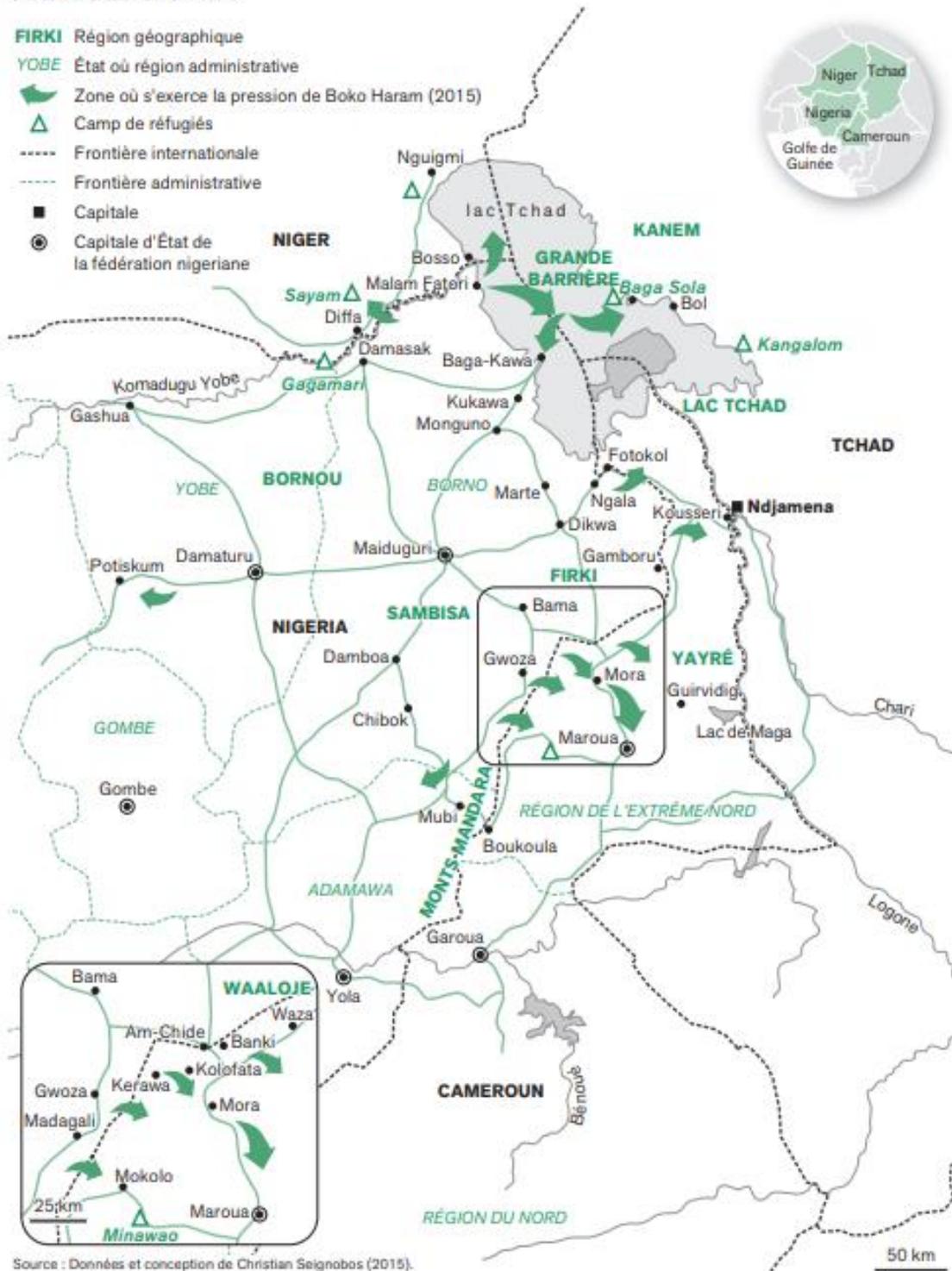
⁷⁵"Cameroun : 16 civils tués par Boko Haram dans l'Extrême-Nord", *Le Courrier du Vietnam*, <https://lecourrier.vn/cameroun-16-civils-tues-par-boko-haram-dans-lextreme-nord/1220874.html>. Consulté le 09 juin 2024.

⁷⁶ *Ibid.*

Carte 2: Localités frontalières camerounaises en proie aux exactions de Boko Haram

Une pression transfrontalière croissante de Boko Haram

Carte de situation en 2015



Source : Seignobos, " Boko Haram et le lac Tchad Extension ou sanctuarisation ? " *Afrique contemporaine*, n°255, Éditions de Boeck supérieur, 2016, p.95.

La cartographie ci-dessus illustre la propagation transfrontalière du phénomène Boko Haram entre les territoires du Nigeria, du Niger, du Tchad et du Cameroun. De surcroît, elle met en lumière les périmètres soumis à l'influence prégnante des factions affiliées à Boko Haram, notamment autour des localités de Kolofata, Mokolo, Maroua, Mora, Banki, Amchidé,

Kerawa, Bama, Gwoza et Waza. Cette pression transfrontalière croissante de Boko Haram met à rude épreuve les forces de sécurité camerounaises, qui doivent faire face à un ennemi mobile et insaisissable. Les populations civiles sont prises en étau entre les attaques du groupe terroriste et les opérations de contre-insurrection menées par l'armée camerounaise.

Dans cette même perspective, le Caporal Loick Onana s'exprime en ces termes :

La situation sécuritaire au Cameroun est devenue de plus en plus préoccupante en raison de la succession d'actes terroristes et d'incursions violentes commis par divers groupes extrémistes dans différentes régions du pays notamment la région septentrionale et orientale, les confrontations directes avec les forces de sécurité Camerounaises et l'intensification des attaques de Boko Haram et des anti-balaka sont liées à une répression des activités du groupe.⁷⁷

Suite aux attaques de Boko Haram, la région orientale a également été le théâtre de violences perpétrées par les milices anti-balaka, provoquant ainsi une situation sécuritaire préoccupante.

2. Les anti-balaka

Les guerres civiles au Nigeria et en RCA fragilisent le Cameroun en générant l'insécurité transfrontalière. Cette dernière est accentuée par la persistance des actes terroristes⁷⁸. Ce qui conforte la pensée de Charles-Philippe selon laquelle "c'est dans ses voisins, avec lesquels il partage une histoire, qu'un État voit d'abord une menace ou non pour sa sécurité"⁷⁹. De plus, le terrorisme que Philippe Moreau qualifie de "nouveau fauve de la jungle mondiale"⁸⁰, est entré dans le jeu depuis 2013 avec l'infiltration des membres anti-balaka venant de la RCA mettant en péril la sécurité de ses principaux voisins⁸¹.

La photographie ci-après diffusée par Getty Images illustre un groupe de combattants anti-balaka en République Centrafricaine. Pays souvent qualifiée d'"État fantôme"⁸². Ce pays est d'ailleurs perçu par plusieurs observateurs avertis de la scène politique africaine, comme un État failli, comme un État faible dont l'insécurité chronique a entraîné et entraîne encore la désintégration territoriale⁸³. Sur l'image, on voit des hommes de tous âges, armés de fusils artisanaux, de machettes et d'arcs, avec des visages masqués ou peints pour dissimuler leur

⁷⁷ Entretien avec Onana Loick, 29 ans, Caporal en service de la 402^e compagnie d'incendie Kousseri, Kousseri, 30 mars 2024.

⁷⁸ H. Prince Pokam, *Le Cameroun à l'épreuve de l'insécurité* ...p.15.

⁷⁹ D. Charles-Philippe, *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, Paris, PFNSP, 2013, p. 9.

⁸⁰ P. Moreau Defarges, *La guerre ou la paix demain*, Paris, Armand Colin, 2009, p.84.

⁸¹ S. Ndutumu, " Insécurité en Afrique centrale : pour une approche interrégionale CEEAC/CEDEAO ", in *Les défis stratégiques africains : la gestion de la conflictualité en Afrique centrale*, Études de l'IRSEM, 2013, n°25, p. 67.

⁸² V. Madonna, "De la reconstruction à la réconciliation nationale : les défis de la sortie de crise centrafricaine", in *Fondation pour la Recherche Stratégique*, note n°24/2015, 25 novembre 2015, p. 2.

⁸³ D. Wawaye, *L'insécurité en République Centrafricaine*...p. 12.

identité et se protéger des esprits selon leurs croyances traditionnelles. Le cadre rural, avec des huttes en arrière-plan, souligne le caractère local et communautaire de leur lutte.

Photo 1: Les Anti-balaka



Source : <https://www.gettyimages.fr/detail/photo-d%27actualit%C3%A9/in-this-photograph-taken-on-august-16-anti-balaka-photo-dactualit%C3%A9/866125914>. Consulté le 09 juin 2024.

Les Anti-balaka⁸⁴ sont des milices d'auto-défense mises en place par des paysans en République centrafricaine. Ils prennent les armes en 2013 contre les Séléka lors de la troisième guerre civile centrafricaine. En 2013, les anti-balaka, une constellation de milices villageoises, se sont mobilisés comme d'habitude contre les éleveurs dont le bétail piétinait leurs champs. Ils ont initialement été mobilisés par François Bozizé et ses proches, notamment des militaires de sa garde présidentielle, pour protéger la région de Bossangoa⁸⁵ dont ils sont tous originaires, contre les exactions de la Séléka et attaquer tous ceux qui sont réputés proches de la Séléka, à savoir les " musulmans" selon une version, le terme d'anti-balaka signifierait " anti-machette" en Sango. Les miliciens s'affirment ainsi comme des combattants invulnérables aux machettes et aux sabres. Ces milices sont elles-mêmes essentiellement armées de machettes et d'arcs, mais "balaka" n'existe dans aucune langue de Centrafrique. Selon une autre version, privilégiée par la presse centrafricaine, le terme " anti-balaka" viendrait des colliers et des gris-gris appelés " anti-balles AK47 " qui protégeraient ses porteurs contre les balles des fusils AK-47⁸⁶. L'habillement des anti-balaka, qui "blindent " leur corps par des protections mystiques (parfois

⁸⁴ <https://www.hrw.org/fr/news/2023/03/27/dix-ans-apres-le-coup-de-force-de-la-seleka-en-republique-centrafricaine-la-justice>. Consulté le 28 février 2024.

⁸⁵ Bossangoa est une ville de la République Centrafricaine, chef-lieu de la préfecture de l'Ouham. Bossangoa est un mot de langue Gbaya qui signifie : cité des pierres dures.

⁸⁶ https://www.alwihdainfo.com/Centrafrrique-Le-vrai-sens-du-mot-Anti-Balaka_a9367.html. Consulté le 28 février 2024.

appelées gris-gris), ainsi que la spécificité de leur violence (meurtres à la machette, mutilations, démembrements etc.) expriment une véritable conception du pouvoir et de la force. Ils témoignent aussi de la façon dont ces derniers peuvent se combiner ou être littéralement "arrachés" à ceux dont on se sent persécuté depuis des décennies. Or cette conception, commune à d'autres groupes paramilitaires dans l'histoire récente de l'Afrique ne se limite nullement à ces combattants. Elle peut aussi émerger dans la population elle-même.

Photo 2 : Fusils AK-47



Source : Cliché Germaine Brinda Bella Mama, Kousseri, 30 mars 2024.

Sur l'illustration ci-dessus, le lien entre le fusil AK-47 et les anti-balaka réside dans le fait que de nombreux membres des milices anti-balaka utilisent activement ces armes pour mener leurs opérations. L'AK-47 est une arme très répandue dans la région en raison de sa disponibilité et de sa fiabilité, ce qui en fait un choix populaire parmi les groupes armés. Les membres des forces anti-balaka s'illusionnent ainsi d'être à l'abri des projectiles émis par leurs adversaires. Il y a des années, François Bozizé, lorsqu'il était encore au pouvoir, avait utilisé ces groupes d'autodéfense pour combattre les coupeurs de route. Leurs membres étaient exclusivement chrétiens. Aujourd'hui, ces combattants affublés de "fétiches pare-balles" et munis de fusils de chasse ou de couteaux affrontent la Séléka. Des déserteurs de l'armée, restés fidèles au président déchu, leur ont apporté la puissance de feu de leurs AK-47 et leur savoir-faire militaire⁸⁷. Il est essentiel de noter que l'acquisition et l'utilisation généralisée du fusil AK-47 par les anti-balaka ne font qu'exacerber la violence et perpétuer le cycle de conflit. Cette propension à recourir à une telle arme reflète la complexité des enjeux sécuritaires et politiques qui prévalent dans la région. En effet, les convulsions en République centrafricaine (RCA) ont

⁸⁷ <https://www.dakaractu.com/Centrafrique-Silence-on-tue-a56391.html>. Consulté le 14 mai 2024.

entraîné l'exode de nombreux individus de leurs terres natales depuis 2013. Les armes empruntent les mêmes voies transfrontalières que le bétail et les marchandises classiques : les grands axes routiers et les pistes à travers les brousses.

Les hostilités armées opposant les factions Seleka et anti-balaka ont conduit les partisans des anti-balaka à pénétrer dans la contrée orientale du Cameroun. Faisant suite aux différentes crises, un bon nombre de Centrafricains ont trouvé asile au Cameroun⁸⁸. La Séléka rassemble des mouvements plus marginaux (Union des forces républicaines; Alliance pour la Renaissance et la Refondation) ainsi qu'une vaste main-d'œuvre recrutée parmi d'anciens rebelles, bandits "coupeurs de route", hommes et jeunes gens évoluant le long de ces frontières poreuses, entre la Centrafrique, le Cameroun, le Tchad et le Soudan, où la violence et la guerre sont des expériences ordinaires et où le "métier des armes" est aussi une activité de subsistance et une forme de socialisation⁸⁹.

De plus, les anti-balaka sont majoritairement animistes et se distinguent par le port de nombreux gris-gris, même si plusieurs d'entre eux étaient également chrétiens ou musulmans à cette époque. En 2013, les tensions croissent entre la population musulmane et la population chrétienne de Centrafrique (principalement sédentaire) après la prise de pouvoir par la coalition de groupes rebelles appelée Seleka. À la suite des exactions commises entre les communautés et l'intervention de la Seleka en faveur des populations musulmanes, les anti-balaka se révoltent contre les exactions des rebelles⁹⁰. En septembre 2013, Michel Djotodia annonce la dissolution de la Seleka, mais la plupart de ses membres refusent de se désarmer. Lorsque débute la troisième guerre civile centrafricaine, le terme d'anti-balaka est étendu aux insurgés, majoritairement chrétiens et animistes, qui prennent les armes contre les Seleka, mais aussi aux partisans du président Bozizé et à d'anciens soldats des Forces armées centrafricaines hostiles au nouveau président, Michel Djotodia⁹¹. Ils sont principalement d'ethnie Gbaya. Ils dénoncent les exactions commises par des malfrats venus de la RCA. Les cultivateurs et les éleveurs de la région de l'Est vivent dans la psychose depuis le mois d'avril 2013, à cause de l'insécurité qui prévaut dans certains villages de la région de l'Est.

⁸⁸ M. Adam, "Déplacés et réfugiés au Cameroun : profils, itinéraires et expériences à partir des crises nigériane et centrafricaine", *Revue canadienne des études africaines*, vol. 55, n°3, 2021, pp. 585-607.

⁸⁹ C. Andrea, "La Centrafrique, de la rébellion Séléka aux groupes anti-balaka (2012-2014) : Usages de la violence, schème persécutif et traitement médiatique du conflit", *Politique africaine*, Karthala, n° 134, 2014, pp 179-193.

⁹⁰ N. Dukhan, " En Centrafrique, les groupes armés prolifèrent grâce à une impunité totale" in *Le Monde* du 21 août 2017, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/08/21/en-centrafrique-les-groupes-armes-prolifere-grac-e-a-une-impunite-totale_5174634_3212.html. Consulté le 14 mai 2024.

⁹¹ P. Bouckaert, "Silence, on tue !" in *Jeune Afrique* du 3 décembre 2013, https://www.dakaractu.com/Centrafrique-Silence-on-tue-_a56391.html. Consulté le 14 mai 2024.

Par ailleurs, la Troisième Guerre Civile en République Centrafricaine, est un conflit intercommunautaire déchirant le tissu social de ce pays d'Afrique centrale. Les forces en présence incluent les milices de la Seleka, majoritairement musulmanes et loyalistes envers le président Michel Djotodia, et les groupes d'autodéfense chrétiens et animistes, connus sous le nom d'anti-balaka, soutenant l'ancien président François Bozizé et supposément associés à d'anciens militaires des Forces Armées Centrafricaines. L'escalade de la violence a donné lieu à de multiples exactions contre les populations civiles, qu'elles soient musulmanes ou chrétiennes, entraînant un exode massif des habitants fuyant les violences pour trouver refuge dans les régions reculées. Cette situation a engendré une crise humanitaire d'envergure, exacerbée par une insécurité généralisée. Le 5 décembre 2013, alors que des affrontements violents secouent Bangui et Bossangoa, une résolution des Nations Unies est adoptée, permettant le déploiement de la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique sous Conduite Africaine, appuyée par les forces françaises afin de rétablir la stabilité⁹². Le 23 juillet 2014, un accord de cessez-le-feu est signé à Brazzaville entre les parties en conflit. Néanmoins, malgré ce pacte, la quiétude, tant à Bangui qu'à travers le pays, demeure fragile et incertaine.

Après le succès militaire de Michel Djotodia contre François Bozizé en mars 2013, concluant la Deuxième Guerre Civile en Centrafrique, la quiétude demeure insaisissable dans le pays. Les affrontements entre les milices d'autodéfense, connues sous le nom d'anti-balaka, et les forces de la Seleka se multiplient, révélant une incapacité apparente de l'État à instaurer l'ordre. Puisque les exactions contre des communautés musulmanes se multipliaient dans le Nord et dans le Nord-Ouest du pays, du fait des groupes anti-balaka composés de jeunes désœuvrés et d'anciens membres des formations d'autodéfense, nombreuses dans le Nord ; ces dernières années, celles-ci luttent contre les bandes de coupeurs de route formées, entre autres, de jeunes éleveurs Mbororo innocués⁹³. La Force Multinationale de l'Afrique Centrale (FOMAC) déployée par la CEEAC, censée assurer la sécurité de la région, se voit dépassée par l'ampleur des défis. Le 5 décembre 2013, la résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies, autorise le déploiement de la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique sous Conduite Africaine (MISCA)⁹⁴. Pour une durée de 12 mois, officiellement dans le but de mettre un terme à la " défaillance totale de l'ordre public, à l'absence de l'état de droit et aux tensions interconfessionnelles". La MISCA est renforcée par des contingents français, habilités à prendre " toutes les mesures nécessaires" pour rétablir la sécurité et l'autorité de l'État.

⁹² Bouckaert, "Silence, on tue !..."

⁹³ C. Seignobos, "Le phénomène Zargina dans le Nord du Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales Mbororo", *Afrique contemporaine*, n°239, 2011/3, pp.35-59.

⁹⁴ La MISCA est notamment chargée de contribuer à protéger les civils et rétablir la sécurité et l'ordre public, à stabiliser le pays et à créer les conditions propices à la fourniture d'une aide humanitaire.

L'escalade des hostilités a débordé les frontières de la Centrafrique, avec des incursions des milices des Séléka et des anti-balaka dans la région orientale du Cameroun. Cette extension des affrontements a engendré des tensions dans cette zone frontalière, mettant en lumière les défis posés par les conflits transfrontaliers et la nécessité d'une réponse régionale pour stabiliser la situation. La présence des factions armées Séléka et anti-balaka dans l'Est du Cameroun souligne les conséquences étendues de la Troisième Guerre Civile en République Centrafricaine, transcendant les frontières nationales et mettant en évidence les implications régionales des troubles internes en Centrafrique. Les groupes armés centrafricains, tels que les Seleka et les anti-balaka, ont profité de la proximité des frontières pour se réfugier et se réarmer dans certaines parties de l'Est du Cameroun. C'est ainsi qu'au mois de février 2021 par exemple, une fillette de 12 ans avait été enlevée à Mandjou, avant d'être exécutée par les ravisseurs. Selon les informations de la police, les ravisseurs exigeaient à la famille de la fillette le paiement d'une rançon de 15 millions de FCFA pour la libération de leur otage⁹⁵. La famille a proposé de payer 1,5 millions de FCFA au bout des négociations, ce qui n'était du tout du goût des ravisseurs qui ont tenu à montrer leur sérieux et leur détermination en exécutant la victime et en jetant son corps dans un puits⁹⁶.

Cette expansion des affrontements a créé des tensions supplémentaires dans une région déjà fragilisée par les conflits en République Centrafricaine. Les incursions des groupes armés centrafricains dans l'Est du Cameroun ont eu des répercussions importantes, notamment la déstabilisation de la région avec la présence de combattants étrangers provoquant des tensions intercommunautaires et des violences sporadiques. Ensuite le conflit en Centrafrique qui conduit aux infiltrations des Seleka et des anti-balaka représente une menace pour la sécurité des populations locales, qui ont été exposées à des attaques. En effet, l'expansion des affrontements entre les Seleka et les anti-balaka vers l'Est du Cameroun a exacerbé les tensions régionales et posé des défis supplémentaires en matière de sécurité et de stabilité pour les autorités camerounaises. Dans les villes de Bertoua et Garoua Boulai on fait face aux réalités de l'insécurité urbaine et du grand banditisme, agression physique, assassinat touchant parfois des moto-men qui sont assassinés puis dépossédés de leurs motos. L'instabilité prévalant dans cette zone du Cameroun découle en partie de la présence des réfugiés originaires de la République centrafricaine sur ce territoire. La diffusion croissante d'armes de guerre dans les localités, les agressions perpétrées à l'encontre des agriculteurs, les enlèvements suivis de

⁹⁵ A. Ougock, "Cameroun : Une otage de 12 ans tuée par ses ravisseurs après une discorde sur la rançon " www.koaci.com publié le mardi 1^{er} mars 2022. Consulté, 20 février 2024.

⁹⁶ Mpela Me Mpienwa., "La radicalisation et l'extrémisme violent dans la région orientale du Cameroun : cas du département du Lom et Djerem 2003-2022 ", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2023, p.60.

demandes de rançon et autres actes délictueux sont généralement imputés aux réfugiés centrafricains établis dans l'Est du Cameroun.

En outre, à Kentzou⁹⁷, dans la nuit du 23 au 24 mars 2013, la ville frontalière a subi une expédition punitive des rebelles anti-balaka, venus récupérer leurs quatre camarades arrêtés en possession de 407 munitions de guerre. Des obus ont frappé la brigade de gendarmerie, le commissariat, le poste frontière et plusieurs maisons⁹⁸. Dans la nuit du 18 au 19 août 2013 à Tocktoyo, l'officier de police de 2^{ème} grade Félix Ngando Ndallè et le gardien de sa maison, ont été abattus par des membres de la coalition Séléka dans la localité de la région de l'Est, frontalière à la RCA. Cet officier était le chef du poste frontalier. Le mois suivant, ce sont encore des insurgés centrafricains qui ont frappé le poste de péage et le poste de contrôle mixte (police, gendarmerie et douane) de Garoua-Boulai, autre ville camerounaise à la lisière de la RCA. Deux civils sont morts et un gendarme a été blessé⁹⁹.

Par ailleurs, une association d'éleveurs le 11 août 2014, a adressé une correspondance au ministre de la Défense, Edgar Alain Mebe Ngo'o, et à Samuel Ivaha Diboua, gouverneur de la région de l'Est. Dans celle-ci, ils tenaient certains réfugiés centrafricains et des rebelles de la RCA responsables des assassinats, enlèvements et séquestrations dont étaient victimes les populations villageoises dans les départements du Lom et Djérem¹⁰⁰ et de la Kadey¹⁰¹. Dans certaines localités comme Gbiti¹⁰², Tocktoyo¹⁰³ et Kentzou¹⁰⁴, les agriculteurs et les éleveurs ont abandonné leurs activités agropastorales à cause des agressions perpétrées par les anti-balaka. Les populations, du fait de cette insécurité permanente, ne vont plus dans les plantations, ni faire paître leurs troupeaux, ce qui a pour conséquence la rareté du couscous manioc, une denrée alimentaire très prisée dans ces villages, et la hausse du prix du kilogramme de la viande de bœuf. Le 2 juillet 2015, trois individus ont été interpellés en possession de trois armes de guerre. Leur exploitation a permis de constater qu'ils avaient été déjà arrêtés en 2004 pour assassinat et prise en otage d'éleveurs Mbororos. Pourtant, ils ont entre-temps été relaxés.

⁹⁷ Kentzou est une commune du Cameroun située dans la région de l'Est et le département de la Kadey, à proximité de la frontière avec la République centrafricaine. C'est le chef-lieu de l'arrondissement de Bombé qui recouvre son territoire.

⁹⁸ Pokam, *Le Cameroun à l'épreuve de l'insécurité...*p.32.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ Le Lom-et-Djérem est un département du Cameroun situé dans la région de l'Est.

¹⁰¹ Kadey est un département du Cameroun situé dans la région de l'Est et dont le chef-lieu est Batouri. Il tient son nom de la rivière Kadéi.

¹⁰² Gbiti est une localité du Cameroun située dans la région de l'Est et le département de la Kadey, à la frontière avec la République Centrafricaine.

¹⁰³ Tocktoyo est un village du Cameroun dans la Commune de Ouli située dans la Région de l'Est et dans le département du Kadey, Arrondissement de Mbotoro. Il est situé à la frontière avec la République Centrafricaine.

¹⁰⁴ Kentzou est une commune du Cameroun située dans la région de l'Est et le département de la Kadey, à proximité de la frontière avec la République centrafricaine C'est le chef-lieu de l'arrondissement de Bombé qui recouvre son territoire.

En février 2015, des demandeurs d'asile en provenance de la République centrafricaine avaient été accusés d'avoir assassiné des villageois Mbororos dans la localité de Gbaya à Zembe Borongo¹⁰⁵. Le 19 août 2015, Amadou Soulé, le président de l'Association de Développement Social et Culturel des Mbororos (MBOSCUDA) pour l'Est, a affirmé qu'il ne se passe pas une semaine sans qu'on signale au moins un cas d'agression dans les villages habités par les gens de sa communauté¹⁰⁶. Par ailleurs, les troubles en RCA ont eu également pour conséquence, la prolifération de groupes armés à la frontière avec le Cameroun et conduit la région orientale du pays à une situation d'insécurité accrue. Les derniers développements de cette insécurité sont des attaques orchestrées par des bandes armées, visant des postes frontaliers camerounais, des brigades de gendarmerie et des commissariats de police¹⁰⁷.

En outre, il apparaît clairement que le conflit en Centrafrique a exacerbé les représentations socioculturelles profondément enracinées dans la population, les associant à des actes de violence extrêmement atroces, initialement perpétrés par la Séléka et plus récemment par les anti-balaka¹⁰⁸. L'analyse de ces représentations ainsi que de la violence qui transcende les clivages religieux s'avère essentielle pour appréhender l'origine des attaques. Cette analyse est également cruciale pour envisager l'impact continu de ces événements sur la société centrafricaine et pour anticiper leur influence sur les futures stratégies et politiques de reconstruction et de réconciliation. En se penchant sur des éléments prétendument "exotiques" des récentes confrontations, ainsi que sur la présentation d'un conflit à prétention "confessionnelle"¹⁰⁹, il ne s'agit pas simplement de réitérer des clichés bien établis sur les conflits armés en Afrique¹¹⁰. Cette focalisation entrave particulièrement la compréhension des dynamiques profondes ayant contribué à l'émergence de la violence de la Séléka et des anti-balaka.

En récapitulant, la situation sécuritaire au Cameroun est devenue de plus en plus préoccupante en raison de la succession d'actes terroristes et d'incursions violentes perpétrés par divers groupes extrémistes dans différentes régions du pays. Les attaques répétées de Boko Haram dans le Nord du pays, les affrontements entre les factions rivales de Seleka et anti-balaka

¹⁰⁵ International Crisis Group, Centrafrique : les racines de la violence, Rapport Afrique n°230, 21 Septembre 2015. p. 10.

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ GRIP, Terrorisme et contre-terrorisme en Afrique centrale : quelle vision stratégique pour le Tchad et le Cameroun ? 22 janvier 2015, p.11.

¹⁰⁸ Mpela Me Mpienwa., "La radicalisation et l'extrémisme ... ", p.40.

¹⁰⁹ En d'autres termes, l'examen des conflits en République centrafricaine met l'accent sur des éléments culturels ou religieux particuliers. Ces conflits ont des répercussions non seulement sur la vie des populations en République centrafricaine, mais également sur celle des habitants du Cameroun, pays limitrophe.

¹¹⁰ International Crisis Group, Cameroun : mieux vaut prévenir que guérir, Rapport Afrique n°101, 4 septembre 2014, p. 10.

à l'Est, ont profondément perturbé la stabilité et la paix au Cameroun. Ces différentes crises sécuritaires ont exacerbé les tensions ethniques, religieuses et politiques dans le pays, créant un climat de peur et d'insécurité généralisée. Les populations locales sont prises en otage par la violence et la terreur, vivant dans la crainte constante d'attaques terroristes, d'enlèvements et de représailles. Les actes terroristes, motivés par des idéologies extrémistes ou des griefs profonds, ont un impact dévastateur sur la vie d'une nation, entraînant un large éventail de conséquences néfastes.

CHAPITRE II : LES CONSÉQUENCES DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN.

Le Cameroun, pays d'Afrique centrale, est confronté depuis plusieurs années aux conséquences dévastatrices du terrorisme international. Des groupes terroristes tels que Boko Haram et les anti-balaka ont mené des attaques meurtrières dans différentes régions du pays, semant la terreur et le chaos. Ces attaques ont entraîné de nombreuses pertes en vies humaines, des déplacements massifs de populations, des destructions de biens et d'infrastructures, ainsi qu'une instabilité sécuritaire généralisée. Ces actes de terrorisme ont non seulement un impact sur la sécurité et la stabilité du pays, mais aussi sur son développement économique et social. Les autorités camerounaises sont confrontées à la difficile tâche de lutter contre ces groupes tout en préservant les droits et la sécurité de la population civile.

I. CONSÉQUENCE HUMANTAIRE DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN

L'insécurité due à la psychose des attaques ainsi qu'aux opérations de Boko Haram au Nigeria et au Cameroun a eu des incidences démographiques qui s'analysent aussi bien en termes de pertes quotidiennes et massives en vies humaines qu'en exode des populations¹. Cette contribution fait tout d'abord un état des lieux rapide de la banalisation de la vie humaine dans les territoires désormais sous contrôle de Boko Haram². Le terrorisme international au Cameroun a des conséquences humanitaires dévastatrices pour les populations locales, entraînant des souffrances et des pertes incommensurables. Les attaques terroristes perpétrées par des groupes comme Boko Haram et les anti-balaka ont un impact direct sur la vie et le bien-être des civils, les exposant à la violence, à la peur et à la précarité.

1. Pertes humaines et traumatismes psychologiques

Les pertes humaines et les traumatismes psychologiques découlant du terrorisme international au Cameroun ont laissé des cicatrices profondes au sein des communautés affectées. Les attaques terroristes ont entraîné un nombre tragiquement élevé de victimes innocentes, créant un climat de peur et d'insécurité qui persiste au quotidien. Entre le 25 janvier

¹ https://www.academia.edu/27996976/R%C3%A9fugi%C3%A9s_et_d%C3%A9plac%C3%A9s_de_Boko_Haram_au_Cameroun. Consulté le 27 mars 2024.

² *Ibid.*

et 25 février 2021, au moins 80 personnes ont été tuées et de centaines de domiciles pillées³. Les familles endeuillées sont confrontées à des deuils déchirants, perdant des êtres chers qui étaient le pilier de leur existence. Ces pertes humaines représentent non seulement une tragédie individuelle, mais aussi des rêves anéantis et des souffrances insurmontables pour ceux qui restent. Allant dans le même sens Abdoulaye de la ville de Maroua s'exprime en ces termes :

Je suis le chef de famille qui n'a pas pu protéger les siens. J'ai perdu ma femme et mon enfant, et je sombre dans la détresse. Je n'ai plus la force, je suis anéanti par la douleur. Si j'avais su que j'allais perdre ma femme, je ne l'aurais jamais laissée sortir de la maison ce jour-là pour faire du commerce. Chaque jour qui passe, j'attends la mort, mais elle ne vient pas. Cette crise m'a enlevé ce que j'avais de plus cher dans ma vie⁴.

Dans le même ordre d'idée un réfugié centrafricain témoigne des conditions particulièrement difficiles dans lesquelles il a quitté son pays pour se rendre au Cameroun :

Nous avons enduré des conditions de voyage extrêmement difficiles, dépourvus d'eau et de nourriture, ne comptant que sur l'aide divine et la générosité des camionneurs camerounais revenant de la Centrafrique après avoir livré leurs marchandises. Ils sont venus à notre rescousse à Office National Affrètement de Bangui, un lieu où nous nous étions réfugiés pour échapper aux attaques des anti-balaka⁵.

Dans la continuité de ce qui précède, Adoum Sydney apporte son témoignage :

La chaleur de la savane ne parvient pas à me réchauffer, car mon cœur est figé dans le froid de la peur et de la tristesse. Bouam⁶, mon village natal, est loin, mais son souvenir me hante, comme un spectre qui me rappelle tout ce que j'ai perdu. J'étais un enfant heureux à Bouam, j'y ai grandi, appris à vivre, à aimer. Mais tout cela a été brisé par la violence des anti-balaka. Leurs yeux étaient remplis d'une haine que je ne pouvais pas comprendre, leurs mains armées d'une cruauté que je n'aurais jamais imaginée. Je me souviens encore du jour où ils sont arrivés à Bouam. La terreur dans les yeux des villageois, le chaos qui régnait, le cri déchirant de ma mère, le souffle chaud du fusil qui a emporté mon frère. J'ai marché des jours et des nuits, épuisé, affamé, à la recherche d'un refuge, d'un endroit où la terreur ne me poursuivrait pas. J'ai trouvé refuge à Bertoua, une ville inconnue, une terre étrangère.⁷

Dans la lignée de ce qui précède, le témoignage de Kaimba Marie Chloé transparait :

Il est difficile pour moi de trouver les mots pour exprimer la douleur et la souffrance qui habite mon cœur depuis que j'ai été témoin des atrocités commises par les anti-balaka ici à l'Est plus précisément à Bouam. Les images de violence et de terreur restent gravées dans mon esprit, me tourmentant nuit et jour, me privant de tout repos et de toute paix intérieure. La douleur et la tristesse qui m'habitent sont insoutenables. Je me sens déchiré, brisé, incapable de trouver un répit dans ce monde de chaos et de violence⁸.

En outre, les survivants des attaques terroristes sont souvent confrontés à un traumatisme psychologique profond et durable. Témoin de scènes d'horreur et confrontés à des actes de violence inimaginable, ils portent le poids écrasant de souvenirs douloureux qui perturbent leur bien-être émotionnel et mental. Leurs vies sont marquées par l'anxiété, la

³ *Quotidien Émergence*, n°3394, du 8 avril 2021. p.5.

⁴ Entretien avec Abdoulaye Cissé, 49 ans, commerçant à Maroua quartier Pitoaré, Maroua, 03 avril 2024.

⁵ Entretien avec Andy Komello, 26ans, commerçant, Yaoundé-Ekoundoum, 09 juin 2024.

⁶ Bouam est un village du Cameroun situé dans le département du Lom-et-Djérem et la région de l'Est. Il fait partie de la commune de Diang.

⁷ Entretien avec Adoum Sydney, 35 ans, agriculteur, Bertoua, 13 juin 2024.

⁸ Entretien avec Kaimba Marie Chloé, 28 ans, agricultrice, Bertoua, 13 juin 2024.

dépression et parfois même par des troubles post-traumatiques, affectant leur capacité à reconstruire leur existence et à retrouver un sentiment de sécurité et de normalité. Par exemple, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, les attaques perpétrées par des groupes terroristes ont engendré un lourd tribut en vies humaines parmi les civils, semant la douleur et le désespoir au sein des communautés locales. On peut mentionner le cas poignant de ces conséquences humanitaires qui étaye que les personnels humanitaires ne sont pas en reste. Leurs actions demeurent périlleuses, car elles sont des cibles potentielles des groupes armés⁹.

Lors de l'attaque perpétrée par Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun en 2014, où des dizaines d'écoliers ont été enlevés et des villages entiers ont été incendiés. Cette tragédie a laissé une cicatrice indélébile dans le cœur des survivants et de la communauté locale, alimentant la peur, la méfiance et la douleur. Les témoignages des rescapés révèlent la terreur vécue pendant l'attaque, les pertes en vies humaines et les séquelles psychologiques qui persistent encore aujourd'hui. En outre, des familles entières ont été brisées par la perte soudaine de proches aimés, laissant derrière elles des enfants orphelins et des conjoints inconsolables. De plus, les survivants de ces attaques vivent dans un état de terreur durable, hantés par les souvenirs traumatisants qui empoisonnent leur quotidien. La combinaison dévastatrice de pertes humaines massives et de traumatismes psychologiques profonds constitue une conséquence humanitaire majeure du terrorisme international au Cameroun, exigeant une réponse urgente pour apporter soutien, guérison et reconstruction aux communautés touchées.

2. Déplacements massifs de la population et violations des droits de l'homme

Les conséquences humanitaires du terrorisme international au Cameroun se manifestent de manière particulièrement dévastatrice à travers les déplacements massifs de la population et les violations flagrantes des droits de l'homme. Depuis le début du conflit dans les contrées septentrionales et orientales du Cameroun, un grand nombre d'individus ont été contraints à l'exode, tandis que ces régions ont également accueilli une multitude de réfugiés fuyant les exactions perpétrées par Boko Haram au Nigeria et les violences émanant des groupes armés anti-balaka en Centrafrique. La mobilité forcée et massive des populations victimes de l'insécurité s'est orientée, d'une part vers l'intérieur du Nigeria et, d'autre part en direction du Cameroun. La recrudescence de la violence au Nord-Est du Nigeria a provoqué l'afflux des réfugiés aux frontières du Cameroun¹⁰. Plusieurs milliers de réfugiés se sont précipités depuis

⁹ C. Pout (Dir.), *Les engagements des humanitaires au Cameroun (Est, Extrême-Nord, Nord-ouest/Sud-Ouest) : réalités, défis et prospective*, CEIDES, 2019, p.208.

¹⁰ I. Saibou, "Effet économiques et sociaux des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun", *Kaliao*, Maroua, volume spécial, novembre 2014, p.17.

juin 2013 en direction des frontières du Cameroun. En vagues successives, ils ont d'abord pénétré par l'axe Madagali (Nigeria)-Tourou-Mogodé (Cameroun) à la frontière de l'État de l'Adamawa et la Région de l'Extrême-Nord. Ils sont installés à titre provisoire dans les villages de Zhelevet dans l'arrondissement de Mayo-Moskota, Ghawar et Minawao dans l'arrondissement de Mokolo. Le second axe d'entrée est la localité de Kerawa à partir de laquelle les réfugiés s'établissent à Assighassia, Kolofata et Mora dans le département du Mayo-Sava¹¹. La première vague massive estimée à 20 000 personnes arrive de Bama au Nigeria en août 2013 et se réfugie à Amchidé, Kolofata et Mora. Parce que de plus en plus nombreux, les réfugiés étaient conduits dans le camp de Minawaou. Selon le HCR, les arrivées en 2014 faisaient craindre un dépassement de la capacité d'accueil de Minawaou qui était de 39 000 places. L'organe des Nations Unies rappelait en septembre 2014 que :

Les nouveaux arrivants ont fui des attaques récurrentes ces trois dernières semaines dans la région de Gwoza dans l'État de Borno au Nigeria, avant leur quête de sécurité au Cameroun. Selon les autorités, quelque 5 500 réfugiés sont arrivés à Kolofata, 3 000 à Kerawa et 370 à Mora, dans les districts de Mayo-Sava et de Logone-et-Chari "¹².

En janvier 2014, on dénombrait déjà 2 183 réfugiés nigériens¹³. En mai, on en comptait 2 572¹⁴. En octobre 2014, ils étaient estimés à 15 281 réfugiés au camp de Minawaou.

À la fin de l'année 2016, un nombre dépassant les 198 899 individus a été contraint à la migration dans la région de l'Extrême-Nord en raison des actions violentes de Boko Haram¹⁵. Ces chiffres témoignent d'une tendance à la hausse continue. Selon la matrice de suivi des déplacements (DTM) établie par l'Organisation internationale pour les migrations en mars 2017, les attaques perpétrées par Boko Haram au Cameroun ont conduit au déplacement de 223 000 ressortissants camerounais¹⁶. Plus d'un millier de familles ont fui les zones frontalières et gagné des localités comme Mora. Le long du Logone et du Chari, les localités de Fotokol, Makari et Dabanga ont été progressivement abandonnées par leurs habitants, qui se sont réfugiés à Kousseri et Waza. Quelque 400 personnes ont quitté Koumana pour s'installer à Makari, d'autres sont parties pour Gore-Mahamat et Bagaram. L'armée camerounaise a provoqué un déplacement de population à Hilé Alifa et Fotokol, en prévision d'une grande

¹¹ *L'Œil du Sahel*, N°539 du 2 août 2013 p.5.

¹² *Cameroon Tribune*, N°10669/6868 du 9 septembre 2014, p.3.

¹³ *Septentrion Infos*, N°153 du 24 janvier 2014, p.4.

¹⁴ *Cameroon Tribune*, N°10582 du 5 mai 2014, p.14.

¹⁵ Organisation internationale pour les migrations, " près 200000 personnes sont déplacées à l'intérieur du Cameroun ", <https://www.iom.int/fr/news/pres-de-200-000-personnes-sont-deplacees-linterieur>. Consulté le 04 avril 2024.

¹⁶ Commission européenne, mai 2017, Fiche info sur le " Cameroun ", ECHO, http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/cameroon_fr.pdf. Consulté le 04 avril 2024.

offensive¹⁷. Jusqu'en 2016, la crise a fait plus de 1 500 victimes et causé le déplacement d'environ 155 000 personnes au Cameroun¹⁸.

Contrairement à d'autres régions du monde, de nouveaux conflits ont fait croître les déplacements en Afrique, où neuf millions de personnes ont été déplacées en 2022, tandis que les chocs climatiques ont provoqué 7,4 millions de déplacements¹⁹. En dépit de ça, le Cameroun continue d'être affecté par les crises humanitaires complexes : le conflit du bassin du lac Tchad, et l'impact de la crise des réfugiés de la République Centrafricaine (RCA). Le 31 août 2023, près de 2,2 millions de personnes étaient déplacées au Cameroun, dont 1,1 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays, 646 000 personnes retournées et 480 000 réfugiés et demandeurs d'asile, dont plus de 350 000 réfugiés de la République Centrafricaine et 117 000 du Nigéria²⁰.

Au cours du deuxième trimestre 2023, l'environnement sécuritaire est resté volatile dans la région de l'Extrême-Nord affectée par le conflit du bassin du lac Tchad. La violence souvent caractérisée par des incursions des groupes armés non étatiques (GANE) et des enlèvements de civils a continué de forcer des milliers de personnes à se déplacer vers des zones plus sécurisées. Environ 54 civils ont été enlevés entre avril et juin 2023. La violence et l'insécurité ont entraîné le déplacement de près de 30 000 personnes entre janvier et août 2023²¹. En plus des déplacements internes générant des enjeux grandissants, la région de l'Extrême-Nord a accueilli 64 000 réfugiés en provenance du Nigéria, installés dans le camp de Minawao situé dans le département du MayoTsanaga à 70 km de la frontière nigérienne. La gestion de l'urgence liée à la crise des réfugiés a imposé un lourd fardeau sur l'administration locale, déjà confrontée à des défis de gouvernance préexistants. La vague d'arrivée des réfugiés a engendré des problèmes sécuritaires, avec des soupçons d'infiltration de militants de Boko Haram dans le camp²².

Les attaques terroristes ont entraîné un climat d'insécurité généralisé, forçant de nombreuses personnes à fuir leur domicile pour chercher refuge dans des zones plus sûres. Ces déplacements massifs de population ont des répercussions humanitaires majeures, exacerbant la vulnérabilité des déplacés et mettant en péril leur accès aux besoins essentiels tels que la nourriture, l'eau potable, les soins de santé et l'éducation. La crise qui sévit en République

¹⁷ Commission européenne, mai 2017, Fiche info sur le " Cameroun ", ECHO, http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/cameroon_fr.pdf. Consulté le 04 avril 2024.

¹⁸ Crisis Group, Cameroun: Confronting Boko Haram, Report n° 241/Africa du 16 novembre 2016. <https://crisisgroup.org/africa/central-africa/cameroon/cameroon-confronting-boko-haram>. Consulté le 04 avril 2024.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ OCHA, "Cameroun : Rapport de situation, 02 octobre 2023", <https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroon-rapport-de-situation-2-octobre-2023>. Consulté le 04 avril 2024.

²¹ *Ibid.*

²² AFP, novembre 2014 "Refugees fleeing Boko Haram flood Cameroon camp", <http://www.dailymail.co.uk/wires/afp/article-2836282/Refugees-fleeing-Boko-Haram-floodCamer>. Consulté le 04 avril 2024.

Centrafricaine continue de provoquer des déplacements forcés des populations vers les pays environnants parmi lesquels le Cameroun. De plus, le conflit du bassin du Lac Tchad provoque le déplacement de centaines de milliers de réfugiés nigériens vers le Cameroun depuis 2014. La population de réfugiés enregistrés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est passée de 470 544 en mai 2023 à 473 535 en août, du fait des naissances (1 163), des nouvelles arrivées, de la vérification et de l'enregistrement continu²³.

Ce tableau ci-après illustre les efforts de l'UNHCR en termes d'assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile sur une période de six ans, de 2009 à 2015. Il se concentre sur plusieurs pays d'origine à savoir la RCA, le Tchad et le Nigeria ainsi que des groupes divers provenant d'autres pays. Même si les chiffres fluctuent en fonction des périodes et des crises spécifiques, l'organisation joue un rôle vital dans la protection des populations.

Tableau 2: Statistiques des réfugiés planifiés par le HCR au Cameroun (Batouri)

Type de population	Origine	2009-11		2011-13		2013-14	
		Total	Assistance du HCR	Total	Assistance du HCR	Total	Assistance du HCR
Total		10.506	101.506	93.773	93.773	85.790	85.790
Refugiés	RCA	94.450	94.450	86.470	86.470	78.250	78.250.
	Tchad	1.540	1.540	1.640	1.640	1.790	1.790
	Nigeria	1760	1760	1.820	1.820	1870	1870
	Divers	1960	1960	1.060	1.060	1530	1530
Demandeurs d'asiles	RCA	1.330	1.330	1.300	1.300	1.260	1.260
	Tchad	460	460	450	450	440	440
	Nigeria	240	240	756	756	350	350
	Divers	820	820	800	800	770	770

Source : UNCHR-Batouri, "évaluation sommaire du nombre d'immigrés recensés et assistés", 2017, p.18.

Par ailleurs, le terrorisme international au Cameroun a engendré de graves violations des droits de l'homme, notamment des enlèvements, des exécutions sommaires, des viols et d'autres formes de violence à l'encontre des civils. Ces actes barbares commis par les groupes terroristes sapent les fondements mêmes de la dignité humaine et génèrent un climat de peur et d'insécurité parmi les populations locales. Les violations des droits de l'homme perpétrées dans le cadre du terrorisme international au Cameroun sont une atteinte intolérable à la liberté, à la sécurité et à la vie même des individus, créant des traumatismes profonds et durables chez les

²³ *Ibid.*

victimes et leurs communautés. Il s'en suit donc ce qu'un informateur habitant de Maroua a affirmé lors d'un entretien :

Un nombre considérable de terroristes est arrivé, certains étant équipés de bâtons, de flèches et de machettes. Ils nous ont encerclés et infligé des violences. Leur comportement à notre égard a été inhumain, dénué de toute empathie. Par la suite, ils ont pris la fuite, sans que nous ne puissions déterminer leur origine ou leur destination²⁴.

Pour illustrer ces conséquences humanitaires, il y a l'exemple d'une famille déplacée de force suite à une attaque terroriste. Contraints de quitter leur foyer et leurs biens pour échapper à la violence, ces déplacés se sont retrouvés dans des conditions précaires, exposés à la faim, aux maladies et aux abus. Leur droit fondamental à un logement sûr, à une alimentation adéquate et à des soins de santé appropriés a été gravement compromis, mettant en péril leur bien-être physique et psychologique. Comme en témoigne ce ressortissant de la RCA:

En 2013, antérieurement à notre installation ici au Cameroun, nous avons été témoins des répercussions des actes de terreur commis par les anti-balaka en République centrafricaine. Nous avons enduré des horreurs, étant les victimes de violences et de brutalités impitoyables infligées par ces individus. Contraints par les circonstances, nous avons fui pour trouver refuge ici à Odza. Nous avons tout perdu, laissant derrière nous notre passé, nos biens. Notre installation ici nous a octroyé un modicum de paix, une quiétude relative après les événements traumatisants que nous avons traversés. Ce que nous avons vécu, je ne le souhaite à personne.²⁵

Un résident de Kousseri victime d'attaques terroristes a déclaré ce qui suit :

Il y a quelques années, lorsque ces attaques ont commencé à prendre de l'ampleur, ma famille et moi avons vu nos rêves s'effondrer. J'ai perdu des êtres chers à cause de ce conflit qui sévit ici. Ma sœur a disparu sans laisser de traces et n'est jamais revenue. Nous nous demandons si elle est encore en vie ou si elle est décédée, mais nous n'osons pas en parler de peur de vivre les mêmes atrocités que d'autres ont subies. Mon cœur saigne à force d'y penser. C'est une douleur profonde que je porte en moi²⁶.

Dans une similitude de pensée, Mandaba Etienne s'exprime en ces termes :

Le soleil couchant teinte le ciel de Garoua d'une lueur orange, mais dans mon cœur, il n'y a que des ténèbres. Je suis ici, loin de mon pays, loin de ma famille, loin de tout ce que j'ai connu, et pourtant, c'est le seul endroit où je peux respirer librement. Je suis arrivé au Cameroun, un exilé de mon propre pays, la Centrafrique. Mon histoire, comme celle de tant d'autres, est un témoignage de la barbarie des anti-balaka. J'ai vu la haine dans leurs paroles, la violence dans leurs actes. J'ai vu mes frères et sœurs, brutalement assassinés, torturés. Ils ont piétiné nos vies, détruit notre dignité. Ils ont pris tout ce que nous avions, notre paix, notre sécurité, notre espoir. J'ai fui, comme tant d'autres, pour sauver ma vie, laisser derrière moi tout ce qui me tenait à cœur²⁷.

Ces témoignages révèlent les terribles conséquences du terrorisme sur la population. En réalité, les violations des droits de l'homme telles que les enlèvements de civils innocents par des groupes terroristes constituent une violation flagrante des principes universels de la dignité humaine et de la liberté individuelle. Les victimes de ces enlèvements subissent des traitements inhumains et dégradants, privées de leur liberté et exposées à des risques mortels. Ces actes abjects portent atteinte aux droits fondamentaux des individus, et contribuent également à semer

²⁴ Entretien avec Aminatou Hioba, 23 ans, ménagère, Maroua, 03 avril 2024.

²⁵ Entretien avec Dacko Bokassa Hervé, 56 ans, enseignant retraité, Odza, 15 mai 2024.

²⁶ Entretien avec un informateur anonyme, Kousseri, 04 avril 2024.

²⁷ Entretien avec Mandaba Etienne, 30 ans, blanchisseur, Garoua, 14 juin 2024.

la terreur et la désolation parmi les populations locales, compromettant davantage leur sécurité et leur stabilité. En somme, les déplacements massifs de la population et les violations des droits de l'homme causés par le terrorisme international au Cameroun sont des conséquences humanitaires alarmantes qui exigent une action immédiate et concertée pour protéger les droits et la dignité des populations affectées.

II. IMPACT DU TERRORISME SUR LES INFRASTRUCTURES ET LES ACTIVITÉS AGRICOLES

Le terrorisme international représente une menace majeure pour les infrastructures et l'économie des pays touchés. Les attaques terroristes, visent des infrastructures stratégiques telles que les écoles, les édifices religieux, et les hôpitaux ce qui engendre des répercussions profondes sur l'économie des régions touchées. En effet, ces attaques entraînent non seulement des coûts directs liés à la reconstruction et à la sécurisation des infrastructures, mais elles génèrent également un climat d'incertitude qui peut affecter durablement l'investissement et le commerce.

1. Destruction des infrastructures : habitations, écoles, hôpitaux, édifices religieux.

➤ Les écoles

La destruction des infrastructures, notamment des écoles, dans le contexte du terrorisme international, est une tragédie à multiples facettes. Tout d'abord, les écoles représentent le fondement de l'éducation et de la formation des futures générations. Leur destruction ou fermeture compromet l'accès à l'éducation, privant ainsi les enfants de leur droit fondamental à apprendre et à se développer. Le contexte sécuritaire du Cameroun est marqué par la crise de Boko-Haram dans la région de l'Extrême-Nord. Cette crise sécuritaire a entraîné la fermeture et la délocalisation de plusieurs établissements scolaires rendant complexe la gestion du personnel enseignant. Cette gestion s'est davantage compliquée avec la survenue de la crise sanitaire de la COVID-19 qui a modifié le fonctionnement de la majorité des établissements scolaires. Le système de mi-temps induit par cette crise a augmenté la charge horaire des enseignants dans les établissements concernés²⁸.

Depuis 2015, plus de 181 écoles ont été fermées par les autorités pour des raisons de sécurité. Ainsi, le lycée public de Tourou²⁹ a rouvert en septembre 2016 après deux années de

²⁸ Rapport final MINESEC, " étude sur le besoin en personnel enseignant de l'enseignement secondaire général", 2022, p.12. <https://www.minesec.gov.cm/web/attachments/article/478/RAPPORT%20FINAL%20ETUDE%20UR%20LES%20BESOINS%20EN%20PERSONNEL.pdf>. Consulté le 04 avril 2024.

²⁹ Tourou est une localité du Cameroun située dans le département du Mayo-Tsanaga et la Région de l'Extrême-Nord, à proximité de la frontière avec le Nigeria. Elle fait partie de la commune de Mokolo et du canton de Matakam-Sud.

fermeture³⁰. Les effets de l'analphabétisme, dont le taux est très élevé, sont exacerbés par l'absence quasi totale de services publics, les liens culturels de la majorité de la population avec le nord-est du Nigéria, les répercussions de l'instabilité au Tchad, la contrebande (trafic) d'armes légères et de petit calibre. Pour toutes ces raisons, l'Extrême-Nord, facilement accessible par l'État de Borno, est vulnérable à la pénétration de Boko Haram³¹. L'éducation a été durement touchée. Dans une région où le taux d'analphabétisme est élevé, les attaques contre des écoles publiques compliquent la tâche des autorités locales. Outre les écoles, plusieurs marchés et infrastructures publiques ont été détruits. Ces actes de destruction représentent une perte économique importante pour l'État et entraînent des coûts supplémentaires en matière de sécurité. Selon le Fonds Monétaire International (FMI), la crise a coûté 1 à 2% du PIB national³².

Dans la plupart des zones à risque en l'occurrence Fotokol, Kolofata, Tourou, etc., depuis le début des exactions de la secte Boko Haram, les élèves des différents établissements scolaires du secondaire de ces localités sont les victimes collatérales de ce conflit. Les rapports de la Délégation régionale des enseignements secondaires de l'Extrême-Nord, mentionnent que 12 établissements secondaires sont aujourd'hui fermés pour cause d'insécurité. Ils ont été redéployés dans les six Départements de la région. Des campus scolaires sont laissés à l'abandon. Les élèves "déplacés" ont été redéployés dans d'autres établissements. Selon le quotidien *Cameroon Tribune* en date du 5 mai 2014³³, si pour certains, le redéploiement a été aisé, ce n'est pas le cas pour d'autres. Qui ont tout simplement décidé d'abandonner le chemin des classes, en attendant que tout revienne à la normale. Bien plus, Dans les zones impactées par l'insécurité causée par l'organisation extrémiste, le taux d'abandon scolaire affiche une croissance notable, atteignant 20,88 % d'après les élèves eux-mêmes. En outre, de nombreuses familles ont également été touchées par les déplacements contraints de leurs enfants inscrits dans les lycées et collèges, contribuant ainsi à cette situation préoccupante.

En outre, le 26 mars 2016, il y a eu le départ de six des dix professeurs de langue chinoise de l'Université de Maroua. Cette information a été rapportée dans les colonnes de *L'Œil du Sahel* daté du 4 avril 2016³⁴. Le bihebdomadaire mettait en lumière le départ de ces enseignants,

³⁰ S. Mbou, septembre 2016, " Fermeture d'écoles dans l'Extrême-Nord Cameroun", <http://www.kalaranet.com/fermeture-d-ecoles-dans-l-extrême-nord-du-Cameroun>. Consulté, le 04 avril 2024.

³¹ Cameroun Info.net, septembre 2016, "Le lycée de Tourou rouvre ses portes après 2 ans de fermeture ", <https://www.camerounweb.com/CameroonHomePage/regional/Le-lyc-e-de-Tourou-rouvre-ses-portes-apr-s-2-ans-de-fermeture-387558>. Consulté le 04 Avril 2024.

³² Investir au Cameroun, février 2015, " Cameroun: le FMI estime à 1 à 2% du PIB, l'impact de la guerre contre Boko Haram sur les finances publiques" <http://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/0305-7371-cameroun-le-fmi-estime-a-1-a-2-du-pib-l-impact-de-la-guerre-contre-boko-haram-sur-les-finances-publiques>. Consulté le 04 avril 2024.

³³ *Cameroon Tribune*, n° 10582, 5 mai 2014, p.12.

³⁴ *L'Œil du Sahel*, n°795,4 avril 2016, p.3.

laissant ainsi dans l'incertitude quelque 300 étudiants, dont plus de 250 à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et environ 90 à l'École Normale Supérieure (ENS). Parmi les membres de cette " désertion", on dénombrait deux femmes et quatre hommes. Selon le journal :

La raison officielle de ces départs, survenant en pleine année universitaire, est la situation d'instabilité prévalant dans la région de l'Extrême-Nord. En effet, le ministère chinois des affaires étrangères avait requis de l'Institut Confucius le rapatriement à Yaoundé de son personnel détaché à Maroua, ville classée en zone rouge d'insécurité selon leurs critères³⁵.

En outre, la fermeture d'écoles a un impact à long terme sur la société dans son ensemble, car elle entrave le progrès social et économique. Un exemple marquant est celui du Nigeria, où le groupe extrémiste Boko Haram a mené des attaques ciblées contre des écoles, enlevant des centaines d'élèves et causant des dommages matériels considérables. Ces actes ont non seulement semé la terreur parmi la population, mais ils ont également eu des répercussions dévastatrices sur le système éducatif du pays. La fermeture d'écoles a un effet direct sur l'économie, car elle compromet la formation de la main-d'œuvre future. Sans accès à une éducation de qualité, les jeunes sont moins bien préparés à intégrer le marché du travail, ce qui peut entraver le développement économique à long terme.

Pour ce qui est de la région de l'Est du Cameroun, elle abrite près de 58% de la population réfugiée centrafricaine. Cette région, qui représente 23,1% du territoire national, ne compte que 4,1% de la population totale du Cameroun. Avec une densité démographique très faible d'environ 7,1 hbt/Km², elle est la moins peuplée du pays, où la densité est d'environ 41 hbt/Km²³⁶. Sa croissance démographique dépend principalement de l'importante migration en provenance d'autres régions et de pays voisins tels que le Tchad, la République Centrafricaine, le Congo-Brazzaville et le Nigéria. Au fil des années, la région de l'Est du Cameroun a été contrainte d'accueillir un flux continu de migrants forcés, principalement en provenance de la République Centrafricaine. Nous avons mené une série de recherches quantitatives et qualitatives spécifiquement axées sur le cas de la région de l'Est. La fréquentation régulière des écoles pour les enfants réfugiés peut parfois constituer une véritable épreuve. En ce qui concerne la pédagogie, les enquêtes effectuées par le *Centre for Applied Social Science Research of Training* (CASSRT) mettent en lumière des difficultés d'adaptation au système éducatif en vigueur, notamment en ce qui concerne la langue, le rythme scolaire et le contenu des enseignements proposés³⁷. Ces éléments sont également susceptibles de contribuer à une situation d'insécurité dans l'espace scolaire pour ces élèves réfugiés ne s'exprimant qu'en langue

³⁵ *Ibid.*

³⁶P. Kamdem, "Scolarisation et vulnérabilité : les enfants réfugiés centrafricains dans la région de l'Est-Cameroun", <https://journals.openedition.org/eps/7019?lang=fr#tocfrom3n1>. Consulté le 13 juin 2024.

³⁷ *Ibid.*

maternelle une fois rentrés de l'école. De plus, un problème non négligeable est celui des frustrations parfois subies par ces élèves dans les établissements scolaires. Malgré le fait qu'une forte proportion d'enseignants qualifient les relations entre réfugiés et autochtones de bonnes, certains les considèrent comme mauvaises voire conflictuelles, confirmant ainsi cet état de fait bien souvent traduit sous forme de honte à affirmer leur appartenance à la catégorie d'exilés, selon un agent sociocommunautaire de la Fédération Internationale de la Croix Rouge (FICR). C'est également ce que montre le témoignage d'une enseignante d'une école publique, qui relate qu'une élève a dû détruire un cadeau reçu en salle de classe parce qu'elle a été appelée "réfugiée". Ainsi, pour certains enfants, l'appellation "réfugié" est perçue comme dénigrante voire offensante, et par conséquent source de diverses frustrations³⁸.

En somme, la fermeture des infrastructures éducatives dans le contexte du terrorisme international engendre des conséquences profondes et durables, affectant à la fois le tissu social et l'économie des régions touchées. L'analyse de nos résultats a montré que le contexte d'insécurité perpétré par les exactions de la secte Boko Haram dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun et les anti-balaka à l'Est du pays a eu une très forte influence sur l'apprentissage des élèves des lycées et collèges des zones victimisées et constituent un obstacle quant à la scolarisation des enfants de cette région. Le système éducatif camerounais a été assez profondément bouleversé par la question d'insécurité en milieu scolaire dans cette Région³⁹. Les effets du contexte d'insécurité sur les performances et les parcours scolaires des élèves se sont avérés prononcés en raison des différents déplacements observés çà et là dans les zones touchées. Dans ce contexte, l'hypothèse est la suivante : les élèves et leurs enseignants ont été intériorisés par les perceptions négatives du contexte d'insécurité véhiculées par la secte Boko Haram et étaient moins capables de s'en distancier au niveau de leurs établissements scolaires⁴⁰.

➤ Les hôpitaux

Dans le passé récent, l'Extrême Nord a été le théâtre d'un événement tragique qui a marqué la région. En effet, la fermeture de certains hôpitaux tels que l'hôpital de la Mission Helvétique de Mada combinée à l'incendie de l'hôpital Tourou, a suscité une onde de choc au sein de la communauté. Cette réalité s'est manifestée de manière criante, laissant les habitants démunis face à l'absence de structures médicales fonctionnelles. Les hôpitaux, lieux de soins primordiaux pour la santé des individus, se sont retrouvés souvent réduits en ruines, privant ainsi les communautés locales d'un accès essentiel aux services de santé. Cette situation de

³⁸ <https://journals.openedition.org/eps/7019?lang=fr#tocfrom3n1>. Consulté le 13 juin 2024.

³⁹ Wassouni, Gwoda, et al, *Boko Haram au Cameroun...*, p.421.

⁴⁰ *Ibid.*

désolation a impacté directement la vie quotidienne des habitants, les exposant à des risques accrus en cas de maladies ou d'urgences médicales.

Photo 3 : Hôpital de Tourou en feu.



Source : Archive privée du Capitaine Kouamo Deumeni Fabrice.

Les conséquences de la destruction des infrastructures hospitalières se sont traduites par une détérioration de la qualité des soins de santé disponibles, entraînant parfois des pertes humaines et un affaiblissement du tissu social et économique de la région. Par exemple, l'hôpital de Tourou, une localité de la région de l'Extrême-Nord située à 40 kilomètres de Maroua, dans le département du Mayo-Tsanaga, a été incendié par des combattants de la secte Boko Haram en 2019. Le drame avait eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche sans faire de victimes d'après le ministre camerounais de la Santé, Malachie Manaouda, qui s'est exprimé dans une déclaration écrite sur le site du ministère. "Cela pouvait paraître excessif mais il était inadmissible que des hôpitaux continuent de faire les frais des terroristes un 2ème hôpital, celui de Tourou, venait d'être brûlé cette fois-là par les Boko Haram. La procédure de reconstruction (Kumba et Tourou) est en cours", avait déclaré le ministre sur Tweeter aux premières heures du 10 mars 2019⁴¹.

Tourou fait partie de la commune de Mokolo et du canton de Matakam-Sud. Elle a été le théâtre d'attaques terroristes visant des infrastructures hospitalières, perturbant ainsi l'accès aux soins pour une population déjà vulnérable. Ces attaques ont créé un climat de peur et d'insécurité qui a entravé la prestation de services médicaux essentiels. À cet effet, des hôpitaux

⁴¹ https://237story.net/le-ministre-de-la-sante-annonce-l-incendie-de-l-hopital-de-tourisme-extreme-nord-par-les-boko-haram?post_id=1629. Consulté le 04 avril 2024.

vitaux ont été délibérément ciblés lors des conflits armés, laissant les populations locales sans ressources médicales adéquates pour répondre à leurs besoins de santé les plus élémentaires. Cette situation d'urgence sanitaire précaire souligne l'urgence de reconstruire et de renforcer les infrastructures médicales afin de garantir un accès équitable aux soins de santé pour tous les habitants de la région.

Par ailleurs, la destruction des infrastructures hospitalières constitue une tragédie dévastatrice qui engendre des conséquences profondes sur la population locale. Des groupes armés ont continué de lancer des attaques meurtrières contre des villages, tuant et enlevant des dizaines de civiles. L'hôpital de Mada (département du Logone et Chari) a dû fermer ses portes pendant plusieurs mois après une attaque perpétrée le 2 juillet 2022, qui a fait deux morts. Cette fermeture a empêché des milliers de personnes de bénéficier de services médicaux.

➤ **Les édifices religieux**

La destruction des édifices religieux dans la région septentrionale du Cameroun, perpétrée par des activités terroristes, a eu un impact considérable sur la vie des communautés locales ainsi que sur le tissu social de la région. Les lieux de culte, emblèmes de spiritualité et de rassemblement communautaire, ont été spécifiquement visés, engendrant des répercussions à la fois matérielles et émotionnelles. Par exemple, dès mars 2014, des roquettes et des obus tirés depuis le Nigéria ont détruit une mosquée à Amchidé, obligeant de nombreux habitants à fuir⁴². Dans le cas de Ngaoundéré, des mosquées et des églises ont été la cible d'attaques terroristes, privant ainsi les fidèles de lieux de prière et de rencontre cruciaux pour leur pratique religieuse et leur vie en communauté. Ces actes ont semé la peur et la division parmi les habitants, perturbant l'harmonie interreligieuse qui caractérise traditionnellement cette région⁴³. La destruction d'édifices religieux a également eu un impact sur l'économie locale, car ces lieux jouent un rôle central dans les activités sociales et économiques des communautés. En plus des coûts directs liés à la reconstruction de ces édifices, la perturbation des pratiques religieuses et des rassemblements communautaires a entravé le tissu social et économique local. En somme, la destruction d'édifices religieux dans la région septentrionale du Cameroun a profondément affecté la vie des communautés locales, compromettant à la fois leur bien-être matériel et leur tissu social. Il est impératif de reconnaître l'importance de ces lieux dans la vie quotidienne des populations locales et de s'efforcer à préserver la liberté de culte ainsi que le vivre-ensemble interreligieux dans cette région.

⁴² *L'Œil du Sahel*, N°583, 10 mars 2014, p.4.

⁴³ <https://www.voafrique.com/C3ngaoundéré%A9-ville-camerounaise-ravag%C3%A9e-par-les-assauts-de-bo-ko-haram-/4452238.html>. Consulté le 04 avril 2024.

2. Impact du terrorisme international sur le tourisme, le commerce et les activités agropastorales

La crise sécuritaire due à la secte islamiste nigériane Boko Haram dans la partie septentrionale mais aussi les tensions politiques en Centrafrique, avec leurs répercussions dans la région de l'Est, impactent sérieusement et négativement sur l'activité économique du Cameroun⁴⁴. Le taux de croissance économique au Cameroun est en baisse depuis 2015, passant de 5,88 à 3,5% en 2021. En 2020, l'économie camerounaise a été fortement touchée par la persistance des crises sécuritaires et politiques et la baisse des prix mondiaux du pétrole. Le PIB réel s'est contracté de 2,4 % en 2020, alors que la croissance avait été de 3,7 % en 2019⁴⁵.

➤ Impact sur le tourisme

En effet, la région de l'Extrême-Nord regorge de sites touristiques et d'attractions culturelles parmi les plus prisés du Cameroun, abritant 13 % des sites touristiques du pays⁴⁶. Jusqu'en 2012, la région constituait la première destination camerounaise pour les touristes d'Europe et d'Amérique du Nord⁴⁷. Depuis 2013, son secteur touristique a été gravement touché par l'insécurité associée à Boko Haram. Selon les statistiques nationales, des 364 sites touristiques que compte le Cameroun, 67 se trouvent dans l'Extrême-Nord⁴⁸. Ses paysages attrayants en avaient fait la destination préférée des touristes et des entreprises du secteur. Le paysage de Rhumsiki, le parc national de Waza et les plaines d'inondation ou yaérés du Logone font partie des attractions touristiques les plus populaires du Cameroun.

Selon les acteurs de ce domaine, le tourisme n'a jamais été aussi perturbé comme au cours de ces dernières années⁴⁹. Cependant, les performances médiocres enregistrées suscitent des inquiétudes quant à l'avenir de ce secteur. La principale raison du recul observé dans cette industrie, qui contribue de manière significative à l'économie de la région, est l'insécurité engendrée par les prises d'otages et les attaques perpétrées par la secte islamiste Boko Haram. En raison de cette situation, les ambassades présentes au Cameroun ont interdit à leurs ressortissants de se rendre dans l'Extrême-Nord, classé en zone rouge. "À cet effet, l'impact est

⁴⁴https://cameroun24.net/actualite-camerounL_27_C3_A9conomie_camerounaise_durement_affect_C3_A9e_p_ar_le-1-1-18580.html. Consulté le 04 avril 2024.

⁴⁵ <https://www.minesec.gov.cm/web/attachments/article/478/RAPPORT%20FINAL%20ETUDE%20SUR%20LES%20BESOINS%20EN%20PERSONNEL.pdf>. Consulté le 04 avril 2024.

⁴⁶ Journal du Cameroun, "Ce que l'insécurité aux frontières fait perdre à l'économie camerounaise" <http://www.journalducam.com/ce-que-linsecurite-aux-frontieres-fait-perdre-a-leconomie-camerounaise>. Consulté le 04 Avril 2024.

⁴⁷ G. Laleix, " Cameroun : relancer le tourisme sinistré par l'insécurité", 2016. http://www.f.fr/emission/2016_0922-cameroun-relancer-le-tourisme-sinistre-insecurite. Consulté le 04 avril 2024.

⁴⁸B. Djanabou, " Insécurité transfrontalière, perturbation des échanges et léthargie des marchés ", *Kaliao*, numéro spécial, novembre 2014, pp.61-80.

⁴⁹ https://fr.org./Tourisme_au_Cameroun. Consulté le 05 avril 2024.

catastrophique sur le plan économique. Le tourisme et l'artisanat sont au point mort, l'hôtellerie n'en parlons pas⁵⁰, c'est ce qu'affirme le responsable de la communication au ministère du Tourisme, Serge Eric Epouné. D'après lui, "Toute la région est aujourd'hui stigmatisée par les médias occidentaux, il y a une psychose exagérée, alors que seule une toute petite partie de l'Extrême-Nord est touchée par l'insécurité liée à Boko Haram"⁵¹. Allant dans cette même perspective le ministère des Affaires étrangères français émet une recommandation formelle à l'encontre de ses ressortissants, les dissuadant vivement de se rendre dans la région de l'Extrême-Nord, ainsi que dans les deux zones adjacentes que sont le Nord et l'Adamaoua, actuellement affectées par des circonstances préoccupantes. Il est expressément enjoint à tous les citoyens français encore présents en ces contrées de les évacuer promptement, leur sûreté n'étant plus garantie⁵². De plus, le risque d'enlèvement est élevé, en particulier dans l'Extrême-Nord du Cameroun, en raison d'incursions de groupes armés liés à Boko Haram. Les Occidentaux sont particulièrement ciblés par ces attaques. Pour rappel, toute la Région de l'Extrême-Nord est formellement déconseillée (rouge sur la carte sécuritaire des conseils aux voyageurs) du fait d'opérations militaires, du risque terroriste et du risque d'enlèvement⁵³.

Les touristes de passage au Cameroun sont appelés à faire preuve de la plus grande vigilance face à cette menace réitérée d'enlèvement et de s'abstenir de se déplacer et séjourner dans la zone déconseillée, en particulier au nord et à l'ouest de la ville Maroua⁵⁴.

Les zones marquées en rouge sur la carte 3 ci-après (datée de 2022) indiquent les régions où les attaques terroristes sont malheureusement fréquentes, créant ainsi un environnement de danger constant⁵⁵. Ces zones présentent un risque élevé d'enlèvement, ce qui compromet gravement la sécurité des visiteurs et des résidents. La présence persistante des attaques terroristes a conduit à la recommandation formelle de déconseiller fortement les visites touristiques dans ces régions, afin de protéger la vie et l'intégrité physique des individus. La région de l'Est du Cameroun, représentée en rouge sur la carte, est formellement déconseillée aux visiteurs en raison des risques élevés. Cette zone frontalière avec la RCA est marquée par plusieurs facteurs d'instabilité et de danger.

⁵⁰ Djanabou. B, "Insécurité transfrontalière, perturbation...", pp.61-80.

⁵¹ AFP. "Dans le nord du Cameroun, le tourisme sinistré par Boko Haram" <http://www.jeuneafrique.com/depeche/s/8270/politique/dans-le-nord-du-cameroun-le-tourisme-sinistre-par-boko-haram/>, in *Jeune Afrique* publié le 18 novembre 2014. Consulté le 05 avril 2024.

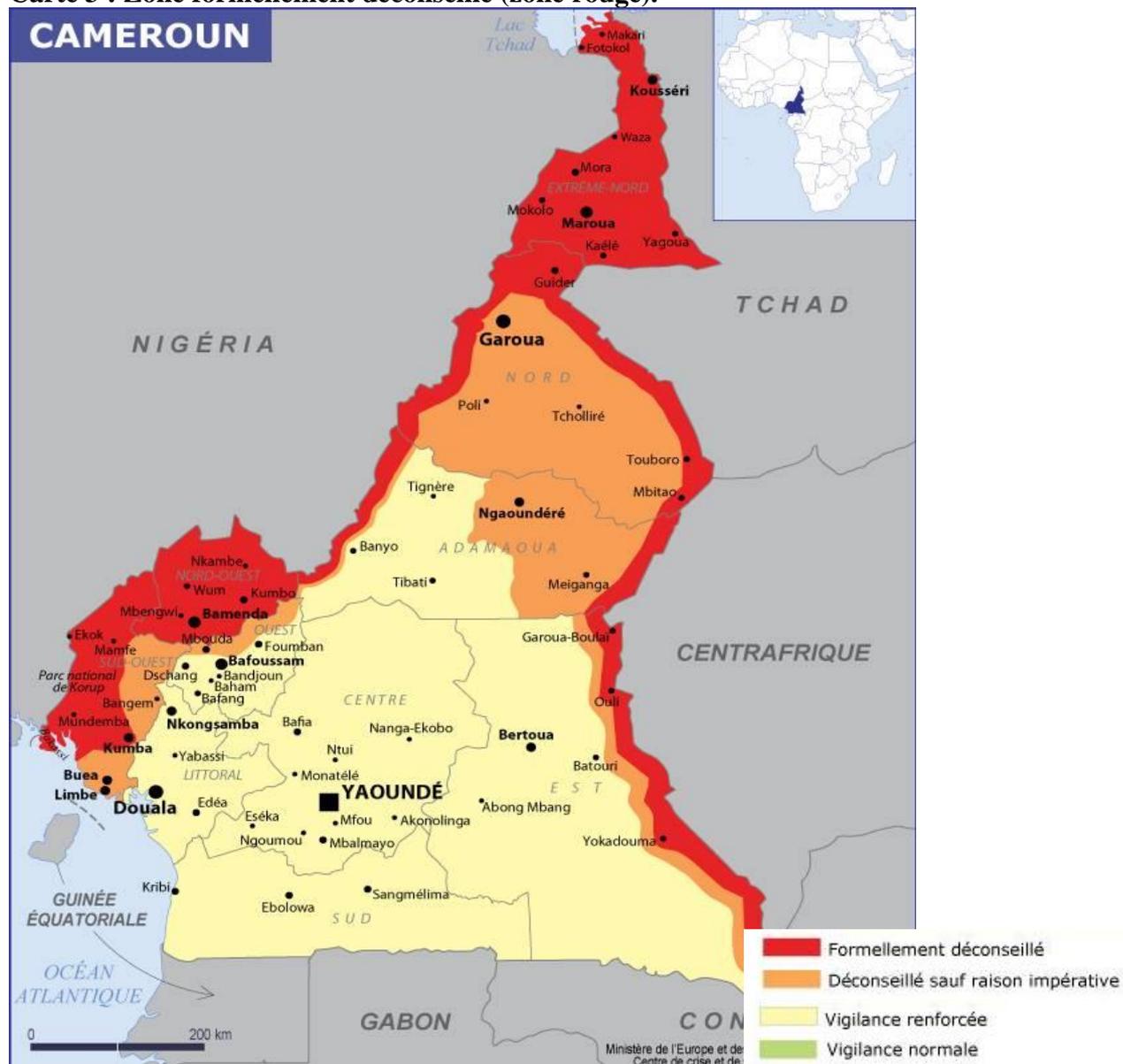
⁵² <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/cameroun/>. Consulté le 05 avril 2024.

⁵³ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/cameroun>. Consulté le 05 avril 2024.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *L'Œil du Sahel*, n°795, 4 avril 2016. p.5.

Carte 3 : Zone formellement déconseillé (zone rouge).



Les attaques terroristes suscitent un climat d'insécurité et de peur qui dissuade les voyageurs potentiels de visiter certaines destinations. Cette situation est particulièrement préoccupante dans les villes du septentrion, où le tourisme joue un rôle crucial dans l'économie locale. Tout d'abord, les attaques terroristes entraînent une baisse drastique du nombre de touristes⁵⁶, ce qui se traduit par une diminution des recettes touristiques et une perte d'emplois dans le secteur. Autrement dit, de nombreuses familles dépendent directement ou indirectement du secteur touristique pour subvenir à leurs besoins, et la perte d'emploi peut avoir des répercussions durables sur leur bien-être et leur qualité de vie. De plus, les hôtels, les

⁵⁶ *L'Œil du Sahel*, n°795 du 04 avril 2016. p.5.

restaurants, les agences de voyages et les commerces locaux sont directement touchés par cette baisse d'affluence⁵⁷, ce qui peut conduire à des difficultés financières pour de nombreuses entreprises et à un ralentissement économique global dans le septentrion. En revanche, l'image de la ville du septentrion en tant que destination touristique est ternie par les attaques terroristes. Les médias internationaux relayant largement ces événements, de nombreux voyageurs associent la ville à l'insécurité et évitent la région pour leurs futurs voyages⁵⁸. Cette perception négative peut persister pendant des années, impactant ainsi l'industrie touristique à long terme. En outre, la présence accrue de mesures de sécurité suite aux attaques terroristes peut également altérer l'expérience touristique. Les contrôles plus stricts et la militarisation de certaines zones peuvent contribuer à une atmosphère oppressante pour les visiteurs, compromettant ainsi le charme et l'attrait de la ville du septentrion en tant que destination touristique. En conclusion, le terrorisme international exerce un impact dévastateur sur le tourisme dans la région de l'Extrême-Nord et au-delà.

Par ailleurs, dotée d'une immense richesse écologique, dominée par de majestueux arbres, abritant 1500 essences végétales et plus de 500 espèces animales, la région du soleil levant, située au carrefour de l'Afrique Centrale, offre un potentiel écologique propice au tourisme. Malgré cela, cette activité, pourvoyeuse d'emplois et de richesses, demeure inexploitée dans la région. Les lieux historiques et de loisirs, bien que présents, restent sous-exploités et délaissés⁵⁹. La grotte du Roi Mbartoua, refuge du fondateur de la ville de Bertoua pendant la colonisation pour échapper aux colons, se trouve à Gounté, à 25 kilomètres de Bertoua, chef-lieu de la région de l'Est. Selon les témoignages des anciens, comme Ousmanou Gomna, âgé de 80 ans, "c'est dans cette grotte que le Roi Mbartoua se cachait et planifiait ses attaques contre les Allemands qui voulaient occuper son territoire". La dernière excursion organisée dans ces lieux par la délégation régionale du Tourisme et des Loisirs remonte à 2016. Cette initiative, motivée par la proximité du site avec la ville de Bertoua, n'a pas été suivie d'autres actions significatives. Malgré le potentiel touristique important de la région de l'Est, ce secteur économique, générateur de richesses et d'emplois, demeure embryonnaire en raison de diverses difficultés⁶⁰. La présence constante des milices anti-balaka, originaires de la

⁵⁷ https://www.academia.edu/100197967/Les_menaces_%C3%A9conomiques_de_Boko_Haram_dans_l'Extr%C3%AAme_Nord_Cameroun_entre_tentative_de_s%C3%A9dimentation_dun_march%C3%A9_criminel_et_proj_et_de_d%C3%A9sagr%C3%A9gation_de_lordre_%C3%A9conomique. Consulté le 05 avril 2024

⁵⁸ https://cameroun24.net/actualite-camerounL_27_C3_A9conomie_camerounaise_durement_affect_C3_A9e_p_ar_le-1-1-18580.html. Consulté le 05 avril 2024.

⁵⁹ "Tourisme : une vingtaine de sites touristiques en détresse à l'Est", *Ecomatin*, 2021. https://ecomatin.net/e_co_tourisme-une-vingtaine-de-sites-touristiques-en-detresse-a-lest. Consulté le 10 juin 2024.

⁶⁰ *Ibid.*

République Centrafricaine, semant la terreur dans la région, crée une réticence chez les populations désireuses de visiter les sites touristiques locaux.

En effet, la peur de visiter les sites touristiques de l'Est du Cameroun s'est intensifiée ces dernières années en raison des risques accrus liés à la présence des groupes terroristes en provenance de la République Centrafricaine, ainsi que des coupeurs de routes sévissant dans la région. Les voyageurs potentiels hésitent à s'aventurer dans ces zones autrefois prisées pour leur beauté naturelle et leur riche patrimoine culturel. La menace constante de violences et d'attaques terroriste, associée aux dangers inhérents aux routes peu sûres, dissuade les visiteurs de découvrir les trésors cachés de l'Est camerounais. Malgré les efforts des autorités pour renforcer la sécurité dans la région, la crainte persistante parmi les populations locales et les touristes potentiels entrave le développement du tourisme dans cette partie du pays. En conséquence, les sites touristiques de l'Est du Cameroun restent largement sous-exploités, privant ainsi la région d'opportunités économiques et culturelles précieuses.

➤ **Impact sur le commerce**

Le fléau du terrorisme a un impact négatif sur le commerce dans la région de l'Extrême-Nord. Tout d'abord, cette région de l'Extrême-Nord, par sa position frontalière avec des pays voisins sujets à des activités terroristes, est particulièrement vulnérable aux attaques et aux perturbations des flux commerciaux. Ce bilan sombre, qui continue de s'alourdir, semble constituer pour beaucoup, la trame d'évaluation des impacts de Boko Haram ravalant parfois à l'ombre ses ambitions contre l'ordre économique local. Autrement dit, à côté des menaces militaires et sociétales, il y a lieu de relever que les offensives du groupe d'insurgés nigérian auront également concentré des menaces contre le système économique⁶¹. Kousseri va se révéler comme " la plaque tournante" de cette économie clandestine des armes " qui met en connexion le sahel, le lac Tchad, le nord du Cameroun et le Nigéria⁶²". La ville sera ailleurs présentée comme " la capitale logistique de la secte "⁶³ au Cameroun où " depuis toujours, ses logisticiens et ses financiers y résident en raison de sa position de carrefour entre le Nigéria et le Tchad"⁶⁴. Mais cette place qu'occupe l'Extrême-Nord dans le commerce illicite des armes de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad ne doit pas minorer ses autres sites

⁶¹ https://www.academia.edu/100197967/Les_menaces_%C3%A9conomiques_de_Boko_Haram_dans_l'Extr%C3%AAme_Nord_Cameroun_entre_tentative_de_s%C3%A9dimentation_dun_march%C3%A9_criminel_et_proj_et_de_d%C3%A9sagr%C3%A9gation_de_lordre_%C3%A9conomique. Consulté le 05 avril 2024.

⁶² Mbarkoutou, H., "Boko Haram : évolution des modes opératoires au Cameroun", *Revue Le Didigan*, 1er Semestre 2016, p.71.

⁶³ https://www.academia.edu/100197967/Les_menaces_%C3%A9conomiques_de_Boko_Haram_dans_l'Extr%C3%AAme_Nord_Cameroun_entre_tentative_de_s%C3%A9dimentation_dun_march%C3%A9_criminel_et_proj_et_de_d%C3%A9sagr%C3%A9gation_de_lordre_%C3%A9conomique . Consulté le 05 avril 2024.

⁶⁴ *L'Œil du Sahel*, N°721 du 16 juillet 2015, p.3.

d'approvisionnement. Il est admis par exemple que plusieurs éléments de son arsenal de guerre provenaient aussi du rachat des réserves des vieilles entreprises du crime organisées sanctuarisées au Nigéria comme les milices de la péninsule de Bakassi⁶⁵. L'un des cas les plus flagrants de cette " immersion criminogène des agents publics " est celui de l'ancien maire de Fotokol Moussa Ramat arrêté en septembre 2014, accusé d'avoir offert son toit aux éléments de la secte et facilité le trafic d'armes au groupe sous son statut de haut fonctionnaire de la douane⁶⁶.

Par ailleurs, en sus de l'influence grandissante d'un marché illicite lucratif et de contrôle sur les réseaux commerciaux, les menaces économiques posées par Boko Haram se manifestent également par son obsession pour la destruction des infrastructures de production et le harcèlement des espaces et voies commerciales. Cette autre stratégie terroriste cible principalement les installations de production locales, les axes commerciaux terrestres de la région ainsi que les sites marchands, ces pôles essentiels des échanges économiques locaux. Les activités agricoles, l'élevage, le commerce et le tourisme qui constituent les leviers économiques les plus rentables se trouveront exposés à la faillite avec l'irruption de Boko Haram. Déjà, les acteurs au centre du commerce font l'objet de menaces permanentes qui vont les amener à abandonner leurs activités lorsqu'ils ne seront pas simplement mis à mort par les terroristes. En 2016, près de 200 000 personnes ont été contraintes de quitter leurs régions⁶⁷, ce qui a interrompu leurs activités agropastorales utilisées par certains à des fins commerciales⁶⁸. En effet, ce sont des sites entiers de production rurale qui seront complètement ruinés et sevrés de leurs entrepreneurs désormais en errance dans des villes ou centres d'accueil des déplacés. Dans le département du Logone et Chari par exemple, on notera des désertions en masse de plusieurs pêcheurs des zones lacustres⁶⁹. Pour la seule année de 2015, c'est près de 200 communautés de pêcheurs qui auront été rasées par les insurgés⁷⁰. *Grosso modo*, en 2014, la dérégulation des lieux de production aura par exemple provoqué " un déficit céréalier de plus

⁶⁵ Okwe, "Ex-militant 4 Others Arrested for Arms Supply to Boko Haram", 27 July 2013, p.7. <https://www.nairaland.com/1374939/ex-militant-4-others-arrested-arms>. Consulté le 05 avril 2024.

⁶⁶ Pérouse de Montclos, M-A., "L'émergence de Boko Haram et la diffusion progressive du conflit"...p.159.

⁶⁷ Organisation internationale pour les migrations, novembre 2016, " Près de 200 000 personnes sont déplacées à l'intérieur du Cameroun", <https://www.iom.int/fr/news/pres-de-200-000-personnes-sont-deplacees-l-interieur-du-cameroun>. Consulté le 06 avril 2024.

⁶⁸ Le 9 décembre 2014, Boko Haram abat 4 bergers à Touski par Bondéri. In *L'Œil du Sahel* N°674 du lundi 02 février 2015. Aussi, dans la nuit du 17 au 18 septembre 2015, des éléments de Boko Haram pénètrent dans le village Warami, non loin de Fotokol et tuent trois bergers. In *L'Œil du Sahel* N°748 du lundi 20 octobre 2015.

⁶⁹ Le 28 août 2015, des membres de Boko Haram font deux incursions dans les îles Toumboun Ali et Toumboun Kare de l'arrondissement de Hilé Alifa. Ils passent à tabac les pêcheurs. In *L'Œil du Sahel*, N°748 du lundi 20 octobre 2015.

⁷⁰ " La malédiction Boko Haram continue ", *Le Point*, www.lepoint.fr/economie/la-malediction-boko-haram-continue-de-frapper-la-peche-principale-richeesse-du-lac-tchad-10-08-2018-2242736_28.php. Consulté le 06 avril 2024.

de 132000 tonnes"⁷¹. Dans le secteur de l'éco-tourisme, l'érection par Boko Haram des étrangers occidentaux en cibles privilégiées des raptés, parce que très cotés sur le marché des otages, va renforcer les pertes. En 2015, le ministère de l'économie et de la planification observera une baisse de fréquentation des hôtels de la région, passée "de près de 50% avant le début de la crise, à environ 10% après", entraînant au passage "une baisse du chiffre d'affaires de près de 16% en glissement annuel"⁷². Cette instabilité a occasionné, un ralentissement des échanges commerciaux et une détérioration du climat des affaires, impactant ainsi le développement économique de la région. En outre, le terrorisme international dans l'Extrême-Nord a entraîné une hausse des coûts liés à la sécurité des infrastructures et des transports, ce qui pèse lourdement sur les entreprises opérant dans la région. Les attaques terroristes, en plus de causer des pertes matérielles, ont engendré un climat d'insécurité qui dissuade les investisseurs potentiels et entrave le commerce transfrontalier.

La région septentrionale du Cameroun repose largement sur une économie d'import-export avec le Nigeria voisin. Environ deux tiers du précieux carburant, communément désigné localement sous l'appellation de *zua-zua*, proviennent de cet État pétrolier limitrophe. Parmi les produits nigériens importés figurent les étoffes typiques, les pièces d'automobile, les bicyclettes, les motocyclettes, les sandales et divers articles en matière plastique, sans oublier l'huile végétale. Autrefois estimés en centaines de millions, les flux commerciaux se sont vus drastiquement réduits suite aux incursions des éléments terroristes, engendrant ainsi un effondrement de ces chiffres. De plus, Une part prédominante du carburant consommé dans la contrée de l'Extrême-Nord est importée du Nigéria. Conformément aux affirmations de Funteh, 67 % de la consommation totale de cette région émane du voisin nigérien par le biais de pratiques de contrebande. Bien que principalement d'origine clandestine, ce précieux liquide joue un rôle crucial dans le tissu économique local. Lorsque les tarifs carburantiers s'accroissent, cela induit généralement une élévation des coûts afférents à d'autres articles essentiels dans l'Extrême-Nord et au-delà, au sein du territoire camerounais. Les données officielles tendent à minorer la quantité de carburant introduite dans la région depuis le Nigéria. Néanmoins, certains rapports évaluent que la part de marché du *zua-zua* dans l'Extrême-Nord avoisine les 90 % de la consommation totale de carburant. Par conséquent, toute perturbation dans cette chaîne d'approvisionnement pourrait avoir des répercussions conséquentes sur l'économie locale.

⁷¹ L'Œil du Sahel, N°687 du jeudi 19 mars 2015, p.5.

⁷² MINEPAT, "Impact de la crise sécuritaire aux frontières sur l'économie camerounaise", novembre 2015, p.3.

L'enquête menée par le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) met en lumière la raréfaction des produits en provenance du Nigeria, impactant ainsi le commerce dans la région de l'Extrême-Nord et les affres de cette guerre sur l'ensemble des secteurs de l'économie⁷³. Cette pénurie de marchandises nigérianes crée des difficultés d'approvisionnement pour les commerçants locaux qui dépendent fortement de ces importations pour alimenter leurs activités commerciales⁷⁴. Les perturbations causées par les terroristes armés s'attaquent à des commerçants⁷⁵, ce qui a restreint les routes commerciales et compliqué le transit des biens, entraînant des retards de livraison et une baisse de la disponibilité des produits sur le marché. Par ailleurs, ces difficultés d'approvisionnement se répercutent également sur l'écoulement des produits locaux destinés au marché régional. Les commerçants locaux se retrouvent face à des problèmes de distribution et de vente de leurs marchandises en raison de la perturbation des circuits commerciaux. De plus, l'aggravation du déficit des capacités de transformation dans la région a un impact négatif sur la chaîne d'approvisionnement locale, limitant la valeur ajoutée des produits locaux et leur compétitivité sur le marché régional et national⁷⁶. En outre, les affrontements armés ont provoqué des conséquences économiques néfastes, notamment des pertes de crédits en marchandises accordés à certains clients qui ont fait faillite ou ont perdu la vie dans ces violences. Cette situation a engendré des créances irrécouvrables pour de nombreux commerçants locaux, affectant leur trésorerie et leur capacité à investir dans leurs activités. Ainsi, l'environnement commercial dans l'Extrême-Nord est fortement affecté par ces différents facteurs liés au terrorisme international, entraînant des pertes économiques importantes et des défis croissants pour les acteurs du commerce dans la région.

En outre, les conséquences du terrorisme sur le commerce dans l'Est du Cameroun sont significatives et variées. Tout d'abord, la présence des anti-balaka et de coupeurs de routes crée un climat d'insécurité généralisé, ce qui dissuade les entreprises et les commerçants de s'aventurer dans la région. Cela limite les échanges commerciaux et entrave le développement économique local. À cet effet, les actes de violence compromettent la libre circulation des biens perturbant ainsi les chaînes d'approvisionnement et les activités commerciales. Les commerçants sont souvent contraints de suspendre leurs activités ou de réduire leurs opérations

⁷³ MINEPAT, " Impact de la crise sécuritaire aux frontières ... ", Rapport, 2014, pp.1-14.

⁷⁴ https://cameroun24.net/actualite-cameroun-L_27_C3_A9conomie_camerounaise_durement_affect_C3_A9e_par_le-1-1-18580.html. Consulté le 05 avril 2024.

⁷⁵ N. K. liba'a, P. Dugué et al, "Éleveurs et agriculteurs du nord Cameroun face à la violence et aux insécurités : entre adaptation et impuissance ", *Cahiers de géographie du Québec*, volume 55, n° 155, septembre 2011, p.183.

⁷⁶ *Ibid.*

en raison du risque accru pour leur sécurité et de la difficulté à transporter leurs marchandises en toute sécurité. Comme le témoigne un habitant de Garoua Boulai :

Après avoir été confronté à de multiples vols des motos, j'ai été contraint de mettre fin à mon activité commerciale. Chaque moto volée représentait bien plus qu'un simple bien matériel pour moi. C'était le fruit de mon dur labeur, des sacrifices et des espoirs pour l'avenir. Chaque moto me permettait de subvenir aux besoins de ma famille et de contribuer au développement de ma communauté. Mais les vols répétés ont eu raison de ma détermination. Chaque fois que je voyais une de mes motos disparaître, c'était comme si je perdais un morceau de moi. L'insécurité croissante ici à Garoua Boulai a finalement eu raison de mon business, me forçant à abandonner mes rêves et à chercher d'autres moyens de subsistance⁷⁷.

Allant dans le même sens Kenne Alan s'exprime en ces termes :

Les ombres du vol planent ici à Garoua, je suis un quincaillier honnête et travailleur. Depuis l'arrivée des ressortissants de la RCA, les vols se sont multipliés comme des sauterelles, chaque incident, chaque cambriolage était un coup de poignard dans mon cœur, chaque objet volé, un morceau de mon gagne-pain arraché. La peur s'était emparée de moi, hantant mes nuits. Alors que je regardais ma quincaillerie, autrefois prospère, maintenant vide et silencieuse, je ne pouvais m'empêcher de pleurer. Les étagères n'étaient plus que des squelettes. Je ne vais plus m'engager dans le commerce comme avant⁷⁸.

De plus, la perception négative de l'Est du Cameroun en tant que zone à haut risque dissuade les commerçants de s'implanter dans la région, ce qui limite les opportunités commerciales et réduit les flux d'investissement.

➤ Répercussions du terrorisme sur les activités agro-pastorales

La recrudescence du terrorisme international dans la région de l'Extrême-Nord et la région Orientale du Cameroun a engendré des conséquences désastreuses sur les activités agro-pastorales, ainsi que sur la situation sécuritaire de la population locale. Les attaques perpétrées par des groupes terroristes ont entraîné, la destruction des infrastructures agricoles, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et une insécurité alimentaire croissante. Ces facteurs combinés ont profondément impacté la vie quotidienne des habitants, compromettant leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire.

Les répercussions du terrorisme sur les activités agro-pastorales dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun sont multiples et profondes. Tout d'abord, les attaques terroristes ont perturbé les cycles de production agricole, entraînant des déplacements massifs de populations et des pertes de récoltes. Les agriculteurs et les éleveurs ont souvent été contraints de quitter leurs terres, abandonnant ainsi leurs cultures et leurs troupeaux, ce qui a eu un impact direct sur la production alimentaire de la région. La crise a également engendré des répercussions sur l'agriculture et l'élevage. Les exportations continues d'oignons, de millet, d'arachides, de maïs et d'autres produits agricoles vers le Nigéria constituent une source de

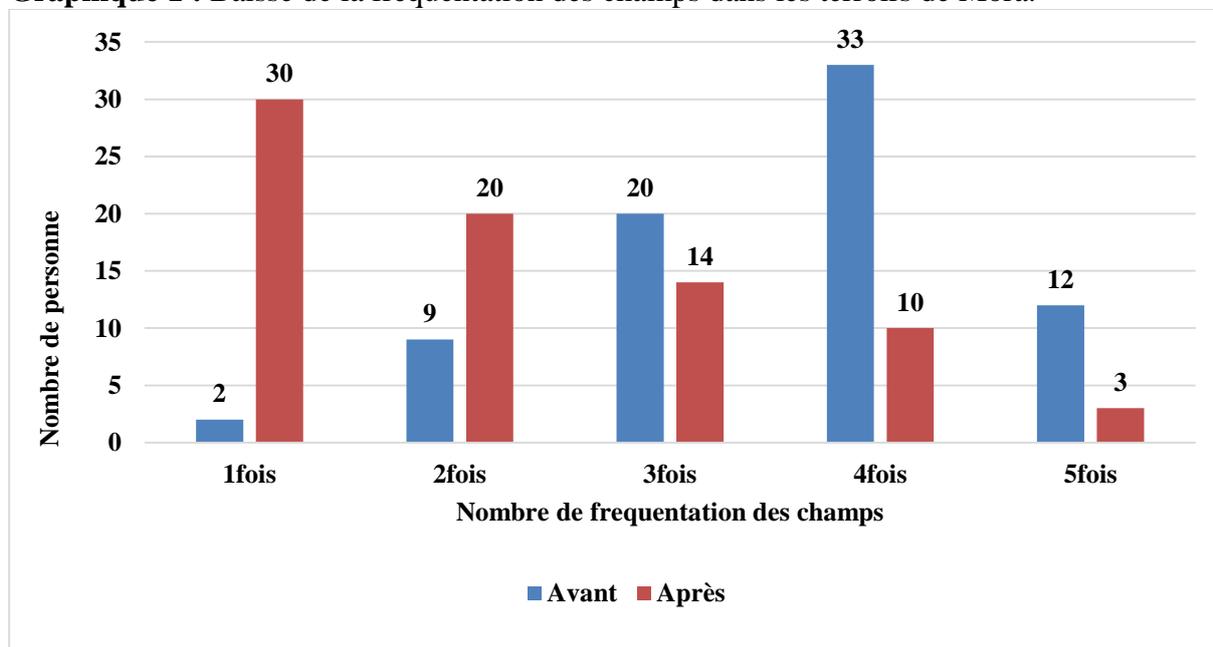
⁷⁷ Entretien avec Charles Ebiengui, 35 ans, ancien commerçant, Garoua Boulai, 11 juin 2024.

⁷⁸ Entretien avec Alan Kenne, 40 ans, Garoua Boulai, 11 juin 2024.

revenus significative pour de nombreux acteurs économiques camerounais. Les marchands de bétail ont été confrontés à une situation similaire. Le franchissement de la frontière devenait impossible lorsque les attaques s'intensifiaient ou que la frontière était fermée, entraînant ainsi une perte totale de revenus pour la plupart des négociants en bétail. Depuis 2013, le commerce des marchandises transitant par Banki-Limani et d'autres points de passage frontaliers importants a diminué de plus de 50 %, cette diminution atteignant 90 % lors des périodes les plus intenses du conflit⁷⁹. La contrebande elle-même est devenue une activité extrêmement risquée en raison du renforcement de la sécurité le long des frontières lorsque celle-ci est fermée, ainsi que de la menace posée par Boko Haram et les anti-balaka. En cas de fermeture totale des frontières, les activités commerciales se retrouvent quasiment à l'arrêt des deux côtés de la frontière⁸⁰.

De plus, l'insécurité causée par le terrorisme a entravé l'accès aux terres agricoles et aux pâturages, limitant ainsi la capacité des communautés à pratiquer l'agriculture et l'élevage de manière durable. La plupart des populations touchées qui dépendaient de l'agriculture et de l'élevage comme principale source de subsistance avant la crise, n'ont plus accès à leurs champs et aux marchés, ce qui entraîne l'exacerbation de la paupérisation des populations⁸¹.

Graphique 1 : Baisse de la fréquentation des champs dans les terroirs de Mora.



Source : P. Wangbe Douga et B. Gonne, " Effets de la crise sécuritaire de Boko Haram sur les activités agropastorales dans les monts Mandara : cas de Mora Extrême-nord Cameroun ", *Afrique science*. Vol 6, 2020, p.12.

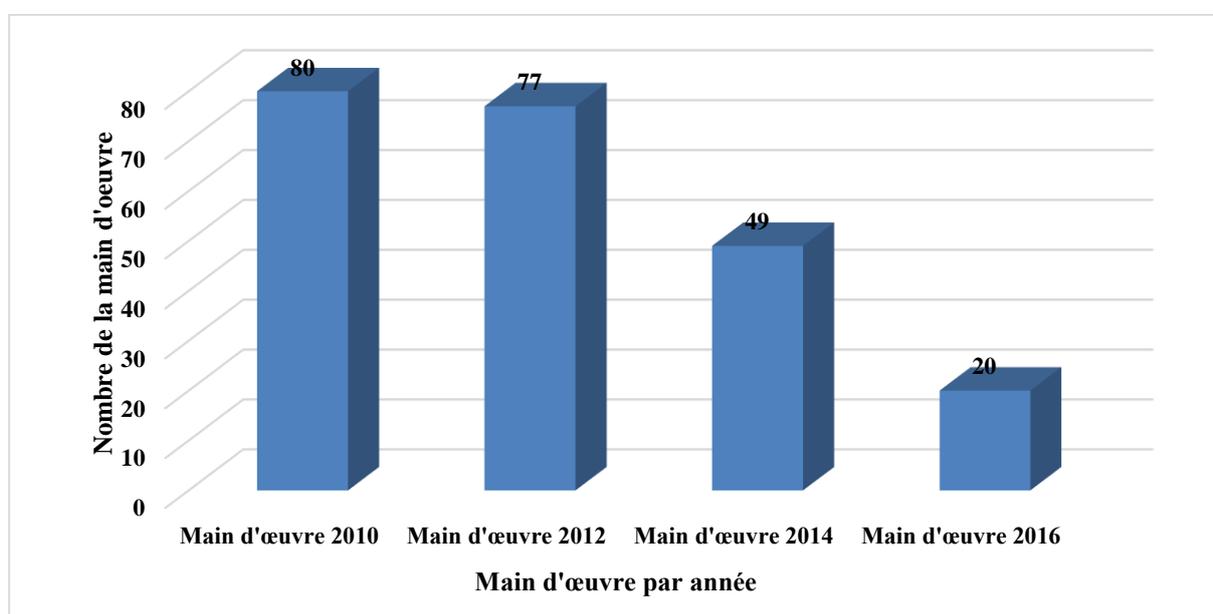
⁷⁹<https://ins-cameroun.cm/statistique/commerce-exterieur-du-cameroun-en-2022/#:~:text=En%202022%2C%20le%20d%C3%A9ficit%20de,3%25%20par%20rapport%20C3%A0%202021>. Consulté le 05 avril 2024.

⁸⁰ Kindzeka, M., 2014, "Border trade between Cameroon and Nigeria at a standstill", <http://www.dw.com/en/border-trade-between-cameroon-and-nigeria-at-a-standstill/a-17481473>. Consulté le 05 avril 2024.

⁸¹ Perouse de Montclos, *L'émergence de Boko...* p.144.

Le graphique fait effectivement état de l'occurrence de la fréquentation des champs par la population. Avant Boko Haram, la fréquentation des champs est considérable et régulière. La moyenne requise est au moins 4 à 5 fois par semaine vu la grandeur des espaces. Mais avec les enlèvements, on note une baisse de fréquentation des espaces de cultures. Ceux qui autrefois y allaient quatre fois par semaine, le font aujourd'hui une à trois fois par semaine voire presque pas. Cette baisse de fréquentation conduit les paysans à laisser de force leurs champs en jachère. Les champs abandonnés ont subi une récolte frauduleuse ou soit ont servi de denrées aux animaux du pays et des villages voisins qui étaient obligés de quitter les lieux pour prendre refuge ailleurs⁸².

Graphique 2 : Baisse de la main d'œuvre dans les terroirs de Mora.



Source : P. Wangbe Douga et B. Gonne, « Effets de la crise sécuritaire de Boko Haram sur les activités agropastorales dans les monts Mandara : cas de Mora Extrême-nord Cameroun », *Afrique science*. Vol 6, 2020, p.13.

La représentation graphique met en lumière la diminution de la main-d'œuvre dans la zone de Mora. Celle-ci est passée de 80 en 2010 à 20 en 2016. Pendant les années 2010-2013, la main-d'œuvre était significative, mais l'essor de l'insécurité a entraîné sa décline. La production agricole dans l'arrondissement de Mora était prometteuse avant l'avènement de l'insécurité. Cependant, de nos jours, celle-ci a malheureusement décliné en raison de la localisation des bassins de production dans les zones touchées par l'instabilité. Le secteur de l'élevage, de la pêche et des industries animales pâtit de la même insécurité avec la recrudescence des conflits agriculteurs-éleveurs et éleveurs-éleveurs, l'accroissement du risque de transmission des maladies bovines, le retour de certaines maladies bovines déjà éradiquées

⁸² P. Wangbe Douga et B. Gonne, "Effets de la crise sécuritaire de Boko Haram sur les activités agropastorales dans les monts Mandara : cas de Mora Extrême-nord Cameroun", *Afrique science*. Vol 6, 2020, p.12.

au Cameroun, le surpâturage créé par l'accroissement sensible du cheptel dans les localités frontalières, l'occupation des espaces protégés ainsi que le vol du bétail⁸³.

Les attaques contre les infrastructures agricoles, telles que les marchés et les entrepôts de stockage, ont également entravé la commercialisation des produits agricoles, affectant ainsi les moyens de subsistance des populations locales. Cette situation est à l'origine de l'insuffisance des pâturages et de l'insuffisance des ressources en terres agricoles, responsable de la baisse de la production dans les localités. À ce sujet, les ménages n'arrivent plus à produire des excédents. Les pillages, le vol des récoltes et des bétails ainsi que les déplacements des populations ont diminué la disponibilité de la main d'œuvre réduisant ainsi les surfaces cultivées⁸⁴. En outre, la menace constante posée par les groupes terroristes a créé un climat de peur et d'incertitude parmi les agriculteurs et les éleveurs, entravant leur capacité à planifier et à investir dans leurs activités. Cette situation a également dissuadé les investisseurs potentiels d'apporter leur soutien au développement agricole de la région, compromettant ainsi les perspectives d'amélioration des conditions de vie des populations locales. Ces exemples concrets illustrent l'ampleur des répercussions du terrorisme sur les activités agro-pastorales dans la région de l'Extrême-Nord, mettant en lumière les défis majeurs auxquels sont confrontées les communautés rurales dans cette partie du Cameroun.

En somme, l'insécurité causée par Boko Haram et les anti-balaka, ainsi que les affrontements violents avec les armées camerounaise et nigériane ont profondément perturbé les activités sociales et économiques dans l'Extrême-Nord, en particulier au sein des communautés vivant le long de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria. Les attaques terroristes répétées et la violence ont contraint plus d'un millier de personnes à quitter leur lieu de résidence habituel, ce qui a eu des conséquences graves sur l'agriculture et le commerce. La population, déjà en situation de grande précarité, demeure la principale victime de ces attaques. En plus du problème du déplacement, s'ajoute celui de l'afflux de réfugiés fuyant la violence de Boko Haram et des anti-balaka dans le Nord-Est du Nigéria et en RCA, ce qui accentue la pression sur le tissu social et économique du Cameroun.

⁸³https://cameroun24.net/actualite-cameroun-L_27_C3_A9conomie_camerounaise_durement_affect_C3_A9e_par_le-1-1-18580.html. Consulté le 05 avril 2024.

⁸⁴ PAM, République Centrafricaine : une crise oubliée, évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence (EFSA), 2014, pp.19 -20.

III. RÉPERCUSSIONS DU TERRORISME SUR LES ACTIVITÉS SÉCURITAIRES

L'impact du terrorisme sur les activités sécuritaires est indéniable, entraînant des perturbations majeures dans le fonctionnement des forces de sécurité. Les attaques terroristes ont également des répercussions psychologiques sur les forces de l'ordre, les exposant à un stress et à une pression supplémentaire dans l'exercice de leurs missions. En outre, la nécessité de coordonner les efforts de différentes agences de sécurité pour contrer efficacement ce fléau entraîne parfois des tensions et des difficultés de communication au sein de ces structures.

1. Déstabilisation des forces de sécurité

L'impact du terrorisme sur les activités sécuritaires se traduit par une perturbation substantielle des opérations des forces de sécurité, occasionnant une instabilité préoccupante au sein de ces entités. À cet effet, la déstabilisation des forces de sécurité, induite par les actions terroristes, représente un défi pernicieux qui transcende les frontières nationales, érodant les fondements mêmes des institutions chargées de préserver l'ordre et la stabilité. Ces attaques terroristes récurrentes imposent une adaptation constante des stratégies de lutte contre ce fléau, mettant ainsi à rude épreuve la résilience et la capacité d'anticipation des agents de sécurité. Cette situation génère un climat d'incertitude et de tension au sein des forces de l'ordre, les exposant à des pressions psychologiques exacerbées et à un niveau de stress conséquent dans l'exercice quotidien de leurs fonctions. C'est dans le même ordre d'idée que déclare un adjudant :

Depuis l'intensification du terrorisme dans la région septentrionale, nous nous investissons sans relâche dans la protection des populations. Il est poignant de constater que même en étant malades, nous sommes en première ligne pour affronter l'ennemi. Les sentiments de stress et de panique nous assaillent en permanence, car nous sommes également les boucliers de nos familles. Cette situation n'est point aisée pour nous⁸⁵.

Abordant toujours l'impact sécuritaire, Yon Dama affirme :

Je me souviens de ces nuits sans fin, où chaque bruit, chaque ombre, chaque mouvement me plongeait dans un état de vigilance extrême. Chaque mission, chaque patrouille était une épreuve, un combat. La pression psychologique était constante, oppressante, comme un poids insupportable sur mes épaules. Le stress, lui, était mon compagnon fidèle, toujours présent, toujours prêt à surgir au moindre signe de danger. Chaque alerte, chaque information sur une potentielle attaque terroriste faisait monter en moi une angoisse indescriptible, un sentiment d'impuissance face à cette menace insaisissable et implacable. Les visages fatigués de mes collègues, marqués par le stress et la peur, reflétaient la même détresse que la mienne. Les regards épuisés, les silences lourds de sens, tout témoignait de la souffrance silencieuse que nous partagions tous. Nous étions des soldats en première ligne, mais aussi des êtres humains fragiles, vulnérables face à l'horreur et à la violence⁸⁶.

⁸⁵ Entretien, Anonyme, Kousseri, 05 avril 2024.

⁸⁶ Entretien avec Yon Dama, 32 ans, Sargent au 41^e B.C.S, Kousseri, 05 avril 2024.

Dans la continuité de ce qui précède, Afouba Romuald apporte son témoignage :

Les attaques répétées contre nos collègues et les menaces constantes auxquelles nous sommes confrontés ont un impact dévastateur sur notre moral et notre capacité à faire notre travail efficacement. Nous devons rester vigilants en permanence, mais la peur et l'incertitude commencent à peser lourdement sur nous. Notre moral est mis à rude épreuve, nos cœurs sont lourds de voir la confiance du public s'éroder et nos efforts souvent remis en question⁸⁷.

Par ailleurs, la nécessité impérieuse de coordonner les actions des différentes agences de sécurité pour contrer efficacement le terrorisme engendre des complexités organisationnelles et communicationnelles au sein de ces structures. La multiplicité des acteurs impliqués dans la lutte antiterroriste conduit parfois à des conflits de compétence et à des difficultés de collaboration, entravant ainsi la fluidité des échanges d'informations et la mise en œuvre harmonieuse des stratégies de prévention et de répression.

En outre, l'insécurité permanente induite par la menace terroriste fragilise la cohésion interne des forces de sécurité, affectant leur moral et leur capacité opérationnelle. La persistance des attaques terroristes et la nature insidieuse de cette menace alimentent un climat d'anxiété et de méfiance au sein des rangs des agents de sécurité, compromettant leur efficacité et leur engagement dans la lutte contre le terrorisme. Ainsi, la déstabilisation des forces de sécurité constitue un enjeu majeur à prendre en considération dans la gestion globale de la menace terroriste.

La perte de confiance et de moral au sein des troupes des forces de sécurité, exacerbée par les effets délétères du terrorisme, constitue un phénomène insidieux dont les implications sont profondes et multifacettes. Premièrement, cette perte de confiance découle souvent d'une perception de vulnérabilité face aux attaques terroristes, suscitant un sentiment d'impuissance et d'incapacité à protéger efficacement les citoyens et les institutions. Par exemple, lorsqu'une série d'attaques réussies ébranle la confiance en la capacité des forces de sécurité à prévenir de telles atrocités, les membres de ces forces peuvent ressentir un sentiment d'échec personnel et professionnel, compromettant ainsi leur engagement et leur dévouement envers leur mission. Abordant l'impact sécuritaire un agent du BIR s'exprime en ces termes :

Dans l'obscurité lugubre, l'ombre du doute pèse lourdement sur nos cœurs. Jadis fiers et valeureux, nous, les gardiens de la paix, nous retrouvons désormais rongés par la tristesse. Le terrorisme a frappé comme un poison sournois, contaminant nos rangs. Des collègues ont été arrachés à nos côtés, laissant derrière eux un vide béant. Chaque perte érode notre confiance les uns envers les autres. Les soupçons s'insinuent sournoisement, semant la désunion parmi nous. Nous nous regardons désormais avec méfiance, craignant la trahison d'un allié. La cohésion qui nous unissait autrefois s'effrite, emportée par le vent glacial du soupçon. Notre moral s'est effondré. Les missions qui étaient autrefois accomplies avec courage et détermination sont maintenant abordées avec réticence. La peur paralysante nous saisit, nous laissant vulnérables aux attaques. Nos familles, qui ont toujours été notre source de soutien, sont également touchées. Elles vivent dans une angoisse constante, redoutant l'appel téléphonique qui pourrait tout

⁸⁷ Entretien avec Afouba Romuald, 29 ans, Caporal, quartier général, Yaoundé, 27 mars 2024.

bouleverser. Le poids de leur inquiétude aggrave notre propre tourment. Alors que les ténèbres enveloppent nos esprits, nous luttons pour trouver un rayon de paix et d'espoir. Nous avons perdu confiance les uns envers les autres, envers notre cause et envers notre avenir. Le terrorisme a volé notre joie, notre camaraderie et notre foi. Dans la nuit qui nous engloutit, nous sommes hantés par les fantômes de nos camarades tombés et par le désespoir qui ronge nos âmes. Nous sommes les soldats brisés, les victimes silencieuses d'une guerre qui ne cesse de faire rage⁸⁸.

De même, les sacrifices personnels et professionnels consentis par les membres des forces de sécurité, souvent au prix de leur santé physique et mentale, peuvent être minés par un manque de reconnaissance et de soutien institutionnels adéquats. Par exemple, la multiplication des déploiements opérationnels et des heures de service prolongées peut entraîner une fatigue chronique et un épuisement professionnel, réduisant ainsi la résilience psychologique des troupes et sapant leur moral. L'absence de mesures de soutien efficaces, telles que des programmes réguliers de prise en charge de la santé mentale et des congés réguliers, peut aggraver cette détérioration du moral et contribuer à un climat de désillusion et de désengagement au sein des troupes. Comme en témoigne un agent du BIR ayant requis l'anonymat :

Chaque jour, je me réveille avec le poids de mes sacrifices sur les épaules. Les nuits sans sommeil, les journées interminables, les moments passés loin de ma famille et de mes proches... Tout cela a laissé des marques profondes en moi, des cicatrices invisibles mais douloureuses. Ma résilience psychologique s'est peu à peu effritée au fil des années. Les horreurs que j'ai vues, les pertes que j'ai subies, les choix difficiles que j'ai dû faire... Tout cela a sapé mon moral, érodé ma confiance en l'avenir. Chaque mission était un défi, chaque décision un poids sur ma conscience déjà lourde de responsabilités. Les sacrifices professionnels n'ont pas été moindres. Les ambitions reléguées au second plan... Tout cela pour servir une cause plus grande que moi, pour défendre des valeurs qui me semblent essentielles. Les sacrifices personnels et professionnels ont laissé des blessures béantes en moi, qui refusent de cicatriser. Et malgré tout, malgré la tristesse qui m'étreint, je garde au fond de moi l'espoir fragile que notre combat n'a pas été vain, que nos sacrifices ne sont pas en vain.⁸⁹

En outre, les actes terroristes, en semant la terreur et le chaos, peuvent instiller un climat de méfiance et de suspicion au sein même des forces de sécurité, sapant ainsi les liens de camaraderie et de solidarité qui sont essentiels pour maintenir un esprit d'équipe fort et une cohésion institutionnelle solide. Par exemple, des accusations infondées de complicité ou de déloyauté peuvent diviser les troupes et miner la confiance mutuelle, créant ainsi un environnement toxique et dysfonctionnel qui compromet gravement la capacité des forces de sécurité à remplir leur mission avec efficacité et intégrité. En somme, la perte de confiance et de moral au sein des troupes des forces de sécurité, enracinée dans les effets dévastateurs du terrorisme, représente un défi de taille qui exige une attention urgente et des mesures correctives significatives. La reconnaissance de la valeur et des sacrifices des membres des forces de sécurité, combinée à des efforts concertés pour renforcer le soutien institutionnel et promouvoir une culture de camaraderie et de solidarité, sont essentielles pour restaurer la confiance et le

⁸⁸ Entretien, Anonyme, Yaoundé, 17 mai 2024.

⁸⁹ *Idem*.

moral des troupes, et ainsi garantir l'efficacité et l'intégrité des forces de sécurité dans leur lutte contre le terrorisme.

2. Pression sur les infrastructures sécuritaires

La pression sur les infrastructures sécuritaires, exacerbée par la surcharge des services de renseignement, constitue une réalité alarmante qui menace l'intégrité même des mécanismes de sécurité nationale. Cette surcharge résulte de la multiplication des menaces terroristes et de leur complexité croissante, qui exigent une vigilance constante et une capacité d'analyse pointue pour détecter et contrer les plans insidieux ourdis par les groupes extrémistes. Par exemple, la prolifération des réseaux terroristes transnationaux et des acteurs non étatiques aux agendas clandestins complexifie considérablement la tâche des services de renseignement, qui doivent jongler avec un flux incessant de données et de renseignements pour identifier les menaces émergentes et évaluer leur niveau de dangerosité. Cette surcharge des services de renseignement se manifeste également par une saturation des capacités de traitement et d'analyse des données, entraînant des retards dans la collecte, l'exploitation et la diffusion de renseignements cruciaux. Par exemple, dans le contexte de la surveillance électronique et de la cyber-intelligence, le volume exponentiel des données à traiter peut dépasser les capacités des infrastructures existantes, entraînant des lacunes dans la détection des activités suspectes et des menaces imminentes. De même, la coordination et la collaboration entre les différents services de renseignement, tant au niveau national qu'international, peuvent être entravées par des silos bureaucratiques et des rivalités institutionnelles, compromettant ainsi l'échange fluide d'informations et la mutualisation des ressources.

En outre, la surcharge des services de renseignement qui entraîne une fatigue professionnelle et un épuisement des agents, qui sont constamment sollicités pour répondre à un flux incessant de demandes et de missions. Cette surcharge compromet la qualité et la fiabilité des analyses produites, augmentant ainsi le risque d'erreurs d'interprétation et de jugement qui pourraient avoir des conséquences désastreuses sur la sécurité nationale. C'est dans la même lancée qu'un caporal affirme :

Chaque jour, nous affrontons un déluge de tâches et de responsabilités qui semblent ne jamais prendre fin. Nous jonglons entre les exigences professionnelles et les demandes personnelles, essayant de trouver un équilibre fragile dans un monde en constante évolution. Les journées se succèdent sans répit, nous laissant épuisés et débordés, à la merci du temps qui file inexorablement. Nous sommes des soldats, luttant contre les terroristes et les défis qui se dressent sur notre chemin, cherchant désespérément un moment de répit dans cette course effrénée⁹⁰.

⁹⁰ Entretien avec Djabou Baruadé, 30 ans, Caporal, Yaoundé, 17 mai 2024.

En résumé, la surcharge des forces de l'ordre et de sécurité exerce une pression insoutenable sur les infrastructures sécuritaires, compromettant leur capacité à anticiper et à contrer les menaces terroristes avec efficacité et célérité. Pour relever ce défi complexe, il est essentiel d'adopter une approche holistique qui combine des investissements stratégiques dans les technologies et les compétences humaines, une coordination renforcée entre les acteurs nationaux et internationaux, et une réforme institutionnelle visant à rationaliser les processus de collecte, d'analyse et de diffusion de renseignements.

CHAPITRE III : LES MESURES ÉCONOMIQUES ET SÉCURITAIRES ADOPTÉES PAR LE GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS.

Ces dernières années ont été le témoin d'une évolution rapide du terrorisme et de l'extrémisme violent sur tout le continent africain, générant des menaces et des problèmes aux coûts, à l'échelle, à la gravité et à la complexité d'une ampleur considérable¹. Le terrorisme constitue la menace asymétrique la plus directe pour la sécurité des citoyens des pays ainsi que pour la stabilité et la prospérité internationales. Face à ce problème mondial persistant qui ne connaît ni frontières, ni nationalités, ni religions, la communauté internationale doit être unie². Le gouvernement camerounais a mis en place des mesures économiques et sécuritaires pour contrer la menace terroriste croissante dans le pays. Sur le plan économique, il a investi dans le développement des régions touchées par le terrorisme pour réduire les inégalités et favoriser l'intégration sociale. Sur le plan sécuritaire, des opérations militaires ont été lancées contre les groupes terroristes, des efforts de renseignement et de surveillance ont été renforcés, et la coopération régionale et internationale a été consolidée. Ces mesures visent à assurer la stabilité et la sécurité du Cameroun et de la région dans son ensemble.

I. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DANS LES ZONES TOUCHÉES PAR LE TERRORISME ET PROMOTION DE L'INCLUSION ÉCONOMIQUE.

La lutte contre le terrorisme dans les zones affectées exige une approche holistique qui intègre des programmes de développement visant à renforcer la résilience des communautés touchées. En parallèle, la promotion de l'inclusion économique s'avère être un levier essentiel pour favoriser la reconstruction et la prospérité à long terme. En combinant ces efforts, il est possible de créer des opportunités tangibles pour les individus et les entreprises locales, contribuant ainsi à l'édification d'une société plus stable et équitable.

¹<https://africacenter.org/fr/programs/elaboration-de-strategies-nationales-contre-terrorisme-en-afrique/>. Consulté le 10 avril 2024.

² https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_77646.htm. Consulté le 10 avril 2024.

1. Investissement dans les infrastructures de base.

Dans les zones touchées par le terrorisme, les investissements dans les infrastructures de base jouent un rôle important dans la reconstruction et la revitalisation des communautés affectées. Ces investissements prennent différentes formes, telles que la construction de routes, de ponts, et d'écoles. Concernant les écoles dans le Mayo Tsanaga, nous avons pu constater la construction des dortoirs au lycée classique et moderne de Mokolo, la construction des salles de classe au lycée de Mozogo, la construction des salles de classe et des latrines au CES de Boula³. Par ailleurs, la construction de routes améliore l'accessibilité aux zones reculées, facilitant ainsi le commerce et l'accès aux services essentiels. Ce qui contribue à réduire les disparités socio-économiques qui peuvent être exploitées par les groupes terroristes pour recruter des membres. Ce qui favorise également la connectivité entre les communautés et renforce les liens sociaux. La construction des routes dans les zones touchées par le terrorisme revêt une grande importance à plusieurs niveaux. De prime abord, les routes permettent la facilitation des opérations de sécurité car bien construites et entretenues elles favorisent les déplacements des forces de sécurité dans les zones touchées par le terrorisme, renforçant ainsi les capacités de lutte contre les groupes terroristes et contribuant à la protection des populations locales. Nous pouvons également parler de l'isolation des groupes terroristes : des routes bien planifiées et sécurisées peuvent réduire l'isolement des populations locales et limiter la capacité des groupes terroristes à opérer dans des zones reculées et difficiles d'accès. Cela peut rendre plus difficile pour ces groupes de recruter, se déplacer et mener des attaques. *Grosso modo*, la construction de routes dans les zones touchées par le terrorisme joue un rôle essentiel dans la promotion du développement économique, l'amélioration de l'accessibilité aux services de base, le renforcement de la sécurité et la résilience des communautés locales.

En outre, la mise en place d'écoles de qualité permet d'assurer l'éducation des jeunes, les protégeant ainsi de l'endoctrinement terroriste et favorisant leur développement personnel. Dans cette optique, la promotion de la tolérance et de la compréhension interculturelle se matérialise au sein du milieu éducatif, où les écoles sont des lieux de rencontre et d'échange où les jeunes de diverses origines ethniques, religieuses et sociales peuvent se côtoyer. C'est ainsi que l'enseignante Marie Sebaane évoque le travail de sensibilisation effectué par le corps enseignant :

³ <https://www.investiraucameroun.com/publique/0903-6149-le-cameroun-lance-un-plan-d'urgence-de-5-3-milliards-pour-les-ecoles-de-extrême-nord/amp>. Consulté le 17 avril 2024.

Au sein de notre établissement scolaire, nous sensibilisons les élèves aux risques du terrorisme et les instruisons sur ses causes et ses répercussions. Nous encourageons le dialogue interculturel et interreligieux en favorisant les échanges d'idées et en promouvant la communication entre diverses communautés. Cela contribue à renforcer la cohésion sociale et à réduire les tensions qui pourraient mener à des actes terroristes. En tant qu'enseignants, nous sommes en mesure de détecter plus efficacement les signes d'extrémisme chez les élèves, du fait de notre proximité quotidienne avec eux. Grâce à une formation adéquate pour repérer ces indicateurs et à une collaboration étroite avec les autorités compétentes, l'école peut jouer un rôle essentiel dans l'identification et la prise en charge des élèves susceptibles de basculer dans l'extrémisme violent⁴.

En effet, il est encourageant de constater que l'établissement scolaire de Maroua prend des mesures proactives pour sensibiliser les élèves aux risques du terrorisme. La proximité quotidienne des enseignants avec les élèves leur permet en effet de détecter plus efficacement les signes d'extrémisme, et une formation adéquate renforce cette capacité. Cette approche proactive contribue à renforcer la cohésion sociale et à prévenir les tensions susceptibles de conduire à des actes terroristes.

Photo 4 : École Publique de Doursoungo à l'Extrême Nord du Cameroun



Source : https://mimimefoinfos.com/education-la-cooperation-turque-corrige-le-gouvernement-a-maroua/#google_vignette. Consulté le 07 avril 2024.

L'image ci-dessus met en lumière l'école publique de Doursoungo, où les enseignants accompagnent les élèves étant assis à même le sol dans le développement de leur pensée critique, ainsi que dans la construction d'une identité solide capable de résister aux influences néfastes. Cette institution éducative incarne un lieu d'apprentissage essentiel, où les fondements d'une éducation de qualité sont mis en œuvre pour favoriser l'épanouissement intellectuel et moral des jeunes générations. Fort de ce constat, la coopération Turque vient au secours des élèves de l'école publique de Doursoungo à Maroua dans le Diamaré région de l'extrême nord. Des tables bancs et du matériel informatique ont été mis à la disposition de cette école au grand bonheur des parents. Désormais, voir des élèves assis à même le sol relèvera du passé à l'école

⁴ Entretien avec Marie Sebaane, 32 ans, enseignante, Maroua, 17 avril 2024.

publique de Doursoungo⁵. Le Gouvernement Turque à travers cette coopération et à la demande de l'association des jeunes de ce quartier œuvre pour l'amélioration des conditions d'apprentissage de leurs petits frères et sœurs qui généralement n'ont pas le goût de l'école comme les autres qui reçoivent les cours dans un environnement meilleur⁶.

Par ailleurs, en favorisant la compréhension mutuelle, le respect de la diversité et la tolérance, les écoles contribuent à renforcer le tissu social et à réduire les tensions intercommunautaires qui peuvent être exploitées par les groupes terroristes. On peut ajouter le renforcement de la résilience des jeunes : Une éducation de qualité permet aux jeunes de développer des compétences critiques, analytiques et sociales qui renforcent leur résilience face aux discours terroristes et à la manipulation idéologique. De plus, l'intégration des populations marginalisées renvoie à la construction d'écoles dans les zones touchées par le terrorisme favorisant l'accès à l'éducation pour les populations vulnérables, offrant ainsi des opportunités d'inclusion sociale et de développement personnel. C'est ainsi, que le gouvernement en mars 2015 avait débloqué une enveloppe de 5,3 milliards de FCFA devant permettre la réalisation d'un plan d'urgence de la construction des infrastructures (écoles, hôpitaux)⁷. C'est dans ce même ordre d'idées que le gouverneur de l'Extrême-Nord, Midiyawa Bakari a affirmé ce qui suit :

Il est question pour nous d'agir dans l'urgence pour que tous ces élèves qui ont abandonné les classes dans les zones sinistrées et qui sont redéployés plus à l'intérieur du pays retrouvent un cadre idéal de formation qui leur permettra de rattraper leurs camarades des autres localités du Cameroun. Cet argent servira à la construction de 79 forages, 196 salles de classe, 83 blocs de latrines, 20 dortoirs, 10 cantines et des branchements électriques dans 106 localités de la région⁸.

Autrement dit, en offrant des perspectives d'avenir et d'émancipation, les écoles contribuent à réduire les facteurs qui alimentent le recrutement terroriste. En somme, la construction d'écoles de qualité au Cameroun est un outil essentiel dans la lutte contre le terrorisme international, car elle permet d'offrir aux jeunes une éducation globale, de renforcer leur résilience face à l'endoctrinement et de promouvoir des valeurs de tolérance, de respect et d'inclusion. Investir dans l'éducation est donc une stratégie clé pour contrer les racines de l'extrémisme et favoriser la stabilité et la prospérité à long terme dans le pays.

⁵Mimi Mefo info, "Éducation : La coopération turque corrige le Gouvernement à Maroua" <https://mimimefoinfos.com/education-la-cooperation-turque-corrige-le-gouvernement-a-maroua/>. Consulté le 07 avril 2024.

⁶ *Ibid.*

⁷ <https://www.investiraucameroun.com/publique/0903-6149-le-cameroun-lance-un-plan-d-urgence-de-5-3milliards-pour-les-ecoles-de-extrême-nord/amp>. Consulté le 07 avril 2024.

⁸ Anonyme, "Le Cameroun lance un plan d'urgence de 5,3 milliards FCFA pour les écoles de l'Extrême Nord", <https://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/0903-6149-le-cameroun-lance-un-plan-d-urgence-de-5-3-milliards-fcfa-pour-les-ecoles-de-l-extreme-nord>. Consulté le 07 avril 2024.

En outre, les investissements dans les hôpitaux et les centres de santé sont vitaux pour garantir des services médicaux adéquats aux populations locales⁹. À cet effet, la construction d'hôpitaux dans la lutte contre le terrorisme international au Cameroun revêt une importance primordiale pour plusieurs raisons : tout d'abord, la prise en charge des victimes car les attentats terroristes causent des blessures graves et mettent en danger la vie de nombreuses personnes. De plus, le Chef de l'État lors d'un conseil ministériel en 2015 a affirmé :

La finalité première du plan d'urgence réside dans la nécessité de renforcer les performances nationales et d'améliorer les conditions de vie des populations camerounaises. Ce plan prévoit, par exemple, la construction dans 30 villes camerounaises d'ouvrages d'adduction en eau potable, le renforcement de la sécurité dans le pays, l'amélioration de l'offre en énergie électrique, la construction des routes ou encore la réfection et la construction d'hôpitaux¹⁰.

De même, la présence d'hôpitaux bien équipés et qualifiés est essentielle pour assurer une prise en charge médicale rapide et efficace des victimes, réduisant ainsi le nombre de décès et les séquelles à long terme. Ensuite nous pouvons mentionner le renforcement de la résilience des populations, en d'autres termes la construction d'hôpitaux dans les zones touchées par le terrorisme renforce la résilience des populations locales en offrant un soutien médical et psychologique aux victimes d'attaques terroristes. Nous pourrions envisager le cas de la reconstruction de l'hôpital de Tourou à la suite de son incendie. Cela contribue à restaurer la confiance et la solidarité au sein de la communauté, limitant ainsi l'impact traumatique des attaques. Enfin, La construction d'hôpitaux dans des régions où les infrastructures de santé sont limitées améliore l'accessibilité aux soins de santé pour l'ensemble de la population. Cela permet de répondre aux besoins de santé de manière plus efficace, de réduire les inégalités en matière de santé et de renforcer la confiance des citoyens envers les institutions étatiques. En ayant des infrastructures médicales adaptées et des équipes formées à la gestion des urgences, le système de santé est mieux préparé pour faire face à de telles situations et limiter les pertes humaines. En résumé, la construction d'hôpitaux dans la lutte contre le terrorisme international au Cameroun permet d'améliorer la prise en charge des victimes, de renforcer la résilience des populations, d'améliorer l'accès aux soins de santé et de renforcer les capacités de réponse d'urgence. Ces infrastructures de santé jouent un rôle important dans la protection des citoyens, la consolidation de la stabilité et la promotion du bien-être au sein des communautés affectées par le terrorisme.

En somme, le développement d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable est essentiel pour assurer la sécurité alimentaire et sanitaire des communautés touchées. En

⁹ A. Ajansi, "Le Cameroun relance sa croissance avec un plan de 1,7 milliard USD", <https://www.aa.com.tr/fr/economie/le-cameroun-relance-sa-croissance-avec-un-plan-de-17-milliard-usd/93858#:~:text=%22Un%20plan%20d'urgence>. Consulté le 07 avril 2024.

¹⁰ *Ibid.*

fournissant un accès fiable à l'eau potable, on réduit les risques de maladies hydriques et on améliore la qualité de vie des habitants. C'est ainsi qu'au Cameroun, le Chef de l'État a émis des directives à l'attention de son gouvernement en vue de l'élaboration d'un plan d'urgence destiné à promouvoir le développement des régions situées au septentrion du pays¹¹. L'objectif de cette initiative, dont la surveillance de la mise en œuvre a été confiée au Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), consiste à améliorer les Indicateurs de Développement Humain (IDH), à inverser la trajectoire actuelle de croissance économique, à avancer sur les plans social et sécuritaire, et à combler le retard par rapport aux régions méridionales. À moyen terme, il ambitionne d'optimiser de manière substantielle le niveau de développement socioéconomique et d'éradiquer toute forme d'extrémisme associée à la pauvreté et à l'inactivité ou l'oisiveté des populations¹². L'annonce de ce projet a suscité un certain engouement au sein de l'arène politique locale, dans un contexte caractérisé par des disparités de prospérité manifestes entre le nord et le sud du territoire¹³. Ainsi, le 20 juillet 2014, le ministre délégué auprès du ministre de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur Yaouba Abdoulaye, a réuni à Maroua une équipe de réflexion composée des élites du Grand-Nord pour recueillir des propositions allant des arrondissements aux régions en passant par les départements.

Au Nigeria et au Cameroun, les démarches de développement se concentrent principalement sur la stimulation de la croissance économique, l'élévation du niveau de vie des populations et la fomentation d'opportunités d'emploi en faveur de la jeunesse. La lutte contre la précarité dans le contexte de la lutte antiterroriste contre les groupes terroriste est clairement appréhendée à l'échelon international. Lors du sommet de Paris en mai 2014, l'urgence de mettre en place un plan de développement régional pour offrir des perspectives prometteuses à la jeune génération a été reconnue¹⁴. Dans cette même dynamique, l'Union Européenne a initié un projet visant à améliorer les infrastructures sanitaires et éducatives dans les zones concernées du Cameroun. De même, lors du sommet de Washington en août 2014, l'accent a été mis sur la nécessité de favoriser l'épanouissement de l'Afrique. Diverses puissances étrangères et organisations intergouvernementales ont annoncé des mesures de soutien en faveur de projets

¹¹ Le président Paul Biya, a enjoint à son Premier ministre Philémon Yang le 26 juin 2014 de mettre en œuvre le programme d'investissement prioritaire pour les régions septentrionales afin de promouvoir le développement économique et social de ces régions, qui ont longtemps été marginalisées.

¹² <http://www.ocameroun.info/10727-les-populations-du-grand-nord-toujours-dans-lattente-du-plan-durgence.html>. Consulté le 13 Avril 2024.

¹³ *L'Œil du Sahel*, N°620 du lundi 21 juillet 2014, p.3.

¹⁴ Abimbola Adesoji, "Between Maitatsine and Boko Haram: Islamic fundamentalism and the response of the Nigerian state", *Africa Today*, vol.57, n°4, 2011, pp.98-119.

de développement tant au Nigeria, au Tchad, au Niger qu'au Cameroun¹⁵. Malgré les interrogations légitimes persistantes quant à la capacité de la lutte contre la misère à mettre fin aux activités terroristes, il est indéniable qu'elle exerce un pouvoir dissuasif de portée significative.

En combinant ces investissements dans les infrastructures de base, on peut observer comment ces initiatives contribuent non seulement à reconstruire les zones affectées par le terrorisme, mais aussi à renforcer la résilience des communautés et à promouvoir un environnement propice à la paix et au développement durable.

2. Création d'emplois et programmes de formation professionnelle

L'idée d'utiliser des programmes de développement, tels que la création d'emplois et les programmes de formation professionnelle, pour contrer le terrorisme est une approche holistique et proactive qui mérite une attention particulière. En effet, la création d'emplois dans les régions touchées par le terrorisme contribue à plusieurs niveaux. Tout d'abord, en offrant des opportunités économiques aux habitants, on réduit les sentiments de désespoir et de marginalisation qui peut conduire à l'extrémisme violent. Ces propos concordent avec ceux exprimés par Dounia Kardyl :

J'avais reçu une opportunité incroyable. J'avais rencontré un entrepreneur qui m'avait proposé de rejoindre son projet de start-up. Il m'a expliqué que l'entreprise se développe rapidement et qu'il a besoin de quelqu'un avec mes compétences pour l'aider à grandir. C'était une superbe opportunité pour moi sur le plan professionnel et financier. Je suis tellement reconnaissant pour cette chance qui s'était présenté à moi. Jusqu'à présent nous sommes toujours en collaboration¹⁶.

En outre, des emplois stables et décents peuvent renforcer la cohésion sociale en favorisant un sentiment d'appartenance à la communauté. Autrement dit l'insertion professionnelle des jeunes est une préoccupation primordiale, ancrée au socle de la hiérarchie des nécessités. À cet effet, Il est essentiel de concevoir un programme visant à améliorer l'employabilité des jeunes dans le contexte actuel¹⁷. Le ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a réagi favorablement à cette question en lançant les activités du programme spécial pour l'emploi urbain (Usep) le 5 mars 2015. L'objectif principal de ce programme étant de créer des opportunités d'emploi nécessitant une main-d'œuvre capable de générer des revenus dans une région particulièrement confrontée à la précarité. Dans cette optique, l'initiative visait à créer 2000 emplois de proximité afin de stimuler des activités à forte intensité de main-d'œuvre. Ces précisions ont été communiquées

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Entretien avec Dounia Kardyl, 33 ans, gestionnaire, Garoua, 14 juin 2024.

¹⁷I. Saibou, "Sursaturation criminelle et réactivité populaire aux frontières : opportunités, risques et contournements stratégiques ", Colloque international ESIG-EIFORCES 2016, pp.1-28.

par l'ancien ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Nganou Djoumessi, lors du lancement du programme en 2015 :

Il ne s'agit pas de faire de ces jeunes, ceux qui passeront leur vie à curer les caniveaux. C'est un programme de transition, pendant qu'ils exercent cette activité, on leur donne des formations en menuiserie, mécanique, webmaster, bureautique, électricité, agriculture ou tout autre métier. Les mesures d'accompagnement existent pour que (...) le jeune qui a bénéficié ne se retrouve plus dans sa situation de précarité¹⁸

Cet extrait démontre clairement la volonté effective du gouvernement d'offrir aux jeunes du septentrion une pléthore d'emplois variés et diversifiés afin de pallier leur précarité. Préalablement, il est impérieux d'effectuer une évaluation de l'offre de formation professionnelle dans la région en vue d'identifier les contraintes et les opportunités d'emploi, ainsi que de promouvoir la création de petites et moyennes entreprises¹⁹. Par conséquent, l'octroi d'opportunités professionnelles aux jeunes du septentrion représentait une priorité pressante et significative à intégrer dans l'agenda gouvernemental.

Les programmes de formation professionnelle jouent un rôle essentiel en fournissant aux individus les compétences nécessaires pour accéder à aux emplois. Par exemple, des formations dans des domaines tels que l'agriculture, l'artisanat (avec des programmes comme la CFMA²⁰, CAA²¹), le commerce (avec des programmes tel que la formation en commerce international, ce programme vise à former les participants aux aspects spécifiques du commerce international, tels que les réglementations douanières, les incoterms, les techniques de négociation internationale et la logistique internationale²²). En effet, le Cameroun est ouvert au commerce international, étant membre du Commonwealth, de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, (CEMAC) de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), et ayant signé l'Accord de libre-échange continental africain. Le ratio du commerce par rapport au PIB est d'environ 41% (Banque mondiale, dernières données disponibles). Ses principales exportations comprennent le pétrole brut (43,5% des exportations totales en 2022), le gaz naturel liquéfié (18,1%) et le cacao (9,1%). Les produits minéraux représentaient 26,8% des dépenses totales d'importation, dont 21,4% étaient composés de carburants et lubrifiants, et 2,8% pour le clinker²³.

¹⁸ MINEPAT, *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi*, 2010, p.167.

¹⁹ J. Ngahan, N. Mukama, "Le Cameroun face au défi de la pauvreté et de l'emploi des jeunes : Analyse critique et propositions", 14 p, <http://www.un.org/esal> . Consulté le 08 avril 2024.

²⁰ Les Centres de Formation aux Métiers de l'Artisanat offrent des formations pratiques dans divers métiers artisanaux tels que la menuiserie, la couture, la poterie, et la vannerie.

²¹ Les Centre d'Apprentissage en Artisanat proposent des formations pratiques pour les jeunes souhaitant se former dans les métiers de l'artisanat.

²² Groupe Crédit Agricole, <https://international.groupecreditagricole.com/fr/accompagnement-a-l-international/cameroun/contexte-economique>. Consulté le 08 avril 2024.

²³ *Ibid.*

Par ailleurs, en ce qui concerne l'agriculture, cette idée peut être étayée par les propos du Président Paul Biya qui a affirmé :

Le développement de notre agriculture y tiendra une place de choix. Je vous engage à opérer une réelle révolution des mentalités à ce sujet. La terre ne trahit jamais. N'ayez pas peur de franchir le pas, soyez les entrepreneurs agricoles dont le Cameroun a besoin. C'est un métier noble et rémunérateur de ce qu'il est convenu d'appeler l'économie réelle. J'en appelle donc à la responsabilité des aînés : d'encourager les jeunes au travail de la terre, il n'est pas judicieux de les en détourner²⁴.

En d'autres termes, le Chef de l'État a exhorté les jeunes de ne point se dérober, car une formation appropriée en gestion agricole octroie aux agriculteurs des compétences en gestion d'exploitation, en Marketing et en planification stratégique, notamment dans le domaine de la transformation des produits agricoles en produits finis tels que : des conserves et des produits laitiers. Le développement de l'agriculture et de l'économie locale dans les régions aide à réduire la pauvreté et à créer des opportunités d'emploi pour les habitants. Par exemple, en soutenant les agriculteurs locaux avec des formations, des intrants agricoles et un accès aux marchés, on stimule la production alimentaire et le renforcement de la sécurité alimentaire dans la région. Si Boko Haram fait son lit sur les terreaux de la pauvreté²⁵, au Cameroun comme au Nigeria des mesures ont été prises pour juguler ce phénomène dans les zones concernées²⁶. L'idée étant de susciter des opportunités²⁷ pour les populations dont l'épuisement des stratégies de survie transforme en facile proie de recrutement et d'endoctrinement par Boko Haram²⁸.

Prenons le cas d'un programme de développement axé sur la création d'emplois dans le secteur de la reconstruction post-conflit. En formant les résidents locaux aux compétences nécessaires pour participer à la reconstruction des infrastructures endommagées par le terrorisme, on crée non seulement des emplois directs, mais aussi on stimule l'économie locale en restaurant un sentiment de normalité dans la communauté. Un autre exemple serait un programme de formation professionnelle axé sur le développement des compétences entrepreneuriales. En encourageant la création d'entreprises locales et en fournissant un soutien aux jeunes entrepreneurs, on peut favoriser l'innovation économique tout en offrant des perspectives d'emploi durables. De ce fait, la combinaison de la création d'emplois et des programmes de formation professionnelle dans les zones touchées par le terrorisme contribue à contrer le terrorisme en s'attaquant aux causes profondes de l'extrémisme. Ces initiatives

²⁴ P. Biya, "Discours à la jeunesse le 10 février 2016", <https://www.prc.cm/fr/actualites/1650-fete-de-la-jeunesse-2016-le-chef-de-l-etat-engage-les-jeunes-au-patriotisme>. Consulté le 08 avril 2024.

²⁵ Adagba Okpaga et al., "Activities of Boko Haram and the question of insecurity in Nigeria", *Arabian Journal of Business and Management Review*, vol. 1, n°9, 2012, pp.77-99.

²⁶ Abimbola Adesoji, "The Boko Haram uprising and Islamic revivalism in Nigeria", *Africa spectrum*, vol.45, n°2, 2010, pp.95-108.

²⁷ Forest James, "Confronting the Terrorism of Boko Haram in Nigeria", *Rapport du Joint Special Operation University (JSOU)*, 2012, pp.5-6.

²⁸ *Ibid.*

nécessitent une approche collaborative impliquant les gouvernements locaux, les organisations internationales telles que l'ONU, l'UA, CBLT, ONG et les acteurs du secteur privé pour garantir leur succès à long terme. La lutte contre le terrorisme est abordée dans une perspective globale dans la mesure où les organisations régionales, tentent de mettre en place des mécanismes qui prennent en compte les différents aspects du terrorisme²⁹. À cet égard, l'Union africaine représente l'entité continentale englobant l'ensemble des nations africaines. Cette institution panafricaine a toujours démontré un intérêt soutenu pour les problématiques du terrorisme international. Cette préoccupation découle de l'adoption d'une pléthore de mécanismes visant à contrer le fléau du terrorisme sur le continent. La prolifération des mouvements terroristes en Afrique a contraint l'Union africaine à se doter d'une large gamme d'instruments juridiques et organisationnels pour adapter son architecture de défense et de sécurité à la nouvelle menace transfrontalière³⁰.

Nonobstant le danger que cette menace représente pour l'Afrique, elle offre aussi aux États Africains une opportunité de coopérer en touchant à des domaines qui jusque-là relevaient de la souveraineté des États. Sous l'impulsion de l'Union Africaine³¹, les efforts en matière de lutte contre le terrorisme se mutualisent, les cadres de coopération sécuritaire se multiplient et l'efficacité de toutes ces initiatives est renforcée par des stratégies qui orientent les actions. Ces quelques mesures se révèlent particulièrement importantes à adopter pour accroître l'impact des efforts de l'institution panafricaine dans la lutte contre le terrorisme transnational. L'adoption de ces mesures permet de réduire la menace terroriste. De prime abord, élaborer une véritable stratégie de lutte contre le terrorisme à l'échelle du continent. Il est question de se doter d'un cadre global qui va orienter les efforts de l'UA et des partenaires extérieurs dans la lutte contre le terrorisme. Cette stratégie n'exclut pas l'élaboration de stratégies régionales plus ajustées aux réalités de la zone. Mais celles-ci doivent être une déclinaison de la stratégie globale pour garantir une coordination efficace ; ensuite, développer des approches plurisectorielles (sécurité, gouvernance, développement) et multidimensionnelles (prévention, protection, poursuite, réaction), associées à une diplomatie multi-acteurs³² pour lutter contre le terrorisme

²⁹ J. Feret, A. Peyro Llopis, "La lutte contre le terrorisme : instruments et institutions", in L'. Hennebel, (dir), *Juger le terrorisme dans l'État de droit*, Bruxelles, Brulant, 2009, pp.263-266.

³⁰ Nkalwo Ngoula, "l'Union Africaine à l'épreuve du terrorisme : des forces et challenges de la politique africaine de sécurité ", *Thinking Africa*, n°78, 2016, pp.152-182.

³¹ D. Tsafack, "L'Union Africaine et le maintien de la paix en Afrique. Bilan d'une décennie d'interventions", in *Polis Revue camerounaise de Science politique*, vol.20, n°1&2, 2015-2016, décembre 2016, pp. 191-217.

³² La diplomatie traditionnelle qui fonctionne par des réunions formelles entre représentants officiels des États pour discuter des questions liées aux défis sécuritaires doit être définitivement dépassée. L'importance devrait désormais être donnée à la diplomatie multi-acteurs qui associe différents domaines socio-professionnels (États, ONG, entreprises, associations, religieux, chercheurs, militants, bailleurs de fonds, OIG) dans la réflexion sur les moyens de lutte contre le terrorisme.

sur les différents théâtres d'opération. L'approche doit être holistique pour pouvoir s'attaquer à toutes les dimensions de la lutte antiterroriste.

L'Union Africaine définit un cadre sur la base duquel elle autorise une intervention en vue de prévenir ou de faire face à des situations d'agressions conformément à l'acte constitutif au protocole du CPS et à la politique africaine commune de défense et de sécurité car toute agression ou menace d'agression dirigée contre un quelconque États membres constitue une menace contre l'ensemble des États membres de l'Union³³. À cet effet, l'UA a inscrit dans son agenda la question de la lutte contre Boko Haram. Les modalités d'une intervention internationale ont été envisagées avec des scénarios militaires encourageant et promoteurs³⁴, si les idées d'union ont resurgi avec rigueur ces dernières années, c'est parce qu'elles apparaissent comme un puissant instrument de lutte contre le terrorisme.

Par ailleurs, dès sa création, la Commission du Bassin du Lac Tchad apparaît comme un organisme de coopération sous régionale. La Convention qui la crée fait référence, dans son préambule, à la Charte des Nations unies et notamment à la résolution du Conseil économique et social relative à la coopération internationale dans le contrôle et la mise en valeur des ressources en eau. La CBLT a pour objectif principal la coordination et la promotion de la coopération pour une exploitation maximale du lac Tchad. C'est pourquoi la CBLT affirme qu'elle "poursuit un double objectif de développement local et d'intégration régionale"³⁵.

La CBLT a constitué l'étendard de la lutte contre Boko Haram. Fondée à Ndjamena le 22 mai 1964 à la suite de la convention de Fort-Lamy, la CBLT est une organisation interétatique réunissant les quatre pays riverains du lac Tchad : le Cameroun, le Tchad, le Nigeria et le Niger³⁶. Initialement mandatée pour la gestion conjointe des eaux du lac Tchad, la CBLT a vu ses prérogatives s'élargir progressivement aux domaines de la sécurité et du développement. En effet, la région du bassin du lac Tchad, riche en ressources halieutiques, terres fertiles et espaces pastoraux³⁷, est également confrontée à de multiples défis sociaux et sécuritaires, parmi lesquels figurent le trafic de stupéfiants, le trafic d'armes, le brigandage, les prises d'otages et les actes de grand banditisme³⁸. Lors du sommet de la CBLT de 1994, une résolution a été adoptée en vue de consolider la paix et la sécurité dans la sous-région. Cette

³³ Pacte de non-agression et de défense commune de l'Union Africaine, Article 2, Abuja, janvier 2005, p.6.

³⁴ ISS Africa, "Rapport sur le conseil de paix et de sécurité", n°67, mars 2015, p.5.

³⁵ M. Dimbélé-Kombé et R. Pourtier, " La commission du Bassin du Lac Tchad : Un demi-siècle de coopération régionale", *Atlas du lac Tchad*, Passages, Paris, pp.153-155.

³⁶ L. Tam, "La commission du Bassin du lac TCHAD et le processus de GIRE", *Assemblée générale des organismes de Bassin*, Dakar, novembre 2004, p.5.

³⁷ M. Lunthumbue et S. Massok " Afrique centrale : risques et envers de la pax Tchadiana", *Note d'analyse du groupe de recherche et d'information sur la paix et de la sécurité*, n°26, 2014, p.45.

³⁸ *Ibid.*

résolution a constitué le socle d'une coopération renforcée entre les États membres dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, notamment contre le groupe terroriste Boko Haram, actif dans la région. C'est ainsi que :

Les États membres de la CBLT doivent mettre immédiatement sur pied une force conjointe de sécurité avec un mandat bien défini et un appui aussi bien politique que logistique. Le Nigeria devra fournir un cadre pour la réunion des experts en vue d'élaborer les détails sur la nature, le matériel et l'équipement requis, le financement, la taille et les lieux appropriés pour ces unités³⁹.

En juillet 2014 s'est tenue la réunion des ministres de la défense, des chefs d'état-major et des chefs des services de sécurité et de renseignement des pays membres de la CBLT et du Bénin. Les travaux ont porté sur : "l'analyse de la situation sécuritaire et les mesures concrètes à prendre dans la lutte contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad". Un sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la commission a suivi à Niamey, au Niger, le 7 octobre 2014⁴⁰. Ses résolutions réitèrent :

[...] la volonté des pays de se doter d'une stratégie commune pour combattre Boko Haram, et confirment l'objectif de déploiement de 700 soldats par chacun des États membres et le Bénin, le long de leurs frontières à partir du 1er novembre; l'opérationnalisation de l'état-major conjoint de la Force mixte multinationale autour du 20 novembre; la mise en place d'une cellule de fusion du renseignement ; la recherche de l'appui stratégique de partenaires internationaux dans le domaine du renseignement, comme le déploiement de drones⁴¹.

En effet, la CBLT est devenue depuis lors le point focal de la lutte contre Boko Haram. Sa mission de maintien de la paix et de la sécurité s'est renforcée au fil des ans. C'est un cadre idéal pour faciliter l'harmonisation de la lutte contre la montée de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad dans la mesure où les États concernés appartiennent à deux organismes régionaux distincts (la CEDEAO et la CEEAC). La CBLT avait déjà l'avantage d'avoir en son sein les États de ces deux institutions. L'approche globale reste ainsi essentielle dans la sécurisation des activités économiques des populations. À partir du moment où le terrorisme ignore les frontières des États, il est important que les gouvernements mutualisent leurs efforts à travers une coalition régionale, voire interrégionale. La riposte globale à la menace globale préconisée par le président Paul Biya est donc effective avec la mise sur pied de cette coalition interrégionale. Bien plus, la mise sur pied de cette force est une grande avancée dans la lutte contre Boko Haram, car elle règle désormais la question du droit de poursuite⁴².

³⁹ M. Z. Njeuma, "Coopération internationale et transformation du Bassin du Lac Tchad", *Politique Africaine*, n°94, 2004, p.45.

⁴⁰ A. Sambo, La cohérence des coalitions interrégionales pour lutter contre le terrorisme en Afrique Subsaharienne : cas de la FMM de la CBLT contre la secte Boko Haram, *Afrique et développement*, Volume XLII, No.3, 2017, pp.137-155.

⁴¹ CBLT, "Communiqué final du sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CBLT", http://www.cblt.org/sites/default/files/communiqu%C3%A9_final07_10_2014fr.pdf. Consulté le 10 avril 2024.

⁴² ONU, Rapport du secrétaire général sur les efforts déployés et régionaux en par le système des nations unies pour aider les organismes nationaux, sous régionaux et régionaux, en Afrique à lutter contre le terrorisme, 2014/9, conseil de sécurité.

De surcroît, la promotion de l'inclusion économique peut jouer un rôle primordial dans la lutte contre le terrorisme international au Cameroun. En effet, le chômage et la précarité peuvent favoriser la radicalisation des individus et les inciter à rejoindre des organisations terroristes. Afin de contrer ce fléau, les autorités camerounaises pourraient instaurer des dispositifs visant à favoriser l'intégration économique des populations les plus vulnérables. Ces mesures pourraient consister en des programmes de formation professionnelle, des initiatives de microcrédit pour encourager l'entrepreneuriat, ainsi que des projets de développement économique ciblés dans les zones les plus touchées par le terrorisme. Prenons, à titre d'exemple, le discours du Président Paul Biya en 2016 dans son traditionnel message à la Jeunesse, lorsqu'il a annoncé la mise sur pied d'un plan triennal "Spécial Jeunes", doté d'une enveloppe globale de 102 milliards de francs CFA, pour assurer avec pugnacité l'insertion économique des jeunes camerounais⁴³. Il continu en disant :

Ce plan devra faciliter et accélérer l'insertion économique de notre jeunesse. Nous devons tous y tenir particulièrement. Vous aurez-là, je crois, l'occasion de faire la preuve de votre patriotisme économique. Il nous faudra certainement des efforts supplémentaires pour atteindre une croissance plus forte, plus stable et plus durable. Sans doute allons-nous continuer de rencontrer des obstacles sur le chemin. Mais il nous revient de les surmonter résolument et vaillamment, avec la participation de tous⁴⁴.

Autrement dit, il s'agissait d'un vaste programme destiné à établir les actions et les ressources nécessaires pour une durée de trois ans. Par cette initiative, le président voulait encourager les jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat, en leur fournissant un accompagnement étatique consistant en un financement des projets porteurs d'innovation. En offrant des perspectives économiques aux individus marginalisés, le gouvernement atténue les causes qui les poussent à se radicaliser. De plus, en renforçant l'économie locale, il contribue à la stabilité et à la sécurité du pays dans son ensemble. Il est donc essentiel que les autorités camerounaises intègrent la promotion de l'inclusion économique en tant que mesure économique clé dans leur stratégie de lutte contre le terrorisme international.

II. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE FORCES DE SÉCURITÉ ET COORDINATION DES OPÉRATIONS MILITAIRES

Dans un contexte où le pays est miné par le terrorisme, le renforcement des capacités opérationnelles des forces de sécurité et la coordination des opérations militaires apparaissent

⁴³ P. Biya, "Discours à la jeunesse le 10 février 2016", <https://www.prc.cm/fr/actualites/1650-fete-de-la-jeunesse-2016-le-chef-de-l-etat-engage-les-jeunes-au-patriotisme>. Consulté le 08 avril 2024.

⁴⁴ Biya, "Discours à la jeunesse..."

comme des piliers essentiels pour assurer la protection de la nation et garantir la sécurité de ses citoyens.

1. Formation continue des forces armées et des services de renseignement.

La formation continue des forces armées et des services de renseignement est une mesure essentielle dans la lutte inlassable contre la menace terroriste. Raison pour laquelle l'actualisation des compétences est une formation continue qui permet aux forces armées et aux services de renseignement de se tenir informés des dernières tendances en matière de terrorisme, des tactiques utilisées par les groupes extrémistes et des technologies émergentes. Cela leur permet d'adapter leurs stratégies et leurs méthodes pour déjouer avec efficacité les menaces terroristes. Dans la même lignée un Caporal-chef affirme ce qui suit :

Il est important pour nous, en tant que soldats, de suivre une formation intensive afin de rester informés des dernières avancées, surtout face aux ravages causés par Boko Haram ici au septentrion. Cela nous permet d'acquérir de nouvelles compétences et de nous perfectionner dans notre carrière tout en protégeant les populations vulnérables⁴⁵.

Dans le même ordre d'idées, un soldat ayant requis l'anonymat s'exprime en ces termes :

Grâce à nos progrès dans nos modes opératoires et à la possibilité d'interagir en temps réel, nous sommes en mesure de repousser la menace terroriste de manière efficace. La formation intensive que nous avons reçue et continuons de recevoir nous permet d'améliorer constamment nos techniques d'attaque sur le terrain pour lutter contre le terrorisme. Animés par l'honneur et la fidélité, nous nous consacrons corps et âme à rétablir la sécurité et la paix dans notre pays⁴⁶.

En outre, l'amélioration de la réactivité relève d'une formation régulière permettant aux forces de sécurité de maintenir un haut niveau de réactivité face aux menaces terroristes. En étant constamment formées sur les procédures d'intervention d'urgence, les techniques de reconnaissance et de surveillance, ainsi que les protocoles de communication, peuvent agir de manière rapide et coordonnée en cas d'attaque terroriste. Cela étant dit, la mise en œuvre des forces militaires dans la lutte antiterroriste revêt une importance capitale dans la préservation de la sécurité nationale et internationale. En août 2014, le président Paul Biya avait signé un décret réorganisant l'armée et la gendarmerie camerounaise. Pour ramener la sérénité et la paix dans la région septentrionale et orientale, il a créé une région de gendarmerie et une région militaire interarmées. En ce qui concerne les ressources humaines, outre l'envoi au front de 7000 hommes, il a décidé également du recrutement de 9000 jeunes dans les forces armées. En

⁴⁵Entretien avec Nnomo Onana, 26 ans, Caporal-chef, Bataillon Spécial Amphibie Tiko, Yaoundé, 18 avril 2024 par téléphone.

⁴⁶ Entretien, Anonyme, Kousseri, 20 avril 2024.

plus de cela, il a autorisé la présence de 2.500 militaires tchadiens au front. Le 15 mars 2014, 4000 militaires de plus furent envoyés au front⁴⁷.

De plus, le choix du renforcement de la collaboration entre les différentes branches des forces armées, les services de renseignement et d'autres acteurs impliqués dans la lutte contre le terrorisme permettent le partage des informations. En coordonnant leurs actions et en réalisant des exercices conjoints, ils renforcent leur efficacité opérationnelle et leur capacité à anticiper et prévenir les attaques terroristes. Nous pouvons également aborder la question du développement de compétences spécialisées permettant aux forces armées et aux services de renseignement d'acquérir des compétences spécialisées dans des domaines tels que la lutte contre la cybercriminalité, la collecte et l'analyse du renseignement, la négociation en cas de prises d'otages, ou encore la gestion des situations de crise⁴⁸. Ces compétences spécialisées renforcent leur capacité à faire face à des menaces terroristes complexes et évolutives.

La promotion d'une culture de professionnalisme se révèle être une mesure importante dans la lutte contre le terrorisme international au Cameroun. Cet impératif exige une approche méticuleuse et une attention soutenue à l'égard de la formation et du développement des compétences des acteurs impliqués. En effet, l'instauration d'une telle culture requiert un investissement conséquent dans l'éthique professionnelle, la discipline rigoureuse et un sens aigu du devoir. Il s'agit là d'un processus exigeant, nécessitant une adhésion inconditionnelle aux normes les plus élevées de conduite et d'intégrité. Par ailleurs, la promotion d'un tel professionnalisme implique également la mise en place de mécanismes de supervision et de contrôle stricts visant à garantir le respect des protocoles établis et à prévenir toute déviance ou comportement non conforme. Cela suppose une vigilance constante et une capacité à identifier et corriger rapidement tout écart par rapport aux standards préétablis. En réalité, la promotion d'une culture de professionnalisme au sein des forces armées et des services de renseignement au Cameroun représente un pilier fondamental dans la lutte efficace contre le terrorisme international. Elle incarne l'engagement indéfectible envers l'excellence opérationnelle, la responsabilité individuelle et collective, ainsi que le respect scrupuleux des principes éthiques les plus exigeants. Globalement, la formation continue des forces armées et des services de renseignement au Cameroun est un pilier essentiel dans la lutte contre le terrorisme international. Elle permet d'actualiser les compétences, d'améliorer la réactivité, de renforcer la

⁴⁷ É. Bityili, "Insécurité transfrontalière dans le bassin du lac Tchad : Des paradoxes locaux à la crise sécuritaire internationale", file:///C:/Users/toshiba/Downloads/insecurite_transfrontaliere_dans_le_bassin_du_lac_Tchad. Consulté le 09 avril 2024.

⁴⁸ C. Nicolas, "Comprendre Boko Haram. Introduction thématique", *Afrique contemporaine*, vol 3, n°255, 2015, pp.13-20.

collaboration, de développer des compétences spécialisées et de promouvoir une culture de professionnalisme, contribuant ainsi à renforcer la sécurité nationale et à contrer efficacement les menaces terroristes dans le pays.

En revanche, l'acquisition de technologie de pointe⁴⁹ se révèle être une mesure significative dans la lutte contre le terrorisme international au Cameroun. Cette initiative vise à renforcer les capacités de surveillance, de détection et de réponse rapide aux menaces terroristes, tout en améliorant la coordination entre les différentes agences de sécurité. Par exemple, l'installation de systèmes de surveillance avancés, tels que des caméras de haute résolution et des capteurs sophistiqués le long des frontières et dans les zones sensibles, permettrait d'améliorer la détection précoce des mouvements suspects et des activités terroristes. Face à la capacité destructrice de Boko Haram, les nations victimes ont dû se doter d'un arsenal de riposte sophistiqué afin de l'affaiblir et de détruire ses bases. Au Cameroun, ce phénomène est devenu l'un des défis les plus redoutables auxquels l'État est confronté depuis 2013. Par conséquent, d'énormes efforts ont été déployés pour renforcer les capacités matérielles et humaines de l'armée⁵⁰. Bien qu'il soit difficile d'énumérer toutes les mesures prises en matière d'armement, il est indéniable que des ressources considérables ont été allouées à l'acquisition d'équipements de guerre. Des véhicules de transport de troupes, des mitrailleuses de pointe, des fusils d'assaut dernier cri, des chars, des véhicules blindés et des munitions à longue portée ont été acquis. Pour la première fois, les populations de l'Extrême-Nord ont vu des chars de diverses marques se diriger vers le front contre Boko Haram⁵¹. C'est dans ce même ordre d'idée qu'affirme un adjudant-chef ayant requis l'anonymat :

L'acquisition de matériel sophistiqué pour lutter contre le terrorisme nous est d'une nécessité impérieuse dans le contexte actuel de menaces incessantes. Le Cameroun confronté à cette menace a investi massivement dans des équipements de pointe pour contrer les groupes terroristes. En investissant dans ces moyens sophistiqués, le Cameroun démontre son engagement à lutter contre le terrorisme et à assurer la sécurité et la stabilité régionales⁵².

Il est essentiel de clore cette section en évoquant la réflexion de Christian Seignobos sur la guerre contemporaine : Un nouvel âge de la guerre se profile. Les technologies numériques, les robots et les armes furtives changent la donne. Sur le champ de bataille, la victoire ne dépendra plus du courage ou de la bravoure des combattants, mais de l'appui des meilleurs équipements techniques⁵³.

⁴⁹ file:///C:/Users/toshiba/Downloads/Estrategia%20contra%20Terrorismo_FR.pdf.pdf. Consulté le 10 avril 2024.

⁵⁰ Wassouni, Gwoda et al., *Boko Haram au Cameroun...*, p.230.

⁵¹ Ibid., p.231.

⁵² Entretien, Anonyme, Kousseri, 09 avril 2024.

⁵³ C. Seignobos, "Boko Haram : innovation guerrière depuis les monts Mandara Cosaquerie motorisée et islamisation forcée", *Afrique contemporaine*, n°252,2014/4, pp.149-169.

Toutefois, l'acquisition de drones de surveillance dotés de capacités de reconnaissance avancées offrirait la possibilité de mener des opérations de surveillance aérienne efficaces, permettant ainsi de surveiller de vastes étendues territoriales et d'identifier rapidement les menaces potentielles. Cela étant dit, l'utilisation de logiciels d'analyse prédictive et d'intelligence artificielle pour traiter les données recueillies aide à anticiper les schémas d'activité terroriste et à renforcer la capacité des services de renseignement à prévenir les attaques. Il en ressort que, l'acquisition de technologie de pointe, telle que la surveillance avancée, les drones de reconnaissance et les outils d'analyse prédictive, représente un investissement stratégique essentiel pour renforcer la sécurité nationale et contrer le terrorisme international au Cameroun.

2. Coordination des opérations militaires.

La transnationalisation des nébuleuses Boko Haram et anti-balaka consécutive à sa "défrontiérisation" a plongé la région du lac Tchad et la région Orientale dans le cercle vicieux de la terreur. Devant un mouvement qui a su tirer profit des relations glaciales et suspicieuses entre les États pour se mouvoir dans un mépris total des frontières nationales, le renforcement des mécanismes de sécurité collective s'est rapidement posé comme un impératif⁵⁴. En effet, les enjeux du renforcement de la coopération entre les appareils de sécurité et les services de renseignement des principaux États affectés par les conflits étaient multiples : partager et coordonner le renseignement sur les activités des terroristes dans la région afin de remonter les filières djihadistes ; surveiller les frontières à travers des postes de contrôle et des patrouilles conjointes pour endiguer le trafic d'armes et couper toute autre ligne de ravitaillement de Boko Haram ; intervenir militairement à travers des raids aériens et terrestres conjoints pour démanteler les réseaux terroristes et détruire leur entrepôt de fabrication de bombes artisanales et d'Engins Explosifs Improvisés (IDE) ; réduire l'attractivité de Boko Haram à travers la promotion d'une coopération décentralisée transfrontalière autour de projets de développement concrets⁵⁵.

Toutefois, la collaboration étroite entre les différentes branches des forces de sécurité revêt une importance capitale qui vise à renforcer la coordination, le partage d'informations et la mise en œuvre d'opérations conjointes pour contrer les menaces terroristes de manière efficace. Par exemple, une coopération renforcée entre l'armée, la police, les services de renseignement et les douanes permettrait de combler les lacunes dans la collecte et l'analyse des renseignements, en facilitant un échange rapide et sécurisé d'informations cruciales pour

⁵⁴ https://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1086_fr.html. Consulté le 12 avril 2024.

⁵⁵ *Ibid.*

anticiper et contrer les activités terroristes. Le Caporal-chef Djimbassédé explique l'importance de la coopération et de la solidarité entre les forces armées :

Dans la lutte contre le terrorisme, la coopération entre les forces armées est un rempart essentiel pour contrer les menaces qui pèsent sur la sécurité nationale et internationale. En unissant nos forces et notre expertise, les différentes branches militaires peuvent travailler de concert pour anticiper, prévenir et neutraliser les attaques terroristes. La solidarité entre les forces armées est une valeur fondamentale qui renforce notre efficacité face à un ennemi déterminé. En s'unissant dans un esprit de solidarité, nous renforçons notre capacité d'adaptation aux nouvelles formes de terrorisme et améliorons une certaine résilience face aux attaques asymétriques. Cette collaboration étroite permet de créer un front uni contre l'ennemi commun, renforçant ainsi la sécurité et la stabilité dans un pays confronté à des menaces terroristes toujours plus complexes. La coopération et la solidarité font notre force car elles sont des piliers essentiels pour faire face au terrorisme et assurer la protection des populations. En travaillant ensemble, nous pouvons mieux anticiper les menaces, préserver la paix et affronter avec détermination un ennemi qui ne connaît pas de frontières⁵⁶.

Prenons le cas de Kolofata, une ville qui a douloureusement subi les assauts répétés des djihadistes, le Bataillon d'Intervention Rapide (BIR) y a installé le PC de la zone Sud de l'Opération Alpha. Retranchées à la sous-préfecture, les troupes restent mobilisées. Coiffé par le lieutenant-colonel Félix Tcheka, ce démembrement de l'opération que pilote le BIR balaie un espace de 2500 km², couvrant les départements du Mayo-Tsanaga et du Mayo-Sava. Face au défi sécuritaire, le Cameroun a mis les moyens. Bien équipé et formé, le BIR est en première ligne. Un officier supérieur du ministère camerounais de la défense explique que face à la menace asymétrique de Boko Haram, la " meilleure réponse est de lui opposer les forces spéciales". En outre, à Kerawa, localité située à environ sept kilomètres de Kolofata où la secte y a multiplié les attaques, le BIR a installé un poste avancé, la 4^e Unité Légère d'Intervention (ULI). Un peu plus au sud, à Achigachia, un des points les plus crisogènes, le poste avancé était tenu par le Bataillon des troupes aéroportées venu de Koutaba, qui était appuyé par les éléments du Régiment d'Artillerie Sol-Sol (RASS) venus de Nkongsamba⁵⁷.

Toutes ces forces se dressaient en rempart contre le péril Boko Haram. Avec pour mission non seulement d'empêcher l'infiltration des combattants mais surtout sanctuariser les localités ciblées par les attaques de la secte. Dans ce contexte de guerre, les troupes camerounaises sont montées en puissance. Leur détermination se nourrissant des atrocités et des meurtrissures causées les terroristes tant aux soldats qu'aux civils. La bonne coordination des opérations avec l'implémentation "du concept d'interarmisation" a contribué fortement à l'optimisation des résultats. Selon le colonel Didier Badjeck, chef de la division de la communication et des relations publiques au MINDEF (jusqu'en 2019)⁵⁸, les deux opérations

⁵⁶ Entretien avec Djimbassédé, 32 ans, caporal-chef au service 41° BIM à Maltam, Yaoundé, 08 avril 2024.

⁵⁷ <https://www.jeuneafrique.com/172131/politique/terrorisme-la-menace-boko-haram-aux-portes-du-cameroun/>. Consulté le 09 avril 2024.

⁵⁸ C'est le 5 mars 2019 que le Colonel Didier Badjeck a été remplacé à la tête de la division de la Communication de l'Armée, par le Capitaine de frégate Cyril Atonfack. C'était lors des nominations effectuées par le président de la République.

Émergence 4 et Alpha appuyées par la FMM étaient bien imbriquées et s'exécutaient conformément à la vision stratégique de l'état-major des armées représentées dans la zone par le commandant de la RMIA 4. Toutes les composantes de l'armée contribuaient à l'atteinte des objectifs⁵⁹. Dans cet ordre d'idée, la mise en place de centres opérationnels conjoints a constitué une stratégie fondamentale pour renforcer la coordination et l'efficacité des opérations anti-terroristes. Ces centres servant de points de convergence où les différentes branches des forces de sécurité se réunissaient, partageant des informations et planifiant des actions concertées pour contrer les menaces terroristes. Dans ces centres, des équipes interdisciplinaires composées de représentants de l'armée, de la police, des services de renseignement et d'autres organismes de sécurité travaillaient en étroite collaboration pour analyser les renseignements, évaluer les menaces et élaborer des stratégies opérationnelles adaptées à la situation. À cet effet, ces centres opérationnels conjoints servaient de plateformes pour la coordination logistique, la répartition des ressources et la planification d'opérations conjointes sur le terrain. Cela permettait d'optimiser l'utilisation des effectifs et des équipements, tout en garantissant une approche unifiée dans la réponse aux menaces terroristes. En d'autres termes, ces centres facilitaient également la communication en temps réel entre les différentes branches des forces de sécurité, une stratégie essentielle pour une réaction rapide et coordonnée face à une menace imminente ou en cours. De ce fait, la mise en place de centres opérationnels conjoints a favorisé une approche intégrée, coordonnée et cohérente dans la réponse aux menaces terroristes. Ces plateformes étant essentielles pour renforcer la collaboration entre les différentes branches des forces de sécurité et pour maximiser l'efficacité des opérations anti-terroristes au Cameroun.

Ainsi, la formation interdisciplinaire et les exercices conjoints permettraient aux différentes branches des forces de sécurité de mieux comprendre les capacités et les limitations de chacune, favorisant ainsi une meilleure compréhension mutuelle et une coordination plus efficace sur le terrain. En somme, une collaboration étroite entre les différentes branches des forces de sécurité constitue un pilier essentiel dans la lutte contre le terrorisme international au Cameroun. Elle favorise une approche intégrée, coordonnée et proactive pour contrer les menaces terroristes et protéger la sécurité nationale.

D'autre part, la coopération avec les pays voisins pour des opérations transfrontalières constitue une mesure essentielle en matière de sécurité pour contrer le terrorisme⁶⁰. En effet, le terrorisme est un fléau mondial qui ne connaît pas de frontières, et il est nécessaire pour les

⁵⁹ http://ct2015.cameroon-tribune.cm/index.php?option=com_content&view=article&id=95132%3A2016-03-28-08-26-28&=3%3Adossier-de-la-redaction&Itemid=3. Consulté le 09 avril 2024.

⁶⁰ Njeuma, "Coopération internationale et transformation du bassin du lac Tchad. Le cas de la commission du bassin du lac Tchad", *Politique africaine*, vol.94, n°2,2004 p.23-41.

États de travailler ensemble afin de prévenir et de combattre efficacement cette menace. Tout d'abord, la coopération transfrontalière permet un partage d'informations plus efficace entre les pays voisins. En échangeant des renseignements sur les activités terroristes et en coordonnant leurs efforts de renseignement, les États peuvent mieux anticiper les menaces et prendre des mesures préventives appropriées. Cette collaboration renforce ainsi la capacité des autorités à détecter et à neutraliser les réseaux terroristes avant qu'ils ne puissent agir.

Ensuite, la coopération transfrontalière facilite la coordination des opérations de sécurité entre les différents pays⁶¹. En travaillant ensemble, les forces de sécurité mènent des actions conjointes plus efficaces pour lutter contre le terrorisme, que ce soit par le biais de patrouilles communes, d'opérations de surveillance ou de raids ciblés⁶². Cette coordination renforce la réponse collective face aux menaces terroristes et permet d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles. Aussi, la coopération transfrontalière favorise le développement de mécanismes de prévention et de gestion des crises en cas d'attentats terroristes. En mettant en place des protocoles d'urgence communs et en organisant des exercices conjoints, les États voisins se préparent à réagir de manière coordonnée en cas d'incident majeur. C'est ainsi l'entrée en conflit avec Boko Haram a offert au gouvernement camerounais l'opportunité de renforcer ses relations diplomatiques avec la France. Initialement marquées par la distanciation, les relations entre M. François Hollande et M. Paul Biya se sont améliorées grâce notamment à la libération des otages français, suivie de la coopération contre un ennemi commun⁶³. En 2014, M. François Hollande a d'ailleurs abordé la question de la collaboration entre le Cameroun et son pays notamment dans la lutte contre les exactions de Boko Haram, lors d'une interview :

Dans les relations que nous avons établies avec le Président Biya, nous parlons de tout. Donc de tous les sujets. Y compris des questions qui touchent les personnes. C'est ce que nous avons fait. Ensuite, il y a des décisions qui appartiennent au Président Biya, aux autorités camerounaises et à la justice camerounaise... Je voudrais juste aussi souligner que la famille de Me Eyoum m'a saisi et que j'en ai fait part au Président. Mais je voudrais aussi remercier le Cameroun pour l'action qui a été menée face aux enlèvements dont plusieurs de mes compatriotes avaient été hélas victimes. Je pense à la famille Moulin-Fournier, au père Vandenbeusch. Pour nous, c'était très important que nous ayons pu agir et que vous ayez pu également nous soutenir pour obtenir ces libérations. C'était des moments particulièrement éprouvants et ça été des conclusions heureuses alors même que ceux qui les avaient enlevés étaient des groupes terroristes particulièrement dangereux⁶⁴.

Lors de leur rencontre au sommet de Paris pour la sécurité tenue le 17 Mai 2014 à l'Élysée, M. Paul Biya a affirmé des propos concordants avec ceux exprimés dans le même registre d'idées :

⁶¹ <https://press.un.org/fr/2023/cs15516.doc.htm>. Consulté le 12 avril 2024.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Le Jour*, n° 1421 du lundi 22 avril 2013, pp.2-3.

⁶⁴ <https://www.prc.cm/fr/actualites/interviews/1368-paul-biya-et-francois-hollande-face-a-la-presse-a-l-occasion-de-la-visite-d-etat-au-cameroun-du-president-de-la-republique-francaise>. Consulté le 11 avril 2024.

Nous avons mis en place désormais des unités de combat et ce ne sera plus facile pour Boko Haram de s'attaquer au Cameroun. Surtout que maintenant, on va accentuer la coordination des actions avec le président Goodluck" et les autres partenaires, a affirmé le président camerounais. "Nous allons travailler ensemble", a confirmé Goodluck Jonathan⁶⁵.

En effet, sur le plan intérieur, la lutte contre Boko Haram a permis au régime en place de renforcer sa légitimité et son pouvoir notamment face à l'opposition politique. La mise en avant de l'unité nationale, l'adoption d'une loi antiterroriste controversée et la mise en avant des succès des forces de sécurité sur le terrain illustrent les bénéfices politiques obtenus par le pouvoir en place. Le 17 janvier 2015, répondant à l'appel du président camerounais Paul Biya, des troupes tchadiennes franchissent la frontière camerounaise pour combattre le groupe djihadiste nigérian Boko Haram. Puis le 3 février, l'armée tchadienne a pénétré en territoire nigérian pour prendre le contrôle de la ville de Gamboru, rapidement reprise à la secte islamiste⁶⁶. En ce qui concerne les forces armées camerounaises, elles sont passées d'une posture initialement défensive à une stratégie offensive à partir de février 2015, symbolisée par les opérations Émergence et Alpha. À travers la mise sur pied de ces opérations, le Cameroun a très vite fait le choix d'engager les forces dites de décision ou forces d'élite⁶⁷. Les opérations menées de manière bilatérale (avec le Tchad et le Nigeria) et multilatérale (avec la Force Multinationale Mixte) ont permis de déloger les terroristes de leurs bastions, de démanteler leurs camps d'entraînement et de perturber leurs chaînes d'approvisionnement. Ces actions énergiques ont sérieusement affaibli leur capacité opérationnelle, contraignant les djihadistes à recourir à des tactiques asymétriques contre lesquelles les troupes camerounaises ont eu à batailler. Les efforts combinés des grandes puissances, des organisations régionales et internationales ont joué un rôle crucial dans la lutte contre l'insurrection terroriste, tant sur le plan militaire qu'humanitaire et socioéconomique. Cette épreuve a redynamisé certaines organisations en perte d'influence, telle que la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), renforçant ainsi son mandat et son impact régional. Cette préparation a renforcé la résilience des différents acteurs de la société face au terrorisme et permit de limiter les conséquences néfastes des attaques. Cela étant dit, la coopération transfrontalière renforce la solidarité et la confiance entre les pays voisins dans la lutte contre le terrorisme. En travaillant main dans la main pour assurer la sécurité de tous, les États renforcent leurs liens de coopération et contribuent à construire un front uni contre le terrorisme. On peut soutenir cette idée avec

⁶⁵ <https://www.france24.com/fr/20140521-boko-haram-cameroun-nigeria-goodluck-jonathan-paul-biya-paris-re-nseignement-cooperation>. Consulté le 11 avril 2024.

⁶⁶ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/02/06/pourquoi-le-tchad-s-engage-dans-la-lutte-contre-boko-haram_4571142_3212.html. Consulté le 11 avril 2024.

⁶⁷ S. Lewe, "Les États d'Afrique centrale face au terrorisme : Cas de la lutte contre Boko Haram au Cameroun (2002-2020)", Mémoire de DIPES II, École Normale Supérieure, Université de Yaoundé I, 2023, p.76.

l'Allocution de l'Ambassadeur des États-Unis, Christopher J. Lamora à l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC) en 2015 :

Premièrement, le Cameroun est un acteur clé dans la stabilité de la région et demeure notre partenaire le plus fiable en matière de lutte contre le terrorisme dans la région du lac Tchad. L'engagement du gouvernement du Cameroun et de ses forces armées à cet égard est admirable. À cet effet, nous avons appuyé l'armée camerounaise à renforcer ses capacités dans le cadre de la Force multinationale mixte mise en place pour lutter contre Boko Haram. Lorsque j'ai visité la région de l'Extrême-Nord en février, j'ai eu l'occasion de visiter la base de Salak, juste à l'extérieur de Maroua, et de parler avec des officiers militaires camerounais du travail que nous avons accompli ensemble et que les troupes camerounaises continuent de faire chaque jour pour déstabiliser les organisations extrémistes violentes. L'adhésion et le soutien de la population locale constituent une part importante de cet effort, et c'est pourquoi nous avons investi tant d'efforts pour former les forces camerounaises aux relations armée-civils".⁶⁸

Au demeurant, cette solidarité renforce la légitimité des actions entreprises et cultive davantage la détermination collective à faire face à cette menace commune. Longtemps tendues, les relations entre le Cameroun et le Nigeria semblent s'améliorer et ont permis une coordination des forces armées des deux pays. Ce rapprochement est essentiel pour une meilleure efficacité dans la lutte contre Boko Haram. C'est en effet une bonne chose de coordonner les efforts et mutualiser les moyens entre les deux pays au niveau bilatéral, en marge de la stratégie régionale. Il s'agit d'une coopération permanente qui permettra de lutter efficacement contre Boko Haram, notamment au niveau des frontières entre le Cameroun et le Nigeria⁶⁹. La coopération avec les pays voisins pour des opérations transfrontalières représente un pilier essentiel dans la lutte contre le terrorisme. En favorisant le partage d'informations, la coordination des opérations, la prévention des attaques et la solidarité entre États, cette coopération renforce l'efficacité des mesures de sécurité mises en place et contribue à garantir la sûreté des populations. Il est donc adéquat que les pays continuent à renforcer leur collaboration transfrontalière pour contrer efficacement la menace terroriste.

En outre, l'harmonisation des stratégies de sécurité régionales permet une meilleure coordination des efforts entre les différents acteurs impliqués dans la lutte contre le terrorisme. En alignant les politiques et les actions des pays voisins, il est possible de renforcer la coopération transfrontalière et d'éviter les failles qui pourraient être exploitées par les groupes terroristes. La dimension transnationale de Boko Haram a longtemps représenté l'un de ses avantages face aux États pris individuellement. Cependant c'est par le biais de la coalition de ces derniers que ses capacités de nuisance pourront être efficacement limitées. L'efficacité de la coopération bilatérale en matière de sécurité transfrontalière entre le Cameroun et le Nigeria

⁶⁸ <https://cm.usembassy.gov/fr/institut-des-relations-internationales-du-cameroun-iric/>. Consulté le 12 avril 2024.

⁶⁹ <https://www.iris-france.org/64584-la-coordination-militaire-du-nigeria-et-du-cameroun-quelle-strategie-face-a-boko-haram/>. Consulté le 12 avril 2024.

est intimement liée à la présence de menaces à leurs frontières⁷⁰. De plus, cette harmonisation des stratégies de sécurité régionales permet de combler les lacunes en matière de renseignement et de surveillance. En partageant des informations et en coordonnant les activités de renseignement, les pays de la région peuvent mieux anticiper les menaces terroristes et prendre des mesures préventives adéquates. Par ailleurs, l'harmonisation des stratégies de sécurité régionales favorise le développement de mécanismes de prévention et de gestion des crises en cas d'attentats terroristes. En mettant en place des protocoles d'urgence communs et en organisant des exercices conjoints, les pays de la région peuvent se préparer à réagir de manière coordonnée en cas de situation critique.

À cet effet, cette préparation renforce la résilience des sociétés face au terrorisme et permet de limiter les conséquences néfastes des attaques. Cela dit, cette harmonisation des stratégies de sécurité régionales renforce la solidarité et la confiance entre les pays de la région dans la lutte contre le terrorisme. En travaillant ensemble pour assurer la sécurité de tous, les États renforcent leurs liens de coopération et contribuent à construire un front uni contre le terrorisme. Cette solidarité renforce la légitimité des actions entreprises et renforce la détermination collective à faire face à cette menace commune. L'harmonisation des stratégies de sécurité régionales est efficace pour renforcer la coordination dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun. En favorisant la coopération entre les pays voisins, en comblant les lacunes en matière de renseignement, en développant des mécanismes de prévention et en renforçant la solidarité régionale, cette approche permet d'optimiser l'efficacité des mesures de sécurité mises en place et contribue à garantir la sûreté des populations.

III. OPÉRATIONS MILITAIRES CONTRE LES GROUPES TERRORISTES ACTIFS DANS LES RÉGIONS SEPTENTRIONALE ET ORIENTALE DU CAMEROUN

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans les régions septentrionale et orientale du Cameroun, les autorités militaires ont entrepris une opération d'envergure visant à neutraliser les groupes terroristes actifs dans ces zones sensibles. Cette initiative stratégique s'inscrit dans une démarche résolue de protection des populations civiles et de préservation de l'intégrité territoriale du pays. Par le biais d'une approche rigoureuse et concertée, les forces armées déploient leurs ressources et leur expertise pour contrer efficacement les menaces terroristes qui sévissent dans ces régions, contribuant ainsi à la stabilité et à la sécurité nationale.

⁷⁰ C. Seignobos, "Et si Boko Haram faisait du lac Tchad son sanctuaire. Fondements ethnographiques de la sanctuarisation du lac par Boko Haram", *Le Monde* du 29 avril 2016, p.16.

1. Planification stratégique pour neutraliser les groupes terroristes

La planification stratégique pour neutraliser les groupes terroristes constitue une mesure impérative dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun. Cette approche englobe une série d'actions coordonnées visant à affaiblir et éliminer les capacités opérationnelles des organisations terroristes, tout en renforçant la sécurité nationale et en protégeant les populations vulnérables. La stratégie de lutte contre les différentes factions de Boko Haram et des anti-balaka doit inclure les opérations militaires, mais sa réussite dépend aussi de la capacité des quatre pays à améliorer la vie des populations locales et à gagner leur confiance. Une force mixte plus efficace pourrait contribuer à cette approche⁷¹. Pour ce faire, les autorités compétentes mettent en œuvre diverses initiatives, telles que le développement de capacités de riposte rapide et le déploiement des forces armées sur le terrain conformément au plan stratégique établi. La première étape de cette planification stratégique consiste en une analyse approfondie des activités des groupes terroristes, de leurs modes opératoires et de leurs sources de financement. Cette évaluation permet d'identifier les points faibles de ces organisations, ainsi que les opportunités pour les affaiblir.

Par ailleurs, la planification stratégique inclut également des mesures préventives visant à contrer la radicalisation et à dissuader de nouveaux recrutements au sein de ces groupes. Des programmes de sensibilisation communautaire, d'éducation et de réhabilitation sont mis en place pour offrir des alternatives aux individus vulnérables susceptibles d'être enrôlés par les groupes terroriste. En somme, la planification stratégique pour neutraliser les groupes terroristes au Cameroun requiert une approche multidimensionnelle, alliant des efforts militaires ciblés, des mesures préventives⁷² et des actions concertées à l'échelle internationale. En combinant ces différents éléments, le Cameroun renforce sa résilience face à la menace terroriste tout en préservant la sécurité et la stabilité régionales.

2. Détermination des objectifs de l'opération et des cibles prioritaires.

Pour contrer efficacement le terrorisme au Cameroun, il est important de déterminer des objectifs clairs pour les opérations de sécurité et d'identifier des cibles prioritaires à neutraliser. Ces objectifs et cibles doivent être définis en fonction de l'analyse de la menace terroriste, des capacités des groupes terroristes et des vulnérabilités des zones affectées. En tant qu'objectifs primordiaux, il serait envisageable de démanteler les réseaux terroristes en neutralisant les

⁷¹ <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/what-role-multinational-joint-task-force-fighting-boko-haram>. Consulté le 12 avril 2024.

⁷² Les mesures préventives dans la lutte contre le terrorisme sont essentielles pour anticiper, contrer et atténuer les menaces terroristes avant qu'elles ne se concrétisent. Ces mesures visent à renforcer la résilience des sociétés, à limiter les opportunités pour les groupes terroristes de recruter et de radicaliser de nouveaux membres, et à réduire les causes profondes du terrorisme.

leaders et les combattants les plus redoutables. Nous pouvons prendre à titre d'illustration l'arrestation de Mohammed Yusuf, arrêté par les forces de l'ordre du Nigeria.

Mohammed Yusuf, représenté sur la photo ci-après, est une figure régionale éminente du prêche au début des années 2000 dans l'État de Borno, situé au Nord-Est du Nigéria, a joué un rôle majeur en tant que concepteur et promoteur du discours politico-religieux qui a façonné l'idéologie de Boko Haram. Ce groupe, désormais qualifié de "terroriste", représente aujourd'hui une menace pour la stabilité de l'ensemble de la région du lac Tchad⁷³.

Photo 5 : Mohammed Yusuf arrêté par les forces de l'ordre du Nigeria



Source : Elodie Apard, Les mots de Boko Haram (1/2) : les prêches de Mohammed Yusuf sur le "djihad obligatoire", *Le Monde Afrique*, 2016.

Toutefois, les cibles prioritaires consisteraient à capturer ou éliminer les chefs de groupes terroristes tels que Boko Haram et les anti-balaka, ainsi que leurs lieutenants responsables de la planification et de l'exécution d'attaques. À cet effet, Il convient d'ajouter un autre objectif essentiel, à savoir l'interruption des sources de financement des groupes terroristes afin de compromettre leur capacité opérationnelle. La cible prioritaire consisterait à identifier et démanteler les réseaux de financement du terrorisme, incluant le trafic de drogue, la contrebande d'armes et les enlèvements à des fins de rançon.

En revanche, pour perturber les activités de recrutement des groupes terroristes, il est évident de s'attaquer à leurs centres de recrutement. Ces lieux servent de plateforme pour

⁷³ E. Apard, "Les mots de Boko Haram (1/2) : les prêches de Mohammed Yusuf sur le "djihad obligatoire", *Le Monde Afrique*, 2016. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/29/les-mots-de-boko-haram-1-2-les-preche-s-de-mohammed-yusuf-sur-le-djihad-obligatoire_4911156_3212.html#. Consulté le 15 avril 2024.

propager leur idéologie extrémiste et manipuler les individus vulnérables en les radicalisant. En fermant ces centres, on peut limiter leur capacité à recruter de nouveaux adeptes et à étendre leur influence. La fermeture des centres de recrutement peut se faire par le biais de mesures légales et sécuritaires. Les autorités peuvent mener des opérations de police ciblées pour identifier et démanteler ces installations. De plus, en renforçant la surveillance et le contrôle des activités suspectes en ligne et hors ligne, on peut repérer plus facilement les lieux de recrutement et agir rapidement pour les fermer. En parallèle, il est essentiel de sensibiliser la population sur les dangers de la radicalisation et de la propagande terroriste. Des campagnes de prévention et d'éducation peuvent aider à immuniser les individus contre les discours extrémistes et à renforcer leur résilience face à la manipulation.

Toutefois, en ciblant les centres de recrutement des groupes terroristes, on peut affaiblir leur capacité à recruter de nouveaux membres et à perpétrer des actes violents. Cette approche proactive est essentielle pour contrer efficacement la menace terroriste et protéger la société contre l'endoctrinement et la radicalisation. Le déploiement de forces de sécurité supplémentaires dans les zones à risque peut dissuader les terroristes potentiels et renforcer le sentiment de sécurité parmi les habitants. Il est également important de mettre en place des mesures de prévention et de sensibilisation pour aider les populations à reconnaître les signes avant-coureurs⁷⁴ d'une attaque terroriste et à adopter des comportements sécuritaires. Former les civils aux gestes de premiers secours en cas d'attaque, sensibiliser aux risques et aux moyens de se protéger, et renforcer la coopération entre les autorités locales et la population peuvent contribuer à renforcer la résilience des communautés face à la menace terroriste. En mettant en œuvre une stratégie axée sur ces objectifs et cibles prioritaires, le gouvernement camerounais peut renforcer sa capacité à contrer la menace terroriste et à assurer la sécurité des populations affectées. En ciblant de manière précise les leaders, les réseaux de financement, les lieux de recrutement et en renforçant la protection des civils, il est possible de réduire l'impact des groupes terroristes et de rétablir la paix et la stabilité dans les régions touchées par le terrorisme au Cameroun. Par ailleurs, les États ont décidé d'un certain nombre de mesures parfois coercitives mais surtout préventives pour lutter contre le terrorisme dans le cadre de l'ONU. Les sanctions ont pu viser des individus ou des groupes terroristes. Sur le plan normatif, des résolutions ont été adoptées afin de renforcer les dispositifs législatifs, judiciaires, policiers et militaires nationaux pour qu'ils soient en mesure de mieux prévenir et réprimer le recrutement,

⁷⁴ Les signes avant-coureurs d'une attaque terroriste peuvent inclure divers éléments tels que des comportements suspects ou inhabituels, des menaces verbales ou écrites, des activités de surveillance répétées autour de lieux sensibles, des acquisitions suspectes de matériaux potentiellement dangereux, des communications codées ou cryptées, ou encore des mouvements anormaux de groupes ou d'individus. Il est important de rester vigilant et de signaler tout comportement ou activité suspecte aux autorités compétentes.

l'organisation ou le financement des groupes terroristes, mais aussi lutter contre la prolifération des armes de destruction massive⁷⁵. En somme, le gouvernement camerounais a pris des mesures économiques et sécuritaires importantes pour lutter contre le terrorisme. En renforçant la coordination entre les forces de sécurité nationales et internationales, en mettant en place des formations spécialisées, en intensifiant les efforts de renseignement et en travaillant avec les communautés locales, le gouvernement cherche à neutraliser les groupes terroristes et à protéger la population contre les attaques. Cependant, il est essentiel d'évaluer l'efficacité de ces mesures pour s'assurer qu'elles atteignent leurs objectifs.

⁷⁵ <https://www.vie-publique.fr/fiches/274933-quels-sont-les-moyens-de-lutte-contre-le-terrorisme>. Consulté le 17 avril 2024.

CHAPITRE IV : ÉVALUATION DES MESURES PRÉCONISÉES POUR LUTTER CONTRE LE TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN

La lutte contre le terrorisme international au Cameroun représente un défi majeur et urgent nécessitant des mesures coordonnées à la fois sur le plan national et international. Dans ce chapitre, il s'agit d'évaluer les mesures préconisées pour renforcer la lutte contre ce fléau international au Cameroun. Cette évaluation vise à déterminer si ces mesures sont efficaces pour améliorer la sécurité et prévenir les actes terroristes dans le pays. Il est question de faire une analyse de l'impact des actions entreprises, des progrès réalisés dans la coordination avec d'autres pays et organisations, ainsi que de l'évolution de la perception de la menace terroriste par la population.

I. ÉVALUATION DE L'IMPACT SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTÉS CIVILES

L'évaluation de l'impact des mesures de lutte contre le terrorisme sur les droits de l'homme et les libertés civiles est une préoccupation prépondérante dans tout débat sur la sécurité nationale. Alors que les gouvernements cherchent à protéger leurs citoyens contre les menaces terroristes, les mesures prises peuvent parfois entraîner des violations des droits fondamentaux et restreindre les libertés individuelles. Il est essentiel d'examiner attentivement ces conséquences pour garantir un équilibre entre la sécurité et le respect des principes démocratiques et des normes internationales des droits de l'homme.

1. Respect des normes internationales des droits de l'homme

Le respect des normes internationales des droits de l'homme est essentiel dans toute stratégie de lutte contre le terrorisme afin de garantir que les mesures prises ne portent pas atteinte aux libertés fondamentales des individus. Tout d'abord, il est nécessaire que les actions des autorités respectent les principes de légalité et de proportionnalité. Cela signifie que les mesures doivent être conformes à la loi et ne pas aller au-delà de ce qui est strictement nécessaire pour atteindre l'objectif de sécurité publique. Par exemple, des lois anti-terroristes doivent être clairement définies et ne pas être utilisées de manière abusive pour réprimer les dissidents politiques ou restreindre la liberté d'expression. Il est désormais largement reconnu

que, pour être efficaces et durables, les politiques de sécurité et les stratégies et pratiques de lutte contre le terrorisme doivent être fermement ancrées dans la protection des droits de l'homme et le respect de l'état de droit. Dans le cadre de la stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme, tous les États Membres ont convenu d'une approche globale et intégrée pour lutter efficacement contre le terrorisme, avec pour fondement les droits de l'homme et l'état de droit¹.

Toutefois, dans la pratique, il est difficile de garantir le respect des droits de l'homme et l'état de droit dans le contexte de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme. Plusieurs points restent problématiques, notamment : l'adoption et l'application de législations nationales antiterroristes formulées en termes très généraux dans certaines juridictions, ainsi que le recours abusif à la législation antiterroriste pour réprimer certaines activités par ailleurs légitimes ; les difficultés que soulève le respect de la régularité de la procédure et du droit à un procès équitable, y compris les pratiques liées à l'application de la loi sous la conduite des services de renseignements ; les questions de régularité de la procédure liées à l'application de sanctions individuelles ; la détention arbitraire et/ou prolongée, la torture et les mauvais traitements, et d'autres questions liées à la protection des personnes privées de liberté ; l'absence d'établissement des responsabilités, notamment le fait que de nombreux États n'aient pas réussi à mener des enquêtes publiques et indépendantes sur les accusations ayant trait à des transferts de prisonniers ; les politiques et pratiques de surveillance adoptées par certains États sans garanties suffisantes pour assurer le respect des droits de l'homme, en particulier le droit à la vie privée. Par conséquent, les stratégies nationales et internationales de lutte contre le terrorisme se sont concentrées sur une approche sécuritaire, sans accorder suffisamment d'attention à la lutte contre les conditions plus générales qui favorisent la propagation du terrorisme, notamment la discrimination ethnique, nationale et religieuse, les inégalités, l'exclusion politique, l'exploitation et le déni des droits économiques et sociaux, la corruption de la gouvernance et des institutions judiciaires, et un climat d'impunité².

Les mesures antiterroristes sévères qui violent les droits de l'homme vont à l'encontre du but recherché et risquent apporter de l'eau au moulin des groupes terroristes, en alimentant les griefs sur lesquels ils prospèrent. La société civile aide souvent les États et les Nations Unies à "prendre le pouls" de ce qui se passe dans les communautés. En s'appuyant sur ces analyses, les politiques de lutte contre le terrorisme peuvent être calibrées de manière à ce que les impacts involontaires soient connus et évités³. Toutefois, même si l'armée joue un rôle important dans

¹ Le HCDH, "le terrorisme et l'extrémisme violent". <https://www.ohchr.org/fr/terrorism/about-protecting-human-rights-while-counterterrorism-and-preventing-violent-extremism>. Consulté le 27 avril 2024.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

la défense des populations menacées par Boko Haram, la réaction des forces de sécurité camerounaises a souvent été excessive et n'a pas mis en place toutes les sécurités nécessaires pour éviter que des crimes de droit international et des violations des droits humains ne soient commis dans le cadre de leurs opérations. Par conséquent, un grand nombre de personnes ont été victimes des deux parties⁴. Les forces de sécurité camerounaises n'ont pas toujours protégé la population civile contre les attaques et ont elles-mêmes commis des crimes au regard du droit international et des violations des droits humains. C'est ainsi que *Amnesty International* a collecté des informations sur un ensemble de crimes au regard du droit international et de violations des droits humains perpétrés par les forces de sécurité de l'État, et a rassemblé des informations détaillées faisant état de cas spécifiques d'arrestations de masse, d'exécutions illégales, de recours excessif à la force, de disparitions forcées, de morts en détention et de torture. Dans la région de l'Extrême-Nord, les forces de sécurité camerounaises ont arrêté au moins 1 000 personnes qui étaient accusées de soutenir Boko Haram, notamment lors d'opérations de ratissage où des dizaines, voire des centaines d'hommes et de garçons ont été rassemblés et arrêtés. *Amnesty International* a découvert qu'au cours de ces opérations, les forces de sécurité ont recouru à un usage excessif de la force et se sont rendues coupables de violations des droits humains, notamment de meurtres, de traitements inhumains et dégradants, et de destruction de biens immobiliers⁵.

Pour l'opération de ratissage la plus extrême relevée par *Amnesty International*⁶, 35 témoins oculaires directs et une source militaire haut placée ont confirmé qu'au moins 200 hommes et garçons avaient été arrêtés le 27 décembre 2014 dans les villages de Magdeme et Doublé. Lors de la même opération menée conjointement par l'armée, la police et la gendarmerie, au moins huit personnes dont un enfant ont été tuées, plus de 70 bâtiments ont été incendiés et de nombreux biens ont été volés ou détruits. Le sort de la plupart des personnes arrêtées dans ces deux villages reste inconnu. Au moins 25 de ces hommes et garçons, voire plus, sont morts en détention dans une cellule improvisée la nuit de leur arrestation, tandis que 45 autres ont été emmenés et enregistrés à la prison de Maroua le lendemain. Au moins 130 personnes sont donc portées disparues et victimes présumées de disparitions forcées. Des éléments de preuve suggèrent que d'autres personnes seraient mortes alors qu'elles étaient en détention sous la responsabilité des forces de sécurité. Près de neuf mois après ces faits, les

⁴ Amnesty international, "Cameroun. Les droits humains en ligne de mire. La Lutte contre Boko Haram", <file:///C:/Users/toshiba/Downloads/AFR1719912015FRENCH.pdf>. Consulté le 06 mai 2024.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

responsables de l'enquête interne n'avaient pas encore identifié les morts, révélé l'emplacement de leurs corps ni interrogé les principaux témoins⁷.

Par ailleurs, Dans une autre affaire, 84 enfants dont plus de la moitié avaient moins de 10 ans ont été détenus sans chef d'inculpation pendant six mois dans un centre pour mineurs après un raid dans les écoles coraniques de la ville de Guirvidig⁸. Leur libération ultérieure laisse penser que les autorités locales et nationales sont prêtes à réparer certaines violations des droits humains une fois reconnues. Cela étant dit, la lutte contre le terrorisme et la promotion des droits de l'homme sont des objectifs non pas concurrents, mais complémentaires. Ils doivent être considérés comme des objectifs qui se complètent plutôt que des objectifs séparés.

Au regard de ce qui précède, le gouvernement camerounais s'est engagé à ce que sa lutte contre Boko Haram soit menée dans le respect total des droits humains. Chaque fois que les forces armées ont été accusées de se comporter de manière illégale, le gouvernement a rejeté les critiques. C'est ainsi que lors d'une conférence de presse en mars 2015, Issa Tchiroma Bakari s'était exprimé en ces termes :

Le Cameroun [a] ratifié la Convention des Nations unies contre la torture et est partie à la Déclaration universelle des droits de l'homme tout comme à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. C'est donc fort du respect de ces dispositions du droit, que nos forces de défense et de sécurité mènent leurs opérations sur le front de guerre. [...] Sur ce point aussi, à savoir celui du respect des droits humains par nos forces de défense et de sécurité dans leur combat quotidien contre Boko Haram, le Cameroun n'a donc rien à se reprocher"⁹.

Toutefois, un élément essentiel du respect des droits humains est de garantir l'obligation de rendre des comptes pour les violations commises. Or, mise à part l'enquête interne sur le décès d'au moins 25 personnes à la gendarmerie de Maroua, les autorités ont admis à *Amnesty International* en mai 2015 qu'aucune autre enquête n'était en cours sur les violations des droits humains commises à grande échelle, notamment les arrestations massives dénoncées dans le présent rapport. Même dans l'unique cas où une enquête a été diligentée, il n'est pas sûr que le processus engagé garantisse que justice soit rendue et que les responsables soient obligés de rendre des comptes. Bien que certains agents aient été limogés (en attendant les résultats de l'enquête interne sur les morts en détention), dont le colonel Zé Onguene¹⁰, qui était à la tête de la gendarmerie pour la région de l'Extrême-Nord, aucune information sur les progrès de cette

⁷ *Ibid.*

⁸ Amnesty international, "Cameroun. Les droits humains..."

⁹ Ministère de la Communication, Allégations de torture et d'exécutions sommaires proférées par l'ONG REDHAC à l'encontre des forces de défense et de sécurité camerounaises dans le cadre de la lutte contre Boko Haram, Conférence de presse, Propos liminaires de M. Issa Tchiroma Bakary, ministère de la Communication, Yaoundé, 13 mars 2015. <http://www.cameroonvoice.com/news/article-news-18115.html>. Consulté le 07 mai 2024.

¹⁰ Cameroun-info.net, Nominations au Ministère de la Défense - Le Chef de l'Etat limoge le commandant de la Légion de gendarmerie de l'Extrême-Nord, 3 mars 2015. <http://camerouninfo.net/stories/0,65533,@cameroun-nominations-au-ministere-de-la-defense-le-chef-de-l-etat-limoge-le-comm.html>. Consulté le 07 mai 2024.

enquête n'avait été rendue publique neuf mois après son ouverture. De plus, beaucoup de témoins clefs, notamment des témoins oculaires dans les villages et des détenus ayant survécu aux attaques, n'ont jamais été entendus. Parmi les principaux facteurs responsables de la surpopulation carcérale figurent : les vagues d'arrestations dans le cadre des opérations de sécurité menées contre les personnes soupçonnées d'appartenir à Boko Haram ; le grand nombre de personnes détenues sans inculpation, qui attendent très longtemps leur jugement ; la lenteur du système judiciaire. À Maroua comme dans d'autres centres de détention du Cameroun, la majorité de la population carcérale est constituée de prisonniers en attente de jugement, qui languissent derrière les barreaux pendant des mois, voire des années. D'après les chiffres du dernier rapport du *think tank* : *International Centre for Prison Studies*, les personnes remises en détention pour supplément d'instruction et celles en attente d'un procès constituent 70 % de la population carcérale¹¹.

D'ailleurs, la composition même des tribunaux militaires, où siègent des membres de l'armée, compromet, sur le papier comme en pratique, le droit à être jugé par un tribunal indépendant et impartial. Le rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires a exprimé sa préoccupation face aux "rapports concernant les membres des forces de sécurité jugés par des tribunaux militaires, qui échapperaient à tout châtement en raison d'une mauvaise conception de l'esprit de corps, entraînant généralement l'impunité¹²". Le comité sur les disparitions forcées a réaffirmé que "les juridictions militaires ne devraient pas pouvoir juger d'affaires relatives à de graves violations des droits humains, notamment de disparitions forcées¹³."

De plus, il est impératif de garantir le droit à un procès équitable pour tous les individus soupçonnés d'actes terroristes. Cela comprend le droit à la présomption d'innocence, le droit à une défense adéquate et le droit de ne pas être soumis à la torture ou à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Par exemple, la détention prolongée sans inculpation ni accès à un avocat constitue une violation flagrante des droits de l'homme et peut être contre-productive en alimentant le ressentiment et en favorisant la radicalisation. En outre, il est essentiel de protéger la vie privée et les données personnelles des individus dans le cadre des efforts de lutte contre le terrorisme. Les programmes de surveillance de masse et la collecte indiscriminée de données peuvent violer le droit à la vie privée et à la protection des données, sans pour autant garantir

¹¹ International Centre for Prison Studies, World Prison Brief: Cameroon, <http://www.prisonstudies.org/country/cameroon>. Consulté le 07 mai 2024.

¹² Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, ONU Doc. A/51/457 (1996), para.125, in <http://www.un.org/documents/ga/docs/51/plenary/a51-457.htm>. Consulté le 07 mai 2024

¹³ CDF (Convention sur des Disparitions Forcées), article 16(2).

une amélioration significative de la sécurité. Par exemple, les révélations sur les pratiques de surveillance de masse menées par certains gouvernements ont soulevé des préoccupations quant à leur compatibilité avec les normes internationales des droits de l'homme.

En outre, les abus perpétrés au nom de la sécurité peuvent souvent renforcer les motivations des terroristes et radicaliser davantage les populations touchées. Au Cameroun comme au Nigeria, sous le prétexte de la lutte contre Boko Haram, des policiers et militaires confisquaient régulièrement aux populations des biens divers : argent, motos, animaux, etc. Les cas de vols et de viols perpétrés par des militaires ont été légions. Lors de la découverte de trois caches d'armes dans les environs de Goulfey et Blangoua dans le Logone et Chari, le 26 mars 2014, une importante somme d'argent retrouvée dans ces caches a été entièrement détournée par les soldats qui ne l'ont jamais inscrite dans leur rapport. Dans la nuit du 8 au 9 juin 2014, des éléments du Bataillon des Troupes Aéroportées (BTAP) de Koutaba en détachement dans la localité de Mokolo dans le cadre de la lutte contre Boko Haram, y ont violé une fille âgée de 13 ans, élève au Collège d'Enseignement Général (CEG) d'Achigachia alors qu'elle se rendait à un mariage non loin de la caserne militaire¹⁴. Ce viol a soulevé l'indignation et le courroux des populations locales à l'égard de cette armée. Par exemple, les détentions arbitraires, la torture et les exécutions extrajudiciaires peuvent engendrer un sentiment d'injustice et de désespoir parmi les populations marginalisées, alimentant ainsi le recrutement pour les groupes terroristes. Les traumatismes infligés aux individus et aux communautés peuvent également semer des graines de ressentiment qui perdurent pendant des générations, créant un terreau fertile pour la perpétuation du cycle de la violence et de l'extrémisme.

En effet, les violations des droits de l'homme sapent la crédibilité et la légitimité des gouvernements engagés dans la lutte contre le terrorisme, affaiblissant ainsi leur capacité à mobiliser un soutien national et international. Les allégations de violations des droits de l'homme peuvent également donner lieu à des enquêtes internationales, à des sanctions diplomatiques et à des perturbations des relations bilatérales, affaiblissant ainsi la coopération internationale essentielle dans la lutte contre le terrorisme¹⁵. À la suite de rumeurs circulant à Maroua et faisant état d'un grand nombre de morts au quartier général de la gendarmerie dans la nuit du 27 au 28 décembre 2015, le Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale (REDHAC) a été le premier à dénoncer publiquement la mort de détenus qui, selon l'organisation, ont péri asphyxiés dans le local où ils étaient enfermés. Dans un communiqué

¹⁴ Wassouni, Gwoda, et al., *Boko Haram une dynamique...* p.86.

¹⁵ *Ibid.*

de presse paru le 15 janvier 2015, le REDHAC estime qu'au moins 50 personnes sont mortes¹⁶. C'est ainsi que le gouvernement a attendu le 13 mars 2015 pour reconnaître ces faits. Il a alors déclaré que 25 détenus étaient morts dans la nuit du 27 au 28 décembre 2014, au quartier général de la gendarmerie à Maroua. Lors d'une conférence de presse, le ministre de la Communication, Issa Tchiroma, a affirmé que seules 70 personnes, présumées membres de Boko Haram, avaient été arrêtées, dont 56 avaient été placées « dans un local aménagé pour la circonstance" au quartier général de la gendarmerie, car toutes les autres cellules étaient pleines. Le ministre de la Communication a ajouté que le tri des personnes arrêtées devait être effectué le lendemain, mais qu'"au petit matin [...], en ouvrant le local [...], on a constaté que 25 [...] avaient perdu la vie." Le ministre a conclu qu'un médecin a alors effectué des autopsies sur les dépouilles et qu'"aucun élément n'a permis de confirmer que ces personnes avaient été tuées de façon délibérée¹⁷."

Toutefois, garantir le respect des normes internationales des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme n'est pas seulement une question de moralité, mais également une question de stratégie et d'efficacité à long terme. En évitant les violations des droits de l'homme, les gouvernements peuvent contribuer à prévenir la radicalisation, à renforcer la légitimité de leurs actions et à mobiliser un soutien durable pour contrer efficacement les menaces terroristes. En effet, le respect des normes internationales des droits de l'homme est essentiel pour assurer que les mesures de lutte contre le terrorisme sont efficaces, légitimes et durables. En veillant à ce que les droits fondamentaux de tous les individus soient protégés, les gouvernements peuvent renforcer la confiance du public, promouvoir la justice et lutter efficacement contre les menaces terroristes tout en préservant les principes démocratiques et les valeurs universelles des droits de l'homme.

2. Transparence et redevabilité des forces de sécurité

La transparence et la redevabilité des forces de sécurité sont des éléments fondamentaux dans la lutte contre le terrorisme, car elles renforcent la confiance du public, favorisent la légitimité des actions gouvernementales et permettent de prévenir les abus. À cet effet, les chances de parvenir à la paix sont meilleures lorsque les gouvernements font preuve de transparence et de redevabilité en apportant bien et services à la population, que les lois reflètent

¹⁶ REDHAC, Déclaration, Boko Haram et les violations des droits humains dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, 15 janvier 2015. <http://www.redhac.org/interne.php?page=article.php&idmenu=49&idsmenu=137&idarticle=224>. Consulté le 07 mai 2024.

¹⁷ Cameroun-Info.Net, Issa Tchiroma explique comment 25 suspects de Boko Haram ont trouvé la mort dans une cellule à Maroua, 13 mars 2015, <http://www.cameroun-info.net/stories/0.65684.@cameroun-issa-tchiroma-explique-comment-25-suspectsboko-haram-ont-trouvé-la-mort.html>. Consulté le 07 mai 2024.

le bien commun et que les citoyens et le gouvernement coopèrent afin de définir les priorités et de prendre des mesures concrètes à leur égard¹⁸. C'est ainsi que le gouvernement s'exprime en ces termes :

Nous aidons les citoyens et les autorités à instaurer des relations constructives et pacifiques pour qu'ensemble ils puissent chercher à résoudre les problèmes à l'origine du conflit au sein des communautés. Nous aidons les populations à prendre les décisions qui affectent leur quotidien et conseillons les gouvernements sur les mesures à prendre pour appuyer les libertés nécessaires à une société civile prospère. Nous cherchons à développer la compréhension, la confiance, le dialogue et la redevabilité entre les communautés affectées par le conflit, les forces de sécurité et les autorités locales. Cette approche nous a permis d'élaborer des stratégies locales durables qui ont entraîné une baisse du nombre de conflits au sein des communautés, et entre les communautés et l'État. Nous analysons les raisons de l'insécurité et les perceptions publiques des acteurs de la sécurité, et réfléchissons à leur impact sur l'instabilité politique et sociale. Nous nous servons de ce savoir pour œuvrer auprès des communautés, des pouvoirs publics et des agences internationales afin de concevoir des réponses concrètes qui réduisent les dommages, encouragent le respect de l'État de droit et favorisent une sécurité et une stabilité accrues pour les citoyens¹⁹.

Tout d'abord, la transparence implique la divulgation ouverte et accessible d'informations sur les politiques, les opérations et les pratiques des forces de sécurité. Cela permet au public de comprendre les mesures prises pour assurer sa sécurité et de contribuer de manière constructive à la lutte contre le terrorisme. Par exemple, la publication de rapports sur les opérations antiterroristes, les incidents de sécurité et les résultats des enquêtes peuvent aider à informer le public sur les défis auxquels sont confrontées les forces de sécurité et les progrès réalisés dans la lutte contre le terrorisme. Dans le même ordre d'idées, une importante cache d'armes a été découverte dans la matinée du 26 mars 2014, entre Goulfey et Blangoua dans le Logone et Chari. L'arsenal enfoui dans le sol dans le village Aboudjided, était si impressionnant qu'il a fallu deux véhicules Land Cruiser pour le transporter à Maroua. C'est un renseignement fournit par la population qui avait mené tout droit au trésor²⁰. Le préfet du Logone et Chari Mekondane Obounou s'était aussitôt déporté à l'endroit indiqué en compagnie des sapeurs-pompier, des gendarmes et des éléments du BIR. Sur place, ils avaient creusé et mis la main sur cet arsenal. Trois personnes avaient été arrêtées dont un certain Hassane Djida, bien connu dans la région comme un des fournisseurs d'armes à la secte Boko Haram. Selon les informations perçues, les populations avaient indiqué aux autorités qu'il y avait deux autres caches similaires dans les environs. Ainsi, les caches d'armes se multiplient dans cette partie du pays, tout comme les découvertes. C'est dans le lit d'une rivière asséchée, non loin de

¹⁸ International alert, "Sécurité et gouvernance", <https://www.international-alert.org/fr/expertise/securete-et-gouvernance/>, Consulté le 08 mai 2024.

¹⁹ International alert, "Sécurité et gouvernance", <https://www.international-alert.org/fr/expertise/securete-et-gouvernance/>. Consulté le 08 mai 2024.

²⁰ <https://www.cameroon-info.net/article/cameroun-goulfey-une-impressionnante-cache-darmes-decouverte>, Consulté le 08 mai 2024.

Fotokol, que des fusils de marque kalachnikov avaient été découverts²¹, au cours de la même période

La transparence peut également contribuer à dissiper les rumeurs et les fausses informations à même d'alimenter la méfiance et le ressentiment au sein de la population. La redevabilité des forces de sécurité est tout aussi importante, car elle garantit que les responsables des abus ou des violations des droits de l'homme soient tenus responsables de leurs actions. Cela implique la mise en place de mécanismes efficaces de surveillance, d'enquête et de sanction en cas de comportement répréhensible. Par exemple, les commissions d'enquête indépendantes, les organes de surveillance parlementaire et les mécanismes de plainte du public peuvent contribuer à identifier les abus et à garantir que les responsables en répondent devant la justice. Cela étant dit, la transparence et la redevabilité des forces de sécurité sont essentielles pour maintenir l'intégrité et la légitimité des efforts de lutte contre le terrorisme. En favorisant la confiance du public, en prévenant les abus et en assurant la responsabilité des acteurs impliqués, ces principes contribuent à renforcer l'efficacité et la durabilité des stratégies anti-terroristes, tout en préservant les droits fondamentaux et les libertés civiles des individus.

Par ailleurs, la transparence et la redevabilité servent de garde-fous contre les abus de pouvoir au sein des forces de sécurité. En rendant leurs actions et leurs décisions sujettes à un examen public, ces mesures dissuadent les comportements arbitraires et excessifs qui pourraient aliéner les communautés et alimenter les tensions sociales. Alors, la transparence et la redevabilité agissent comme des mécanismes de contrôle et de surveillance pour les forces de sécurité, limitant ainsi les abus de pouvoir potentiels. Lorsque les actions et les décisions des forces de sécurité sont rendues publiques et soumises à un examen public, cela crée une atmosphère de responsabilité où les agents des forces de sécurité sont tenus de justifier leurs actes devant le public et les autorités compétentes. Cette transparence permet à la société de comprendre les politiques et les actions des forces de sécurité, ce qui facilite la détection des abus et des comportements excessifs. Les médias, les organisations de la société civile et les organes de surveillance gouvernementaux peuvent jouer un rôle important dans ce processus en examinant les actions des forces de sécurité et en signalant toute violation des droits de l'homme ou tout abus de pouvoir. En exposant les abus potentiels au grand jour, la transparence et la redevabilité dissuadent les forces de sécurité de commettre des actes arbitraires ou excessifs par peur des répercussions et des conséquences légales, politiques et sociales. De plus, cette surveillance publique permet aux citoyens de faire entendre leur voix et de demander des

²¹ *Ibid.*

comptes aux autorités en cas d'abus, renforçant ainsi le lien de confiance entre la population et les forces de sécurité. Parallèlement, la transparence et la redevabilité servent de garde-fous essentiels pour garantir que les forces de sécurité agissent dans le respect de la loi et des droits de l'homme, tout en préservant la confiance du public et en favorisant la stabilité sociale. En exposant les éventuels abus de pouvoir, ces mécanismes contribuent à maintenir l'intégrité des institutions de sécurité et à promouvoir une culture de respect des droits fondamentaux au sein de la société.

Dans la même mouvance, la transparence et la redevabilité jouent un rôle crucial dans le renforcement de la confiance institutionnelle envers les forces de sécurité et les institutions gouvernementales. Lorsque les actions des forces de sécurité sont transparentes et soumises à un examen public, cela démontre un engagement envers la légitimité et la responsabilité, ce qui renforce la confiance du public dans ces institutions. Cette confiance est essentielle pour mobiliser un soutien efficace dans la lutte contre le terrorisme. Lorsque les citoyens ont confiance dans les institutions gouvernementales et de sécurité, ils sont plus enclins à coopérer et à collaborer avec ces institutions dans la prévention et la détection des activités terroristes. Ils sont également plus disposés à partager des informations et à signaler des activités suspectes, ce qui permet aux forces de sécurité d'agir de manière plus proactive et efficace dans la lutte contre le terrorisme. Alors, la capacité d'un État à libérer ou à obtenir la libération de ses nationaux pris en otage, contribue à conforter le sentiment de sécurité des citoyens. À cet effet, l'État du Nigeria a manifestement démissionné de cette mission, depuis l'échec des négociations sur la libération des lycéennes enlevées à Chibok en avril 2014. Cet abandon qui sonne comme un aveu de faiblesse de l'État n'a pas contribué non plus à rassurer les Nigériens. Par conséquent, en ce qui concerne l'État du Cameroun, la mise en œuvre de la politique du deux poids deux mesures dans le traitement des otages ne concourt pas à rassurer les cadets sociaux. En effet, si celui-ci s'est illustré par des succès indéniables obtenus par la libération de plusieurs otages occidentaux et nationaux, il s'est particulièrement intéressé aux prises d'otages médiatisées. Les prises d'otages non médiatisées à cause de la faible valeur symbolique des otages, ont été pratiquement oubliées²². Le plus souvent la libération de ceux-ci est envisagée par des raids militaires, souvent brouillons²³, au risque de mettre leur vie en danger alors que la libération de

²² M-A Pérouse, "Boko Haram et la mise en récit du terrorisme au " sahelistan". Une perspective historique", *Afrique Contemporaine*, vol.3, n°255, 2015, p.27.

²³ C. Seignobos, "Et si Boko Haram faisait du lac Tchad son sanctuaire. Fondements ethnographiques de la sanctuarisation du lac par Boko Haram", *Le Monde*, 29 avril 2016, p.3.

ceux que l'on pourrait appeler des otages de luxe est négociée contre la libération des prisonniers de Boko Haram et/ou le versement d'importantes rançons²⁴.

De plus, la confiance institutionnelle favorise une meilleure communication et une plus grande coopération entre les forces de sécurité et la population. Les citoyens se sentent plus à l'aise de communiquer avec les autorités et de signaler des préoccupations ou des incidents, sachant que leurs préoccupations seront traitées de manière transparente et équitable. Cela crée un environnement propice à la création de partenariats solides entre la population et les forces de sécurité, renforçant ainsi les efforts de lutte contre le terrorisme. Enfin, la confiance institutionnelle contribue à légitimer les politiques et les actions gouvernementales visant à lutter contre le terrorisme. Lorsque les citoyens ont confiance dans le gouvernement et les forces de sécurité, ils sont plus enclins à soutenir les mesures prises pour assurer la sécurité nationale, même si elles impliquent des sacrifices ou des restrictions temporaires des libertés civiles. Cette légitimité renforce la capacité du gouvernement à mobiliser un soutien efficace et à mettre en œuvre des politiques anti-terroristes cohérentes et durables. En d'autres termes, la transparence et la redevabilité favorisent la confiance institutionnelle envers les forces de sécurité et les institutions gouvernementales, ce qui est essentiel pour mobiliser un soutien efficace dans la lutte contre le terrorisme. En renforçant la confiance du public et en légitimant les politiques anti-terroristes, ces mécanismes contribuent à créer un environnement propice à une coopération efficace entre la population et les autorités dans la prévention et la détection des activités terroristes.

II. ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DÉFIS PERSISTANTS

L'évaluation des résultats et des défis persistants dans la lutte contre le terrorisme est une démarche essentielle pour comprendre l'efficacité des stratégies mises en œuvre et identifier les domaines nécessitant une amélioration continue. Au fil des années, les gouvernements et les acteurs internationaux ont déployé diverses mesures pour lutter contre les menaces terroristes, allant de la coopération sécuritaire et de l'application de la loi à la promotion du développement socio-économique et de la prévention de la radicalisation. Cette évaluation vise à examiner dans quelle mesure ces efforts ont abouti à des résultats tangibles, tels que la réduction des attaques terroristes et la dégradation des capacités des groupes extrémistes, tout en identifiant les obstacles persistants qui entravent la pleine efficacité de ces initiatives. En scrutant attentivement les succès et les défis rencontrés dans la lutte contre le terrorisme, il devient

²⁴ G. Berghezan, "Boko Haram : évolution depuis 2012 à aujourd'hui", *Notes d'analyse du groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité* (GRIPS), 2016, p. 12.

possible de formuler des recommandations et des ajustements stratégiques afin d'optimiser les efforts futurs et de renforcer la sécurité nationale et internationale.

1. Impact des mesures économiques et sécuritaires sur la réduction du terrorisme

Les mesures économiques et sécuritaires jouent un rôle important dans la réduction du terrorisme international au Cameroun, mais leur impact peut être complexe et multifactoriel. Tout d'abord, du point de vue économique, les investissements dans le développement des régions affectées par le terrorisme peuvent contribuer à réduire les facteurs de vulnérabilité socio-économique qui alimentent souvent le recrutement parmi les populations marginalisées. Par exemple, des programmes de création d'emplois et d'infrastructures dans les zones touchées peuvent offrir des alternatives économiques aux jeunes à risque, réduisant ainsi leur propension à rejoindre des groupes extrémistes. Par ailleurs, la mise en œuvre d'un plan d'urgence concernant l'investissement a été confrontée à d'énormes difficultés. En amont, l'inadéquation du plan d'urgence par rapport aux dysfonctionnements de l'économie pose un problème majeur lors de sa mise en œuvre. En effet, il est important de souligner que ce plan entraîne une augmentation du budget d'investissement public de 308 milliards de FCFA. Pour illustrer cela, il est intéressant de noter qu'en 2015, le budget de l'État a augmenté sans autorisation du parlement, passant de 3 746,6 milliards de FCFA à 4 054,6 milliards de FCFA, avec un budget d'investissement public passant de 1 150 milliards de FCFA à 1 458 milliards de FCFA, soit 35,96% du budget au lieu de 30,69%²⁵. Cependant, le déficit budgétaire de l'État augmente également sans autorisation du parlement, atteignant 308 milliards de FCFA. De plus, il convient de noter que le ratio des fonds publics alloués à l'investissement augmente de plus de 5%²⁶. Par conséquent, la gouvernance financière de l'État se détériore considérablement, avec un déficit budgétaire couvert par un endettement de mauvaise qualité. Il est cependant important de souligner une nuance à ce stade de l'analyse. Il est évident que cette augmentation de l'investissement public de 5% est rendue possible grâce à une allocation plus efficace des ressources publiques par le gouvernement, sans modifier le budget initial de 3 746,6 milliards de FCFA²⁷.

Les carences d'une démarche évaluative du plan d'urgence admettent l'évaluation d'une politique publique consistant à mesurer les effets propres et à porter un jugement de valeur sur

²⁵ Babissakana, "Plan d'urgence: Un expert expose les faiblesses du projet de Paul Biya" http://www.Lanouvelleexpression.infolindex.php?option=com_k2&view=itemoid=81_pland%E2%80%99urgence_un-expert-expose-les-faiblesses-du-projet-de-paul-biyad_Itemid=701. Consulté le 15 mai 2024.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

ces derniers²⁸. Autrement dit, la démarche évaluative s'avère être un moment indispensable pour obtenir des informations fiables et régulières. Dans des situations complexes, une telle démarche fait parfois défaut. C'est du moins ce qui ressort du plan d'urgence dans la lutte contre le terrorisme, où l'on constate une absence de démarche évaluative²⁹. Sous cette rubrique, il convient de présenter successivement : l'insuffisance de la remontée d'informations sur la mise en œuvre et l'inexistence d'un rapport annuel officiel. L'absence d'une évaluation rapide constitue une lacune majeure dans la remontée d'informations concernant la mise en œuvre. Cette insuffisance, est souvent à l'origine des échecs observés dans ce domaine³⁰. En effet, même un Plan d'urgence parfaitement conçu et structuré ne peut anticiper avec précision tous les aspects et détails liés à son exécution. En pratique, il est nécessaire d'apporter des ajustements continus pour assurer une mise en œuvre efficace. Il est indéniable que les conditions évoluent avec le temps, ce qui nécessite une capacité d'adaptation du plan d'urgence en réponse à ces changements³¹. De plus, ces évolutions peuvent concerner non seulement les causes et les caractéristiques du problème, mais également la nature du problème et les objectifs qui lui sont assignés, en parallèle avec l'évolution des valeurs sociales.

Sur le plan sécuritaire, le renforcement des capacités des forces de sécurité et des services de renseignement est essentiel pour prévenir les attaques terroristes et démanteler les réseaux terroristes opérant sur le territoire. Par exemple, en améliorant la collecte et l'analyse du renseignement, les forces de sécurité peuvent identifier et neutraliser les cellules terroristes avant qu'elles ne puissent perpétrer des attaques. De plus, la coopération régionale et internationale en matière de sécurité est également nécessaire pour partager des informations et des meilleures pratiques, renforçant ainsi les efforts anti-terroristes à l'échelle mondiale. Cependant, malgré ces mesures, des défis persistants demeurent. Par exemple, la corruption au sein des forces de sécurité peut compromettre l'efficacité des opérations anti-terroristes et miner la confiance du public. Des réformes institutionnelles visant à renforcer la transparence et la responsabilité sont donc nécessaires pour surmonter cet obstacle.

Aussi, les facteurs socio-économiques profonds tels que la pauvreté, le chômage et l'inégalité demeurent des défis persistants qui peuvent continuer à alimenter les tensions sociales et l'extrémisme, nécessitant une approche multidimensionnelle et à long terme pour les

²⁸ F. Varone, C. Magdalijs, "L'évaluation des politiques publiques en Belgique : théorie, pratiques et défis", *Pyramides*, n° 1, 2000, pp. 55-84.

²⁹ A. Beaudoin, R. Lefrançois, E. Ouellet, " Les pratiques évaluatives : enjeux, stratégies et principes ", *Service social*, n° 1-2, 1986, pp. 188-213.

³⁰H. Wolman, "Les facteurs de réussite ou échec des politiques publiques", *Politiques et management public*, n° 3, 1985, pp. 51-95.

³¹J. Usunier, "Une critique de la fonctionnalité de l'urgence", *Temporalistes*, n° 29, pp. 1995, pp. 5-29.

atténuer³². Par conséquent, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'éducation et de la formation professionnelle, les actions menées ont certes permis de réaliser des progrès importants en termes d'offre d'éducation, à travers la construction de plusieurs écoles et structures d'encadrement pour tous les cycles d'enseignement, la formation et le recrutement du personnel enseignant. Le taux d'achèvement dans le cycle primaire a connu une augmentation, passant de 73% en 2012 à 76,7% en 2016, tandis qu'une baisse sensible a été observée en 2018, se situant à 67%. Au niveau du premier cycle du secondaire, ce taux a progressé de 68% en 2016 à 80,5% en 2018. En matière de formation, les autorités ont créé 1648 centres et instituts professionnelle offrant près de 240 spécialités de formation à plus de 45000 apprenants chaque année³³. Toutefois, la structure d'offre actuelle en termes d'infrastructures éducatives et de personnels enseignants et de formateurs n'arrive pas encore à satisfaire la demande d'éducation et de formation professionnelle, au regard des normes et standards internationaux. Par ailleurs, le secteur de l'éducation souffre d'autres problèmes préoccupants : l'échec à tous les niveaux d'éducation de la promotion du civisme, de la citoyenneté, du vivre-ensemble et de l'intégration nationale ; et la faible contribution de la recherche au développement économique et social du pays³⁴.

D'autre part, en ce qui concerne le chômage, de façon plus néfaste encore, compte tenu des demandes tant en quantité qu'en qualité émanant du marché de l'emploi, cela a provoqué un fort taux de chômage des sortants du système, avec une mauvaise utilisation des crédits publics. Si les statistiques standardisées de la Banque mondiale (sur la base de la modélisation de l'Organisation internationale du travail) indiquent un taux de chômage de seulement 4% en 2022³⁵ et un taux de chômage des jeunes de seulement 7% (pourcentage de la population active âgée de 15 à 24 ans), les résultats d'enquêtes et de sondages indiquent que la très grande majorité d'entre eux occupent des emplois précaires dans le secteur informel. Beaucoup d'entre eux sont titulaires de diplômes universitaires³⁶. Dans son discours à la jeunesse le 10 février 2023, le Président Paul Biya s'est voulu confiant et innovatif dans ses choix, sur la question de l'emploi des jeunes :

³² J. Ngahan, N. Mukama, " Le Cameroun face au défi de la pauvreté et de l'emploi des jeunes : Analyse critique et propositions ", http://www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/wpaysubmissions/cameroun_jh.pdf. Consulté le 09 mai 2024.

³³ B-P Talla, "La voix du continent, la vie des affaires, le monde de la politique", *Jeune Afrique Économie*, n°426, 42^e année, 2021, p.210

³⁴ Talla, "La voix du continent...", p.212.

³⁵ Banque Mondiale, <https://www.banquemoniale.org/fr/news/immersive-story/2022/12/15/2022-in-nine-chart-s>. Consulté le 09 mai 2024

³⁶ Talla, "La voix du continent...", p.214.

Nous allons résolument poursuivre nos efforts en faveur de la relance et de la diversification de notre économie, ce qui ne manquera pas de créer de nouvelles opportunités d'emplois pour notre jeunesse. Mais je me dois de le rappeler, il est évident que ni l'État, ni les entreprises existantes du secteur privé, ne peuvent à eux seuls absorber le volume de jeunes issus chaque année du système éducatif classique. C'est pour cette raison que je vous demande, une fois de plus, de vous tourner également vers l'auto-emploi, en saisissant les opportunités qui s'offrent à vous dans les domaines tels que l'agriculture, l'artisanat ou l'économie numérique. C'est assurément l'une des voies les plus indiquées pour résorber le chômage des jeunes³⁷.

Les propos du chef de l'État révèlent les difficultés liées à ce problème de chômage pour la jeune génération. En résumé, l'impact des mesures économiques et sécuritaires sur la réduction du terrorisme international au Cameroun est significatif, mais complexe. En combinant des initiatives de développement économique avec un renforcement des capacités de sécurité et une coopération internationale, il est possible de progresser vers une réduction durable de la menace terroriste. Toutefois, il est nécessaire de rester conscient des défis persistants et d'adapter les stratégies en conséquence pour assurer une efficacité maximale dans la lutte contre le terrorisme.

2. Facteurs entravant l'efficacité des stratégies adoptées

Plusieurs facteurs entravent l'efficacité des stratégies adoptées pour lutter contre le terrorisme international au Cameroun. Tout d'abord, les faiblesses structurelles et institutionnelles constituent un obstacle majeur. En effet, les institutions de sécurité et de gouvernance sont confrontées à des problèmes de manque de ressources, de formation insuffisante et de coordination inefficace entre les différentes agences gouvernementales. Par exemple, des lacunes dans la coordination entre les forces de sécurité conduisent à des failles dans la surveillance et la prévention des activités terroristes, permettant ainsi aux groupes extrémistes de perpétrer des attaques. Ainsi, d'après une étude de Berghezan, de chaque côté de la frontière entre le Cameroun et le Nigeria, les forces armées et de police se révèlent, à bien des égards, être de véritables vecteurs d'insécurité en raison de leur organisation incohérente, de l'indiscipline de leurs membres, des complicités variées avec les milieux islamistes³⁸ et de leur brutalité légendaire et contreproductive³⁹. La difficulté inhérente à la conduite d'une guerre asymétrique, tant au Cameroun qu'au Nigeria, réside principalement dans l'incapacité à distinguer les combattants de Boko Haram du reste de la population et à anticiper leurs attaques. Cette situation a amené les forces armées et de police à privilégier des solutions expéditives se traduisant par une violence aveugle⁴⁰. En effet, les individus suspectés sont généralement

³⁷ Discours du chef de l'État le 10 février 2023.

³⁸ Berghezan, *Boko Haram : évolution depuis 2012*...p.9.

³⁹ A. Walker, "What is Boko Haram ?", *Rapport spécial de l'Institut des Nations Unies pour la Paix* (INUP), 2012, p.12.

⁴⁰ M-A Perouse de Montclos, " Boko Haram and politics : from insurgency to terrorism", *Institut Français de Recherche en Afrique*, vol. 2, 2014, pp.150-151.

assimilés sans discernement à des membres de la secte, ce qui entraîne l'exécution sommaire ou l'emprisonnement de nombreuses personnes innocentes⁴¹. Au Nigeria, les populations et les autorités traditionnelles du Nord, qui ont à maintes reprises dénoncé en vain les exactions commises par les militaires et l'impunité dont ils bénéficient, ont réclamé leur retrait de plusieurs localités⁴².

La corruption et l'infiltration des réseaux terroristes dans les institutions peuvent compromettre l'efficacité des mesures de lutte contre le terrorisme. Par exemple, des agents de sécurité corrompus peuvent fermer les yeux sur les activités terroristes en échange de pots-de-vin, sapant ainsi les efforts de lutte contre le terrorisme et alimentant le cycle de la violence. Sur le plan opérationnel et logistique, l'insuffisance des ressources financières et matérielles peut limiter la capacité des forces de sécurité à mener des opérations efficaces contre les groupes terroristes. Par exemple, le manque d'équipement adéquat et de véhicules de patrouille peut entraver la capacité des forces de sécurité à opérer dans les zones reculées et difficiles d'accès où les groupes terroristes opèrent souvent.

En effet, la géographie complexe du Cameroun, avec ses vastes zones forestières et montagneuses, présente des défis supplémentaires en termes de surveillance et de lutte contre le terrorisme. Les groupes terroristes peuvent se cacher dans ces zones éloignées, rendant difficile la localisation et l'identification de leurs bases et de leurs membres. À cet effet, le pays est caractérisé par une diversité géographique impressionnante, comprenant des forêts denses, des montagnes escarpées et des régions frontalières souvent poreuses et difficiles à contrôler. Par exemple, les régions du Nord et de l'Extrême-Nord sont connues pour leur terrain difficile, ce qui offre un refuge aux groupes terroristes comme Boko Haram, qui opère à la fois au Nigeria voisin et au Cameroun. De plus, la présence de ces vastes zones difficiles d'accès rend la surveillance et la lutte contre le terrorisme particulièrement ardu pour les forces de sécurité. Les groupes terroristes exploitent habilement ces terrains hostiles pour se déplacer en toute discrétion, établir des camps d'entraînement et planifier des attaques. Par exemple, les montagnes de la région de l'Adamaoua offrent un terrain idéal pour la dissimulation des activités terroristes, ce qui complique la tâche des forces de sécurité chargées de leur détection et de leur neutralisation. Aussi, les vastes frontières terrestres et maritimes du Cameroun constituent des défis supplémentaires en matière de contrôle et de surveillance. Les groupes terroristes peuvent facilement traverser les frontières internationales pour échapper à la

⁴¹ Walker, "What is Boko Haram?" ...p.13.

⁴² C. Cohen, "Boko Haram, une impossible sociologie politique ? Un groupe armé catalyseur de la violence armée régionale", *Afrique Contemporaine*, vol. 3, n° 255, 2015, p.84.

poursuite des forces de sécurité ou pour importer des armes et des ressources. Par exemple, la frontière avec le Nigeria est particulièrement poreuse, ce qui permet à Boko Haram de mener des attaques transfrontalières et de se replier rapidement de l'autre côté de la frontière pour échapper aux représailles. De même pour les anti-balaka qui exploitent la partie Orientale pour se ressourcer et cacher leurs armes. Toutefois, la logistique de déploiement des forces de sécurité dans ces vastes zones difficiles d'accès est un autre défi majeur. Les ressources limitées, y compris les véhicules, les communications et les infrastructures, peuvent entraver la capacité des forces de sécurité à opérer efficacement dans ces environnements éloignés⁴³. Par exemple, le manque d'hélicoptères et d'aéronefs adaptés pour les opérations de reconnaissance et de transport peut limiter la rapidité et la portée des réponses aux attaques terroristes.

Par ailleurs, les défis socio-économiques et politiques, tels que la marginalisation des populations vulnérables, le mécontentement social et l'instabilité politique, peuvent créer un terreau favorable à l'extrémisme et au recrutement parmi les jeunes désillusionnés. Par exemple, le chômage élevé et la pauvreté dans certaines régions peuvent pousser les jeunes vers des groupes extrémistes en quête d'une identité et d'un soutien économique. Dans cette dynamique, les Institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale, FMI) ont mis en œuvre l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPTE) visant à annuler ou réduire la dette de certains pays en développement en vue de leur permettre de dégager des ressources nécessaires au financement des politiques de réduction de la pauvreté. Elles ont conditionné l'éligibilité des États candidats à cette Initiative et aux prêts du FMI par l'élaboration des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP), document de référence en matière de lutte contre la pauvreté dans lequel est "décrit la gamme des initiatives prévues par le gouvernement, les objectifs développementaux qu'il se propose d'atteindre et les modalités de leur suivi, ainsi que les besoins de financement requis"⁴⁴. Ces DSRP, Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) tels qu'ils ont été élaborés par la plupart des pays en Afrique établissent une relation étroite entre croissance économique et réduction de la pauvreté, et font de la croissance économique soit le "principal moyen de réduire la pauvreté"⁴⁵, soit "la condition *sine qua non* de réduction de pauvreté"⁴⁶. C'est dans cette perspective que le concept de croissance pro-

⁴³ B. Essono, "Sécurité et ordre politique au Cameroun", *Revue africaine des relations internationales*, n°12, 2009, pp. 39-80.

⁴⁴ I. Tamba, "Panorama de la politique économique", in F. Eboussi Boulaga (Dir), *L'État du Cameroun 2008*, Yaoundé, Terroirs, 2009, p. 165.

⁴⁵ Gustave Niébé, Nouveaux rapports entre acteurs, nouveaux modèles de croissance. Réflexion sur des pistes novatrices de stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités, *Afrique contemporaine*, vol. 4, n° 208, 2003, p. 23.

⁴⁶ C. Samuel, Nana-Sinkam, *Le Cameroun dans la globalisation. Conditions et prémisses pour un développement durable et équitable*, CLE, Yaoundé, 1999, p. 73.

pauvre élaborée par les économistes du développement fait irruption dans les analyses des politiques économiques des États africains à l'instar du Cameroun.

Le gouvernement camerounais dans sa déclaration de stratégie de lutte contre la pauvreté s'est engagé à poursuivre avec efficacité la lutte contre la pauvreté au Cameroun de manière à réduire considérablement et durablement la proportion de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté. Il a opté pour certaines stratégies dans les années 2000. Il s'est porté de ce fait candidat à l'IPPTE et a été déclaré éligible en 2006. Dans ce processus, il a adopté, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et a décliné son objectif principal qui était de "réduire sensiblement la pauvreté au moyen d'une croissance économique forte et durable, d'une meilleure efficacité des dépenses, des politiques de réduction de la pauvreté convenablement ciblées et du renforcement de la gouvernance"⁴⁷. Dans l'absolu, la croissance pro-pauvre s'est traduite par une réduction de l'incidence de pauvreté. Cette approche s'est concentrée sur le lien entre croissance et pauvreté et a conduit à s'interroger sur les sources de la croissance. La réflexion initiée par le gouvernement camerounais et poursuivie par certains chercheurs sur les sources de la croissance⁴⁸ avait pour objectif d'identifier des secteurs d'activités à fort taux de pauvreté dont le développement et l'expansion auraient une forte incidence sur la réduction de la pauvreté. En fait, préalablement à l'élaboration du DSRP, l'État camerounais a initié deux études portant respectivement sur la compétitivité de l'économie camerounaise et sur les sources de la croissance. Il ressort de ces études que l'agriculture constitue et constituera encore la base de l'économie camerounaise étant donné que "la croissance dépend en premier lieu de l'agriculture (...)"⁴⁹. Fort de ce constat, le Cameroun a redéfini sa politique agricole et a entrepris de réformer son système agricole en passant d'une agriculture de consommation à une agriculture de seconde génération, intensive, moderne et mécanisée. Une réforme ayant pour objectif de favoriser une croissance agricole susceptible de sortir les paysans de la pauvreté et par voie de conséquence, de réduire le taux de pauvreté dans les zones rurales.

⁴⁷ DSRP, "La stratégie de réduction de la pauvreté se trouve définie sur des axes stratégiques de mise en œuvre que sont : la croissance économique, l'assainissement dans la gestion des dépenses publiques, des politiques publiques adéquates et adaptées, la gouvernance". Cameroun, avril 2003, Préface, Premier Ministre Peter Mafany Musonge.

⁴⁸ Le gouvernement a lancé une étude sur les sources de croissance pour la pauvreté au Cameroun avec pour objet d'identifier les sources de croissance hors pétrole pour l'économie camerounaise. Pour les études scientifiques sur le sujet cf. Aloysius, Ajab Amin et Jean-Luc Dubois, *Croissance et développement au Cameroun : d'une croissance équilibrée à un développement équitable*, Bamenda, Langaa RPCIG, 2009, pp. 31-58.

⁴⁹ Dans une étude réalisée, la Banque Mondiale notait que "la croissance dépend en premier lieu de l'agriculture (...)". Cf. Banque Mondiale, *L'Afrique subsaharienne : de la crise à une croissance durable. Étude de prospective à long terme*, Washington, 1989, p. 46.

Les PME/PMI constituent la cible de la stratégie de "dynamisation du secteur privé pour une réduction sensible de la pauvreté" du gouvernement camerounais⁵⁰ qui en 2009, a commandé une étude pour évaluer leur importance dans la stratégie de croissance de l'économie nationale dans l'optique d'élaborer un plan directeur pour le développement des PME-PMI. L'importance des PME / PMI mis en exergue par cette étude ne concerne pas que l'économie nationale ; elles le sont encore plus pour l'économie locale dans la mesure où elles constituent la principale source de prélèvement des CAC qui sont reversés aux Collectivités. Il s'ensuit que le développement des PME/PMI est un enjeu autant pour le développement de l'économie nationale que de l'économie locale. L'État a ainsi adopté en 2010 la loi n°2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME), loi qui donne la définition officielle de PME / PMI au Cameroun. Cette loi a été modifiée et complétée en 2015⁵¹ en vue d'établir de nouveaux critères de catégorisation des PME. Toutes ces dispositions textuelles ont été accompagnées l'ouverture des centres de formalités de création d'entreprises, notamment les centres pilote de Yaoundé et Douala dont l'objectif est de faciliter et d'alléger les procédures de formation d'une entreprise. Mais le véritable handicap des PME/PMI n'est pas tant le dispositif légal et institutionnel, mais plutôt le financement. Aussi dans cette même année 2015, l'État a-t-il institué la Banque camerounaise des PME pour pallier à cette difficulté, mais le problème est loin d'être résolu, puisqu'en 2020, cette structure bancaire connaissait déjà des pertes en termes de milliards. Toutes ces mesures sont la transcription en actes de la politique gouvernementale de promotion de l'investissement privé au Cameroun, en vue de susciter la création des richesses et la création d'emplois qui sont les gages d'une croissance économique durable. Mais ces mesures demeurent inefficaces si elles sont pilotées et mises en œuvre par le haut sans tenir compte de la dynamique des petits entrepreneurs à la base et du potentiel économique des territoires.

À cet égard, plusieurs facteurs entravent l'efficacité des stratégies de lutte contre le terrorisme au Cameroun, allant des faiblesses institutionnelles et opérationnelles à des défis socio-économiques et politiques plus larges. Pour surmonter ces obstacles, des réformes institutionnelles, un renforcement des capacités opérationnelles, des investissements dans le développement socio-économique et des efforts de prévention de la radicalisation sont nécessaires pour créer un environnement plus résilient et sûr contre les menaces terroristes.

⁵⁰ DSRP, "La stratégie de réduction...", p. 63.

⁵¹ Loi n° 2015/010 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi No 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des Petites et Moyennes Entreprises au Cameroun.

III. DÉFIS EXTERNES ET CONTEXTE RÉGIONAL

Les défis externes et le contexte régional posent des obstacles significatifs dans la lutte contre le terrorisme international au Cameroun, influençant les dynamiques de sécurité nationale et les stratégies anti-terroristes. Les troubles politiques, les conflits armés et les mouvements migratoires dans les pays voisins ont des répercussions directes sur la sécurité intérieure du Cameroun, facilitant parfois les activités terroristes transfrontalières. En effet, les régions septentrionale et orientale présentent des défis externes qui influent directement sur la stabilité et la sécurité.

1. Influences étrangères et ingérences politiques

Les influences étrangères et les ingérences politiques représentent des défis majeurs dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun. Tout d'abord, les influences étrangères prennent différentes formes, notamment par le biais du soutien financier, logistique ou idéologique apporté aux groupes terroristes par des acteurs extérieurs. Par exemple, des groupes terroristes opérant dans la région du lac Tchad, tels que Boko Haram et les anti-balaka ont bénéficié du soutien logistique et financier de sources extérieures, ce qui a renforcé leur capacité opérationnelle et leur résilience face aux efforts de lutte contre le terrorisme. De plus, les ingérences politiques étrangères ont également aggravé les tensions et les conflits internes, créant ainsi un environnement propice à l'extrémisme et au terrorisme. Par exemple, les rivalités politiques entre les puissances régionales se sont manifestées par des tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures du Cameroun, alimentant ainsi les divisions politiques et ethniques et créant des opportunités pour les groupes terroristes de recruter et d'exploiter les tensions existantes. En outre, les conflits régionaux et les flux migratoires ont également influencé le paysage sécuritaire au Cameroun. Par exemple, les conflits armés dans les pays voisins, tels que le Nigeria et la République centrafricaine, ont entraîné des déplacements massifs de populations et des infiltrations de combattants, créant ainsi des risques de radicalisation et d'exportation du terrorisme vers le Cameroun. Pour contrer ces influences étrangères et les ingérences politiques, une approche multidimensionnelle a été nécessaire. Impliquant la promotion de la diplomatie et du dialogue entre les pays voisins (précédemment cités), pour résoudre les tensions politiques et les conflits régionaux, ainsi que le renforcement des mécanismes de sécurité et de renseignement pour détecter et contrer les activités terroristes transfrontalières. Face aux exactions de la secte islamiste Boko Haram au Cameroun, que les autorités politiques et militaires ne parviennent toujours pas à éradiquer, les grandes puissances

déploient une intense activité diplomatique⁵². Cette diplomatie antiterroriste consiste, pour ces dernières, à développer une diplomatie de proximité avec pour objectif majeur de témoigner au chef de l'État du Cameroun la compassion et le soutien de leurs pays⁵³.

De plus, la coopération internationale est indispensable pour lutter contre le financement du terrorisme, le trafic d'armes et la propagande extrémiste, afin de tarir les sources de soutien aux groupes terroristes⁵⁴. De ce fait, les influences étrangères et les ingérences politiques représentent des défis complexes dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun, nécessitant une approche holistique et une coopération étroite avec les partenaires régionaux et internationaux. En adressant ces facteurs de manière efficace, il est possible de réduire les vulnérabilités et de renforcer la résilience face aux menaces terroristes, tout en promouvant la stabilité et la sécurité dans la région.

2. Contraintes liées à la coopération régionale et internationale

Les contraintes liées à la coopération régionale et internationale dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun sont multiples et entravent l'efficacité des efforts anti-terroristes. Ainsi, confrontés à la périlleuse menace transfrontalière perpétrée par BH dans le Bassin du Lac Tchad, il est devenu nécessaire pour les États de l'Afrique centrale de mettre de côté les querelles et les méfiances, et de renforcer davantage leur coopération en matière de sécurité. Il est évident que mener une action individuelle dans la lutte contre le terrorisme serait voué à l'échec. C'est pourquoi le concept de "complexe de sécurité"⁵⁵, tel qu'énoncé par Buzan Barry, a été mis en avant au sein de la CBLT. Ce complexe de sécurité implique l'engagement de l'ensemble de la communauté d'une région dans la résolution des problèmes sécuritaires.

Dans ce contexte, le centre de crise de la Direction Centrale de la Sécurité et de la Défense (DCSD) a financé un certain nombre de matériels qui ont été remis aux forces de l'ordre, à l'occasion d'une cérémonie solennelle (photo 6) à la caserne du Commandement des Écoles et des Centres d'Instruction (CECI) de Yaoundé le jeudi 27 mai 2021. C'est le colonel Christian Broudin, attaché de sécurité Intérieure, près de l'ambassade de France au Cameroun, qui a remis ce lot de matériels au général de brigade, Housseini Dibo, représentant M. Galax Etoga, Secrétaire d'État à la Défense, Chargé de la Gendarmerie Nationale (SED/CGN)⁵⁶. Ces

⁵² Wassouni, Gwoda, et al., *Boko Haram au Cameroun...* p.113

⁵³ M. Bettati, *Terrorisme : les voies de la coopération internationale*, Paris, Odile Jacob, 2013, p.281.

⁵⁴ L. Koungou, "Coopération sécuritaire dans l'aire du bassin du Lac Tchad en matière de lutte antiterroriste", *Enjeux*, n°53, 2015, pp.16-17.

⁵⁵ B. Barry et al, *Security: a new framework for analysis bourder lynne*, Cambridge, Riemer, 1988, p. 201.

⁵⁶ Ambassade de France au Cameroun, "Lutte contre le terrorisme au Cameroun" <https://cm.ambafrance.org/Lutte-contre-le-terrorisme-au-Cameroun> . Consulté le 09 mai 2024

matériels, composés de 100 gilets pare-balles et 50 casques, ainsi que 4 drones légers et 6 paires de jumelles, augmentent sensiblement la capacité opérationnelle des forces de l'ordre sur le terrain. D'autre part, les 20 répliques d'armes kalashnikov de type Air Soft vont permettre de parfaire la formation et l'entraînement des gendarmes, bien souvent placés en première ligne, pour œuvrer dans cette zone particulièrement sensible⁵⁷.

Photo 6 : Cérémonie de livraison de matériel destiné au renforcement des capacités opérationnelles.



Source : Ambassade de France au Cameroun, "Lutte contre le terrorisme au Cameroun" <https://cm.ambafrance.org/Lutte-contre-le-terrorisme-au-Cameroun>. Consulté le 09 mai 2024.

La sécurité devient ainsi une dimension d'interdépendance, plus intense entre les acteurs au sein d'une même région géographique qu'entre les régions. Tout d'abord, des différends politiques ou des rivalités historiques entre les pays de la région compromettent la volonté de coopérer dans la lutte contre le terrorisme. Cependant, la coopération bilatérale et multilatérale entre les États du Bassin du Lac Tchad demeure entachée de difficultés. En effet, un climat de méfiance et de tension a parfois régné entre les États, notamment entre le Cameroun et le Nigeria. Les différends frontaliers relatifs à la péninsule de Bakassi (riche en gaz et en pétrole)⁵⁸ avaient donné lieu à des affrontements entre les deux pays. Par conséquent, ces tensions peuvent entraver la coordination des opérations anti-terroristes dans les zones frontalières où les groupes terroristes opèrent. De surcroît, le Nigeria a émis à plusieurs reprises des accusations à l'égard du Cameroun, l'accusant de servir de refuge à Boko Haram⁵⁹. Initialement, ces tensions ont partiellement restreint les possibilités de coopération militaire à l'échelle régionale. Par ailleurs, le Nigeria s'est montré fortement réticent à toute forme d'ingérence sur son territoire. Toutefois,

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ D. Kadje, "Acteurs et instruments dans la lutte contre Boko-Haram Trajectoires Camerounaise et Nigériane", Sens-Public, 2016. <https://www.erudit.org/fr/revues/sp/2016-sp063/1044395ar/>. Consulté le 09 mai 2024.

⁵⁹ Koungou, "Coopération sécuritaire", p.37.

dans la quête de solutions face à une menace partagée, ces clivages seront dépassés et leur coopération diplomatique renforcée.

Par ailleurs, les intérêts nationaux divergents sont souvent un obstacle majeur à la coopération entre les États, et cela peut être particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de la lutte contre le terrorisme. En ce qui concerne le Cameroun, ces divergences peuvent se manifester de diverses manières. Tout d'abord, les priorités nationales en matière de sécurité peuvent différer entre les pays voisins. Par exemple, le Cameroun accorde une priorité particulière à la sécurisation de ses frontières terrestres, tandis que ses pays voisins (Tchad et Nigeria) sont plus préoccupés par la volonté d'affirmation de la puissance militaire. Ces divergences de priorités rendent quelquefois difficile la coordination des efforts pour lutter contre le terrorisme, car chaque pays cherche à protéger ses propres intérêts nationaux. Le cas du Tchad est particulièrement intéressant. Le Tchad s'est positionné en tant qu'acteur prépondérant dans la lutte contre le terrorisme en Afrique Centrale et de l'Ouest. Ayant pris conscience de sa nouvelle posture de gendarme⁶⁰ de la sous-région, le Tchad sous la gouvernance du Président Idriss Deby aspira à tirer profit de cet avantage pour revendiquer un statut de puissance régionale, voire continentale, notamment dans le domaine militaire. Affermi dans cette conviction qu'il bénéficiait du soutien de la France, qui hébergeait les quartiers généraux de la force barkhane⁶¹, les Forces Françaises Repositionnées (FFR) et la Force Multinationale Mixte (FMM), le Tchad a revendiqué le statut de puissance régionale, voire continentale⁶². Ses troupes, déployées dans plusieurs pays de la sous-région (Mali, Nigeria, Sud-Est du Niger, Cameroun, etc.), ont fait l'objet d'une reconnaissance unanime de l'Union africaine (UA), notamment de son Conseil de sécurité, qui a salué le courage et l'engagement indéfectible des forces armées tchadiennes dans la lutte contre Boko Haram⁶³. À cet effet, la Présidente de la Commission a rendu hommage aux dirigeants tchadiens pour ce remarquable geste de solidarité et pour la constance de leur engagement en faveur de la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région et sur l'ensemble du continent⁶⁴.

Par conséquent, le Nigeria, dans une démarche d'affirmation de son statut, s'inscrit dans une dynamique similaire à celle du Tchad. D'après une étude conduite par Michel

⁶⁰ J. L. Nkalwo Ngoula, "Le jeu des acteurs étatiques sous régionaux dans la lutte contre Boko Haram", http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1086_fr.html. Consulté le 10 mai 2024.

⁶¹ L'opération Barkhane est une opération militaire menée au Sahel et au Sahara par l'Armée française, avec une aide secondaire d'armées alliées, qui vise à lutter contre les groupes armés djihadistes dans toute la région du Sahel. Lancée le 1^{er} août 2014, elle remplace les opérations Serval et Épervier.

⁶² A. Tisseron, "Tchad, l'émergence d'une puissance régionale", *Institut Thomas More*, Note d'actualité, 2015, p.72.

⁶³ Communiqué de Presse de l'UA 20 janvier 2015.

⁶⁴ *Ibid.*

Lunthumbue⁶⁵, ce pays dispose de multiples attributs de puissance régionale en Afrique de l'Ouest. Toutefois, la puissance militaire et la puissance économique constituent les deux leviers de projection du Nigeria sur la scène régionale africaine voire mondiale. Après avoir révélé ses faiblesses militaires sous la présidence de Goodluck Jonathan⁶⁶, le pays a su retrouver une position de puissance militaire impressionnante avec l'avènement de M. Muhammadu Buhari. Depuis son accession au pouvoir, le Nigeria a revendiqué et obtenu le commandement de la Force Multinationale Mixte (FMM) pour deux raisons potentielles. En premier lieu, Boko Haram est avant tout un défi interne pour le Nigeria avant de devenir un enjeu pour l'ensemble de la sous-région. Il a donc semblé légitime que le Nigeria prenne les rênes de la lutte contre Boko Haram. En outre, la seconde raison pourrait être liée à la volonté du Nigeria de constituer un contrepoids face à l'aspiration à l'hégémonie militaire du Tchad, ce dernier bénéficiant du soutien de la France en tant que pays francophone.

De plus, les défis logistiques et opérationnels peuvent également entraver la coopération régionale. Par exemple, les ressources limitées, telles que les équipements de communication, les véhicules et les infrastructures, rendent difficile la coordination des activités de renseignement et des opérations conjointes entre les forces de sécurité des différents pays. En outre, les différences dans les priorités et les stratégies nationales de lutte contre le terrorisme constituent un obstacle à une coopération efficace. Chaque pays a ses propres préoccupations sécuritaires et ses propres intérêts nationaux, ce qui rend difficile la mise en place d'une approche coordonnée et harmonisée dans la lutte contre le terrorisme. Par exemple, certains pays se concentrent davantage sur la lutte contre un groupe terroriste spécifique, tandis que d'autres peuvent avoir une approche plus globale de la sécurité régionale. En termes de priorité de conflit, la situation n'est certainement pas souvent identique ; c'est ainsi que si la grande priorité du Nigéria c'est Boko Haram, le Cameroun a dû faire face à ce même Boko Haram, aux anti-balaka et depuis 2016, à la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ces divergences de priorités et de stratégies compliquent la coordination des efforts et la coopération régionale.

Enfin, les obstacles liés aux ressources financières et aux capacités techniques limitent la capacité des pays de la région à coopérer efficacement dans la lutte contre le terrorisme. Certains pays manquent de ressources financières pour financer des programmes de coopération ou des initiatives de renforcement des capacités, tandis que d'autres ont des capacités techniques limitées pour partager des informations ou mener des opérations conjointes. En résumé, les

⁶⁵ M. Lunthumbue, "Le Nigéria dans la géopolitique Ouest-Africaine : atouts et défis d'une puissance émergente", *Note d'analyse du GRIP*, Bruxelles, juillet 2013, p.17.

⁶⁶ L. Koungou, *Boko Haram, Parti pour durer*, Paris, L'Harmattan, 2016, p.37.

contraintes liées à la coopération régionale et internationale dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun sont multiples et complexes. Pour surmonter ces obstacles, il est essentiel de renforcer la confiance mutuelle entre les pays de la région, de promouvoir une coordination étroite des efforts anti-terroristes et de mobiliser des ressources financières et techniques adéquates pour soutenir les initiatives de coopération. En effet, dans le cadre de la lutte contre les groupes terroristes, la consolidation des efforts et des forces a nécessité le renforcement de la coopération sécuritaire bilatérale entre le Cameroun et ses voisins du Bassin du Lac Tchad. La sécurité transfrontalière a conduit à une militarisation de la coopération⁶⁷, se traduisant par le déploiement des patrouilles mixtes et un soutien militaire actif aux échanges de renseignements dans les espaces frontaliers, d'une part entre le Cameroun et le Tchad, et d'autre part entre le Cameroun et le Nigeria.

⁶⁷ F. Ebogo, "La coopération diplomatique et stratégique dans le Bassin du Lac Tchad face à Boko Haram, État islamique en Afrique de l'Ouest", *Enjeux*, n° 53, 2018, p.48.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La montée du terrorisme international au Cameroun entre 2013 et 2023 a entraîné une période tumultueuse, marquée par des défis économiques et sécuritaires sans précédent. Les attaques perpétrées par des groupes extrémistes ont semé la terreur et l'instabilité, menaçant la paix et la prospérité du pays. Face à cette menace insidieuse, le gouvernement camerounais a été contraint de prendre des mesures drastiques pour protéger ses citoyens et préserver l'intégrité de son territoire. Depuis les premières manifestations de violence jusqu'à l'émergence de groupes terroristes bien organisés, le pays a été confronté à une menace croissante qui a mis à l'épreuve ses institutions et sa résilience. Les attaques perpétrées par des groupes extrémistes (Boko Haram et les anti-balaka) ont non seulement semé la terreur parmi la population, mais ont également eu des répercussions économiques, sécuritaires et sociales profondes, entravant le développement et sapant la confiance dans l'avenir du pays.

Les répercussions du terrorisme international au Cameroun se font sentir de manière dévastatrice à travers plusieurs domaines de la vie nationale. Sur le plan humain, les attaques terroristes ont entraîné un lourd tribut en vies humaines, semant la douleur et la désolation au sein des communautés touchées. Les déplacements forcés de populations ont également exacerbé les conditions de précarité et de vulnérabilité, créant une crise humanitaire d'envergure. Du point de vue économique, ces actes de violence ont eu des effets néfastes sur les secteurs clés tels que le tourisme, l'agriculture et le commerce, compromettant la croissance économique et sapant la confiance des investisseurs. Les infrastructures ont été endommagées, entravant le développement et la modernisation du pays. Sur le plan social, le terrorisme a semé la division et la méfiance au sein de la société, exacerbant les tensions intercommunautaires et menaçant la cohésion nationale. Enfin, sur le plan psychologique, la menace constante du terrorisme a engendré un climat de peur et d'anxiété, altérant la qualité de vie des citoyens et entravant leur liberté et leur bien-être. Face à ces conséquences dévastatrices, une réponse concertée et coordonnée s'est imposée, impliquant des mesures à la fois sécuritaires, économiques et sociales pour restaurer la paix, la stabilité et la résilience du Cameroun.

Les mesures économiques et sécuritaires mises en œuvre pour contrer le terrorisme international au Cameroun se sont avérées multifacettes et ingénieuses. Sur le plan économique, des politiques de diversification des sources de revenus ont été instaurées afin de pallier les effets déstabilisateurs des attaques terroristes sur les secteurs traditionnels. Parallèlement, des

investissements ciblés dans les infrastructures critiques ont été entrepris pour renforcer la résilience économique du pays face aux menaces extérieures. Sur le front sécuritaire, des opérations militaires concertées, conjuguées à une coopération internationale accrue, ont été déployées pour neutraliser les groupes terroristes et sécuriser les frontières nationales. Des mesures de renforcement des capacités de renseignement et de surveillance ont également été instaurées pour anticiper et contrer les menaces terroristes émergentes. En somme, ces mesures, empreintes de pragmatisme et de perspicacité, ont permis de contenir efficacement la montée du terrorisme international au Cameroun, démontrant ainsi la détermination et la résilience de la nation face à cette menace existentielle. Au terme de ces analyses relatives à la montée du terrorisme et aux conséquences des attaques de Boko Haram et des anti-balaka au Cameroun ainsi que les mesures prises pour y mettre un terme, force est de constater que ces incursions ont causé plusieurs dégâts tant sur le plan matériel qu'humain. Face à ces incursions, le gouvernement a pris des mesures allant des actions militaires à la mise sur pied des projets visant le développement des régions. Pour les observateurs du champ politique camerounais la paix et la liberté ne reviendraient dans ces contrées qu'une fois que les pouvoirs publics auront mis fin à la marginalisation, la pauvreté et surtout envisagés des perspectives d'avenir à la jeunesse.

L'évaluation des mesures préconisées pour lutter contre le terrorisme international au Cameroun révèle une combinaison d'approches économiques et sécuritaires visant à contrer cette menace complexe. Sur le plan économique, la diversification des sources de revenus et les investissements dans les infrastructures critiques ont contribué à renforcer la résilience économique du pays face aux attaques terroristes. Cependant, des défis persistent, notamment en termes de mise en œuvre efficace de ces politiques et de mobilisation des ressources nécessaires. Sur le plan sécuritaire, les opérations militaires et les mesures de coopération internationale ont permis des avancées significatives dans la neutralisation des groupes terroristes et la sécurisation des frontières. Cependant, des lacunes persistent en matière de coordination entre les différents acteurs et de protection des populations civiles. En conclusion, bien que des progrès aient été réalisés, une évaluation continue et une adaptation des stratégies sont essentielles pour relever efficacement le défi du terrorisme international au Cameroun. Malgré les progrès réalisés, la lutte contre le terrorisme demeure un défi persistant, nécessitant une approche holistique et à long terme. La réponse ne peut se limiter à des mesures militaires et sécuritaires ; elle doit également s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme, en promouvant le développement inclusif, la justice sociale et la bonne gouvernance.

La construction d'une société résiliente et pacifique exige un engagement soutenu de toutes les parties prenantes, nationales et internationales, pour surmonter les divisions et construire un avenir meilleur pour tous les citoyens camerounais. Au regard des dégâts que causent les incursions de Boko Haram et les anti-balaka, des mesures ont été prises pour y mettre un terme, l'on est en droit de se poser des questions quant à l'efficacité de ces dernières. Il est certes vrai que la réponse militaire était incontournable, mais certains observateurs pensent que la meilleure solution serait que le régime de Yaoundé revoit son mode de gouvernance puisque par le passé les inégalités sociales ont été criardes. Dans un contexte où certaines personnes ou certaines régions se sentent marginalisées, la probabilité est en accès élevée pour que ces dernières rejoignent les rangs des groupes terroristes qui leur propose d'autres alternatives. Dans un environnement où *Amnesty international* et la Commission Nationale Anticorruption du Cameroun disent que l'armée est l'une des administrations camerounaises les plus corrompue de ce pays et compte tenu du fait que la guerre contre Boko Haram et les anti-balaka est un moyen d'enrichissement des hauts gradés de cette institution, il serait urgent qu'elle soit réformée et formée en fonction des défis actuels dans la mesure où la nature de la violence a changé.

ANNEXES

Annexe 1 : Attestation de recherche

Annexe 2 : Autorisation de recherche auprès du MINDEF

Annexe 3 : Guide d'entretien

Annexe 4 : Loi N° 2014/028 du 23 décembre 2014 portant répression des actes de terrorisme

Annexe 5 : Pacte de non-agression et de défense commune de l'Union Africaine

Annexe 1 : Attestation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTES DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES ET HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND HUMANS SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

Ref N°----- /Dept-Hist

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Pr. BOKAGNE BETOBO Edouard (MC)**, Chef du Département d'Histoire à l'Université de Yaoundé I (FALSH), certifie que Mademoiselle **BELLA MAMA Germaine Brinda** matricule 19N042, est inscrite en cycle de **MASTER** de l'année académique 2023/2024 et poursuit actuellement un travail de recherche sur le thème suivant : « *La montée du terrorisme international au Cameroun et les mesures économiques et sécuritaires adoptées pour lutter contre ce fléau 2013-2023* », sous la direction de **Dr MBARGA MESSOMO Jeanne (CC)**.

Nous la recommandons aux responsables des centres de documentations, archives, autorités et toutes institutions de recherches nationales et internationales, en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

14 DEC 2023

Fait à Yaoundé, le

Le Chef de Département



Bokagne Betobo Edouard
 Maître de Conférences

Annexe 2 : Autorisation de recherche auprès du MINDEF

BELLA MAMA Germaine Brinda
 Étudiante en cycle de recherche
 Matricule : 19N042
 Université de Yaoundé I
 Faculté des Arts, Lettres et Sciences
 Humaines
 Département d'Histoire
 B.P.337 Yaoundé
 Tel : 696026790/672678551
 Courriel : bellavyarellebrinda@gmail.com

Yaoundé, 15 Février 2024



À
 MONSIEUR LE MINISTRE DE LA
 DEFENSE

Objet : *Autorisation d'accès à certaines
 circonscriptions administratives
 relevant de votre compétence*

Monsieur le Ministre,

Je viens très respectueusement auprès de votre haute personnalité, solliciter votre magnanimité pour une autorisation d'accès à certaines archives qui relèvent de l'institution donc vous avez la charge.

En outre, nous envisageons effectuer une descente de terrain dans la zone du septentrion en particulier, qui est confronté à des attaques terroristes depuis plusieurs décennies. Ladite descente souhaiterait être effectuée à partir de la fin du mois de Mars jusqu'en avril 2024, dans l'optique de palper du doigt la réalité des faits.

En effet, nous menons une recherche sur le thème : « **la montée du terrorisme international au Cameroun et les mesures économiques et sécuritaire adoptées pour lutter contre ce fléau 2013-2023** ». Cette étude s'inscrit dans une perspective de lutte contre le terrorisme. Elle met également en exergue le rôle ou la contribution de l'État du Cameroun dans la lutte contre l'insécurité. Les résultats issus de cette enquête permettront à coup sûr d'améliorer sans l'ombre doute les stratégies de lutte contre le terrorisme.

Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, **Excellence Monsieur le Ministre**, l'expression de ma plus haute considération.

BELLA MAMA Germaine Brinda

Annexe 3 : Guide d'entretien

Ce guide d'entretien est élaboré dans le cadre de la collecte des informations pour la rédaction d'un mémoire en Histoire des Relations Internationales portant sur le sujet suivant : "La montée du terrorisme internationale au Cameroun et les mesures économiques et sécuritaires adoptées pour lutter contre ce fléau 2013-2023".

Les informations collectées dans le cadre de cette étude sont confidentielles et ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celui de ce mémoire.

1. Objectifs de l'interview

Cette interview devrait fournir un aperçu qui consiste de mettre en lumière la perception locale et comprendre comment les populations autochtones perçoivent le terrorisme, comment elles ont été affectées par les actes terroristes et quelles sont leurs attentes vis-à-vis des autorités gouvernementales. Nous cherchons à explorer l'impact des politiques gouvernementales mises en place pour contrer le terrorisme, que ce soit sur le plan de la sécurité, de l'économie ou de l'aménagement du territoire. Nous voulons également saisir les défis rencontrés par les populations locales dans ce contexte et les éventuelles lacunes dans la réponse gouvernementale.

En somme, l'entrevue devrait fournir un aperçu détaillé des expériences, des opinions et des idées des résidents des régions septentrionales et orientales du Cameroun.

2. Sélection des informateurs

Pour mener à bien notre interview, nous allons nous rapprocher à la fois des autorités camerounaises en charge de la défense, dont le rôle principal est d'assurer la sécurité nationale et la protection du territoire (MINDEF). Cela inclut la supervision des forces armées et le développement des politiques de défense nationale. Nous solliciterons également le ministère en charge de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT) afin d'obtenir des informations sur les aspects économiques et territoriaux liés à la lutte contre le terrorisme au Cameroun. Enfin, nous nous adresserons aux populations autochtones et civiles pour recueillir leurs perspectives, leurs expériences et leurs besoins en matière de sécurité et de prévention du terrorisme dans le pays. Leur point de vue est essentiel pour comprendre les impacts concrets du terrorisme sur la vie quotidienne des Camerounais et pour identifier les solutions adaptées aux réalités locales.

3. Informations sur les interviewés

Nom et prénom

Sexe et âge

Profession

Lieu de l'interview.....

4. Déroulement de l'interview :

L'entretien se déroule de manière individuelle. Pour renforcer la crédibilité et la qualité des informations recueillies, nous allons procéder à la méthode d'interview directe avec le questionnaire préétabli. Pour y parvenir nous allons nous servir d'un téléphone, un stylo et des formats.

QUESTIONNAIRE

1- Selon vous, quelles sont les principales causes de la montée du terrorisme international au Cameroun ?

2- Quelles sont les mesures économiques et sécuritaires adoptées par le gouvernement pour lutter contre le terrorisme dans la région du septentrionale et orientale ?

3- Pensez-vous que ces mesures sont efficaces ? Pourquoi ?

4- Quels sont les impacts économiques et sociaux du terrorisme dans la région ?

5- Comment les habitants de la région perçoivent-ils la menace terroriste ? Ont-ils confiance aux mesures prises par le gouvernement ?

6- Quelles sont les initiatives locales pour lutter contre le terrorisme dans la région du septentrion ?

7- Comment la communauté internationale peut-elle aider à résoudre le problème du terrorisme ?

8- Comment les habitants de la région sont-ils affectés par la menace terroriste au quotidien ?

9- Quels sont les défis auxquels les forces de sécurité sont confrontées dans la lutte contre le terrorisme ?

10- Quelles sont les conséquences à long terme de la menace terroriste ?

11- Êtes-vous au courant de la montée du terrorisme international au Cameroun au cours des dernières années ?

12- Que proposez-vous comme solutions supplémentaire pour renforcer la lutte contre le terrorisme au Cameroun ?

13- Quels sont les principales organisations terroristes opérant au Cameroun au cours de la période 2013-2023 ?

14- Quels partenariats internationaux ou régionaux ont été établis pour lutter contre le terrorisme au Cameroun ?

15- Quels sont les perspectives d'avenir en matière de lutte contre le terrorisme au Cameroun ?

16- Quel est l'impact du terrorisme sur la population civile au Cameroun, en termes de déplacements forcés, de pertes humaines et de traumatismes psychologiques ?

17- Quels sont les défis auxquels sont confrontées les organisations humanitaires et les agences de développement travaillant dans les zones touchées par le terrorisme au Cameroun ?

18- Quelles sont les réponses sociales et communautaires locales à la menace terroriste au Cameroun, y compris les initiatives de prévention et de sensibilisation ?

19- Quelles leçons peuvent être tirées de l'expérience du Cameroun dans la lutte contre le terrorisme pour d'autres régions confrontées à des défis similaires ?

Merci pour votre collaboration et contribution au développement de la recherche.

Annexe 4 : Loi N° 2014/028 du 23 décembre 2014 portant répression des actes de terrorisme

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE



LOI N° 2014/028 DU 23 DEC 2014

PORTANT REPRESSION DES ACTES DE TERRORISME

*Le Parlement a délibéré et adopté, le
Président de la République promulgue
la loi dont la teneur suit :*

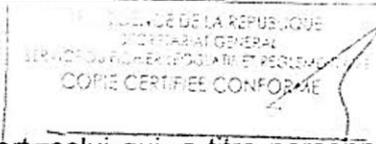
CHAPITRE I
DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1^{er} : Objet et champ d'application

- (1) la présente loi porte répression des actes de terrorisme.
- (2) le Code Pénal, le Code de procédure pénale et le Code de justice militaire demeurent applicables dans leurs dispositions non contraires à la présente loi.
- (3) les infractions prévues par la présente loi relèvent de la compétence exclusive des juridictions militaires.

CHAPITRE II
DES INFRACTIONS ET DES PEINES

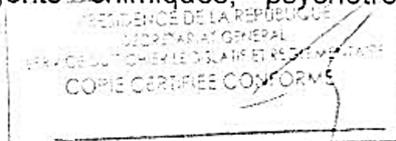
ARTICLE 2 : Actes de terrorisme



- (1) Est puni de la peine de mort, celui qui, a titre personnel, en complicité ou en co-action, commet tout acte ou menace d'acte susceptible de causer la mort, de mettre en danger l'intégrité physique, d'occasionner des dommages corporels ou matériels, des dommages aux ressources naturelles, à l'environnement ou au patrimoine culturel dans l'intention :
- a) d'intimider la population, de provoquer une situation de terreur ou de contraindre la victime, le gouvernement et/ou une organisation, nationale ou internationale, à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque, à adopter ou à renoncer à une position particulière ou à agir selon certains principes ;
 - b) de perturber le fonctionnement normal des services publics, la prestation de services essentiels aux populations ou de créer une situation de crise au sein des populations ;
 - c) de créer une insurrection générale dans le pays.

(1) Est puni de la peine de mort, celui qui, pour atteindre les mêmes objectifs que ceux précisés à l'alinéa 1 ci-dessus :

- a) fournit et/ou utilise des armes et matériels de guerre ;
- b) fournit et/ou utilise des micro-organismes ou tous autres agents biologiques, notamment des virus, des bactéries, des champignons ou des toxines ;
- c) fournit et/ou utilise des agents chimiques, psychotropes, radioactifs ou hypnotisants ;
- d) procède à une prise d'otage.



(1) La peine est l'emprisonnement à vie lorsque les conséquences prévisibles des actes visés aux alinéas 1 et 2 ci-dessus sont la maladie d'animaux ou la destruction de plantes.

(1) Les infractions visées aux alinéas 1, 2 et 3 ci-dessus sont caractérisées même en cas de guerre officiellement déclarée.

ARTICLE 3 : Financement des actes de terrorisme

(1) Est puni de la peine de mort celui qui, dans le but de financer les actes de terrorisme, et par quelque moyen que ce soit, directement ou indirectement :

- a) fournit et/ou réunit des fonds ;
- b) fournit et/ou offre des services financiers.

(2) L'infraction visée à l'alinéa 1^{er} ci-dessus est caractérisée même si les fonds, moyens matériels et/ou services financiers n'ont plus été effectivement utilisés pour la réalisation de l'infraction.

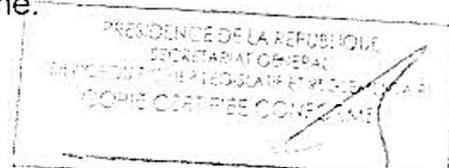
(3) Le financement du terrorisme est constitué même si les biens sont collectés et les services offerts sur le territoire d'un autre Etat.

ARTICLE 4 : Blanchiment des produits des actes de terrorisme

Est puni de la peine de mort :

- (1) Celui qui acquiert, recèle, détient, convertit, transfère, dissimule ou déguise des biens constitutifs des produits des actes de terrorisme.
- (2) Celui qui utilise ou partage, même occasionnellement les produits des actes de terrorisme.

ARTICLE 5 : Recrutement et formation



- (1) Est puni de la peine de mort, celui qui procède au recrutement et/ou à la formation des personnes en vue de leur participation aux actes de terrorisme quelque soit le lieu de Commission.

(1) Est puni de la peine prévue à l'alinéa 1^{er} ci-dessus :

- a) Celui qui fait des offres, des promesses de dons, des présents ou avantages quelconques à autrui pour qu'il participe à un groupement formé ou à une entente établie pour réaliser des actes de terrorisme ;
- b) Celui qui menace ou fait pression sur autrui pour qu'il participe à un groupement formé ou à une entente établie pour réaliser des actes de terrorisme.

(2) est puni d'un emprisonnement de dix (10) à vingt (20) ans celui qui, volontairement, s'enrôle ou se forme dans un groupe terroriste à l'étranger, dans l'intention de commettre des actes de terrorisme sur le territoire national.

(3) Dans les cas prévus à l'alinéa 2 ci-dessus, l'infraction est consommée même si l'incitation à participer au groupement et à l'entente n'a pas été suivie d'effets.

ARTICLE 6 : Responsabilité pénale des personnes morales

- (1) Pour l'application de la présente loi, une personne morale peut être déclarée pénalement responsable.
- (2) Lorsqu'une personne morale est déclarée pénalement responsable des infractions prévues aux articles 2, 3, 4 et 5 ci-dessus, la peine est une amende dont le minimum est de cinquante millions (50.000.000) de francs CFA.

ARTICLE 7 : Interruption de l'infraction ou de ses effets

- (1) Est puni d'un emprisonnement de dix (10) à vingt ans, celui qui, étant auteur ou complice d'un acte de terrorisme, permet d'interrompre la réalisation de l'infraction.
- (2) Est puni de la peine prévue à l'alinéa 1^{er} ci-dessus, celui qui, étant auteur ou complice d'un acte de terrorisme, permet d'éviter que l'infraction n'entraîne la mort, des blessures ou des dommages matériels.

ARTICLE 8 : Apologie des actes de terrorisme



- (1) Est puni d'un emprisonnement de quinze (15) à vingt (20) ans et d'une amende de vingt cinq millions (25.000.000) à cinquante millions (50.000.000) de francs CFA ou de l'une de ces deux peines seulement, celui qui fait publiquement l'apologie des actes de terrorisme.
- (2) L'infraction est caractérisée même si l'apologie est faite par voie de média, de tract ou par tout autre moyen destiné à atteindre le public.

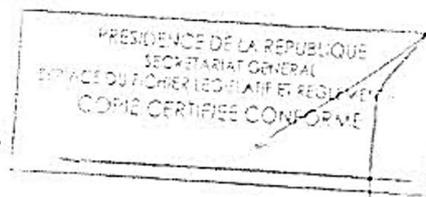
ARTICLE 9 : Déclarations mensongères et dénonciation calomnieuse.

Est puni d'un emprisonnement de vingt (20) ans, celui qui fait à l'autorité administrative ou judiciaire une déclaration mensongère ou une dénonciation calomnieuse en rapport avec les articles 7 et 16 de la présente loi.

ARTICLE 10 : Protection des témoins.

Pour l'application de la présente loi, est puni de l'emprisonnement à vie, celui qui outrage ou menace un témoin, même implicitement, de violences, de voies de fait ou de mort.

CHAPITRE III
DISPOSITIONS SPECIALES

**ARTICLE 11 : Garde à vue**

Pour l'application de la présente loi, le délai de la garde à vue est de quinze (15) jours, renouvelable sur autorisation du Commissaire du Gouvernement compétent.

ARTICLE 12 : Saisine de la juridiction compétente.

Pour l'application de la présente loi, le Tribunal militaire est saisi par ordre de mise en jugement direct du Commissaire du Gouvernement compétent.

ARTICLE 13 : Circonstances atténuantes

Pour l'application de la présente loi, et en cas d'admission des circonstances atténuantes :

- (1) La peine d'emprisonnement ne peut être inférieure à dix (10) ans ;
- (2) La peine d'amende ne peut être inférieure à vingt millions (20.000.000) de francs CFA ;
- (3) Dans tous les cas, le sursis ne peut être accordé.

ARTICLE 14 : Peines accessoires

Dans les cas prévus aux articles 2, 3, 4, 5, 6 et 7 ci-dessus, la juridiction compétente, en cas de condamnation, prononce en outre les peines accessoires prévues à l'article 19 du Code pénal.

ARTICLE 15.- Imprescriptibilité de l'action publique et des peines

Pour l'application de la présente loi, l'action publique et les peines prononcées par les juridictions compétentes sont imprescriptibles.

ARTICLE 16.- Exemption

Est exempté de poursuite toute personne physique ou morale qui, s'étant concertée avec autrui pour commettre un acte de terrorisme et avant tout commencement d'exécution :

- (1) en donne connaissance à l'autorité administrative, judiciaire ou militaire ;
- (2) permet d'éviter par tous moyens la réalisation de l'infraction ;
- (3) permet d'identifier ses coauteurs ou complices.

CHAPITRE IV
DISPOSITION FINALE

ARTICLE 17.- La présente loi sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 23 DEC 2014

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,


Paul Biya
PAUL BIYA

Annexe 5 : Le pacte de non-agression et de défense commune de l'Union Africaine**PACTE DE NON-AGRESSION ET DE
DEFENSE COMMUNE DE L'UNION AFRICAINE**

**PACTE DE NON-AGRESSION ET DE
DEFENSE COMMUNE DE L'UNION AFRICAINE**

PREAMBULE

Nous, Chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'Union africaine ;

CONSCIENTS du grave impact que les conflits intra et inter-Etats ont sur la paix, la sécurité et la stabilité du continent, ainsi que de leur impact dévastateur sur le développement socio-économique ;

ATTACHES à notre vision commune d'une Afrique unie et forte, fondée sur le strict respect des principes de co-existence pacifique, de non-agression, de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres, du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat ;

RESOLUS à mettre fin aux guerres et aux conflits de quelque nature que ce soit à l'intérieur des Etats et entre les Etats en Afrique en vue de garantir les conditions propices au développement socio-économique et à l'intégration du Continent, ainsi qu'à la réalisation des aspirations de nos peuples ;

CONSIDERANT que des institutions de développement appropriées et la promotion d'une Culture démocratique forte par l'organisation d'élections honnêtes et régulières, le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, la lutte contre la corruption et l'impunité, ainsi que l'élaboration des politiques de promotion du développement durable, sont essentiels à la sécurité collective, à la paix et à la stabilité ;

CONSIDERANT l'Acte constitutif de l'Union africaine, le Traité instituant la Communauté économique africaine, et la Charte des Nations unies ;

CONSIDERANT EGALEMENT le Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, adopté le 10 juillet 2002 à Durban (Afrique du Sud), notamment son article 7(h) relatif à la mise en oeuvre de la politique de défense commune de l'Union ;

REAFFIRMANT notre engagement à la Déclaration solennelle sur la Politique africaine commune de défense et de sécurité, adoptée à Syrte (Grande Jamahiriya arabe libyenne), par la deuxième session extraordinaire de la Conférence de l'Union africaine, tenue les 27 et 28 février 2004, notamment son



Chapitre III, paragraphe (t) qui encourage «la conclusion et la ratification de pactes de non-agression entre pays africains, et l'harmonisation de tels pactes»;

CONVAINCUS que l'Union africaine est une communauté d'Etats membres qui ont décidé, entre autres, l'adoption d'un Pacte de non-agression et de défense commune de l'Union africaine, pour faire face aux menaces intérieures ou extérieures à la paix, à la sécurité et stabilité du continent, ainsi qu'au bien-être des peuples d'Afrique ;

SOMMES CONVENUS DE CE QUI SUIV

DEFINITIONS

Article premier

Aux termes du présent Pacte:

- a) **«Acte constitutif»** signifie l'Acte constitutif de l'Union africaine ;
- b) **«Actes de subversion»** signifie tout acte qui incite, aggrave ou crée une dissension au sein des Etats membres ou entre les Etats membres avec l'intention ou l'objectif de déstabiliser ou de renverser le régime ou l'ordre politique en place, notamment en exacerbant les différends d'ordre racial, religieux, linguistique, ethnique et autres, et ce, en violation avec l'Acte constitutif, la Charte des Nations unies et la Déclaration de Lomé.
- b) **«Actes terroristes»** signifie les actes ou déclarations définis par la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme ;
- c) **«Agression»** signifie l'emploi par un Etat, un groupe d'Etats, une organisation d'Etats ou toute entité étrangère ou extérieure, de la force armée ou de tout autre acte hostile, incompatible avec la Charte des Nations unies ou l'Acte constitutif de l'Union africaine contre la souveraineté, l'indépendance politique, l'intégrité territoriale et la sécurité humaine des populations d'un Etat Partie au présent Pacte. Les actes suivants constituent des actes d'agression, sans déclaration de guerre par un Etat, groupe d'Etats, organisation d'Etats ou acteurs non étatiques ou entité étrangère :
 - (i) l'utilisation de la force armée contre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique d'un Etat membre, ou tout autre acte incompatible avec les



3

membre, ou tout autre acte incompatible avec les dispositions de l'Acte constitutif de l'Union africaine et de la Charte des Nations unies ;

- (ii) l'invasion ou l'attaque du territoire d'un Etat membre par les forces armées, ou toute occupation militaire, même temporaire, résultant d'une telle invasion ou d'une telle attaque, ou toute annexion par l'emploi de la force du territoire ou d'une partie du territoire d'un Etat membre ;
- (iii) le bombardement du territoire d'un Etat membre, ou l'emploi de toutes armes contre le territoire d'un Etat membre ;
- (iv) le blocus des ports, des côtes ou de l'espace aérien d'un Etat membre ;
- (v) l'attaque contre les forces armées terrestres, navales ou aériennes d'un Etat membre ;
- (vi) l'utilisation des forces armées d'un Etat membre qui sont stationnées sur le territoire d'un autre Etat membre avec l'accord de l'Etat d'accueil, contrairement aux conditions prévues dans le présent Pacte;
- (vii) le fait pour un Etat membre d'admettre que son territoire qu'il a mis à la disposition d'un autre Etat membre soit utilisé par ce dernier pour perpétrer un acte d'agression contre un Etat tiers ;
- (viii) l'envoi par un Etat membre ou en son nom ou la fourniture de tout soutien à des groupes armés, à des mercenaires et à d'autres groupes criminels transnationaux organisés qui peuvent perpétrer des actes hostiles contre un Etat membre, d'une gravité telle qu'ils équivalent aux actes énumérés ci-dessus, ou le fait de s'engager d'une manière substantielle dans de tels actes ;
- (ix) les actes d'espionnage qui pourraient être utilisés à des fins d'agression militaire contre un Etat membre ;
- (x) l'assistance technologique de toute nature, les renseignements et la formation au profit d'un autre Etat,



4

pour utilisation aux fins de commettre des actes d'agression contre un Etat membre ; et

- (xi) l'encouragement, le soutien, l'acceptation ou la fourniture de toute assistance aux fins de commettre des actes terroristes et autres crimes transfrontières violents organisés contre un Etat membre.
- d) «**Comité d'état-major**» signifie le Comité d'état-major, tel que défini dans le Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.
- e) «**Commission**» signifie la Commission de l'Union africaine ;
- f) «**Conférence**» signifie la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine ;
- g) «**Conseil de paix et de sécurité**» signifie le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine, tel que défini dans le Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.
- h) «**Cour de justice**» signifie la Cour de justice de l'Union africaine ;
- i) «**Déclaration de Lomé**» signifie la Déclaration sur le cadre pour une réaction de l'OUA aux changements anticonstitutionnels de gouvernement;
- j) «**Déstabilisation**» signifie tout acte qui interrompt la paix et la tranquillité d'un Etat membre ou qui conduit au désordre social et politique;
- k) «**Différend**» signifie tout conflit entre deux ou plusieurs Etats membres, ou tout conflit à l'intérieur d'un Etat membre constituant une menace grave à la paix et à la sécurité, ou une rupture de la paix et de la sécurité à l'intérieur de l'Union africaine qualifiée comme telle par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement ou par le Conseil de paix et de sécurité ;
- l) «**Etats membres**» signifie les Etats membres de l'Union ;
- m) «**Force africaine en attente**» signifie, la force africaine en attente prévue dans le Protocole relatif à la création du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine.



- n) «**Groupes criminels transnationaux organisés**» signifie les groupes structurés de trois personnes ou plus existant sur une certaine période et agissant de concert aux fins de commettre un ou plusieurs crimes graves de portée transnationale, ou des délits réprimés par le droit international, y compris la Convention des Nations unies contre le crime transnational organisé et ses protocoles, dans l'intention d'obtenir, directement ou indirectement, des avantages financiers et autres avantages matériels ;
- o) «**Les Etats Parties**» signifie les Etats ayant ratifié le présent Pacte ou y ayant adhéré ;
- p) «**Mécanismes régionaux**» signifie les mécanismes régionaux africains pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits ;
- q) «**Menace d'agression**» signifie tout acte ou déclaration hostile d'un Etat, groupe d'Etats, organisation d'Etats ou acteur(s) non étatique(s) qui, sans déclaration de guerre, pourrait aboutir à un acte d'agression, tel que défini ci-dessus ;
- r) «**Mercenaires**» signifie les mercenaires tels que définis par la Convention de l'OUA sur l'élimination du mercenariat en Afrique ;
- s) «**Non-agression**» signifie tout acte pacifique d'un Etat membre, groupe d'Etats membres, organisation d'Etats ou d'acteur(s) non étatique(s) qui ne constitue pas un acte d'agression, tel que défini ci-dessus ;
- t) «**Pacte**» signifie le présent Pacte ;
- u) «**Politique africaine commune de défense et de sécurité**» signifie la Déclaration solennelle sur une politique africaine commune de défense et de sécurité adoptée par la deuxième session extraordinaire de la Conférence tenue en février 2004 à Syrte (Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste) ;
- v) «**Protocole**» signifie le Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ;
- w) «**Sécurité humaine**» signifie la sécurité de l'individu eu égard à la satisfaction de ses besoins fondamentaux. Elle comprend également la création des conditions sociales, économiques, politiques, environnementales et culturelles nécessaires à la survie et à la dignité de l'individu, y compris la protection et le respect des droits humains, la



6

bonne gouvernance et la garantie à chaque individu des opportunités et des choix pour son plein épanouissement ;

x) «**Union**» signifie l'Union africaine.

OBJECTIFS**Article 2**

- a) Le Pacte a pour objectifs :
- i) de promouvoir la coopération entre les Etats membres en matière de non-agression et de défense commune en Afrique,
 - ii) de promouvoir la co-existence pacifique en Afrique,
 - iii) de prévenir les conflits entre les Etats ou dans les Etats, et
 - iv) de veiller à ce que les différends soient résolus par voie pacifique.
- b) Pour atteindre ces objectifs, le Pacte définit un cadre sur la base duquel l'Union pourrait intervenir ou autoriser une intervention en vue de prévenir ou de faire face à des situations d'agression, conformément à l'Acte constitutif, au Protocole du CPS et à la Politique africaine commune de défense et de sécurité ;
- c) Par conséquent, toute agression ou menace d'agression dirigée contre l'un quelconque des Etats membres constitue une menace ou une agression contre l'ensemble des Etats membres de l'Union.

OBLIGATIONS**Article 3**

- a) Les Etats Parties s'engagent, ainsi qu'il est stipulé dans l'Acte constitutif, à régler par des moyens pacifiques tout différend, de telle manière que la paix et la sécurité ne soient pas mises en danger, de s'abstenir dans leurs relations de recourir à la menace ou à l'emploi de la force de manière incompatible avec la Charte des Nations unies. En conséquence, aucune considération de quelque nature que ce soit, politique, économique, militaire, religieuse ou de race ne saurait justifier l'agression ;



7

- b) Les Etats Parties s'engagent à développer et à renforcer leurs relations amicales et pacifiques, conformément aux principes fondamentaux de l'Union ;
- c) Les Etats Parties s'engagent à promouvoir des politiques de développement durable propres à assurer le bien-être des populations, y compris la dignité et les droits fondamentaux inhérents à toute personne humaine dans le cadre d'une société démocratique, comme stipulé dans la Déclaration de Lomé. En particulier, les Etats parties garantissent la liberté de culte, le respect de l'identité culturelle des populations et les droits des minorités ;
- d) Les Etats parties s'engagent à empêcher et à prévenir le génocide et les autres formes de massacre ainsi que les crimes contre l'humanité.

Article 4

- (a) Les Etats Parties s'engagent à se prêter mutuellement assistance pour leur défense et leur sécurité communes contre toute agression ou menace d'agression ;
- (b) Les Etats Parties s'engagent, individuellement et collectivement, à réagir par tous moyens, contre toute agression ou menace d'agression contre un Etat ;
- (c) Les Parties s'engagent à ne reconnaître aucune acquisition territoriale ni avantage spécial résultant de l'utilisation de l'agression ;
- (d) Dans le cadre de la vision de la construction d'une Afrique forte et unie, les Etats parties s'engagent à constituer à terme, une armée africaine dans la phase finale de l'intégration politique et économique du continent. Dans l'intervalle, les Etats parties mettront tout en œuvre pour relever les défis de la défense et de la sécurité communes à travers la mise en œuvre effective de la Politique africaine commune de Défense et de Sécurité y compris la création et la mise en œuvre opérationnelle rapides de la Force africaine en attente.



Article 5

- a) Les Etats Parties s'engagent à intensifier leur collaboration en matière de lutte contre le terrorisme international et toute autre forme de criminalité transnationale organisée ou de déstabilisation d'un Etat membre ;
- b) Chaque Etat Partie évite que son territoire et sa population soient utilisés pour encourager ou commettre des actes de subversion, d'hostilité, d'agression et autres pratiques hostiles qui pourraient menacer l'intégrité territoriale et la souveraineté d'un autre Etat membre ou la paix et la sécurité régionales ;
- c) Chaque Etat Partie empêche l'utilisation de son territoire pour encourager le stationnement, le transit, le repli ou les incursions des groupes armés irréguliers des mercenaires et des organisations terroristes agissant sur le territoire d'un autre Etat membre.

Article 6

- a) Les Etats Parties s'engagent à se prêter mutuellement une assistance juridique ou autre contre toute attaque terroriste ou autre forme de criminalité internationale organisée ;
- b) Les Etats Parties s'engagent à arrêter et déférer devant la justice tous les groupes armés irréguliers, les mercenaires ou les terroristes qui constituent une menace pour un Etat membre.

Article 7

Les Etats parties s'engagent à coopérer et à renforcer leurs capacités militaires et de renseignement en se prêtant mutuellement assistance.

Article 8

- a) Chaque Etat Partie déclare ne souscrire aucun engagement international ou régional en contradiction avec le Pacte ;



- b) Chaque Etat Partie déclare qu'aucune situation ne saurait constituer un motif de dérogation aux obligations qui lui incombent au titre du Pacte.

MECANISMES DE MISE EN OEUVRE

Article 9

Le Conseil de paix et de sécurité est chargé de la mise en œuvre du présent Pacte, sous l'autorité de la Conférence. A cet égard, il peut recourir à l'assistance de tout autre organe de l'Union en attendant la mise en place des mécanismes et des institutions pour la défense et la sécurité communes.

Article 10

- a) Les Etats parties s'engagent à fournir toute l'assistance nécessaire aux opérations militaires décidées par le conseil de paix et de sécurité, y compris l'utilisation de la Force africaine en attente.
- b) Les Etats parties s'engagent à développer et à renforcer le niveau de leur coopération effective avec les quartiers généraux du commandement et le Comité d'état-major de la force africaine en attente, conformément aux dispositions du Protocole et du cadre stratégique pour la mise en place de la Force africaine en attente et du Comité d'état-major.

Article 11

- a) Les Etats parties s'engagent à développer et à renforcer les capacités des institutions africaines de recherche, d'information et de formation susceptibles de favoriser une action préventive diligente contre toute agression ou menace d'agression ;
- b) Le Conseil de paix et de sécurité peut aussi recourir à l'assistance des institutions suivantes :
- i) l'Académie africaine pour la paix ;
 - ii) le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme ;
 - iii) la Commission du droit international de l'Union africaine.



10

- c) Le Conseil de paix et de sécurité peut créer tout autre mécanisme qu'il juge nécessaire.

L 'ACADEMIE AFRICAINE POUR LA PAIX

Article 12

- a) Les Etats parties s'engagent à mettre en place et à rendre opérationnelle l'Académie africaine pour la paix pour servir de cadre à la promotion de la paix et de la stabilité en Afrique et de centre d'excellence pour la recherche et le développement d'une doctrine africaine de la paix ;
- b) L'Organisation et les modalités opérationnelles de l'Académie sont décidés par la Conférence.

LE CENTRE AFRICAIN D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LE TERRORISME

Article 13

- a) Le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme collecte et centralise les informations, les études et les analyses sur le terrorisme et les groupes terroristes, et développe des programmes de formation en organisant, avec l'assistance des partenaires internationaux, des réunions et des symposia afin de prévenir et de combattre les actes terroristes en Afrique ;
- b) Le Centre aide les Etats membres à développer les compétences et à élaborer des stratégies de prévention et de lutte contre le terrorisme, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre de la Convention de 1999 de l'OUA et de son Protocole relatif à la prévention et à la lutte contre le terrorisme ainsi que du Plan d'action sur la prévention et la lutte contre le terrorisme en Afrique et d'autres décisions pertinentes adoptées par les organes délibérants de l'Union ;
- c) Les Etats parties s'engagent à appuyer pleinement les activités du Centre et à y participer activement.



COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL DE L'UNION AFRICAINE**Article 14**

- a) Les Etats Parties s'engagent à créer une Commission du droit international de l'Union africaine qui aura, entre autres, pour objectifs d'étudier toutes les questions juridiques liées à la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique, y compris la démarcation et la délimitation des frontières africaines ;
- b) La composition et les fonctions de la Commission du droit international de l'Union africaine sont décidées par la Conférence.

REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS**Article 15**

Les Etats Parties à un différend cherchent en premier lieu une solution par voie de négociations, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire ou recourent aux mécanismes ou accords régionaux et continentaux, ou à tout autre moyen pacifique.

INTERPRETATION**Article 16**

Les Etats Parties s'engagent à saisir la Cour de justice sur tous les différends ayant pour objet l'interprétation, l'application et la validité du Pacte, sans préjudice des compétences du Conseil de paix et de sécurité.

Article 17

- a) Le Pacte n'affecte et n'est pas interprété comme affectant, en aucune façon, les obligations découlant de la Charte des Nations unies et de l'Acte constitutif de l'Union africaine, y compris le Protocole, et la responsabilité primordiale du Conseil de sécurité des Nations unies dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales ;



12

- b) Le Pacte n'affecte pas et n'est pas interprété comme affectant, en aucune façon le droit des réfugiés garanti par les instruments continentaux et internationaux pertinents.

DISPOSITIONS FINALES**Article 18**

- a) Le Pacte est ouvert à la signature, à la ratification ou à l'adhésion des Etats membres, conformément à leurs procédures constitutionnelles respectives ;
- b) Les instruments de ratification sont déposés auprès du Président de la Commission ;
- c) Tout Etat membre qui adhère au présent Pacte après son entrée en vigueur dépose l'instrument d'adhésion auprès du Président de la Commission ;
- d) Tout Etat partie peut se retirer du présent Pacte en donnant un préavis d'un (1) an au Président de la Commission qui le notifie à tous les Etats parties.

Article 19

Le Pacte entre en vigueur trente (30) jours après le dépôt des instruments de ratification par quinze (15) Etats membres.

Article 20

- a) Tout Etat partie peut soumettre des propositions en vue de l'amendement ou de la révision du présent Pacte ;
- b) Les propositions d'amendement ou de révision sont soumises au Président de la Commission qui les transmet aux Etats parties dans les trente (30) jours suivant leur réception ;



13

- c) Les amendements sont examinés et approuvés par les Etats parties, par consensus ou à défaut à la majorité des deux tiers, et sont ensuite entérinés par la Conférence.
- d) Les amendements entrent en vigueur pour chaque Etat partie qui les a acceptés trente (30) jours après réception par le Président de la Commission de la notification de l'acceptation.

Article 21

Le Pacte est évalué périodiquement aux fins d'actualisation et de renforcement de sa mise en œuvre. L'évaluation du Pacte se fait dans le cadre du paragraphe 36 de la Déclaration solennelle sur la politique africaine commune de défense et de sécurité qui prévoit la convocation par le Président du Conseil de paix et de sécurité « d'une conférence annuelle réunissant tous les mécanismes de règlement des conflits des organisations régionales et les mécanismes créés par des instruments continentaux ».

Article 22

Le Pacte, établi en quatre (4) exemplaires originaux en arabe, anglais, français et portugais, les quatre (4) textes faisant également foi, est déposé auprès du Président de la Commission, qui en transmet une copie certifiée conforme à chaque Etat membre.

Article 23

Le Président de la Commission enregistre le Pacte auprès des Nations unies.

ADOPTE PAR LA QUATRIEME SESSION ORDINAIRE
DE LA CONFERENCE TENUE LE LUNDI
31 JANVIER 2005, A ABUJA (NIGERIA)



SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. SOURCES

A. Sources orales

N°	Noms et prénoms	Sexe	Age	Statut	Date et lieu de l'interview
1.	Abdoulaye Cissé	M	49 ans	Commerçant à Maroua.	03 avril 2024. Maroua Pitoaré
2.	Adoum Sydney	M	35 ans	Agriculteur	13 juin 2024. Bertoua
3.	Afouba Romuald	M	28 ans	Caporal en service au quartier général à Yaoundé	27 mars 2024. Yaoundé
4.	Aminatou Hioba	F	23 ans	Ménagère	03 avril 2024. Maroua
5.	Anonyme	/	/	/	30 mars 2024. Kousseri
6.	Anonyme	/	/	/	03 avril 2024. Maroua
7.	Anonyme	/	/	/	04 avril 2024. Kousseri
8.	Anonyme	/	/	/	05 avril 2024. Kousseri
9.	Anonyme	/	/	/	17 mai 2024. Yaoundé
10.	Anonyme	/	/	/	17 mai 2024. Yaoundé
11.	Anonyme	/	/	/	20 avril 2024. Kousseri
12.	Anonyme	/	/	/	09 avril 2024. Kousseri
13.	Dacko Bokassa Hervé	M	56 ans	Enseignant retraité	15 mai 2024. Odza
14.	Djabou Baruadé	M	30 ans	Caporal à la Compagnie d'incendie Kousseri	17 mai 2024. Appel téléphonique. Kousseri
15.	Djimbassédé Noel	M	32 ans	Caporal-chef en service 41 ^e B.I.M à Maltam	08 avril 2024. Appel téléphonique. Kousseri
16.	Dounia Kardyl	M	33 ans	Gestionnaire	14 juin 2024. Garoua
17.	Ebiengui Charles	M	35 ans	Commerçant Garoua	11 juin 2024. Garoua
18.	Ibrahim	M	52 ans	Agriculteur Kousseri	30 mars 2024. Kousseri
19.	Kaimba Marie Chloé	F	28 ans	Agricultrice à Bertoua	13 juin 2024. Bertoua
20.	Kenne Alan	M	40 ans	Commerçant Garoua	11 juin 2024. Garoua
21.	Komello Andy	M	26 ans	Commerçant	09 juin 2024. Ekoundoum, Yaoundé.
22.	Mandaba Etienne	M	30 ans	Blanchisseur à Garoua	14 juin 2024. Garoua
23.	Marie Sebaane	F	32 ans	Enseignante à Maroua	17 avril 2024. Maroua

24.	Nnomo Onana Cédric	M	26 ans	Caporal-chef Tiko au Bataillon Spécial Amphibie (B.S.A)	18 avril 2024. Yaoundé
25.	Onambélé	M	32 ans	Sergent-chef au bataillon de commandement spécial Kousseri	30 mars 2024. Kousseri
26.	Onana Loïck Ignace	M	29 ans	Caporal en service à la 402 ^e compagnie Kousseri	30 mars 2024. Kousseri. Et 17 mai 2024. Yaoundé.
27.	Yangué Ézéchiél	M	29ans	Caporal en service 402 ^e C.I.K	30 mars 2024.Kousseri
28.	Yon Dama	M	32 ans	Sergent au B.C.S en service à Kousseri	05 avril 2024. Kousseri

B. Textes officiels

Loi n° 2015/010 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi No 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des Petites et Moyennes Entreprises au Cameroun.

Pacte de non-agression et de défense commune de l'Union Africaine, Article 2, Abuja, janvier 2005, p.6.

C. Rapport

ARDHU-ASPDE, "Rapport mensuel sur l'aperçu sécuritaire et des cas de violations des droits humains dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun", Yaoundé, juin 2023.

DSRP, "La stratégie de réduction de la pauvreté se trouve définie sur des axes stratégiques de mise en œuvre que sont : la croissance économique, l'assainissement dans la gestion des dépenses publiques, des politiques publiques adéquates et adaptées, la gouvernance". Cameroun, avril 2003.

Esamesame, D. Th., "Paix et sécurité en Afrique : la nouvelle approche de l'Union Africaine", Rapport de stage Diplomatique, IRIC, 2007-2008. "Rapport général du symposium international sur la déradicalisation des jeunes et la réinsertion des repentis de Boko Haram ", Université de Diffa, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, République du Niger, Diffa, 17 mai 2017.

Forest James, "confronting the terrorism of Boko Haram in Nigeria", *Rapport du Joint Special Operation University (JSOU)*, 2012.

ISS Africa, "Rapport sur le conseil de paix et de sécurité", n°67, mars 2015.

MINEPAT, " Impact de la crise sécuritaire aux frontières ... ", Rapport.

ONU, Rapport du secrétaire général sur les efforts déployés et régionaux par le système des Nations Unies pour aider les organismes nationaux, sous régionaux et régionaux, en Afrique à lutter contre le terrorisme, 2014/9, conseil de sécurité.

Rapport final MINESEC, " étude sur le besoin en personnel enseignant de l'enseignement secondaire général", 2022,

UNCHR-Batouri, "Évaluation sommaire du nombre d'immigrés recensés et assistés", 2017.

Walker A., "What is Boko Haram ?", *Rapport spécial de l'Institut des Nations Unies pour la Paix* (INUP), 2012.

D. Discours

Discours du chef de l'État le 10 février 2023.

Communiqué de Presse de l'UA 20 janvier 2015.

E. Journaux

Le Jour n°1379 du mercredi 20 février 2013 pp.2-3.

Le Jour, n°1421 du lundi 22 avril 2013, pp.2-3.

L'Œil du Sahel, n°539 du 2 août 2013 p.5, n°583, 10 mars 2014.p.4, n°620 du 21 juillet 2014, p.3, N°687 du 19 mars 2015, p.5, n°588 du 27 mars 2015, p.6, n°721 du 16 juillet 2015, p.3, n°748 du 20 octobre 2015, N°748 du 20 octobre 2015, n°795, 4 avril 2016. p.5, n°795,4 avril 2016, p.3, n°674 du 02 février 2015,

Septentrion Infos, N°153 du 24 janvier 2014, p.4.

Cameroon Tribune, N°10582 du 5 mai 2014, p.14, n° 10582, 5 mai 2014, p.12, N°10669/6868 du 9 septembre 2014, p.3.

Quotidien Émergence, n°3394, du 8 avril 2021. p.5.

F. Sources numériques

Banque Mondiale, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/immersive-story/2022/12/15/2022-in-nine-charts>. Consulté le 09 mai 2024

file:///C:/Users/toshiba/Downloads/Estrategia%20contra%20Terrorismo_FR.pdf.pdf.

Consulté le 10 avril 2024.

Groupe crédit agricole, <https://international.groupecreditagricole.com/fr/accompagnement-a-l-international/cameroun/contexte-economique>. Consulté le 08 avril 2024.

<http://camerooinfo.net/stories/0,65533,@,cameroun-nominations-au-ministere-de-la-defense-le-chef-de-l-etat-limoge-le-comm.html>. Consulté le 07 mai 2024.

http://ct2015.cameroon-tribune.cm/index.php?option=com_content&view=article&id=95132%3A2016-03-28-08-26-28&=3%3Adossier-de-la-redaction&Itemid=3. Consulté le 09 avril 2024.

<http://www.cameroonvoice.com/news/article-news-18115.html>. Consulté le 07 mai 2024.

<http://www.f.fr/emission/20160922-cameroun-relancer-le-tourisme-sinistre-insecurite>

<http://www.grip.org/fr/node/1311>. Consulté le 08 avril 2024.

<http://www.ocameroun.info/10727-les-populations-du-grand-nord-toujours-dans-lattente-du-plan-durgence.html>. Consulté le 13 avril 2024.

https://237story.net/le-ministre-de-la-sante-annonce-l-incendie-de-l-hopital-de-tourisme-extreme-nord-par-les-boko-haram?post_id=1629. Consulté le 04 avril 2024.

<https://africacenter.org/fr/programs/elaboration-de-strategies-nationales-contre-terrorisme-en-afrique/>. Consulté le 10 avril 2024.

https://cameroun24.net/actualite-cameroun-L_27_C3_A9conomie_camerounaise_durement_affect_C3_A9e_par_le-1-1-18580.html. Consulté le 05 avril 2024.

<https://cm.usembassy.gov/fr/institut-des-relations-internationales-du-cameroun-iric/>. Consulté le 12 avril 2024.

https://fr.org/Tourisme_au_Cameroun. Consulté le -05 avril 2024.

<https://ins-cameroun.cm/statistique/commerce-exterieur-du-cameroun-en-2022/#:~:text=En%202022%2C%20le%20d%C3%A9ficit%20de,3%25%20par%20rapport%20%C3%A0%202021>. Consulté le 05 avril 2024.

https://lemonde.fr/afrique/article/2013/11/14/un-pretre-francais-enleve-par-boko-haram-dans-le-nord-du-cameroun_3513968_3212.html. Consulté le 03 avril 2024.

<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=CMR&codeTheme=8&codeStat=SL.TLF.PRIM.ZS>. Consulté le 14 mai 2024.

<https://press.un.org/fr/2023/cs15516.doc.htm>. Consulté le 12 avril 2024.

https://www.academia.edu/100197967/Les_menaces_%C3%A9conomiques_de_Boko_Haram_dans_IEtr%C3%A4me_Nord_Cameroun_entre_tentative_de_s%C3%A9dimentation_dun_march%C3%A9_criminel_et_projet_de_d%C3%A9sagr%C3%A9gation_de_lordre_%C3%A9conomique. Consulté le 05 avril 2024.

https://www.academia.edu/100197967/Les_menaces_%C3%A9conomiques_de_Boko_Haram_dans_IEtr%C3%A4me_Nord_Cameroun_entre_tentative_de_s%C3%A9dimentation_dun_march%C3%A9_criminel_et_projet_de_d%C3%A9sagr%C3%A9gation_de_lordre_%C3%A9conomiqueC. Consulté le 05 avril 2024.

https://www.academia.edu/27996976/R%C3%A9fugi%C3%A9s_et_d%C3%A9plac%C3%A9s_de_Boko_Haram_au_Cameroun. Consulté le 27 mars 2024.

https://www.alwihdainfo.com/Centrafrique-Le-vrai-sens-du-mot-Anti-Balaka_a9367.html. Consulté le 28 février 2024.

<https://www.cameroon-info.net/article/cameroun-goulfey-une-impressionnante-cache-darmes-decouverte>. Consulté le 08 mai 2024.

<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/what-role-multinational-joint-task-force-fighting-boko-haram>. Consulté le 12 avril 2024.

<https://www.dakaractu.com/Centrafrique-Silence-on-tue- a56391.html>. Consulté le 14 mai 2024.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/cameroun>. Consulté le 05 avril 2024.

<https://www.france24.com/fr/20140521-boko-haram-cameroun-nigeria-goodluck-jonathan-paul-biya-paris-enseignement-cooperation>. Consulté le 11 avril 2024.

<https://www.hrw.org/fr/news/2023/03/27/dix-ans-apres-le-coup-de-force-de-la-seleka-en-republique-centrafricaine-la-justice>. Consulté le 28 février 2024.

<https://www.international-alert.org/fr/expertise/securite-et-gouvernance/>. Consulté le 08 mai 2024.

https://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1086_fr.html. Consulté le 12 avril 2024.

<https://www.jeuneafrique.com/38726/politique/la-dr-le-de-guerre-du-cameroun-contre-boko-haram/>. Consulté le 09 avril 2024.

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/02/06/pourquoi-le-tchad-s-engage-dans-la-lutte-contre-boko-haram_4571142_3212.html. Consulté le 11 avril 2024.

<https://www.minesec.gov.cm/web/attachments/article/478/RAPPORT%20FINAL%20ETUDE%20SUR%20LES%20BESOINS%20EN%20PERSONNEL.pdf>. Consulté le 04 avril 2024.

https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_77646.htm. Consulté le 10 avril 2024.

<https://www.prc.cm/fr/actualites/interviews/1368-paul-biya-et-francois-hollande-face-a-la-presse-a-l-occasion-de-la-visite-d-etat-au-cameroun-du-president-de-la-republique-francaise>. Consulté le 11 avril 2024.

<https://www.vie-publique.fr/fiches/274933-quels-sont-les-moyens-de-lutte-contre-le-terrorisme>. Consulté le 17 avril 2024.

<https://www.voaafrique.com/a/amchid%C3%A9-ville-camerounaise-ravag%C3%A9e-par-les-assauts-de-boko-haram-/4452238.html>. Consulté le 04 avril 2024.

International Centre for Prison Studies, World Prison Brief: Cameroon, <http://www.prisonstudies.org/country/cameroon>. Consulté le 07 mai 2024.

II. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Mémoires

Bissaya, C. M., "La commune de Bokito et la question de développement économique et social 1959-2010", Mémoire de Master en Histoire économique et sociale, Université de Yaoundé I, 2011.

Dzeumkoe Mawah, V., "La problématique de la sécurisation de l'espace maritime du Golfe de Guinée à la lumière de la montée en puissance du terrorisme : stratégies diplomatiques-militaires et dispositions internationales (1979-2002)", Mémoire de DIPES II, École Normale Supérieur, Université de Yaoundé I, 2011-2012.

France Pitroipa R. A., "Le Nigeria à l'épreuve du terrorisme : une analyse des racines sociohistoriques et politique de la violence revendiquée par Boko Haram", Mémoire de Maîtrise en science politique, Université de Laval, 2015.

Lewe S., "Les États d'Afrique centrale face au terrorisme : Cas de la lutte contre Boko Haram au Cameroun (2002-2020)", Mémoire de DIPES II en histoire, École Normale Supérieure, Université de Yaoundé I, 2023.

Mfonte, I., "Les politiques de financement du logement au Cameroun : Des premiers projets de la société immobilière du Cameroun (SIC) aux programmes du crédit foncier au Cameroun (CFC) 1952-2010", Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2014.

Mpela J. R., "La radicalisation et l'extrémisme violent dans la région orientale du Cameroun : cas du département du Lom et Djerem, 2003-2022", Mémoire de Master II en histoire, Université de Yaoundé I, 2023.

Onnana, C. D., "Les institutions financières françaises et la problématique du développement au Cameroun : le cas de la Caisse Centrale de Coopération Économique (1941-1997)", Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2012.

B. Articles et Revue

"Cameroun : 16 civils tués par Boko Haram dans l'Extrême-Nord", *Le Courrier du Vietnam*, <https://lecourrier.vn/cameroun-16-civils-tues-par-boko-haram-dans-lextreme-nord/1220874.html>. Consulté le 09 juin 2024.

"La malédiction Boko Haram continue", *Le Point*, www.lepoint.fr/economie/la-malediction-boko-haram-continue-de-frapper-la-peche-principale-richeesse-du-lac-tchad-10-08-2018-224273628.php. Consulté le 06 avril 2024.

"Tourisme : une vingtaine de sites touristiques en détresse à l'Est", *Ecomatin*, 2021. <https://ecomatin.net/ecotourisme-une-vingtaine-de-sites-touristiques-en-detresse-a-lest>. Consulté le 10 juin 2024.

Abimbola Adesoji, "Between Maitatsine and Boko Haram: Islamic fundamentalism and the response of the Nigerian state", *Africa Today*, vol.57, n°4, 2011, pp.98-119.

Abimbola Adesoji, "The Boko Haram uprising and Islamic revivalism in Nigeria", *Africa spectrum*, vol.45, n°2, 2010, pp.95-108.

Aboya Endong, "Terrorisme: quand Boko Haram recrute au Cameroun", *Jeune Afrique économique*, 2004, <http://www.jeuneafrique.com/45350/politique/terrorism-quand-boko-haram-recrute-au-cameroun/>. Consulté le 08 avril 2024.

Adagba Okpaga et al., "Activities of boko Haram and the question of insecurity in Nigeria", *Arabian journal of business and Management review*, vol. 1, n°9, 2012, pp.77-99.

Adam M., "Déplacés et réfugiés au Cameroun : profils, itinéraires et expériences à partir des crises nigériane et centrafricaine", *Revue canadienne des études africaines*, vol. 55, n°3, 2021, pp 585-607.

AFP, " Niger : attaque de Boko Haram contre l'armée nigérienne dans le Sud-Est (armée)", 27 avril 2015, <http://news.aniamey.com/h/48743.html> . Consulté le 02 février 2024,

AFP, novembre 2014 "Refugees fleeing Boko Haram flood Cameroon camp", <http://www.dailymail.co.uk/wires/afp/article-2836282/Refugees-fleeing-Boko-Haram-floodCamer>. Consulté le 04 avril 2024.

AFP. "Dans le nord du Cameroun, le tourisme sinistré par Boko Haram" <http://www.jeuneafrique.com/depeches/8270/politique/dans-le-nord-du-cameroun-le-tourisme-sinistre-par-boko-haram/> , in *Jeune Afrique* publié le 18 novembre 2014. Consulté le 05 avril 2024.

Ajansi A., "Le Cameroun relance sa croissance avec un plan de 1,7 milliard USD", <https://www.aa.com.tr/fr/economie/le-cameroun-relance-sa-croissance-avec-un-plan-de-17-milliard-usd/93858#:~:text=%22Un%20plan%20d'urgence>. Consulté le 07 avril 2024.

Aloysius, Ajab Amin et Jean-Luc Dubois, Croissance et développement au Cameroun : d'une croissance équilibrée à un développement équitable, Bamenda, Langaa RPCIG, 2009, pp. 31-58.

Ambassade de France au Cameroun, "Lutte contre le terrorisme au Cameroun" <https://cm.ambafrance.org/Lutte-contre-le-terrorisme-au-Cameroun>. Consulté le 09 mai 2024.

Amnesty international, "Cameroun. Les droits humains en ligne de mire. La Lutte contre Boko Haram", <file:///C:/Users/toshiba/Downloads/AFR1719912015FRENCH.pdf>. Consulté le 06 mai 2024.

Andrea C., "La Centrafrique, de la rébellion Séléka aux groupes anti-balaka (2012-2014) : Usages de la violence, schème persécutif et traitement médiatique du conflit", *Politique africaine*, Karthala, n° 134, 2014, pp 179-193.

Anonyme, "Embuscade de Boko Haram : Un officier tué et trois autres blessés", 18 Octobre 2015, <https://www.cameroonweb.com/CameroonHomePage/health/Embuscade-de-Boko-Haram-Un-officier-tu-et-trois-autres-bless-s-333293?Channel=D1>. Consulté le 02 février 2024.

Anonyme, "Le Cameroun lance un plan d'urgence de 5,3 milliards FCFA pour les écoles de l'Extrême Nord", <https://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/0903-6149-le-cameroun-lance-un-plan-d-urgence-de-5-3-milliards-fcfa-pour-les-ecoles-de-l-extreme-nord>. Consulté le 17 avril 2024.

Apard E., Les mots de Boko Haram (1/2) : les prêches de Mohammed Yusuf sur le "djihad obligatoire", *Le Monde Afrique*, 2016. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/29/les-mots-de-boko-haram-1-2-les-preches-de-mohammed-yusuf-sur-le-djihad-obligatoire_4911156_3212.html#. Consulté le 15 avril 2024.

Aron, R., "Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ?" in *Revue Française de science politique*, 17^e année, n°5, 1967, pp.838-861.

Babissakana, "Plan d'urgence : Un expert expose les faiblesses du projet de Paul Biya" http://www.Lanouvelleexpression.infolindex.php?option=com_k2&view=item&id=811:pland%E2%80%99urgenceun-expert-expose-les-faiblesses-du-projet-de-paul-biyadItemid=701. Consulté le 15 mai 2024.

Banque Mondiale, L'Afrique subsaharienne : de la crise à une croissance durable. Étude de prospective à long terme, Washington, 1989, p. 46.

Beaudoin A., Lefrançois R., Ouellet E., " Les pratiques évaluatives : enjeux, stratégies et principes ", *Service social*, n° 1-2, 1986, pp. 188-213.

Berghezan G., "Boko Haram : évolution depuis 2012 à aujourd'hui", *Notes d'analyse du groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIPS)*, 2016, p. 12.

Berthemet T., "Centrafrique : Bangui sous la menace des rebelles" in *Le figaro* du 27 décembre 2012.

Bitiyili É., "Insécurité transfrontalière dans le bassin du lac Tchad : Des paradoxes locaux à la crise sécuritaire internationale", file:///C:/Users/toshiba/Downloads/insecurite_tans_frontaliere_dans_le_bassin_du_lac_Tchad. Consulté le 09 avril 2024.

Biya P., "Discours à la jeunesse le 10 février 2016", <https://www.prc.cm/fr/actualites/1650-fete-de-la-jeunesse-2016-le-chef-de-l-etat-engage-les-jeunes-au-patriotisme>. Consulté le 08 avril 2024.

Bouckaert P., "Silence, on tue !" in *Jeune Afrique* du 3 décembre 2013, <https://www.dakaractu.com/Centrafrique-Silence-on-tue-a56391.html>, Consulté le 14 mai 2024.

Boukhzara, C. et Street, A., *Revue Africaine sur le terrorisme*, Volume7, n°2, décembre 2019, pp.1-14.

BUCREP, "Analyse thématique-Résumé scolarisation-alphabétisation-instruction", 2019, bucrep.cm. Consulté le 11 janvier 2024.

Cameroon Info.net, septembre 2016, "Le lycée de Tourou rouvre ses portes après 2 ans de fermeture ", <https://www.cameroonweb.com/CameroonHomePage/regional/Le-lyc-e-de-Tourou-rouvre-ses-portes-apr-s-2-ans-de-fermeture-387558>. Consulté le 04 avril 2024.

Cameroun-Info.Net, Issa Tchiroma explique comment 25 suspects de Boko Haram ont trouvé la mort dans une cellule à Maroua, 13 mars 2015, <http://www.cameroon-info.net/stories/0,65684,@,cameroun-issa-tchiroma-explique-comment-25-suspectsboko-haram-ont-trouvé-la-mort.html>. Consulté le 07 mai 2024.

Camnews 24, "Cameroun - Cavaye Yéguié Djibril: les complices de Boko Haram sont au Cameroun", <https://www.camnews24.com/fr/societe/cameroun/45831-cameroun-cavaye-yeguie-djibril--les-complices- de-Boko-Haram-sont-au-Cameroun>. Consulté le 11 janvier 2024.

CBLT, "Communiqué final du sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CBLT", http://www.cblt.org/sites/default/files/communiqué_final07_10_2014fr.pdf. Consulté le 10 avril 2024.

CDF (Convention sur des Disparitions Forcées), article 16(2).

Celliers J., "L'Afrique et le terrorisme", *Revue Afrique Contemporaine*, n°209, 2004, pp.81-100.

Ceyhan, A., "Analyser la sécurité" Dillon, Waever, Williams et les autres, in culture et conflits, (en ligne), 31-32 printemps-été 1998, mis en ligne le 16 avril 2006, URL: <http://journals.openedition.org/conflits/541>; DOI: <http://4000/> conflits.541. Consulté le 30 octobre 2023.

Cohen C., "Boko Haram, une impossible sociologie politique ? Un groupe armé catalyseur de la violence armée régionale", *Afrique contemporaine* 2015/3, n°255, pp.75-92.

Commission européenne, mai 2017, Fiche info sur le " Cameroun ", ECHO, http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/cameroon_fr.pdf. Consulté le 04 avril 2024.

Crisis Group, Cameroon: Confronting Boko Haram, Report n° 241/Africa du 16 novembre 2016. <https://crisisgroup.org/africa/central-africa/cameroon/cameroon-confronting-boko-haram>. Consulté le 04 avril 2024.

De Vabres, D., " Répression du terrorisme ", in *Revue internationale de droit comparé*, n°4, éd. Bayart, Paris, 1973, pp.69-78.

Dimbélé-Kombé M. et Pourtier R., " La commission du Bassin du Lac Tchad : Un demi-siècle de coopération régionale", *Atlas du lac Tchad*, Passages, Paris, pp.153-155.

Djanabou. B, " Insécurité transfrontalière, perturbation des échanges et léthargie des marchés ", *Kaliao*, numéro spécial, novembre 2014, pp.61-80.

Dukhan N., " En Centrafrique, les groupes armés prolifèrent grâce à une impunité totale" in *Le Monde* du 21 août 2017, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/08/21/en-centrafrique-les-groupes-armes-prolifere-grace-a-une-impunite-totale_5174634_3212.html. Consulté le 14 mai 2024.

Dze-Ngwa W., "The multinational joint task Force against Boko Haram: Rethinking Military Interventions", *International Journal of liberal Arts and Social Science*, Vol. 6, N°7, August 2018, pp.18-24.

Ebogo F., "La coopération diplomatique et stratégique dans le Bassin du Lac Tchad face à Boko Haram, État islamique en Afrique de l'Ouest ", *Enjeux*, n° 53, 2018, p.48.

Essono B., "Sécurité et ordre politique au Cameroun", *Revue africaine des relations internationales*, n° 12, 2009, pp. 39-80.

Eustathiades, " La cour pénale internationale pour la répression du terrorisme et le problème de la responsabilité internationale des États ", *Revue générale de droit international public*, n°1 (janvier-février) 1936, p.385.

Feret J., Peyro Llopis A., "La lutte contre le terrorisme : instruments et institutions", in L'. Hennebel, (dir), *Juger le terrorisme dans l'État de droit*, Bruxelles, Bruyant, 2009, pp.263-266.

Francophonie, "Chômage et pauvreté au Cameroun", <https://www.francophonie-actualites.com/3-economie/7-emploi/24/chomage-et-pauvrete-au-cameroun.php>. Consulté le 14 mai 2024.

Gaëlle Laleix, " Cameroun : relancer le tourisme sinistré par l'insécurité", 2016. Consulté le 04 avril 2024.

Gendt P., "Boko Haram le reflet des problèmes nigériens", Service International de recherche, d'éducation et d'action sociale, n°51, 2012, p.10.

Guedegbe Capko, " Boko Haram : bras armé du terrorisme international, déstabilisation du Nigeria et reconfiguration géopolitique de la zone sahélienne", IRIS-Observatoire géopolitique du religieux, <http://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2015/02/Obs-religieux-Boko-Haram-f>. Consulté le 08 avril 2024.

Guibbaud, "Boko Haram : Le Nord-Cameroun dans la tourmente ?" *Note d'éclairage du GRIP*, Bruxelles, 2014, p.6.

Gustave Niébé, « Nouveaux rapports entre acteurs, nouveaux modèles de croissance. Réflexion sur des pistes novatrices de stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités », *Afrique contemporaine*, vol. 4, n° 208, 2003, p. 23.

Higazi A., "Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria", *Politique africaine*, n°130,2013, pp.137-164.

International Crisis Group, "Cameroun : faire face à Boko Haram", Rapport n°241,16 novembre 2016. Consulté le 11 janvier 2024.

International Crisis Group, République Centrafricaine : anatomie d'un État fantôme. Rapport Afrique N°136. www.crisisgroup.org/fr/regions/afrique/afrique-centrale/republique-centrafricaine/136-central-african-republic-anatomy-of-a-phantom-state.aspx. Consulté le 10 juin 2024.

Investir au Cameroun, février 2015, " Cameroun: le FMI estime à 1 à 2% du PIB, l'impact de la guerre contre Boko Haram sur les finances publiques" <http://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/0305-7371-ca-meroun-le-fmi-estime-a-1-a-2-du-pib-l-impact-de-la-guerre-contre-boko-haram-sur-les-finances-publiques>. Consulté le 04 avril 2024.

Jeune Afrique : "La drôle de guerre du Cameroun contre Boko Haram", 01 décembre 2014. Consulté le 11 janvier 2024. <https://www.jeuneafrique.com/38726/politique/la-dr-le-de-guerre-du-cameroun-contre-boko-haram/#:~:text=C'est%20un%20conflit%20b%C3%A2tard,donner%20les%20moyens%20de%20riposter>. Consulté le 11 janvier 2024.

Journal du Cameroun, "Ce que l'insécurité aux frontières fait perdre à l'économie camerounaise" <http://www.journalducam.com/ce-que-linsecurite-aux-frontieres-fait-perdre-a-leconomie-camerounaise>. Consulté le 04 avril 2024.

Kadje D., "Acteurs et instruments dans la lutte contre Boko-Haram Trajectoires Camerounaise et Nigériane", Sens-Public, 2016. <https://www.erudit.org/fr/revues/sp/2016-sp063/1044395ar/>. Consulté le 09 mai 2024.

Kindzeka, M., 2014, "Border trade between Cameroon and Nigeria at a standstill ", <http://www.dw.com/en/border-trade-between-cameroon-and-nigeria-at-a-standstill/a-1748147>. Consulté le 05 avril 2024.

Koungou L., "Coopération sécuritaire dans l'aire du bassin du Lac Tchad en matière de lutte antiterroriste", Enjeux, n°53, 2015, pp.16-17.

Lassaad Ben Ahmed, " Cameroun/Crise anglophone : un policier tué dans une embuscade à Bamenda", 20.09.2020, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/cameroun-crise-anglophone-un-policier-tu%C3%A9-dans-une-embuscade-%C3%A0-bamenda-/1979456> . Consulté le 02 février 2024.

Le figaro : "Cameroun un camp de Boko Haram démantelé". <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/12/22/97001-20141222FILWWW00270-cameroun-un-camp-de-boko-haram-dementele.php>. Consulté le 11 janvier 2024.

Le HCDH, "le terrorisme et l'extrémisme violent". <https://www.ohchr.org/fr/terrorism/about-protecting-human-rights-while-countering-terrorism-and-preventing-violent-extremism>. Consulté le 27 avril 2024.

Liba'a N. K., Dugué P. et al, " Éleveurs et agriculteurs du nord Cameroun face à la violence et aux insécurités : entre adaptation et impuissance ", *Cahiers de géographie du Québec*, volume 55, n° 155, septembre 2011, p.183.

Lombard, "Rébellion et limites de la consolidation de paix en République Centrafricaine", *Politique africaine*, vol.1, n°125,2012, pp.189-203.

Lunthumbue M. et Massok S., " Afrique centrale : risques et envers de la pax Tchadiana", *Note d'analyse du groupe de recherche et d'information sur la paix et de la sécurité*, n°26, 2014, p.45.

Lunthumbue M., "Le Nigéria dans la géopolitique Ouest-Africaine : atouts et défis d'une puissance émergente", *Note d'analyse du GRIP*, Bruxelles, juillet 2013, p.17.

Macleod, A., "La théorie des relations internationales", in Balzaq, T. et Ramel, F. (dir), *Traité de relations internationales*, Paris, Sciences, Po, 2013, pp.900-997.

Madonna V., "De la reconstruction à la réconciliation nationale : les défis de la sortie de crise centrafricaine", in *Fondation pour la Recherche Stratégique*, note n°24/2015, 25 novembre 2015, pp. 1-12.

Mbarkoutou, H., "Boko Haram : évolution des modes opératoires au Cameroun", *Revue Le Didigan*, 14 du 1er Semestre 2016, p.71.

Mbou S., septembre 2016, " Fermeture d'écoles dans l'Extrême-Nord Cameroun", <http://www.kalaranet.com/fermeture-d-écoles-dans-l-extrême-nord-du-Cameroun>. Consulté le 04 avril 2024.

Mimi Mefo info, "Éducation : La coopération turque corrige le Gouvernement à Maroua", <https://mimimefoinfos.com/education-la-cooperation-turque-corrige-le-gouvernement-a-maroua/>. Consulté le 07 avril 2024.

MINEPAT, *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi*, 2010, p.167.

MINSANTE, "profil analytique complète : Extrême-Nord ", 2016, onsp.minsante.cm/profil.dex.php/fr. Consulté le 12 janvier 2024.

Moneboulou Minkada, H., " La loi portant répression des actes de terrorisme au Cameroun ", *Droit international, droits nationaux et lutte contre le terrorisme en Afrique*, Actes du colloque international organisé par le département de Droit international de l'institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), Yaoundé, juin 2016 Presses de l'UCAC, Yaoundé, octobre 2017, pp.520-560.

Moussa B., "Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun : L'arbre qui cache la forêt", *IFRI*, 2022, Note n°9, p.13.

Mukum Mbaku, J., "Terrorism and international Relations an African perspective", *Journal of Third world studies*, 2015, pp.1-19.

Ndutumu S., " Insécurité en Afrique centrale : pour une approche interrégionale CEEAC/CEDEAO ", in *Les défis stratégiques africains : la gestion de la conflictualité en Afrique centrale*, Études de l'IRSEM, 2013, n°25, pp.67-84.

Ngahan J., Mukama N., " Le Cameroun face au défi de la pauvreté et de l'emploi des jeunes : Analyse critique et propositions ", http://www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/wp_a submissions/cameroun_jh.pdf. Consulté le 08 avril 2024.

Nicolas C., "Comprendre Boko Haram. Introduction thématique", *Afrique contemporaine*, vol 3, n°255, 2015, pp.13-20.

Njeuma, "Coopération internationale et transformation du bassin du lac Tchad. Le cas de la commission du bassin du lac Tchad", *Politique africaine*, vol.94, n°2, 2004, p.23-41.

Nkalwo Ngoula J. L., "Le jeu des acteurs étatiques sous régionaux dans la lutte contre Boko Haram", http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1086_fr.html. Consulté le 12 avril 2024.

Nkalwo Ngoula, " l'Union Africaine à l'épreuve à l'épreuve du terrorisme : des forces et challenges de la politique africaine de sécurité ", *Thinking Africa*, n°78, 2016, pp.152-182.

OCHA, "Cameroun : Rapport de situation, 02 octobre 2023", <https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroon-rapport-de-situation-2-octobre-2023>. Consulté le 04 avril 2024

Okwe, "Ex-militant 4 Others Arrested for Arms Supply to Boko Haram", 27 July 2013, p.7. <https://www.nairaland.com/1374939/ex-militant-4-others-arrested-arms>. Consulté le 05 avril 2024.

Organisation internationale pour les migrations, " près 200000 personnes sont déplacées à l'intérieur du Cameroun ", <https://www.iom.int/fr/news/pres-de-200-000-personnes-sont-deplacees-linterieu>. Consulté le 04 et le 06 avril 2024.

Ougock A., "Cameroun : Une otage de 12 ans tuée par ses ravisseurs après une discorde sur la rançon " www.koaci.com publié le mardi 1^{er} mars 2022. Consulté, 20 février 2024.

Ould Mohamedou M-M., "D'Al Qaïda à l'État islamique : acteurs non-étatiques mondialisés et évolution de la violence politique post-moderne ", *Relations internationales*, 2017/4 (n° 172), pp.3-14. DOI 10.3917/ri.172.0003.

Perouse de Montclos M-A, " Boko Haram and politics : from insurgency to terrorism", *Institut Français de Recherche en Afrique*, vol. 2, 2014, pp.150-151

Perouse de Montclos M-A, "Boko Haram, Islamism, Politics, Security and the state in Nigeria", Leiden, *African studies centre*, 2014, pp.12-13.

Pérouse M-A, "Boko Haram et la mise en récit du terrorisme au " sahelistan". Une perspective historique", *Afrique Contemporaine*, vol.3, n°255, 2015, p.27.

Priscilla Sadatchy, " Boko Haram : un an sous état d'urgence", *Notes d'analyse du GRIP*, 3 juin 2014, Bruxelles, pp.1-20.

Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, ONU Doc. A/51/457 (1996), para.125, in <http://www.un.org/documents/ga/docs/51/plenary/a51-457.htm>. Consulté le 07 mai 2024.

REDHAC, Déclaration, Boko Haram et les violations des droits humains dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, 15 janvier 2015. <http://www.redhac.org/interne.php?page=article.php& idmenu=49&idsmenu=137&idarticle=224>. Consulté le 07 mai 2024.

Reportage de l'armée tchadienne au front : <https://www.facebook.com/video.php?v=10153207492939575>. Consulté le 10 janvier 2024.

RFI, "Cameroun : Kolofata, une ville plusieurs fois ciblée par Boko Haram", 14 septembre 2015, <http://www.rfi.fr/Afrique/20150914-Cameroun-kolofata-ville-matyr-Boko-Haram>. Consulté le 18 janvier 2024.

RFI, "Prise d'un camp militaire par Boko Haram au Cameroun", 28 décembre 2014, <http://www.rfi.fr/afrique/20141228-cameroun-violents-combats-entre-armée-boko-haram-asisgashiya>. Consulté le 18 janvier 2024.

Saibou I., "Effet économiques et sociaux des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun", *Kaliao*, Maroua, volume spécial, novembre 2014, p.17

Saibou I., "La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : Une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier", *Polis/ C.S.P.R.*, Vol.13, Numéros 1-2, 2006, pp.119-146

Sambo A., La cohérence des coalitions interrégionales pour lutter contre le terrorisme en Afrique Subsaharienne : cas de la FMM de la CBLT contre la secte Boko Haram, *Afrique et développement*, Volume XLII, No.3, 2017, pp.137-155.

Seignobos C., "Boko Haram Innovation guerrière depuis les monts Mandara. Cosaquerie motorisée et islamisation forcé", *Afrique contemporaine* 2014/4(n°252), pp.149-169 Doi 10.3917/afco.252.0149.

Seignobos C., "Et si Boko Haram faisait du lac Tchad son sanctuaire. Fondements ethnographiques de la sanctuarisation du lac par Boko Haram", *Le Monde* du 29 avril 2016, p.16.

Seignobos C., "Le phénomène Zargina dans le Nord du Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales Mbororo", *Afrique contemporaine*, n°239, 2011/3, pp.35-59.

Smith S., "The contested concept of security" in K. Boeth (ed), *Critical security studies and world politics*, Boulder (colo), Lynne Rienner, 2005, pp.1-33.

Talla B-P., "La voix du continent, la vie des affaires, le monde de la politique", *Jeune Afrique Économie*, n°426, 42^e année, 2021, p.210

Tam L., "La commission du Bassin du lac TCHAD et le processus de GIRE", *Assemblée générale des organismes de Bassin*, Dakar, novembre 2004, p.5.

Tavernier, P., "L'évolution de l'attitude des Nations Unies vis-à-vis du terrorisme", *Les cahiers du Centre d'Études de Défense et de Sécurité Internationales (CEDSI)*, Grenoble, 1989, pp.1-25.

Tchudjing C., "La sécurité collective contre Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad de 2012-2020", in Z. Beine et E. Messina Mvogo (dir), *Extrémisme religieux et violences dans le Sahel*, éditions Connaissances et Savoirs, Paris, 2022, pp.219-257.

Tilouine J., L'organisation État islamique tente de reprendre en main Boko Haram [archive], *Le Monde*, 4 août 2016.

Tisseron A., " Tchad, l'émergence d'une puissance régionale", *Institut Thomas More*, Note d'actualité, 2015, p.72.

Tsafack D., "L'Union Africaine et le maintien de la paix en Afrique. Bilan d'une décennie d'interventions", in *Polis Revue camerounaise de Science politique*, vol.20, n°1&2, 2015-2016, décembre 2016, p. 191-217

Usunier J., "Une critique de la fonctionnalité de l'urgence", *Temporalistes*, n° 29, pp. 1995, pp. 5-29.

Varone F., Magdalijns C., "L'évaluation des politiques publiques en Belgique : théorie, pratiques et défis", *Pyramides*, n° 1, 2000, pp. 55-84.

Wangbe Douga P. et Gonne B., " Effets de la crise sécuritaire de Boko Haram sur les activités agropastorales dans les monts Mandara : cas de Mora Extrême-nord Cameroun ", *Afrique science*. Vol 6, 2020, p.12.

Wolman H., "Les facteurs de réussite ou échec des politiques publiques", *Politiques et management public*, n° 3, 1985, pp. 51-95.

B. Ouvrages

Abba S. et Abdoukader A., *Pour comprendre Boko Haram*, Paris, L'Harmattan, 2021, p.13.

Artus et Virard, P. M., *Politiques économiques*, France, édition la Découverte, 2017.

Barry B. et al, *Security: a new framework for analysis bourder lynne*, Cambridge, Riemer, 1988, p. 201.

Battistella, D., *Théories des Relations Internationales*, 2^e Ed, Paris, Presses des sciences politique, 2006.

Beninga P-C, *Persistance de la Crise en République Centrafricaine : Comprendre pour agir*, Yaoundé, Friedrich Ebert, 2017.

Bettati M., *Terrorisme : les voies de la coopération internationale*, Paris, Odile Jacob, 2013, p.281.

Bobbo, M., *Boko Haram dans la région de l'Extrême- Nord du Cameroun : l'arbre qui cache la forêt*, Ndjamena, DGRIS, 2022.

Booth, K. (dir), *Critical security studies and world politics*, Boulder (colo), Lynne Rienner, 2005.

Buzan, B., *People, States and Fear. An Agenda for international security studies in the post-cold war Era*, Hermel Hempstead, Harvester-Wheatheaf, 1991.

Chaliand G. (dir.), *Les stratégies du terrorisme*, Paris, Desclée de Brouwer, 2002, p. 10.

Charles-Philippe D., *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, Paris, PFNSP, 2013

Chopin, O., *Sécurité et lutte contre le terrorisme : enjeux d'une gouvernance mondiale*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Cornu, G., *Vocabulaire Juridique*, Paris, 7^e éd, Association Henri Capitant, 1995.

Dillon, M., *Politics of security: toward a political philosophy of continental thought*, London, New York, Routledge, 1996.

Durkheim, E., *Le suicide*, Paris, PUF, 1930.

Éric, D., *Élément de droit pénal international : La répression nationale et internationale des infractions internationales*, Bruxelles, 4^e éd. Bruylant, 1994.

Général Nouma Joseph, *La guerre du Cameroun contre Boko Haram : l'expérience du Général de brigade*, Yaoundé, B.I.R, 2017, p.9.

Isaac Tamba, "Panorama de la politique économique", in Fabien Eboussi Boulaga (sous la direction de), *L'État du Cameroun 2008*, Yaoundé, Terroirs, 2009, p. 165.

Issa, "Sursaturation criminelle et réactivité populaire aux frontières : opportunités, risques et contournements stratégiques ", Colloque international ESIG-EIFORCES 2016, pp.1-28.

Jakob F., "L'Union Européenne et la lutte contre le financement du terrorisme ", *Études internationales*, Vol.37, n°3, 2006, p.437.

Jean, S., *Dictionnaire du Droit International Public*, Bruxelles, ed. Bruyant, 2001.

Ki-Zerbo, J., *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972.

Klitgaard R., *Combattre la corruption*, Paris, Nouveaux Horizons, 1998, p.18

Koungou L., *Boko Haram. Parti pour durer*, Paris, L'Harmattan, 2016, p.13.

_____, *Boko Haram le Cameroun à l'épreuve des menaces*, Paris, L'Harmattan, 2014.

Moreau Defarges P., *La guerre ou la paix demain*, Paris, Armand Colin, 2009

Morgenthau, H., *Politics among Nation, the struggle for power and peace*, 6^e edition, New York, Alfred A. Knoff publisher, 1985.

Neveu E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, la découverte, 6^{ème} édition, 2011, pp.9-10.

OCDE, *Perspectives économiques en Afrique Cameroun*, OCDE, BAFD, 2002.

Oyono P. C., *Le terrorisme et l'État en Afrique dynamiques dysfonctionnelles et perspectives pour une étatisation intelligente*, Paris, l'Harmattan, 2022, p.107.

Pérouse de Montclos, M.-A., *Regards croisés sur Boko Haram au Cameroun*, Schabel, CEPER, 2017.

Pigeaud F., *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, pp.4-8.

Pokam H. P., *Le Cameroun à l'épreuve de l'insécurité en Afrique Centrale depuis le nouveau millénaire*, Paris, L'Harmattan, 2018.

Pout C. (Dir.), *Les engagements des humanitaires au Cameroun (Est, Extrême-Nord, Nord-ouest/Sud-Ouest) : réalités, défis et prospective*, CEIDES, 2019, p.208.

Ramonet, I., *Guerres du XXIe Siècle, Peurs et menaces nouvelles*, Paris, Galilée, 2002.

Saibou I., *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010, p.109.

Saibou I., Mbarkoutou Mahamat H., et al., *Boko Haram : Les mots d'une crise*, Cameroun, L'Harmattan, 2017.

Samuel C., Nana-Sinkam, *Le Cameroun dans la globalisation. Conditions et prémisses pour un développement durable et équitable*, CLE, Yaoundé, 1999, p. 73.

Sandaogo P-H., *Armées Ouest-Africaines et terrorisme : Réponses incertaines ?* Paris, Les 3 colonnes, 2021, p.27.

Servier, J., *Le terrorisme*, Paris, PUF, Coll. " Que sais-je ? ", 4^e édition, 1992.

Sommier, I., *Le terrorisme*, Paris, Flammarion, Dominos, 2000.

Wassouni F., Gwoda A. et al. *Boko Haram au Cameroun dynamique plurielles*, Bruxelles, 2017, p28.

Wassouni, F., Adder Abel Gwoda, *Boko Haram au Cameroun : dynamiques plurielles*, P.I.E Peter Lang S.A., Edition Scientifiques Internationales, 2017.

Zemon, D., N., *Le retour de Martin Guerre*, Harvard University Press, 1982.

C. Ouvrages de méthodologie

Bakenga Shafali, P., *Cours d'initiation à la recherche scientifique*, G1, FSEG, 2013.

_____, *Syllabus d'initiation à la recherche scientifique*, G1, FSEG, UOB, 2011.

Beaud, M., *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La découverte, 2006.

Dionne, B., *Guide méthodologique pour les études et la recherche*, 3^e éd. Montréal, Études vivantes, 1998, pp.190-196.

Ela, J. M., *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Grawitz, M., *Méthodes des sciences sociales*, 11^e édition, Paris, Dalloz, 2001.

Guide méthodologique pour la rédaction des thèses, mémoires, ouvrages et articles, Yaoundé, CEPER, 2006.

N'da, P. *Méthodologie du mémoire*, Paris, l'Harmattan, 2007.

_____, *Méthodologie et guide pratique de recherche du mémoire et de la thèse de doctorat*, Paris, L'Harmattan, 2007.

_____, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Ombga, R. L. et al, Commission scientifique consultative FALSH, *Normes de présentation et d'évaluation des Mémoires et de thèses*, Université de Yaoundé I, Octobre 2008.

Prost, A., *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.

Pycke, J., *La critique historique : un long chemin à parcourir entre le témoignage et la synthèse*, Belgique, Academia Bruylant, 2000.

Roche, J. J., *Théorie des relations internationales*, Paris, Montchretien, 2001.

Veyne, P., *Comment on écrit l'histoire ?* Paris, Le Seuil, 1971.

Waltz, K., *Theory of international politics*, New York, Random House, 1979.

D. Dictionnaires

Braucourt-Sahlas, C. et Loric, L. (dir), *Dictionnaire Universel*, Paris, Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), Hachette/ Edicef, Agence Intergouvernementale de la Francophonie, 2^e édition, 1995.

Salmon Jean, *Dictionnaire du Droit International Public*, Bruxelles, ed. Bruyant, 2001.

TABLE DE MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES	iv
TABLES DES ILLUSTRATIONS	vi
RÉSUMÉ.....	vii
<i>ABSTRACT</i>	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
1. Contexte général de l'étude.....	1
2. Raisons du choix du sujet.....	2
3. L'intérêt scientifique du sujet.....	3
4. Justification des bornes chronologiques.....	4
5. Clarification conceptuelle	5
6. Revue critique de la littérature	9
7. La problématique.....	17
8. Objectifs de recherche	18
9. Considérations méthodologiques et théoriques.....	19
A. Cadre méthodologique.....	19
B. Cadre théorique.....	21
10. Difficultés rencontrées.....	23
11. Plan de travail	24
CHAPITRE I: CONTEXTE HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN.....	25
I. ORIGINES ET FACTEURS D'IMPLANTATION DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN	25
1. Les origines du terrorisme international au Cameroun	26

2. Les facteurs d'implantation	30
II. FACTEURS INTERNES ET EXTERNES FAVORISANT L'ÉMERGENCE DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN.....	32
1. Facteurs internes	32
2. Facteurs externes	34
III. LES GROUPES TERRORISTES ACTIFS DANS LE PAYS ET LEURS MODES OPÉRATOIRES : BOKO HARAM, ANTI-BALAKA	35
1. Boko Haram.....	36
2. Les anti-balaka.....	45
CHAPITRE II : LES CONSÉQUENCES DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN.....	54
I. CONSÉQUENCE HUMANITAIRE DU TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN	54
1. Pertes humaines et traumatismes psychologiques	54
2. Déplacements massifs de la population et violations des droits de l'homme	56
II. IMPACT DU TERRORISME SUR LES INFRASTRUCTURES ET LES ACTIVITÉS AGRICOLES.....	61
1. Destruction des infrastructures : habitations, écoles, hôpitaux, édifices religieux....	61
2. Impact du terrorisme international sur le tourisme, le commerce et les activités agropastorales	67
III. RÉPERCUSSIONS DU TERRORISME SUR LES ACTIVITÉS SÉCURITAIRES	79
1. Déstabilisation des forces de sécurité.....	79
2. Pression sur les infrastructures sécuritaires	82
CHAPITRE III : LES MESURES ÉCONOMIQUES ET SÉCURITAIRES ADOPTÉES PAR LE GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS.	84
I. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DANS LES ZONES TOUCHÉES PAR LE TERRORISME ET PROMOTION DE L'INCLUSION ÉCONOMIQUE.....	84
1. Investissement dans les infrastructures de base.....	85
2. Création d'emplois et programmes de formation professionnelle.....	90

II. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE FORCES DE SÉCURITÉ ET COORDINATION DES OPÉRATIONS MILITAIRES	96
1. Formation continue des forces armées et des services de renseignement.	97
2. Coordination des opérations militaires.	100
III. OPÉRATIONS MILITAIRES CONTRE LES GROUPES TERRORISTES ACTIFS DANS LES RÉGIONS SEPTENTRIONALE ET ORIENTALE DU CAMEROUN	106
1. Planification stratégique pour neutraliser les groupes terroristes	107
2. Détermination des objectifs de l'opération et des cibles prioritaires.....	107
CHAPITRE IV : ÉVALUATION DES MESURES PRÉCONISÉES POUR LUTTER CONTRE LE TERRORISME INTERNATIONAL AU CAMEROUN.....	111
I. ÉVALUATION DE L'IMPACT SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTÉS CIVILES	111
1. Respect des normes internationales des droits de l'homme	111
2. Transparence et redevabilité des forces de sécurité.....	117
II. ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DÉFIS PERSISTANTS.....	121
1. Impact des mesures économiques et sécuritaires sur la réduction du terrorisme	122
2. Facteurs entravant l'efficacité des stratégies adoptées	125
III. DÉFIS EXTERNES ET CONTEXTE RÉGIONAL	130
1. Influences étrangères et ingérences politiques	130
2. Contraintes liées à la coopération régionale et internationale	131
CONCLUSION GÉNÉRALE	136
ANNEXES	139
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	166
TABLE DE MATIÈRES.....	187